

Voltaire

Éssai Sur L'Histoire Générale Et Sur Les Moeurs Et L'Esprit Des Nations
Depuis Charlemagne Jusqu'à Nos Jours

Bd.: 7

Amsterdam 1764

H.un. 653 d-7

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10034242-6

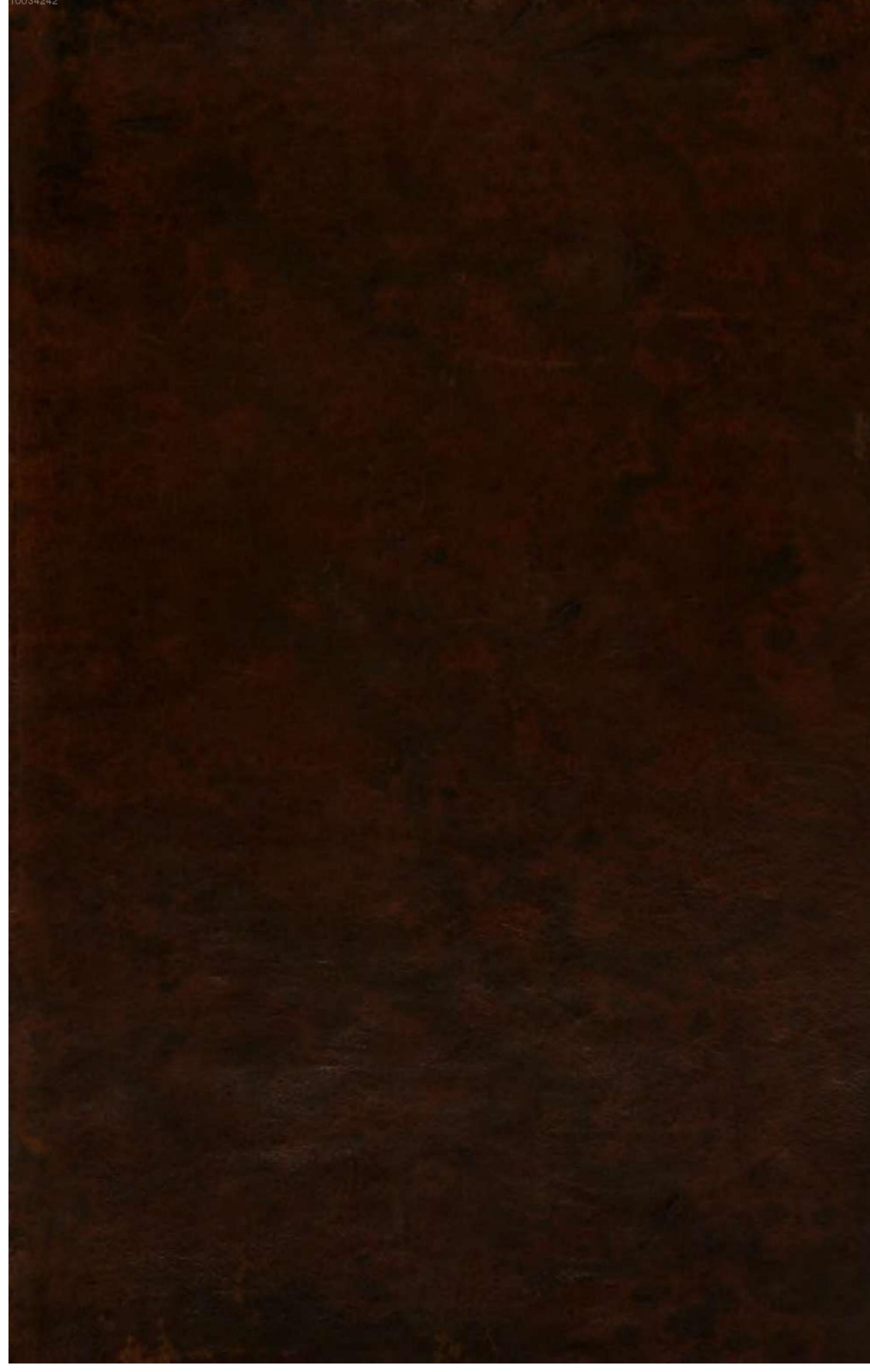
Copyright

Das Copyright für alle Webdokumente, insbesondere für Bilder, liegt bei der Bayerischen Staatsbibliothek. Eine Folgeverwertung von Webdokumenten ist nur mit Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek bzw. des Autors möglich. Externe Links auf die Angebote sind ausdrücklich erwünscht. Eine unautorisierte Übernahme ganzer Seiten oder ganzer Beiträge oder Beitragsteile ist dagegen nicht zulässig. Für nicht-kommerzielle Ausbildungszwecke können einzelne Materialien kopiert werden, solange eindeutig die Urheberschaft der Autoren bzw. der Bayerischen Staatsbibliothek kenntlich gemacht wird.

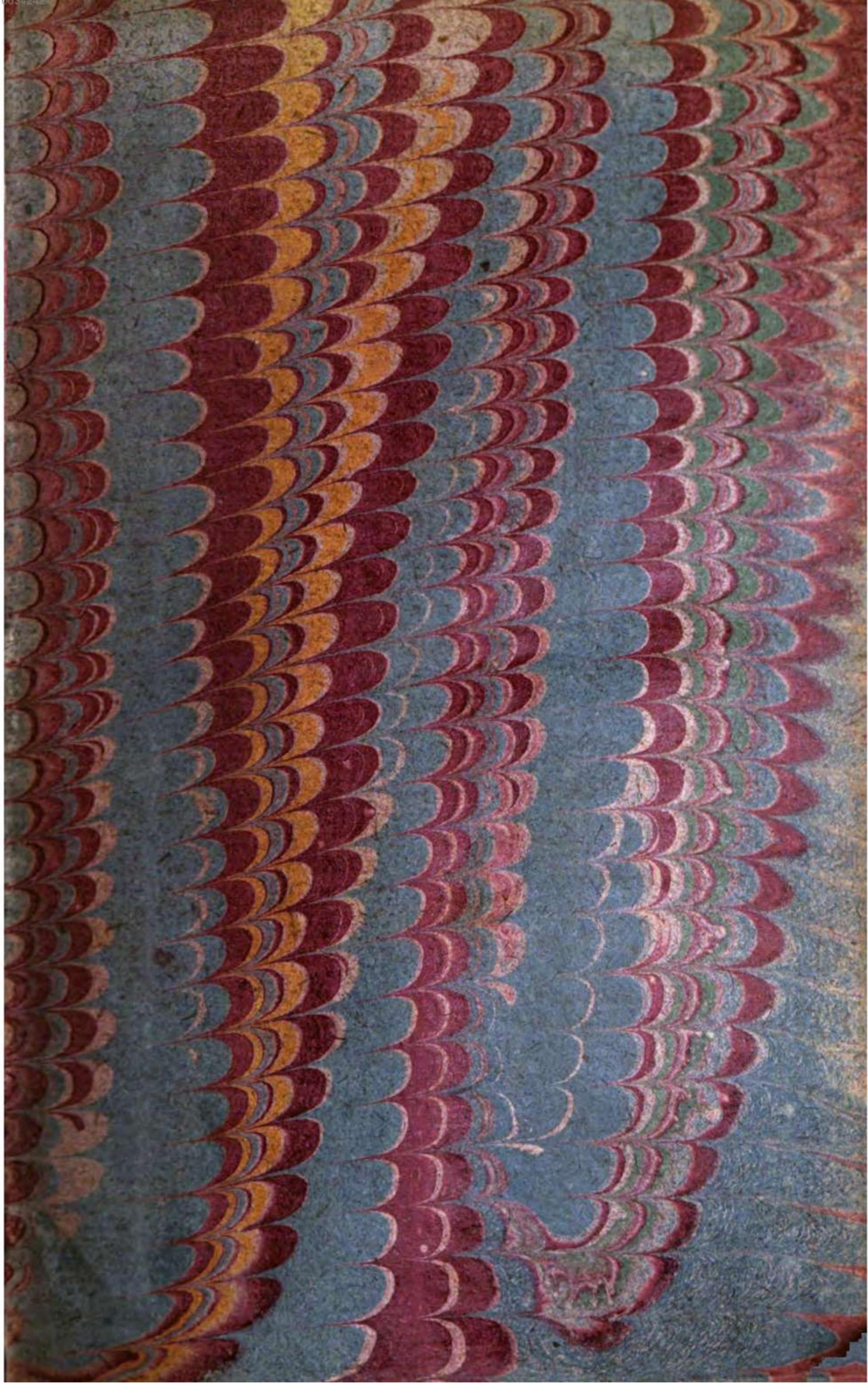
Eine Verwertung von urheberrechtlich geschützten Beiträgen und Abbildungen der auf den Servern der Bayerischen Staatsbibliothek befindlichen Daten, insbesondere durch Vervielfältigung oder Verbreitung, ist ohne vorherige schriftliche Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig und strafbar, soweit sich aus dem Urheberrechtsgesetz nichts anderes ergibt. Insbesondere ist eine Einspeicherung oder Verarbeitung in Daten systemen ohne Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig.

The Bayerische Staatsbibliothek (BSB) owns the copyright for all web documents, in particular for all images. Any further use of the web documents is subject to the approval of the Bayerische Staatsbibliothek and/or the author. External links to the offer of the BSB are expressly welcome. However, it is illegal to copy whole pages or complete articles or parts of articles without prior authorisation. Some individual materials may be copied for non-commercial educational purposes, provided that the authorship of the author(s) or of the Bayerische Staatsbibliothek is indicated unambiguously.

Unless provided otherwise by the copyright law, it is illegal and may be prosecuted as a punishable offence to use copyrighted articles and representations of the data stored on the servers of the Bayerische Staatsbibliothek, in particular by copying or disseminating them, without the prior written approval of the Bayerische Staatsbibliothek. It is in particular illegal to store or process any data in data systems without the approval of the Bayerische Staatsbibliothek.



Ex donat. Molliana.



It. 262

6530

- 7

<36615346450015

<36615346450015

Bayer. Staatsbibliothek

St. 262

6530 - 7

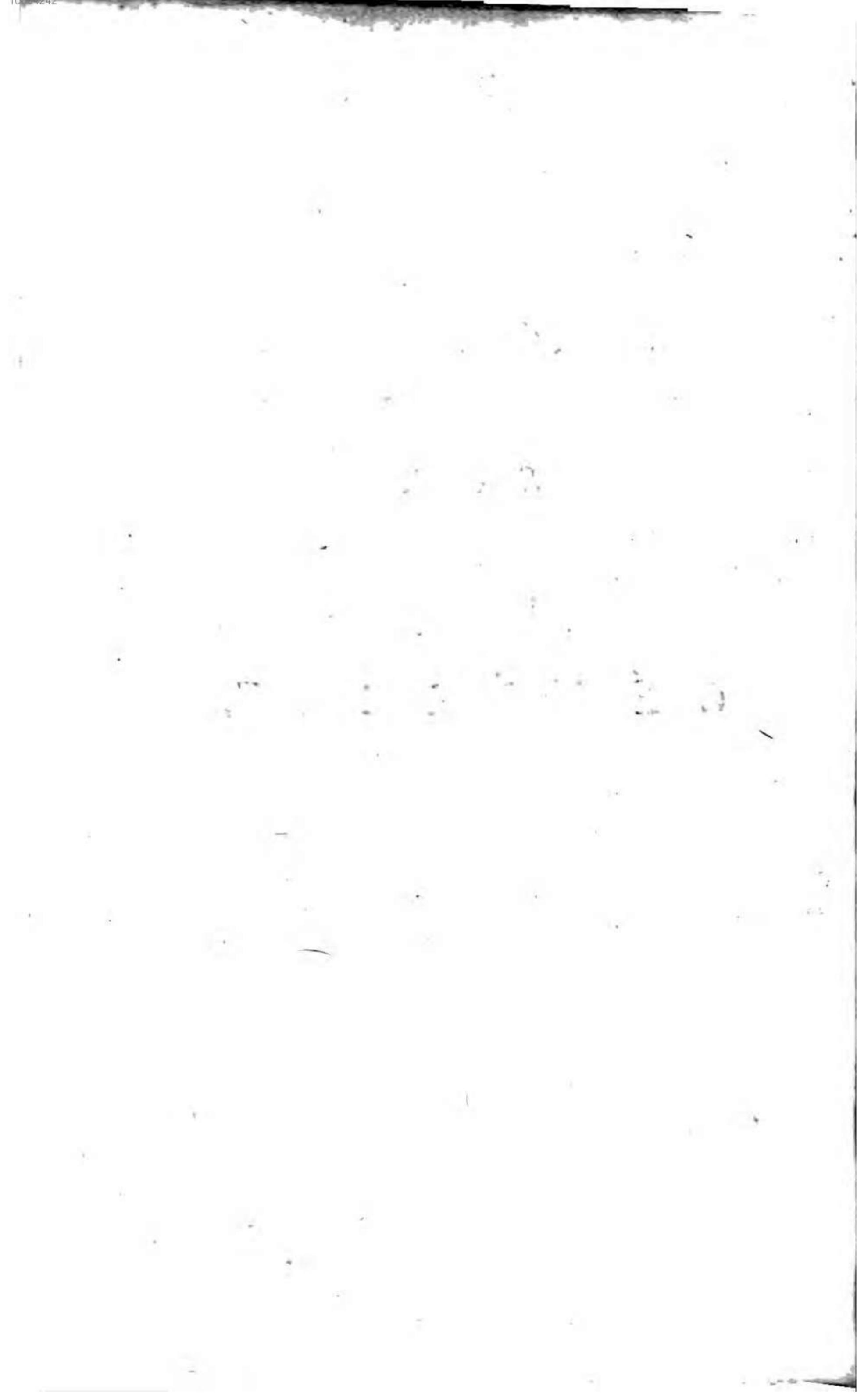
Voltaire

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE

GÉNÉRALE.



ESSAI

SUR

L'HISTOIRE

GÉNÉRALE,

ET SUR

LES MOEURS ET L'ESPRIT

DES NATIONS,

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'À NOS JOURS.

*Nouvelle Edition, revue, corrigée, & considé-
rablement augmentée.*

TOME SEPTIÈME.



A AMSTERDAM,

AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE

M. DCC. LXIV.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



S U I T E

D E

L' E S S A I

S U R

L' H I S T O I R E

G É N É R A L E ,

*ET sur les Mœurs & l'Esprit des Nations ,
depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.*

CHAPITRE QUARANTIEME.

CATALOGUE DES ENFANS
DE LOUIS XIV.

*Des Souverains contemporains, des Généraux,
des Ministres.*

ENFANS DE LOUIS XIV.

Lépousa *Marie-Thérèse d'Autriche*, née en 1638, fille unique de *Philippe IV*, de son premier mariage avec *Elisabeth de France*, &
H. G. Tome VII. A

— frère de *Charles II*, & de *Marguerite-Thérèse* ;
 CH. XL. que *Philippe IV* eut de son second mariage
 avec *Marie-Anne d'Autriche*. Les nœces de
Louis XIV furent célébrées le 9 Juin 1660,
 & *Marie-Thérèse* mourut en 1683. Il eut
 d'elle ,

LOUIS Dauphin, *Monseigneur*, né le 1^{er} No-
 vembre 1661, mort à Meudon le 14 Avril
 1711. Rien n'était plus commun long-tems
 avant la mort de ce Prince, que ce pro-
 verbe qui courait sur lui : *Fils de Roi, pere
 de Roi, jamais Roi*. L'événement semble
 favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux
 prédictions ; mais ce mot n'était qu'une ré-
 pétition de ce qu'on avait dit du pere de
Philippe de Valois, & était fondé d'ailleurs
 sur la santé de *Louis XIV*, plus robuste que
 celle de son fils. Il eut de *Marie-Anne-
 Christine-Victoire* de Bavière, morte le 20
 Avril 1690.

1. LOUIS, Duc de Bourgogne, né le 6 Août
 1682, mort le 18 Fevrier 1712, lequel eut
 de *Marie Adélaïde* de Savoye, morte le 12
 Fevrier 1712. N. Duc de Bretagne, mort
 en 1705. LOUIS, Duc de Bretagne, mort
 en 1712, & LOUIS XV né le 15 Fevrier
 1710.

2. PHILIPPE, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne,
 né le 19 Décembre 1683, mort le 9 Juil-
 let 1746.

3. CHARLES, Duc de Berri, né le 31 Août
 1686, mort le 4 Mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils & trois filles,
 morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

Louis XIV eut de Madame la Duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue Religieuse Carmelite le 2 Juin 1674, fit profession le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, âgée de 65 ans.

LOUIS de *Bourbon*, Comte de *Vermandois*, né le 2 Octobre 1667, mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis Armand Prince de Conti*, morte en 1739.

Autres Enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de *Bourbon*, Duc de *Maine*, né le 31 Mars 1670, mort en 1736.

LOUIS-CÉSAR, Comte de *Vexin*, Abbé de *St. Denis* & de *St. Germain des Prés*, né en 1672, mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE de *Bourbon*, Comte de *Toulouse*, né le 6 Juin 1678, mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE de *Bourbon*, dite *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III*, Duc de *Bourbon-Condé*, morte en 1743.

LOUISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiselle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1677, mariée à *Philippe II*, Duc d'*Orléans*, Régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

P A P E S.

B *Arberini* URBAIN VIII , mort en 1644.

Ce fut lui qui donna aux Cardinaux
le titre d'*Eminence*.

<i>Pamfilo</i> INNOCENT X.	1655.
<i>Chigi</i> ALEXANDRE VII.	1667.
<i>Rospigliosi</i> CLÉMENT IX.	1669.
<i>Altieri</i> CLÉMENT X.	1676.
<i>Odescalchi</i> INNOCENT XI.	1689.
<i>Ottoboni</i> ALEXANDRE VIII.	1691.
<i>Pignatelli</i> INNOCENT XII.	1700.
<i>Albani</i> CLÉMENT XI.	1721.

Maison Ottomane.

IBRAHIM , mort en	1655.
MAHOMET IV.	1687.
SOLIMAN III.	1691.
ACHMET II.	1695.
MUSTAPHA II.	1703.
ACHMET III déposé en	1730.

Empereurs d'Allemagne.

FERDINAND III , mort en	1657.
LÉOPOLD I.	1705.
JOSEPH I.	1711.
CHARLES VI.	1740.

C O N T E M P O R A I N S .

5 -

Rois d'Espagne.

CH. LX.

PHILIPPE IV , mort en	1665.
CHARLES II.	1700.
PHILIPPE V.	1746.

Rois de Portugal.

JEAN IV , Duc de <i>Bragance</i> , mort en	1656.
ALPHONSE-HENRI , détrôné en	1667.
mort en	1683.
PIERRE II.	1706.
JEAN V.	1750.

Rois d'Angleterre , d'Ecosse & d'Irlande.

CHARLES I , mort en	1649.
CHARLES II.	1685.
JACQUES II , détrôné en 1688 ;	
mort en	1701.
GUILLAUME III.	1702.
ANNE <i>Stuart</i> .	1714.
GEORGE I.	1727.

Rois de Danemarck.

CHRISTIAN IV , mort en	1648.
FRÉDÉRIC III.	1670.
CHRISTIAN V.	1699.
FRÉDÉRIC IV.	1730.

Rois de Suede.

CHRISTINE , morte en 1689 , abdiqua en	1654.
CHARLES-GUSTAVE , mort en	1660.
CHARLES XI.	1697.
CHARLES XII.	1718.

SOUVERAINS

—
CH. XL.

Rois de Pologne.

LADISLAS SIGISMOND , mort en	1648.
JEAN-CASIMIR , abd.	1667.
MICHEL WIESNOWISKI , mort en	1673.
JEAN SOBIESKI.	1696.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE , Electeur de Saxe.	1733.
STANISLAS.	

Rois de Prusse.

FRÉDÉRIC I , mort en	1713.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME.	1740.

Czars.

MICHEL-FOEDEROWITZ , mort en	1645.
ALEXIS-MICHÆLOWITZ.	1676.
FOEDOR-ALEXIOWITZ.	1682.
{ IWAN-ALEXIOWITZ.	1688.
{ PIERRE-ALEXIOWITZ.	1725.

MARÉCHAUX DE FRANCE *morts sous Louis XIV , ou qui ont servi* *sous lui.*

D'ALBERT (*César-Phœbus*) de la Maison des Rois de Navarre, Maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de *Guénegaud* Trésorier de l'Épargne , qui fut une Dame d'un très-grand mérite , mort en 1676.

D'ALEGRE (*Yves*) ayant servi près de soix

S O U S L O U I S X I V .

xante ans sous *Louis XIV*, n'a été Maréchal qu'en 1724, mort en 1733.

CH. XL,

D'ASFELD (*Claude-François Bidal*) s'acquît une grande réputation pour l'attaque & la défense des Places. Maréchal en 1734, mort en.

D'AUBUSSON (*François de la Feuillade*) Maréchal en 1675. C'est lui qui par reconnaissance fit élever la statue de *Louis XIV* à la Place des Victoires, mort en 1691. Son fils ne fut Maréchal que long-tems après en 1725.

D'AUMONT (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* Maréchal d'*Aumont*, l'un des grands Capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâton de Maréchal pour récompense, & mourut en 1669.

De BALINCOURT, Maréchal en 1746.

BARWICK (*Jacques Fitsjames de*) fils naturel du Roi d'Angleterre *Jacques II*, & d'une sœur du Duc de *Marlboroug*. Son pere le fit Duc de *Barwick* en Angleterre. Il fut aussi Duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706, tué au siege de Philisbourg en 1734.

BASSOMPIERRE (*François de*) né en 1759, homme très-connu ; mais l'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres à ses dépens le fossé du Cours-la-Reine. Maréchal en 1622, mort en 1646.

BELLEFONDS (*Bernardin, Gigaut de*) Maréchal en 1668. mort en 1694.

DE BELLE-ISLE (*Louis Charles Auguste de Foucquet*) distingué dans les guerres

8 OFFICIERS

— de 1701. Duc & Pair , Prince de l'Empire ;
CH. XL. Maréchal en 1741 mort Ministre d'Etat.

BEZONS (*Jacques Bazin de*) Maréchal en 1709 mort en 1733.

BIRON (*Armand Charles de Goutaut Duc de*) qui a fait revivre le Duché de sa Maison. Ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV* & perdu un bras au siège de Landau , n'a été Maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS (*Louis François Duc de*) Maréchal en 1693 , mort en 1711.

BOURG (*Eléonor Marie du Maine Comte du*) gagna un combat important sous *Louis XIV* & ne fut Maréchal qu'en 1725 , mort en 1725.

BRANCAS (*Henri de Villars de Sérest*) ayant servi long - tems sous *Louis XIV* fut Maréchal en 1734.

BREZÉ (*Urbain de Maillé Marquis de*) beau-frere du Cardinal de *Richelieu* , Maréchal en 1632. Viceroi de Catalogne , mort en 1650.

BROGLIO (*Victor-Maurice*) ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV* Maréchal en 1724 , mort en 1727.

BROGLIO (*François-Marie Duc de*) fils du précédent. L'un des meilleurs Lieutenans-Généraux dans les guerres de *Louis XIV*. Maréchal en 1734.

CASTELNAU (*Jacques de*) Maréchal en 1658 blessé à mort la même année au siège de Calais.

CATINAT (*Nicolas de*) Maréchal en 1693. Il mêla la Philosophie aux talens de la

guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris & St. Gassien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage après avoir refusé le Cordon bleu, en 1712. CH. XL.

CHAMILLI (*Noël Bouton de*) Il avait été au siège de Candie. Maréchal en 1703, mort en 1715.

CHATEAU - RENAUD (*François-Louis Rouffelet de*) Vice-Amiral de France, grand homme de mer. Maréchal en 1703, mort en 1716.

CHAULNES (*Honoré d'Albret Duc de*) Maréchal en 1620, mort en 1649.

CHOISEUL (*Claude de*) troisième Maréchal de France de ce nom en 1693, mort en 1711.

CLAIRAMBAULT (*Philippe de Palluau de*) Maréchal en 1653, mort en 1665.

DE CLERMONT - TONNERRE, ayant servi dans la guerre de 1701, Maréchal en 1747.

COIGNI (*François de Franquetot*) longtemps Officier général sous Louis XIV. Maréchal en 1734 a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI (*Gaspard de*) petit-fils de l'Amiral, Maréchal en 1622 tué en commandant les troupes rebelles sous le Comte de Soissons à la Marfée en 1646.

CREQUI (*François de*) Maréchal en 1668, mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le Vicomte de Turenne, en 1687.

— D'ETAMPES (*Jacques de la Ferté-Imbaut*)
 CH. XL. Maréchal en 1651, mort en 1668.

D'ETRE'ES (*François Annibal Duc*)
 Maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier ,
 c'est qu'à l'âge de 93 ans il se remaria à Mlle.
 de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mou-
 rut à plus de cent ans en 1670.

D'ETRE'ES (*Jean*) Vice-Amiral en 1670
 & Maréchal en 1681, mort en 1707.

D'ETRE'ES (*Victor-Marie*) fils de *Jean*
d'Etrées, Vice-Amiral de France comme son
 pere avant d'être Maréchal. Il est à remarquer
 qu'en cette qualité de Vice-Amiral de France
 il commandait les flotes Françaises & Espa-
 gnoles en 1701, Maréchal en 1703, mort en
 1737.

DURAS (*Jacques Henri de Durfort de*)
 neveu du Vicomte de *Turenne*, fait Maréchal
 en 1675 immédiatement après la mort de son
 oncle, mort en 1704.

DURAS (*Jean de Durfort Duc de*) Ma-
 réchal de camp sous *Louis XIV* Maréchal de
 France en 1741.

FABERT (*Abraham*) Maréchal en 1658.
 On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune
 & sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut
 d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa for-
 tune uniquement par son mérite, & d'avoir
 refusé le Cordon de l'Ordre, quoiqu'on le
 dispensât de faire des preuves, mort en
 1662.

FARE (de la) fils du Marquis de *la Fare*
 célèbre par ses poésies agréables : Officie
 dans la guerre de 1701, Maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE (*Henri Duc de la*)
 Maréchal en 1651 , mort en 1681.

CH. XL

FORCE (*Jacques Nompars de Caumont de la*) Maréchal en 1622. C'est celui qui échappa au massacre de la St. Barthelemi , & qui a écrit cet événement dans des Mémoires conservés dans sa maison , mort à 97 ans en 1652.

FOUCAULT (*Louis*) Comte de *Daugnon* , Maréchal en 1653 , mort en 1659.

GASSION (*Jean de*) élève du grand *Gustave* , Maréchal en 1643. Il était Calviniste. Il ne voulut jamais se marier , disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siège de Lens en 1647.

GRAMONT (*Antoine de*) Maréchal en 1641 , mort en 1678.

GRAMONT (*Antoine de*) petit-fils du précédent , Maréchal en 1724 , pere du Duc de *Gramont* tué à la bataille de Fontenoi , mort en 1725.

GRANCEI (*Jacques Rouxel Comte de*) Maréchal en 1651 , mort en 1680.

GUEBRIANT (*Jean-Baptiste de Budes*) Maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son tems. Tué en 1643 , au siège de Rotweil , enterré avec pompe à Notre Dame.

HARCOURT (*Henri Duc de*) Maréchal en 1703 , mort en 1718. Son fils Maréchal depuis en 1746.

HOCQUINCOURT (*Charles de Mouchi*) Maréchal en 1651 tué en servant les ennemis devant Dunkerque en 1658. A. 6.

— HOPITAL (*Nicolas de l'*) Capitaine des Gardes de *Louis XIII*, Maréchal en 1617 pour avoir tué le Maréchal d'*Ancre*. Mais il mérita d'ailleurs cette Dignité par de belles actions. On le compte parmi les Maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV* en 1644.

HUMIERES (*Louis de Crévan* Marquis d') Maréchal en 1668, mort en 1694.

JOYEUSE (*Jean Armand de*) Maréchal de France en 1693, mort en 1710.

D'ISENGHIEN, Officier sous *Louis XIV*, Maréchal en 1741.

LORGE (*Gui Alfonse de Durfort de*) neveu du Vicomte de *Turenne*. Maréchal en 1676, mort en 1702.

LUXEMBOURG (*François Henri de Montmorenci* Duc de) l'élève du *Grand Condé*. Maréchal en 1675. Il y a eu sept Maréchaux de ce nom indépendamment des Connétables; & depuis le onzième siècle on n'a guère vu de régnes sans un homme de cette Maison à la tête des armées, mort en 1695.

LUXEMBOURG (*Christian Louis de Montmorenci*) fils du précédent, signalé dans la guerre de 1701, Maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du Ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701 fait Maréchal en 1741.

MARSIN, ou MARCHIN (*Ferdinand* Comte de) ayant passé du service de la Maison d'Autriche à celui de France. Maréchal en 1703, tué à Turin en 1706.

DE MATIGNON (*Charles Auguste Goion de Gacé*) Maréchal en 1708 , mort en 1729. CH. XL.

MAULEVRIER-LANGÉRON , Maréchal en 1745.

MÉDAVI (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei Comte de*) n'a été fait Maréchal qu'en 1724 quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 , mort en 1725.

DE LA MEILLERAIE (*Charles de la Porte*) fait Maréchal en 1639 sous *Louis XIII* qui lui donna le bâton de Maréchal sur la brèche de la ville d'Hédin. Il était Grand-Maître de l'Artillerie , & avait la réputation du meilleur Général pour les sièges , mort en 1664.

MONTESQUIOU (*Pierre Comte d'Artagnan*) Maréchal en 1709 , mort en 1725.

MONTREVEL (*Nicolas Auguste de la Baume*) Maréchal en 1703 , mort en 1716.

MOTE-HOUDANCOURT (*Philippe de la*) Maréchal en 1642. Il fut mis au Château de Pierre-en-Cise en 1643 , & il est à remarquer qu'il n'y a aucun Général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les Ministères de *Richelieu* & *Mazarin* , mort en 1657. Son petit-fils Maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis Armand de Brichanteau*) servit avec distinction sous le Maréchal de *Villars* dans la guerre de 1701 , Maréchal sous *Louis XV* , mort en

NAVAILLES (*Philippe de Montaud de Bézac Duc de*) Maréchal en 1675 commanda à Candie sous le Duc de *Beaufort* & après lui , mort en 1684.

NOAILLES (*Anne Jules Duc de*) Maré-

— chal en 1693. Il se signala en Espagne où il
 CH. XL. gagna la bataille du Ter, mort en 1708.

NOAILLES (*Adrien-Maurice*) fils du précédent, Général d'armée dans le Rouffillon en 1706. Grand d'Espagne en 1711 après avoir pris Gironne. Il n'a été Maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715 & a été depuis Ministre d'Etat.

PLESSIS-PRALIN (*César Duc de Choiseul Comte de*) Maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le Vicomte de *Turenne* à Rhétel en 1650, mort en 1675.

PUISEGUR (*Jacques de Chastenet de*) Maréchal en 1734 fils de *Jacques* Lieutenant Général sous *Louis XIII*, & *Louis XIV* qui s'est acquis beaucoup de considération & qui a laissé des Mémoires. Le Maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le Ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RICHELIEU (*Louis François Armand du Plessis Duc de*) Brigadier sous *Louis XIV* Général d'armée à Genes. Maréchal en 1748 a pris l'Isle de Minorque sur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT (*Henri-Louis Marquis d'Alongni Marquis de*) Maréchal en 1675, mort en 1676.

ROQUELAURE (*Antoine - Gaston - Jean-Baptiste Duc de*) Maréchal en 1724.

ROSEN (*Conrad de*) Général de *Jacques II* en Irlande. Maréchal en 1703, mort en 1715.

SAINT-LUC (*Timoleon d'Epinaï de*)

filz du brave *Saint-Luc* dont l'éloge est dans *Brantome*. Maréchal en 1628 , mort 1644. CH. XL

SCHOMBERG (*Frédéric Armand*) élève de *Frédéric-Henri* Prince d'Orange. Maréchal en 1675. Duc de Mertola en Portugal, Gouverneur & Généralissime de Prusse, Duc & Général en Angleterre. Il était Protestant zélé , & quitta la France à la révocation de l'Edit de Nantes. Tué à la bataille de la Boine en 1690.

SCHULEMBOURG (*Jean de*) Comte de *Mondejeu*, originaire de Prusse. Maréchal en 1658 , mort en 1671.

TALLARD (*Camille d'Ostun Duc de*). Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage. Maréchal en 1703. Ministre d'Etat en 1726 , mort en 1728.

TESSÉ (*René de Froullai*) Maréchal en 1703 , mort en 1725.

TURENNE (*Henri de la Tour Vicomte de*) né en 1611. Maréchal de France en 1644. Maréchal Général en 1660 , mort en 1675.

VAUBAN (*Sebastien le Prêtre Marquis de*) Maréchal en 1703 , mort en 1707.

VILLARS (*Louis-Claude Duc de*) qui prit le nom d'*Hector*. Maréchal en 1702. Président du Conseil de guerre en 1718. Representa le Connétable au sacre de *Louis XV* en 1722 , mort en 1734.

VILLEROI (*Nicolas de Neuville Duc de*) Gouverneur de *Louis XIV* en 1646. Maréchal la même année , mort en 1685.

VILLEROI (*François de Neuville Duc de*) fils du précédent, Gouverneur de *Louis XV*.

16 GRANDS AMIRAUX.

— Maréchal en 1693. Son pere & lui ont été
CH. XL. Chef du Conseil des finances, titre fans fonction qui leur donnait entrée au Conseil, mort en 1730.

VIVONNE (*Louis-Victor de Rochechouart* Duc de) Gonfalonnier de l'Eglise, Général des Galeres, Viceroy de Messine, Maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier Maréchal de la Marine, parce qu'il servit long-tems sur terre, mort en 1688.

D'UXELLES (*Nicolas Châlon du Blé* Marquis) Maréchal en 1703. Président du Conseil des affaires étrangères en 1718, mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE,

sous le regne de LOUIS XIV.

A *Rmand* DE MAILLÉ Marquis de BREZÉ, Grand-Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France en 1643, tué sur mer d'un coup de canon le 14 Juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE Reine Régente Surintendante des Mers de France en 1646. Elle s'en démit en 1650.

César Duc de VENDOME & de *Beaufort*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1650.

François de VENDOME Duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25 Juin 1679. CH. XL.

Louis de Bourbon Comte de VERMANDOIS, légitimé de France, Amiral au mois d'Août 1669, âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Alexandre de BOURBON, légitimé de France, Comte de TOULOUSE, Amiral en 1683, & mort en 1737.

GÉNÉRAUX DES GALERES
DE FRANCE,

sous le regne de LOUIS XIV.

Armand Jean du Plessis Duc de RICHELIEU, Pair de France en 1643, du vivant de *François* son pere, & se démit de cette Charge en 1661.

François Marquis de CREQUI lui succéda, & se démit en 1669, un an après avoir été nommé Maréchal de France.

Louis Victor de ROCHECHOUART, Comte, puis Duc de VIVONNE, Prince de Tonnai-Charente en 1669.

Louis de ROCHECHOUART Duc de MORTEMAR, en survivance de son pere, mort le 3 Avril 1688.

Louis Auguste de BOURBON, légitimé de France, Prince de Dombes, Duc du MAINE & d'Aumale en 1688, & s'en démit en 1694.

— *Louis Joseph* Duc de VENDOME en 1694 ;
 CH. XL. mort en 1712.

René Sire de FROULLAI Comte de TESSÉ,
 Maréchal de France en 1712, & s'en dé-
 mit en 1716.

Le Chevalier D'ORLEANS en 1716, mort en
 1748 ; après lui cette Dignité a été réunie
 à l'Amirauté.

C H A N C E L I E R S.

C *Charles* de L'AUBEPINE DE CHATEAU-
 NEUF, Garde des Sceaux, mort en 1653.
Pierre SEGUIER. 1672.
Matthieu MOLÉ, Garde des Sceaux. 1656.
Etienne D'ALIGRE. 1677.
Michel le TELLIER. 1685.
Louis BOUCHERAT. 1699.
Louis PHELIPEAUX DE PONTCHARTRAIN
 meurt en 1727, exerce jusqu'en 1714.
Daniel François VOISIN. 1717.

M I N I S T R E S.

J *Ules* MAZARIN Cardinal, premier
 Ministre, mort en 1661.



 SURINTENDANS DES FINANCES.

<i>Claude</i> BOUTHILLIER, mort en	1651.
<i>Abel</i> SERVIEN.	1659.
<i>Claude</i> de MESMES, Comte d' <i>Avaux</i> .	1650.
<i>Nicolas</i> BAILLEUL.	1652.
<i>Charles</i> DE LA VIEUVILLE.	1653.
EMERI (son nom était <i>Michel Perticelli</i> .)	
<i>René</i> de LONGUEIL DE MAISONS.	1677.
<i>Nicolas</i> FOUQUET. *	1680.

SECRETAIRES D'ÉTAT.

<i>Henri Auguste</i> de LOMELIE de BRIENNE; mort en	1666.
<i>Claude</i> BOUTHILLIER, Surintendant, mort en	1651.
<i>Louis</i> PHELIPEAUX de la Vrilliere.	1681.
<i>Abel</i> SERVIEN, Surintendant.	1659.
<i>Léon</i> BOUTHILLIER DE CHAVIGNI.	1652.
<i>François</i> SUBLET DES NOVERS, Surin- tendant des Bâtimens.	1645.
<i>Henri</i> de GUENEGAUD DE PLANCI.	1676.
<i>Michel</i> LE TELLIER, Chancelier.	1685.
<i>Louis</i> PHELIPEAUX de la Vrilliere, se démet en	1669.
<i>Hugues</i> de LIONNE.	1671.
<i>Henri Louis</i> de LOMENIE DE BRIENNE.	1683.

* La Charge de Surintendant des Finances fut supprimée, lorsque *N. Fouquet* fut arrêté.

20 SECRETAIRES D'ÉTAT

—	<i>Jean-Baptiste</i> COLBERT ; Contrôleur	
Ch. XL.	Général.	1683.
	<i>Jean-Bapt.</i> COLBERT DE SEIGNEGAI.	1690.
	<i>Fr. Michel</i> LE TELLIER DE LOUVOIS.	1691.
	<i>Charles</i> COLBERT DE CROISSI.	1696.
	<i>Simon</i> ARNAUD DE POMPONE.	1699.
	<i>Balt.</i> PHELIPEAUX DE CHATEAU- NEUF.	1700.
	<i>Louis-François-Marie</i> LE TELLIER DE BARBESIEUX.	1701.
	<i>Louis</i> PHELIPEAUX DE PONTCHAR- TRAIN, Chancelier.	1727.
	<i>Daniel-François</i> VOISIN, Chancelier.	1717.
	<i>Louis</i> PHELIPEAUX DE LA VRILLIERE.	1725.
	<i>Michel</i> CHAMILLARD, Contrôleur- Général des finances.	1721.
	<i>Jérôme</i> PHELIPEAUX DE PONTCHAR- TRAIN, se démet en 1715, mort en 1747.	
	<i>Jean-Baptiste</i> COLBERT DE TORCI.	1746.

CHAPITRE QUARANTE-UNIEME.

CATALOGUE

*De la plupart des Ecrivains Français qui
ont paru dans le siecle de LOUIS XIV,
pour servir à l'Histoire littéraire de ce tems.*

A BADIE (*Jacques*) né en Béarn en 1658,
célèbre par son *Traité de la Religion
Chrétienne* ; mais qui fit tort ensuite à cet ou-

usage par celui de *l'ouverture des sept sceaux*, mort en Irlande en 1727. CH. XLI,

ABADIE ou LABADIE (*Jean*) né en Guienne en 1610, Jésuite, puis Janséniste, puis Protestant: voulut enfin faire une secte, & s'unir avec la *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son S. Esprit, & que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente & un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples, mort à Altena en 1674.

ABLANCOURT (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du Parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction *la belle infidele*, mort pauvre en 1664.

ACHERI (*Luc d'*) Bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1608, mort en 1635.

ALEXANDRE (*Noël*) né à Rouen en 1639, Dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de Théologie, & disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les Jésuites qui en revenaient, mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses Traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées; ses *Mémoires* par ordre alphabétique sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au Sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris de-

— puis qu'il n'y a plus de myfteres, & que la
 CH. XLI. politique confifte à être riche, & à entretenir
 de bonnes armées. *Amelot* traduifit & com-
 menta le *Prince de Machiavel*, livre long-tems
 cher aux petits Seigneurs qui fe difputaient de
 petits Etats mal gouvernés, devenu inutile
 dans un tems où tant de grandes Puiffances
 toujours armées étouffent l'ambition des fai-
 bles. *Amelot* fe croyait le plus grand politique
 de l'Europe ; cependant il ne fut jamais fe tirer
 de la médiocrité, & il mourut dans la mifere ;
 c'est qu'il était politique par fon esprit & non
 par fon caractere, mort en 1706.

AMELOTTE (*Denis*) né en Saintonge en
 1606, de l'Oratoire. Il est principalement
 connu par une afsez bonne verfion du Nou-
 veau Testament, mort en 1678.

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris en
 1663, excellent Mécanicien, mort en 1699.

ANCILLON (*David*) né à Metz en 1617,
 Calvinifte, & fon fils *Charles* mort à Berlin en
 1725, ont eu quelque réputation dans la Lit-
 térature.

ANSELME, Moine Auguftin, le premier qui
 ait fait une hiftoire généalogique des grands
 Officiers de la Couronne, continuée & aug-
 mentée par *du Fourni* Auditeur des Comptes.
 On a une notion très-vague de ce qui consti-
 tue les grands Officiers. On s' imagine que ce
 font ceux à qui leur Charge donne le titre de
Grand, comme *Grand Ecuyer*, *Grand Echan-
 fon*. Mais le Connétable, les Maréchaux, le
 Chancelier, font grands Officiers, & n'ont
 point ce titre de *Grand*, & d'autres qui l'ont

ne sont point réputés grands Officiers. Les Capitaines des Gardes, les premiers Gentils-hommes de la Chambre, sont devenus réellement de grands Officiers, & ne sont pas comptés par le Pere *Anselme*. Rien n'est décidé sur cette matiere, & il y a autant de confusion & d'incertitude sur tous les droits & sur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'administration, mort en 1694. CH. XLI.

ARNAULD (*Antoine*) vingtieme fils de celui qui plaida contre les Jésuites, Docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition & ses disputes, qui le rendirent si célèbre & en même-tems si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le Supplément au *Moreri*, qu'*Arnauld* en 1689, pour avoir les bonnes graces de la Cour, fit un libelle contre le Roi *Guillaume*, intitulé *le vrai portrait de Guillaume Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron*. Ce style qui ressemble à celui du Pere *Garasse*, n'est guere celui d'*Arnauld*. Il ne songea jamais à flatter la Cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé, & ceux qui attribuent cet ouvrage & cette intention au fameux *Arnauld* ne savent pas qu'on ne réussit point à la Cour par des livres, mort à Bruxelles en 1694.

ARNAULD-D'ANDILLY (*Robert*) frere aîné du précédent, né en 1588, l'un des grands

— Ecrivains de Port-Royal. Il presenta à *Louis*
 CH. XLI. XIV à l'âge de 85 ans, sa traduction de *Joseph*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut pere de *Simon Arnauld*, Marquis de *Pomponne*, Ministre d'Etat; & ce Ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le Docteur de Sorbonne, mort en 1674.

AUBIGNAC (*François d'*) né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au Cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *Pratique du Théâtre* est encore lue; mais il prouva par sa tragédie de *Zénobie*, que les connoissances ne donnent pas les talens, mort en 1676.

AUBRI (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des Cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire, mort en 1695.

La Comtesse d'AUNOI. Son *Voyage & ses Mémoires d'Espagne*, & quelques Romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation, mort en 1705.

D'AVRIGNI, Jésuite, auteur d'une nouvelle maniere d'écrire l'Histoire. On a de lui des *Annales Chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, & en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux sçu discerner le vrai, le faux, & le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires Ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* & lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire Chrono-*

Chronologique de France du Président *Henaux*. —

l'ouvrage à la fois le plus court & le plus plein CH. XLII, que nous ayons en ce genre, & le plus com- mode pour les lecteurs.

BAILLET (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre, mort en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limoufin, né en 1631. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la Bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du Cardinal de *Bouillon*, qui se croyait indépendant du Roi, & qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'un Prince Souverain, dans le tems que *Sédan* appartenait encore à ce Prince, mort en 1718.

BALZAC (*Jean Louis*) né en 1594. Homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'Historiographe de France & de Conseiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles, mort en 1654.

BARBEIRAC (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniste, Professeur en Droit & en Histoire à *Lausanne*, traducteur & commentateur de *Puffendorf* & de *Grotius*. Il semble que ces *Traité du Droit des Gens, de la Guerre & de la Paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun *Traité de paix*, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les Peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les

— portraits des personnes célèbres qu'on ne peut
 CH. XLI, voir : mort en 1729.

BARBIER DAUCOURT (*Jean*) connu chez les Jésuites sous le nom de *l'Avocat Sacrus*, & dans le Monde par sa *Critique des entiens du Pere Bouhours*, & par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question. Il fut long-tems protégé par *Colbert*, qui le fit Contrôleur des bâtimens du Roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misere en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques Tragédies.

BARON (*Michel*) On ne croit pas que les pieces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du Comédien, perfection très-rare, & qui n'apartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la Nature, une grande intelligence, un travail assidu. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les Prédicateurs venaient souvent à la Comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, & de-là ils allaient déclamer contre la Comédie. C'est la coutume, que les Confesseurs exigent des Comédiens mourans, qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le Théâtre en 1691 par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, & il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante & dix-huit ans; il se retira encore, & mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les

chefs-d'œuvre de génie & de morale des grands Auteurs de la Nation ; & que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à reciter ce qu'il est glorieux de composer. CH. XLI.

BASNAGE (*Jacques*) né à Rouen en 1653, Calviniste, Pasteur à la Haie, plus propre à être Ministre d'Etat que d'une Paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celles des *Provinces-Unies* & de *l'Eglise*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du tems meurent avec les affaires ; les ouvrages d'une utilité générale subsistent, mort en 1623.

BASNAGE DE BEAUVAIL (*Henri*) de Rouen, Avocat en Hollande, mais encore plus Philosophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux ; & nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetiere* augmenté, mort en 1710.

BASSOMPIERRE (*François* Maréchal de) Quoique ses Mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAN (*Michel*) né à Paris en 1633 ; Géographe, mais moins estimé que *Samson*, mort en 1700.

BAYLE (*Pierre*) né au Carlat dans le Comté de Foix en 1647, retiré en Hollande plutôt comme Philosophe que comme Calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, & après sa mort par les ennemis de la Philosophie. S'il avait prévu combien son *Dictionnaire* serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, & en y

— ajoutant plus de noms illustres. C'est par son
 .I. excellente maniere de raisonner qu'il est sur-
 tout recommandable , non par sa maniere d'é-
 crire trop souvent diffuse , lâche , incorrecte ,
 & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans
 la bassesse ; Dialecticien admirable , plus que
 profond Philosophe , il ne savait presque rien
 en Physique. Il ignorait les découvertes du
 grand *Newton*. Presque tous ses articles phi-
 losophiques supposent ou combattent un Car-
 tesianisme qui ne subsiste plus. Il ne connais-
 sait d'autre définition de la matiere que l'é-
 tendue. Ses autres propriétés reconnues ou
 soupçonnées ont fait naître enfin la vraie Phi-
 losophie. On a eu des démonstrations nou-
 velles , & des doutes nouveaux : de sorte qu'en
 plus d'un endroit le septique *Bayle* n'est pas
 encore assez septique. Il a vécu & il est mort
 en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un
 gros volume : elle ne devait pas contenir six
 pages : la vie d'un Ecrivain sédentaire est dans
 ses écrits , mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que
 le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre
 à ce Philosophe. Il arma contre lui le Con-
 sistoire Calviniste sous plusieurs prétextes , &
 sur-tout à l'occasion du fameux article de *Da-
 vid*. *Bayle* avait fortement relevé les excès ,
 les trahisons & les barbaries que ce Prince
 Juif avait commises dans les tems où la grace
 de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été in-
 décent à ce Consistoire d'engager *Bayle* à cé-
 lébrer ce Prince Juif qui fit une si belle péni-
 tence , & qui obtint de DIEU que soixante

... mille de ses sujets moururent de la peste pour expier le crime de leur Roi, qui avait osé faire le dénombrement du Peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces Pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des Papes gens de bien, & lui enjoignent de ne jamais justifier aucun Pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Eglise. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son Dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie & la dialectique de *Bayle* pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE (*Hardouin*)
 Précepteur de *Louis XIV*, Archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand Prince, & est propre à former un bon Roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part: en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais *Mézerai* n'avait pas ce style touchant & digne en plusieurs endroits du Prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, & de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même, ne furent inférés que dans la seconde édition après la mort du Cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu séchement, & où il est trop parlé du Pere *Coton*, & trop

—
CH. XLI.

peu des grandes qualités de *Henri IV*, & des particularités de la vie de ce bon Roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, & fait adorer la mémoire de ce Prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand homme, mort en 1670.

DE BEAUSOBRE (*Isaac*) né à Niort en 1659 d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du Manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux & les mieux faits. On y développe cette Région Philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoraastre* & de l'ancien *Hermès*, Religion qui séduisit long-tems *St. Augustin*. Cette histoire est enrichie de connoissances de l'Antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines, mort à Berlin en 1738.

BENSERADE. (*Isaac de*) né en Normandie en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages. C'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies, mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'Historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'Empire Romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage

utile , & le fit imprimer sous *Louis XIV.* mort en 1623.

BERNARD (*Mademoiselle*) a fait quelques pieces de Théâtre , conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'Imagination & du bonheur* , qu'on a imprimée sous son nom , est de l'Evêque de Nîmes *la Parisiere* successeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) de Dauphiné , né en 1658 , savant Littérateur. Ses Journaux ont été estimés , mort en Hollande en 1718.

BERNIER (*François*) surnommé *le Mogol* , né à Angers vers l'an 1625. Il fut huit ans Médecin de l'Empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut avec *Gassendi* renouveler en partie le systême des Atômes d'*Epicure* , en quoi certes il avait très-grande raison ; les especes ne pouvant être toujours reproduites les mêmes , si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les Romains de *Descartes* prévalaient ; mort vrai Philosophe en 1688.

BIGNON (*Jérôme*) né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon tems de la Littérature. Le Parlement , dont il fut Avocat général , chérit avec raison sa mémoire , mort en 1656.

BILLAUT (*Adam*) connu sous le nom de MAÎTRE ADAM , Menuisier de Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier , qui sans aucune littérature devint Poète dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui

— ce Rondeau, qui vaut mieux que beaucoup
 CH. XLI. de Rondeaux de *Benserade*.

Pour te guérir de cette sciatique,
 Qui te retient, comme un paralytique,
 Entre deux draps sans aucun mouvement,
 Prens-moi deux brocs d'un fin jus de sarment;
 Puis lit comment on le met en pratique.
 Prens-en deux doigts, & bien chauds les applique
 Sur l'épiderme où la douleur te pique,
 Et tu boiras le reste promptement,
 Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
 Car je te fais un serment authentique,
 Que si tu crains ce doux médicament,
 Ton Medecin pour ton soulagement,
 Fera l'essai de ce qu'il communique,
 Pour te guérir.

Il eut des pensions du Cardinal de *Richelieu*,
 & de *Gaston* frere de *Louis XIII*, mort en
 1662.

BOCHART (*Samuel*) né à Rouen en 1599,
 Calviniste, un des plus savans homme de
 l'Europe dans les langues & dans l'Histoire. Il
 fut un de ceux qui allerent en Suede instruire
 & admirer la Reine *Christine*, mort en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX (*Nicolas*) de l'A-
 cadémie, né au village de Crone auprès de
 Paris en 1636. Il essaya du Barreau, & ensuite
 de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes,
 il ne se livra qu'à son talent, & devint
 l'honneur de la France. On a tant commenté
 ses ouvrages, on a chargé ces Commentaires
 de tant de minuties, que tout ce qu'on pour-
 rait dire ici serait superflu.

BOILEAU (*Gilles*) né à Paris en 1631, fre-

re aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers, CH. XLI. mort en 1669.

BOILEAU (*Jacques*) autre aîné de *Despréaux*, Docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un Latin extraordinaire, comme *l'Histoire des Flagellans*, *les Attouchemens impudiques*, *les Habits des Prêtres*, &c. mort en 1716.

BOISROBERT (*François LE METEL*) plus célèbre par sa faveur auprès du Cardinal de *Richelieu*, & par sa fortune, que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de Théâtre, qui ne réussirent guere qu'auprès de son patron, mort en 1662.

BOIVIN (*Jean*) né en Normandie en 1633, frere de *Louis Boivin*, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des Auteurs Grecs, mort en 1726.

L'Abbé DU BOS. Son *Histoire de la Ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante ; elle fait connaître les usages & les mœurs du tems, & est un modèle en ce genre. Tous les Artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la Poésie, la Peinture & la Musique*. C'est le livre le plus utile qui on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des Nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs & beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'est pas un livre méthodique ; mais l'Auteur pense & fait penser. Il ne savait pourtant pas la Musique ; il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau.

— Mais il avait beaucoup lu, vu, entendu & réfléchi, mort en 1742.

Cu. XLI.

BOSSU (*René LE*) né à Paris en 1631, Chanoine régulier de Ste. Geneviève. Il voulut concilier *Aristote* avec *Descartes*; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un & l'autre. Son *Traité sur le Poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de Poètes, mort en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, Evêque de Condom, & ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funebres*, & son *Discours sur l'Histoire universelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet Evêque a vécu marié, & *St. Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Matanafius*, a passé pour son fils; mais il n'y en a jamais eu la moindre preuve. Une famille considérée dans Paris, & qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut contrat de mariage secret entre *Bossuet* encore très-jeune, & Mlle. *des-Vieux*; que cette Dlle. fit le sacrifice de sa passion & de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que *Bossuet* cessant ainsi d'être son mari, entra dans les Ordres; & qu'après la mort du Prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises & les conventions matrimoniales. Jamais cette Dlle. n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains.

Elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de Meaux dans une union sévère & respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, & a vécu près de cent années. Au reste on prétend que ce grand homme avait des sentimens philosophiques différens de sa Théologie, à peu près comme un savant Magistrat, qui jugeant selon la lettre de la loi, s'éleverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie, mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS (*Jean Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le tems qu'il était aveugle, & sur les lectures qu'on lui faisait, mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-six ans son épitaphe :

J'étais Poëte, Historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, Président du Parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers Français quelques morceaux d'anciens Poëtes Latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers sont

voir combien c'est une entreprise difficile.

CH. XLII.

BOUHOURS (*Dominique*) Jéuite, né à Paris en 1628. La Langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *St. Ignace de Loïola* qu'il composa, n'a pas beaucoup réussi chez les gens du monde, & celle de *St. François Xavier* a esquivé des contradictions ; mais ses *Remarques sur la Langue*, & sur-tout sa *Maniere de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, & le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* & d'autres Auteurs Italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur & agréable. Ce petit livre de la *maniere de bien penser* bleffa les Italiens, & devint une querelle de Nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours* appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de loix. Le Marquis *Orsi*, & quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le Pere *Bouhours* ne serait guere en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loïola* à *César*, & *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'Histoire & dans les Mathématiques, mort en 1694.

Le Comte de BOULAINVILLIERS , de la Maison de *Grouy* , le plus favant Gentilhomme du Royaume dans l'Histoire , & le plus capable d'écrire celle de France , s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Il regrette les tems , où les peuples esclaves de petits Tyrans ignorans & barbares , n'avaient ni industrie , ni commerce , ni propriété ; & il croit qu'une centaine de Seigneurs , oppresseurs de la Terre & ennemis d'un Roi , composaient le plus parfait des Gouvernemens. Malgré ce systême , il était excellent citoyen , comme , malgré son faible pour l'Astrologie judiciaire , il était Philosophe , de cette Philosophie qui compte la vie pour peu de chose , & qui méprise la mort. Ses écrits , qu'il faut lire avec précaution , sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses Ouvrages un gros Mémoire *pour rendre le Roi de France plus riche que tous les autres Monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du Comte de *Boulainvilliers* , mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE , né à Bourges en 1632 , Jésuite. Le premier modèle des bons Prédicateurs en Europe , mort en 1704.

BOURSAULT (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet* , estimées de son tems , sont devenues , comme toutes les Lettres dans ce goût , l'amusement des jeunes Provinciaux. On joue encore sa Comédie d'*Esopé* , mort en 1701.

BOURSEIS (*Amable*) né en Auvergne en

— 1606, Auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. *Silhon* & lui font soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au Cardinal de *Richelieu*, mort en 1672.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale*; mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*, mort en 1661.

BRETEUIL, Marquise du Chastelet (*Gabrielle Emilie*) née en 1706. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit & commenté *Newton*, mérite fort inutile à la Cour, mais révéré chez toutes les Nations qui se piquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit, morte en 1749.

BRIENNE (*Henri Auguste de Loménie de*) Secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il serait utile que les Ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du Duc de *Sully*, mort en 1666.

L'Abbé DE BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits, auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite Comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Moliere*, & celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la vraie naïveté Gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un Théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux

Auteurs aient jamais composés ensemble, mort en 1723.

CH. XLI.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *Recueil d'Anecdotes Littéraires*, 1650, chez *Durand*, tome second, page 369. Voici les paroles de l'Auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été joués en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du Roi Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé par M. De Torci de faire la piece ; mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *Recueil d'Anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation & privilège ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* sur aucun Théâtre de Londres ; & on sçait que le Roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bien-séances pour ordonner qu'on fit une Comédie des amours de *Guillaume*. *M. de Torci* n'était pas homme à proposer une chose si impertinente. Enfin l'Abbé *Brueys* ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'Anecdotes, de ces *ana*, de ces Mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hazard par des Ecrivains mercenaires.

LA BRUIERE (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il est certain, qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues & considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les

— Athées est estimé ; mais quand il se mêle de
 CH. XLI. Théologie , il est au-dessous même des Théo-
 logiens , mort en 1696.

BRUMOI , Jésuite. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé par ses Poésies , qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les Anciens , que d'égaliser par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du Théâtre Français sur le Grec , & la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* & les *Grenouilles*.

BRUN (Pierre LE) né à Aix en 1661 , de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses* , a été recherché ; mais c'est un Médecin qui ne parle que de très-peu de maladies , & qui est lui-même malade , mort en 1729.

BUFFIER (Claude) Jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'Histoire toujours presens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage , qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir.

BUSSY RABUTIN (Roger Comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrit avec pureté. On connaît ses malheurs & ses ouvrages , mort à Autun en 1693.

Le Chevalier de CAILLY , qui n'est connu que sous le nom d'*Acceilly* , était attaché au *Ministre Colbert*. On ignore le tems de sa

naissance & de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'Epigrammes , CH. XLI. parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises , & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement , mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALPRENEDE (*Gautier de la*) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du Roi. Ce fut lui qui mit les longs Romans à la mode. Le mérite de ces Romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art , & qui n'étaient pas impossibles , quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le *Boiardo* , l'*Arioste* , le *Tasse* , au contraire , avaient chargé leurs Romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poésie , les beautés innombrables de détail , leurs allégories admirables , sur-tout celles de l'*Arioste* , tout cela rend ces Poëmes immortels ; & les ouvrages de *la Calprenède* , ainsi que les autres grands Romans , sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute , c'est la perfection du Théâtre. On a vu dans les bonnes Tragédies , & dans les Opéra , beaucoup plus de sentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentimens y sont bien mieux exprimés , & la connoissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi *Racine* & *Quinault* qui ont un peu imité le style de ces Romans , les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai , plus tendre , & plus harmonieux , mort en 1663.

CAMPISTRON (*Jean*) né à Toulouse en

— 1656, élève & imitateur de *Racine*. Le Duc de
 CH. XLI. *Vendôme*, dont il fut Secrétaire, fit sa fortune, & le Comédien *Baron* une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces : elles sont faiblement écrites ; mais au moins le langage est assez pur ; & après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de Théâtre, qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que *Boileau* déplorait en mourant, mort en 1723.

DU CANGE (*Charles du Fresne*) né à Amiens en 1610. On sçait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du bas Empire & des siècles suivans. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompensa, mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, aussi-bien que *Dacier*, plus de service à la réputation d'*Aristote*, que tous les prétendus Philosophes ensemble. Il traduisit la Rhétorique, aussi-bien que *Dacier* a traduit la Poétique de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Aristote*, & le siècle d'*Alexandre*, quand on voit que le Précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la Physique, a connu à fonds tous les principes de l'Eloquence & de la Poésie. Où est le Physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours & une tragédie ? *Cassandre* vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche & solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.

CASSINI (*Jean-Dominique*) né dans le Comté de Nice en 1625 , appelé par *Colbert* CH. XLI. en 1666. Il a été le premier des Astronomes de son tems ; mais il commença comme les autres par l'Astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France , qu'il s'y maria , qu'il y eut des enfans , & qu'il est mort à Paris , on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de St. Pétro-ne* à Boulogne : elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la Terre autour du Soleil. Il fut le premier qui montra , par la Parallaxe de *Mars* , que le Soleil doit être au moins à trente-trois millions de lieues de la Terre. Il prédit le chemin que devait tenir la Comete de 1664. C'est lui qui découvrit cinq satellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait apperçu qu'un ; & cette découverte de *Cassini* fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de *Louis XIV.* mort en 1712.

CATROU , né en 1659 , Jésuite. Il a fait avec le Pere *Rouillé* vingt tomes de l'*Histoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision , mort en 1737.

DU CERCEAU (*Jean-Antoine*) né en 1670 , Jésuite. On trouve dans ses Poésies Françaises , qui sont du genre médiocre , quelques vers naïfs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage Marotique , qui énerve la Poésie par sa malheureuse facilité , & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours surannés , mort en 1730.

— CERISI (*Germain Habert*, &c.) Il était du
 CH. XLI. tems de l'aurore du bon goût & de l'établif-
 fement de l'Académie Française. Sa *Métamor-
 phose des yeux de Philis en astres* fut vantée
 comme un chef-d'œuvre, & a cessé de le pa-
 raître dès que les bons Auteurs sont venus,
 mort en 1655.

LA CHAMBRE (*Marin Cureau de*) né au
 Mans en 1594. L'un des premiers Académi-
 ciens, mort en 1669. Lui & son fils ont eu de
 la réputation.

CHANTEREAU (*Louis le Fevre*) né en 1588.
 Très-savant homme, l'un des premiers qui
 ont débrouillé l'histoire de France; mais il a
 accredité une grande erreur, c'est que les fiefs
 héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues
 Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de
 la Normandie, donnée ou plutôt extorquée
 à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait
 pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que
 plusieurs Historiens ont adoptée. Il est d'ail-
 leurs certain, que *Charlemagne* institua en
 France des fiefs avec propriété, & que cette
 forme de gouvernement était connue avant
 lui dans la Lombardie & dans la Germanie,
 mort en 1658.

CHAPELAIN (*Jean*) né en 1595. Sans *la
 Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les
 gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut
 beaucoup plus que *l'Iliade* à *Homère*. *Chape-
 lain* fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut
 lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*.
 Il commença par être l'oracle des Auteurs, &
 finit par en être l'opprobre, mort en 1674.

LA CHAPELLE, Receveur - Général des finances, Auteur de quelques Tragédies qui eurent du succès en leur tems. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma sans le vouloir une école comme les grands Peintres. Ce fut un *Raphael* qui ne fit point de *Jules Romain*: mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des Tragédies entières, où il n'y a pas quatre vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on est parvenu, après avoir eu de si grands modèles.

CHAPELLE, (*Claude l'Huillier*) fils naturel de *l'Huillier* Maître des Comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; *d'Assouci* s'en servait avant lui, & même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
 Quand la charité vous impose
 La loi d'aimer votre prochain,
 Pouvez-vous me haïr sans cause,
 Moi qui ne vous fis jamais rien?
 Eh! pour mon honneur je vois bien
 Qu'il faut vous faire quelque chose, &c.

Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée & au tour. Sa vie voluptueuse & son peu de prétention contribuerent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On fait qu'il y a dans

—
CH. XLI.

son *Voyage de Montpellier*, beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du Président *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de son tems. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves de *Gassendi*. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de Lettres ont donnés à *Chapelle* & à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands Maîtres, mort en 1686.

CHARDIN (*Jean*) né à Paris en 1643. Nul Voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux, mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL (*Jean Faucon DE RIS*) l'un de ceux qui acquièrent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du Maréchal d'*Hocquincourt* & du Pere *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint Evremont*, est de *Charleval*, jusqu'à la petite dissertation sur le Jansénisme & sur le Molinisme que *St. Evremont* y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu Monsieur de *Caumartin*, le Conseiller d'Etat avait l'écrit de *Charleval* de la main de l'Auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le Président *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que le nom d'Auteur, peut-être, ne fut une tache dans sa Famille. Il faut être d'un état & d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; & c'eut été dans un homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par

mépris pour la robe & pour l'étude.

CHARPENTIER (*François*) né à Paris en 1620, Académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion, que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en Français. En effet c'est dégrader une Langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espece de barbarie à latiniser des noms Français que la postérité méconnaîtrait. Et les noms de Rocroi & de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* & de *Fonteniacum*, mort en 1702.

LA CHATRE (*Edme* Marquis de) a laissé des Mémoires, mort en 1645.

CHAULIEU (*Guillaume*) né en Normandie en 1639, connu par ses Poésies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuses qui s'y trouvent. La plûpart respirent la liberté, le plaisir, & une Philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, & mourut avec intrépidité, mort en 1720.

CHEMINAIS, Jésuite. On l'appellait le *Racine* des Prédicateurs, & *Bourdaloue* le *Corneille*.

CHERON (*Elisabeth*) née à Paris en 1648, célèbre par la Musique, la Peinture & les Vers, & plus connue sous son nom que sous celui de son mari le sieur *le Hay*, mort en 1711.

CHEVREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613, savant & bel esprit qui eut beaucoup de réputation, mort en 1701.

CHIFFLET (*Jean Jacques*) né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches, mort en 1660. Il y a eu sept Ecrivains de ce nom.

CHOISI (*François de*) né à Rouen en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il a composé plusieurs Histoires, une *traduction de l'imitation de JESUS CHRIST*, dédiée à Madame de Maintenon avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum* ; & des *Mémoires de la Comtesse des Barres*. Cette Comtesse des Barres, c'était lui-même. Ils s'habilla & vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la Comtesse des Barres une Terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Pendant qu'il menait cette vie, il écrivait l'Histoire de l'Eglise. Dans ses Mémoires sur la Cour on trouve des choses vraies, quelques-unes de fausses, & beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier.

CLAUDE (*Jean*) né en Agenois en 1619, Ministre de Charenton, & l'oracle de son parti, émule digne des *Bosquet*, des *Arnauld*, & des *Nicole*. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le tems des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un tems : les *Fables de la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés, mort à la Haye en 1687. LE

LE COINTE (*Charles*) né à Troyes en 1611, de l'Oratoire. Ses *Annales Ecclésiastiques* imprimées au Louvre par ordre du Roi, sont un monument utile, mort en 1681. — CH. XLII

COLLET (*Philibert*) né à Dombes en 1643, Jurisconsulte & homme libre. Excommunié par l'Archevêque de Lyon pour une querelle de Paroisse, il écrivit contre l'excommunication; il combattit la cloture des Religieuses, & dans son *Traité de l'Ujure* il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse, de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tout les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il assura que les dîmes, qu'on paie aux Ecclésiastiques, ne sont pas de droit divin, mort en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*). Le tems de sa naissance est inconnu: la plûpart de ses ouvrages commencent à l'être; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires, mort à Londres en 1692.

COMMIRE, Jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers Latins, & qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siecle d'*Auguste* dans une Langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

In silvam ne ligna feras.

CORDEMOI (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premières races des Rois de France; & on doit cette utile entreprise au Duc de *Montausier*,
H. G. Tome VII. C

qui chargea *Cordemoi* de faire l'Histoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Il ne trouva guere dans les anciens Auteurs que des absurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premieres races, mort en 1684.

CORNEILLE (Pierre) né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne represente plus que six ou sept pieces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le pere du Théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la Nation, & cela demande grace pour environ vingt de ses pieces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés & insipides, & par un entassement de raisonnemens alambiqués, qui sont l'opposé du Tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvres, & non par ses fautes. On dit que sa traduction de *l'Imitation de JESUS-CHRIST* a été imprimée trente-deux fois : il est aussi difficile de le croire, que de la lire une seule. Il reçut une gratification du Roi dans sa dernière maladie, mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes, qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les Comédiens du Roi refusèrent de jouer ses dernières pieces, & qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625, —
 homme qui aurait eu une grande réputation, CH. XLI.
 s'il n'avait point eu de frere. On a de lui
 trente-quatre pieces de Théâtre, mort pau-
 vre en 1709.

COUSIN (*Louis*) né à Paris en 1627, Pré-
 fident à la Cour des Monnoies. On lui doit
 beaucoup de traductions d'Historiens Grecs,
 que lui seul a fait connaître, mort en 1707.

Le Baron DES COUTURES traduisit en pro-
 se & commenta *Lucrece* vers le milieu du re-
 gne de *Louis XIV.* Il pensait comme ce Phi-
 losophe sur la plûpart des premiers principes
 des choses. Il croyait la matiere éternelle, à
 l'exemple de tous les Anciens. La Religion
 Chrétienne a seule combattu cette opinion.

DACIER (*André*) né à Castres en 1651,
 Calviniste comme sa femme, & devenu Ca-
 tholique comme elle. Garde des livres du cabi-
 net du Roi à Paris, charge qui ne subsiste plus.
 Homme plus savant qu'Écrivain élégant, mais
 à jamais utile par ses traductions & par quel-
 ques-unes de ses notes, mort au Louvre en
 1722.

DANCHET (*Antoine*) a réussi à l'aide du
 Musicien dans quelques *Opéra*, qui sont moins
 mauvais que ses Tragédies.

DANCOURT (*Florent Carton*) Avocat, né
 en 1662, aima mieux se livrer au Théâtre
 qu'au Barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard
 de *Moliere* dans la haute Comédie, le Comé-
 dien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup
 de ses pieces attirent encore un assez grand
 concours; elles sont gaies; le dialogue en est

— naïf. La quantité de pieces qu'on a faites dans
 CH. XLII. ce genre facile, est immense ; elles sont plus
 du goût du peuple que des esprits délicats ;
 mais l'amusement est un des besoins de l'homme,
 & cette espece de Comédie aisée à représenter,
 plaît, dans Paris & dans les Provinces au grand
 nombre qui n'est pas susceptible de plaisirs plus
 relevés, mort en 1726.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *Dictionnaires* de la Langue Latine & des Antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin *Monseigneur*, & qui s'ils ne firent pas de ce Prince un savant homme, contribuerent beaucoup à éclairer la France, mort en 1709.

DANGEAU (*Louis Abbé de*) né en 1643 ; excellent Académicien, mort en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) Jésuite. Historiographe de France, a rectifié les fautes de *Mézerai* sur la premiere & la seconde race. On lui a reproché, que sa diction n'est pas toujours assez pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas Peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les loix ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquels un Historien de son état se trompe presque toujours.

Le Comte de *Boulayvilliers* dit dans ses Mémoires sur le Gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plûpart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la

place ; car qu'importe que ce soit l'aîle gauche ou l'aîle droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri? Qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les mazures du Puiset? Un citoyen veut favoir par quels degrés le Gouvernement a changé de forme , quels ont été les droits & les usurpations des différens Corps, ce qu'ont fait les Etats Généraux , quel a été l'esprit de la Nation , &c. L'histoire du Pere *Daniel* avec tous ses défauts est encore la moins mauvaise qu'on ait , du moins jusqu'au règne de *Louis XI*. Il prétend dans sa préface, & on a dit après lui , que les premiers tems de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome , parce que *Clovis* & *Dagobert* avaient plus de terrein que *Romulus* & *Tarquain*. Il ne s'est pas aperçu , que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un Peuple dont la France n'est qu'une Province , & qui étendit son Empire jusqu'à l'Elbe , l'Euphrate & le Niger. Il faut avouer , que notre Histoire & celle des autres Peuples , depuis le cinquième siecle de l'Ere vulgaire jusqu'au quinzième , n'est qu'un cahos d'aventures barbares , sous des noms barbares.

DARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'est le seul Chartreux qui ait cultivé la Littérature. Ses *Mélanges* , sous le nom de *Vigneul de Marville* , sont remplis d'anecdotes curieuses & hazardées , mort en 1704.

DESCARTES (*René*) né en Touraine

— en 1596 fils d'un Conseiller au Parlement de
 CH. LXI, Bretagne. Le plus grand Mathématicien de son
 tems, mais le Philosophe qui connut le moins
 la Nature, si on le compare à ceux qui l'ont
 suivi. Il passa presque toute sa vie hors de
 France, pour philosopher en liberté, à l'exem-
 ple de *Saumaïse*, qui avait pris ce parti. Ayant
 cherché le repos dans des solitudes en Hol-
 lande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voet*,
 & un nommé *Shockius*, deux Professeurs du
 Galimatias Scholastique qu'on enseignait en-
 core, intenterent contre lui cette ridicule ac-
 cusation d'Athéisme dont les Ecrivains mé-
 prisés ont toujours chargé les Philosophes. En
 vain *Descartes* avait épuisé son génie à ras-
 sembler les preuves de la divinité, & à en
 chercher de nouvelles. Ses ennemis le compa-
 rerent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'est
 pas que *Vanini* eût été Athée ; le contraire
 est démontré ; mais il avait été brulé comme
 tel, & on ne pouvait faire une comparaison
 plus odieuse. *Descartes* eut beaucoup de peine
 à obtenir une très-légère satisfaction par sen-
 tence de l'Académie de Groningue. Ses *Mé-
 ditations*, son *Discours sur la méthode*, sont
 encore estimés ; toute sa Physique est tombée,
 parce qu'elle n'est fondée ni sur la Géométrie,
 ni sur l'expérience ; il a eu long-tems une si
 prodigieuse réputation, que *La Fontaine*,
 ignorant à la vérité, mais écho de la voix
 publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un Dieu,
 Dans les siècles passés, & qui tient le milieu

Entre l'homme & l'esprit , comme entre l'huître & l'homme ,
 Le tient tel de nos gens franche bête de somme.

CH. XLI.

L'Abbé *Genet* dans le siecle present s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers Français la Physique de *Descartes*.

Ce n'est guere que depuis l'année 1730 , qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette Philosophie chimérique , quand la Géométrie & la Physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de *Descartes* en Physique a été celui de *Ronsard* en Poésie , mort à Stockolm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la Tragédie de *Mirame* du Cardinal de *Richelieu*. Sa Comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre , mais c'est que *Moliere* n'avait pas encore paru. Il fut Contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres , & Secrétaire de la Marine du Levant. Sur la fin de sa vie , il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages , mort en 1676.

DESTOUCHES (*Néricaut*) après avoir fait plusieurs Comédies , il fut chargé long-tems des affaires de France en Angleterre ; & ayant rempli ce Ministère avec succès , il se remit à faire des Comédies. On ne trouve pas dans ses pieces la force & la gaieté de *Regnard* , encore moins ces peintures du cœur humain , ce naturel , cette vraie plaisanterie , cet excellent comique , qui fait le mérite de l'inimitable *Moliere* ; mais il n'a pas laissé de se fai-

— re de la réputation après eux. On a de lui
CH. XLI. quelques pieces qui ont eu du succès, quoique
 le comique en soit un peu forcé. Il a du moins
 évité le genre de la Comédie languoureuse, de
 cette espece de Tragédie bourgeoise, qui n'est
 ni tragique, ni comique; montre né de l'im-
 puissance des Auteurs & de la fatiété du public
 après les beaux jours du siecle de *Lous XIV.*
 Sa Comédie du *Glorieux* est son meilleur ou-
 vrage, & probablement restera au théâtre
 quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-
 on manqué; mais les autres caracteres pa-
 raissent traités supérieurement, mort en

DOMAT, célèbre Jurisconsulte. Son livre
des Loix civiles a eu beaucoup d'approbation.

DOUJAT (Jean) né à Toulouse en 1639.
 Jurisconsulte & homme de lettres. Il faisait
 tous les ans un enfant à sa femme & un livre.
 On en dit autant de Tiraqueau. Le *Journal*
des Scavans l'appelle *grand-homme*; il ne faut
 pas prodiguer ce titre, mort en 1688.

DUBOIS (Gerard) né à Orléans en 1629,
 de l'Oratoire. Il a fait *l'Histoire de l'Eglise de*
Paris, mort en 1696.

DUCHÉ, valet de chambre de *Louis XIV.*,
 fit pour la Cour quelques Tragédies tirées de
 l'Écriture, à l'exemple de *Racine*, non avec
 le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tau-*
ride est son meilleur ouvrage. Il est dans le
 grand goût, & quoique ce ne soit qu'un Opé-
 ra, il retrace une grande idée de ce que les
 Tragédies Grecques avaient de meilleur. Ce
 goût n'a pas subsisté long-tems, & même
 bientôt après on s'est réduit aux simples Bal-

lets composés d'Actes détachés , faits uniquement pour amener des danses ; ainsi l'Opéra même a dégénéré dans le tems que presque tout le reste tombait dans la décadence. CH. XLL

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet Auteur : elle le recommanda si fortement à Monsieur de *Ponchartrain* Secrétaire d'Etat , que ce Ministre prenant *Duché* pour un homme considérable , alla lui rendre visite. *Duché* , homme alors très-obscur , voyant entrer chez lui un Secrétaire d'Etat , crut qu'on allait le conduire à la Bastille.

DUCHESNE (*André*) né en Touraine en 1584. Historiographe du Roi , Auteur de beaucoup d'histoires & de recherches généalogiques. On l'appellait le pere de l'histoire de France , mort en 1640.

DUFRENOI (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre & Poète. Son poème *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers Latins que ceux du siècle d'*Auguste* , mort en 1665.

DUFRENY (*Charles*) né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de *Henri IV* , & lui ressemblait. Son pere avait été valet de garde-robe de *Louis XIII* , & le fils l'était de *Louis XIV* , qui lui fit toujours du bien malgré son dérangement , mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de Comédies , & il n'y en a guère où l'on ne trouve des scenes jolies & singulieres , mort en 1724.

— CH. XLI. DUPLEIX (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1559, peut être compté dans le siècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier Historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son tems, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son Histoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit, mort en 1661.

ESPRIT (*Jaques*) né à Béziers en 1611. Auteur du livre *de la fausseté des Vertus humaines*, qui n'est qu'un Commentaire du Duc de la *Roche foucault*. Le Chancelier *Séguier*, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de Conseiller d'Etat, mort en 1678.

ESTRADES (le Maréchal d') Ses Lettres sont aussi estimées que celles du Cardinal d'*Ossat*, & c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellens ouvrages, mort en 1686.

Le Marquis de LA FARE, connu par ses Mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la Poésie ne se dévelopa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut Madame de *Cailus*, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté & par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, & peut être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la tristesse,
 Sans espérance, & même sans desirs,
 Je regrettais les sensibles plaisirs
 Dont la douceur enchanta ma jeunesse,
 Sont-ils perdus, disais-je, sans retour.

Et n'es-tu pas cruel , amour !
 Toi que j'ai fait dès mon enfance ,
 Le maître de mes plus beaux jours ,
 D'en laisser terminer le cours
 A l'ennuyeuse indifférence ?
 Alors j'apperçus dans les airs
 L'enfant maître de l'Univers ,
 Qui plein d'une joie inhumaine
 Me dit en souriant , Tircis , ne te plains plus ,
 Je vais mettre fin à ta peine ,
 Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

LA FAYETTE (*Marie-Madeleine de la Vergne Comtesse de*) Sa *Princesse de Clèves* & sa *Zaïde* , furent les premiers Romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens , & des aventures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un style empoulé des choses peu vraisemblables , morte en 1693.

FELIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il est le premier qui dans les Inscriptions de l'Hôtel de Ville , ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des Peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant , profond , & il respire le goût : mais il dit trop peu de choses en trop de paroles , & est absolument sans méthode , mort en 1695.

FENELON (*François de Salignac*) Archevêque de Cambrai , né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu , mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par *Gueudevilie* & par l'Abbé *Faidit* , mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fenelon Louis XIV* brûla
 CH. XLI. lui-même tous les manuscrits que le Duc de
 Bourgogne avait conservés de son Précepteur.
Ramsai élève de ce célèbre Archevêque, m'a
 écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il*
aurait développé son genie, & donne l'essor sans
crainte à ses principes que personne n'a connus.

FERRAND, Conseiller de la Cour des Aides.
 On a de lui de très-jolis vers. Il jouât avec
Rousseau dans l'Epigramme & le Madrigal.
 Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait.

D'amour & de mélancolie
 Celemnus enfin consumé,
 En fontaine fut transformé ;
 Et qui boit de ses eaux, oublie
 Jusqu'au nom de l'objet aimé.
 Pour mieux oublier Egerie,
 J'y courus hier vainement ;
 A force de changer d'amant,
 L'infidèle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel ;
 de grace & de délicatesse dans ses sujets ga-
 lans, & *Rousseau* plus de force & de recher-
 che dans des sujets de débauche.

FEUQUIERES DE PAS (le Marquis de)
 né à Paris en 1648. Officier consommé dans
 l'art de la guerre, & excellent guide s'il est cri-
 tique trop sévère, mort en 1711.

LE FEVRE (*Tannegui*) né à Caen en
 1615. Calviniste, Professeur à Saumur, mé-
 prisant ceux de sa secte & demeurant parmi
 eux, plus Philosophe qu'Huguenot, écrivant
 aussi-bien en Latin qu'on puisse écrire dans
 une Langue morte, faisant des vers Grecs.

doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les Lettres, CH. XLII est d'avoir produit Madame Dacier, mort en 1678.

LE FEVRE (*Anne*) Madame DACIER. Née Calviniste à Saumur en 1651 illustre par sa science. Le Duc de *Montausier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes Latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* & d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition, mort en 1720. au Louvre.

FLECHIER (*Esprit*) du Comtat d'Avignon, né en 1632, Evêque de Laval & puis de Nîmes, Poète Français & Latin, Historien, Prédicateur, mais connu sur-tout par ses belles Oraisons funébres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le Duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation, mort en 1710.

FEEURY (*Claude*) né en 1640 sous-Précepteur du Duc de Bourgogne, & Confesseur de *Louis XV*. Son fils, vécut à la Cour dans la solitude & dans le travail. Son *Histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, & les discours préliminaires fort au-dessus de l'Histoire. Ils sont presque d'un Philosophe, mais l'Histoire n'en est pas, mort en 1723.

— LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thierry en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé & inégal. Il fut le seul des grands hommes de son tems qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par son mérite & par sa pauvreté. Dans la plûpart de ses Fables il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque Langue que ce puisse être. Dans les Contes, qu'il a imités de l'*Arioste*, il n'a pas son élégance & sa pureté; il n'est pas à beaucoup près si grand Peintre, & c'est ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans sa Dissertation sur *Joconde*, parce que *Despréaux* ne savait presque pas l'Italien. Mais dans les Contes puisés chez *Bocace*, *La Fontaine* lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de graces, de finesse. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté, & l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa Langue, & *La Fontaine* a souvent corrompu la sienne. mort en 1695.

FONTENELLE (*Bernard Bouvier de*) né à Rouen en 1658. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de *Louis XIV* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la Tragédie-Opéra de *Bellerophon*, & depuis il donna l'Opera de *Thétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, & qui eut un grand succès. Celui d'*Enée & Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au Théâtre Tragique; il

aida Mlle. *Bernard* dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, & jamais imprimée. Elle lui attira trop long-tems de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître, que bien que son esprit s'étendit à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille* son oncle pour la Tragédie. Il essuia même une espèce de persécution littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* & *Boileau* qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raison, affectèrent de le mépriser & lui fermerent long-tems les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des Epigrammes ; il en fit contr'eux, & ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse & cette profondeur qui décelent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers & dans ses *Dialogues des Morts* l'esprit de *Voiture*, mais plus étendu & plus philosophique. Sa *Pluralité des Mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il fut faire des Oracles de *Vandale* un livre agréable. Les matieres délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirerent des persécutions sourdes auxquelles il eut le bonheur d'échaper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accredités ont tort. Il se tourna vers la Géométrie & vers la Physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les Arts d'agrément. Nommé Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, il exerça cet Emploi pendant plus

— de quarante ans avec un aplaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les Mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les Sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornemens, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des Sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il avait eu à rendre compte de vérités découvertes; mais il fallait qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, & dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des Académiciens morts, ont le singulier mérite de rendre les Sciences respectables, & ont rendu tel leur Auteur. En vain l'Abbé *des Fontaines* & d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation, c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des Comédies peu théâtrales, & une apologie des Tourbillons de *Descartes*, on a pardonné ces Comédies en faveur de sa vieillesse, & son Cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière & des graces sur les Sciences abstraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connaissance des Langues & de l'Histoire, & il a été sans contredit au-des-

fus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage & très-moderé de la grande histoire de *Vandale*, lui attira des ennemis plus violens que *Racine* & *Boileau*. Deux compilateurs des *Vies des Saints*, *Papebroke* & *Bollandus*, Jésuites Flamands, & un autre nommé *Baltus*, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs, écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de *Vandale* & *Fontenelle*. Le Philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami le savant *Basnage* Philosophe de Hollande répondit, & le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le Jésuite *le Tellier*, Confesseur de *Louis XIV*, ce malheureux Auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal & tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV* comme un Athée. *Marc-René de Paulmi*, Marquis d'*Argenson*, alors Lieutenant de Police, & depuis Garde des Sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, & ce Philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du Garde des Sceaux d'*Argenson* prononcé dans l'*Académie des Sciences*, mort le 29 Janvier 1757, âgé de près de cent ans.

FORBIN (*Claude* Chevalier de) Chef d'escadre en France, Grand Amiral du Roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & *Du Gué-Trouin*.

LA FOSSE (*Antoine*) né en 1658. *Manlius*

— est sa meilleure piece de Théâtre , mort en
CH. XLI. 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né à Paris en 1666 , bon Littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vers Latins & quelques Differtations , mort en 1728.

FURETIERE (*Antoine*) né en 1620 , fameux par son *Diçtionnaire* & par sa querelle , mort en 1688.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667 , mis par le Pere *Niceron* dans le Catalogue des hommes illustres , & qui n'a été fameux que par de mauvaises fatyres. Il a eu grande part à ce recueil de grossieres plaisanteries qu'on appelle *Brevets de la Callotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sçai quelle association qu'on appellait le Régiment des Fous & de la Callotte. Ce n'est pas-là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages , & leurs Auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple, *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises fatyres en mauvais vers contre les Auteurs les plus estimés de son tems. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui , mort en 1725.

GALANT (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les Langues Orientales , & traduisit une partie des Contes Arabes , qu'on connaît sous le titre des *Mille & une nuit* , mort en 1715.

L'Abbé GALLOIS (*Jean*) né à Paris en 1632 , savant universel , fut le premier qui

travaille au *Journal des Sçavans* avec le Conseiller-Clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de Latin au Ministre d'Etat *Colbert*, qui malgré ses occupations crut avoir assez de tems pour apprendre cette Langue; il prenait sur-tout ses leçons en carosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait avec vraisemblance, que c'était en vue d'être Chancelier. On peut observer, que les deux hommes qui ont le plus protégé les Lettres, ne savaient pas le Latin, *Louis XIV* & Monsieur *Colbert*, mort en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592, Restaurateur d'une partie de la Physique d'*Epicure*. Il sentit la nécessité des atômes & du vuide. *Newton* & d'autres ont démontré depuis ce que *Gassendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Descartes*, parce qu'il était plus raisonnable, & qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accusa comme *Descartes* d'athéisme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide comme *Epicure*, niait un DIEU comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. *Gassendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint Prêtre*; à Paris quelques envieux l'appelaient *l'Athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, & que la Philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême, mort en 1656.

GEDOUIN, Chanoine de la Sainte Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de *Quintilien*, & de *Pausanias*. Il

— était entré chez les Jésuites à l'âge de quinze
 CH.XLI. ans , & en sortit dans un âge plus mur. Il était
 si passionné pour les bons Auteurs de l'an-
 tiquité , qu'il aurait voulu qu'on eût pardon-
 né à leur Religion en faveur des beautés de
 leurs ouvrages & de leur Mythologie : il trou-
 vait dans les Fables une Philosophie naturel-
 le admirable , & des emblèmes frappans de
 toutes les opérations de la Divinité. Il croyait
 que l'esprit de toutes les Nations s'était rétre-
 ci , & que la grande Poésie & la grande élo-
 quence avaient disparu du monde avec la My-
 thologie des Grecs. Le Poème de *Milton* lui
 paraissait un poème barbare & d'un fanatisme
 sombre & dégoûtant dans lequel le Diable
 hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit
 sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses ;
 on croit qu'elles seront bientôt imprimées ,
 mort en 1744.

LE GENDRE (*Louis*) né à Rouen en 1655 ,
 a fait une *Histoire de France*. Pour bien faire
 cette histoire , il faudrait la plume & la liber-
 té du Président *de Thou* ; & il serait encore
 très-difficile de rendre les premiers siècles in-
 téressans , mort en 1733.

GENEST (*Charles-Claude*) né en 1635 ,
 Aumônier de la Duchesse d'Orléans , Philo-
 sophe & Poète. Sa Tragédie de *Pénélope* a
 encore du succès sur le Théâtre , & c'est la
 seule de ses pièces qui s'y soit conservée.
 Elle est au rang de ces pièces écrites d'un
 style lâche & profaïque que les situations
 font tolérer dans la représentation. Son la-
 borieux ouvrage de la Philosophie de *Des-*

cartes, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie, & il n'eut guere rien de commun avec *Lucrece* que de versifier une Philosophie erronée presque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV*, mort en 1719.

L'Abbé GIRARD. Son livre des *Synonimes* est très-utile; il subsistera autant que la Langue, & servira même à la faire subsister.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie Française, Poète, Orateur & Historien. On fait que pour faire un jeu de mots, le Cardinal de *Richelieu* lui donna l'Evêché de Grasse, pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire Ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son Poëme sur les *Fastes de l'Eglise*. Il se trompa en croyant égaler les *Fastes d'Ovide*, ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser, que les sujets Chrétiens puissent convenir à la Poésie comme ceux du Paganisme, dont la Mythologie aussi agréable que fausse animait toute la Nature, mort en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de *Denis Godefroi* Parisien. Homme savant, né à Geneve en 1580. Historiographe de France sous *Louis XIII* & *Louis XIV*. Il s'appliqua sur-tout aux titres & au cérémonial, mort en 1649.

GODEFROI (*Denys*) son fils né à Paris en 1615, Historiographe de France comme son pere, mort en 1681.

GOMBAULD (*Jean Ogier de*) quoique né sous *Charles IX*, vécut long-tems sous *Louis*

— *XIV.* Il y a de lui quelques bonnes Epigrammes, dont même on a retenu des vers, mort en 1666.

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers Académiciens. Il écrivit de grands Romans avant le tems du bon goût, & sa réputation mourut avec lui, mort en 1674.

GONDI (*Jean François*) Cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de *Saluste*; mais tout n'est pas égal, mort en 1679.

GOVILLE, valet de chambre du Duc de *la Rochefoucault* devenu son ami, & même celui du grand *Condé*. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoyé du Roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le Ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence. Il y a des Anecdotes vraies & curieuses.

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653, élève du *Pere le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'Histoire, mort en 1732.

GRECOUR, Chanoine de Tours. Son Poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces fortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, & dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce Poëme. Le commencement en est très-heureux; mais la sui-

te n'y répond pas. Le Diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans graces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression, & ce n'est enfin qu'une histoire fatyrique de la Bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans.

GUERRET (*Gabriel*) né à Paris en 1641, connu dans son tems par son *Parnasse réformé* & par la *Guerre des Auteurs*. Il avait du goût; mais son discours, *si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du Palais* conjointement avec *Blondeau*: ce Journal du Palais est un recueil des Arrêts des Parlemens de France, jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la Jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des Arrêts, mort en 1688.

DU GUET (*Jacques Joseph*) né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti Janséniste. Son livre de *l'Education d'un Roi* n'a point été fait pour le Roi de Sardaigne, comme on l'a dit, & il a été achevé par une autre main. Le style de *Du Guet* est formé sur celui des bons Ecrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux Lettres; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe*, prouvent qu'il n'était avare de son tems ni de sa plume, mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, d'Armateur devenu Lieutenant-Général des armées Navales. L'un

CH. XLI. des plus grands hommes en son genre, a donné des Mémoires écrits du style d'un soldat, & propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes.

DU HALDE Jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, & qu'il n'ait point sçu le Chinois, a donné sur les Mémoires de ses confreres la plus ample & la meilleure description de l'Empire de la Chine qu'on ait dans le Monde, mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la Religion, les Loix, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite: un Bourguemestre de Midelbourg nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la Langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sçut parvenir au grade de Mandarin; il parcourut toutes les Provinces en cette qualité, & revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perdues dans un naufrage: c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la République des Lettres.

DU HAMEL (*Jean-Baptiste*) de Normandie, né en 1624, Secrétaire de l'Académie des Sciences. Quoique Philosophe, il était Théologien. La Philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages; mais son nom a subsisté, mort en 1706.

Le Comte de **HAMILTON** (*Atolne*) né à Caon,

Caën. On a de lui quelques jolies Poésies ; & il est le premier qui ait fait des Romans dans un goût plaisant , qui n'est pas le burlesque de *Scarron*. Ses *Mémoires du Comte de Grammont* , sont de tous les livres celui où le fonds le plus mince est paré du style le plus gai , le plus vif , & le plus agréable. C'est le modele d'une conversation enjouée , plus que le modele d'un livre. Son héros n'a guere d'autre rôle dans ses *Mémoires* que celui de friponner ses amis au jeu , d'être volé par son valet de chambre , & de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN (*Jean*) Jésuite , profond dans l'Histoire & chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquerir* , dit Montagne , *non quel est le plus savant , mais le mieux savant*. *Hardouin* poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Enéïde* & les Odes d'*Horace* ont été composées par des Moines du treizieme siecle : il veut qu'*Enée* soit JESUS-CHRIST ; & *Lalagé* la maîtresse d'*Horace* est la Religion Chrétienne. Le même discernement qui faisait voir au Pere *Hardouin* le Messie dans *Enée* , lui découvrait des Athées dans les Peres *Thomassin* , *Quénel* , *Mallebranche* , dans *Arnauld* , dans *Nicole* & *Pascal*. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages , ne sont pas toujours reconnus pour fous , & sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministere en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier , pour perdre sans ressource des per-

—
 CH. XLI. — hommes respectables auprès des Princes trop peu instruits.

HECQUET, Médecin, mit au jour en 1722 le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres Médecins y ont joint le suc gastrique, & la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la Nature qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVETIUS, fameux Médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale, & sur la fièvre, mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai Philosophe qui renonça à la place de Fermier Général pour cultiver les Lettres, & qui a eu le sort de plusieurs Philosophes; persécuté pour un livre, & pour sa vertu.

HENAUT, connu par le sonnet de l'*avorton*, par d'autres pièces, & qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrece*, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reste la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure Histoire de France, & peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes Histoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient si grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux Dictionnaires. Mais il sera difficile d'imiter l'Auteur de l'*Abregé chronologique*, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

HERBELOT (*Barthelemi*) né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les Langues & les Histoires Orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie. Reçu par le Grand Duc de Toscane *Ferdinand II*, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite. Rappellé ensuite & encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque Orientale* est aussi curieuse que profonde, mort en 1695. CH. XLI.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantissent avec la dispute, mort en 1690.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640, fils d'un bon Peintre. Il a été grand Mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuse Méridienne de France, mort en 1718.

L'HOPITAL (*François Marquis de*) né en 1662. Le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appella *les infiniment petits* : c'était alors un prodige, mort en 1704.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marseille en 1592, fils d'un Avocat. Il fut le premier qui débrouilla les Généalogies, & qui en fit une science. *Louis XIII* le fit Gentilhomme servant, Maître d'hôtel & Gentilhomme ordinaire de sa chambre. *Louis XIV* lui donna un brevet de Conseiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés : leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine, mort en 1660.

DES HOULIERES. (*Antoinette de la Garde*)

— CH. XLI. De toutes les Dames Françaises qui ont cultivé la Poésie , c'est celle qui a le plus réussi , puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers , morte en 1694.

HUET (*Pierre-Daniel*) né à Caën en 1630. Savant universel , & qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la Reine *Christine* à Stockholm , il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin. Jamais Prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* se fit Prêtre à quarante ans ; il eut l'Évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le Commerce & la Navigation des Anciens* , & *l'origine des Romains* , sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit , & a paru démentir sa *Démonstration Evangelique* , mort en 1721.

JACQUELOT (*Isaac*) né en Champagne en 1647 , Calviniste , Pasteur à la Haye & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la Religion , mort en 1708.

JOLI (*Gui*) Conseiller au Châtelet , Secrétaire du Cardinal de Retz , a laissé des Mémoires , qui sont à ceux du Cardinal ce qu'est le domestique au Maître ; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCY (*Joseph*) Jésuite , né à Paris en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en Latin aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *De ratione discendi & docendi* est un des meilleurs qu'on ait

en ce genre , & des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia en 1710 à Rome , une partie de l'Histoire de son Ordre. Il l'écrivit en Jésuite & en homme qui était à Rome. Le Parlement de Paris , qui pense tout différemment de Rome & des Jésuites , condamna ce livre , dans lequel on justifiait le Pere *Guignard* condamné à être pendu par ce même Parlement , pour l'affassinat commis sur la personne d'*Henri IV* , par l'écolier *Châtel*. Il est très-vrai que *Guignard* n'était nullement complice , & qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces tems malheureux , où une partie de l'Europe aveuglée par le plus horrible fanatisme regardait comme un acte de Religion de poignarder le meilleur des Rois & le meilleur des hommes , mort en 1716.

DE L'ISLE (*Guillaume*) né à Paris en 1675. Il a réformé la Géographie , qui aura long-tems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre Hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV* la Géographie , & n'a point fait de meilleur élève. Ce Monarque a composé , après la mort de son maître , un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle* est le premier qui ait eu le titre de premier Géographe du Roi , mort en 1726.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607 , Jésuite. Il a rendu de grands services à l'Histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages , mort en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmoren-

— ci en 1623, Gentilhomme servant de *Louis*
 CH. XLI. *XIV*, & ensuite son Aumônier. Sa relation du
 voyage de Pologne qu'il fit avec Madame la
 Maréchale de *Guébriant*, la seule femme qui
 ait jamais eu le titre & fait les fonctions
 d'Ambassadrice Plénipotentiaire, est assez cu-
 rieuse. Les Commentaires historiques dont il
 a enrichi les Mémoires de *Castelnau* ont ré-
 pandu beaucoup de jour sur l'Histoire de
 France. Le mauvais Poëme de *Charlemagne*
 n'est pas de lui, mais de son frere, mort en
 1675.

LAINÉ ou LAINEZ (*Alexandre*) né dans
 le Hainault en 1650. Poëte singulier, dont
 on a recueilli un petit nombre de vers heu-
 reux. Un homme qui s'est donné la peine
 de faire élever à grands frais un Parnasse en
 bronze couvert de figures en relief, de tous
 les Poëtes & Musiciens dont il s'est avisé, a
 mis ce *Lainé* au rang des plus illustres. Les
 seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux
 qu'il fit pour Madame de *Martel*:

Le tendre Apelle un jour dans ces jeux si vantés
 Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
 Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;

Et prenant un trait de chacune,
 Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
 Hélas! s'il avait vu l'adorable Martel,
 Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sçait pas que ces vers sont une traduc-
 tion un peu longue de ce beau morceau de
 l'*Arioste*.

*Non avea da torre altra , che costei
Que tutte le bellezze erano in Lei.*

CH. XLII.

mort en 1710.

LAMBERT (*Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles*, Marquise de) née en 1647. Dame de beaucoup d'esprit , a laissé quelques écrits d'une morale utile & d'un style agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des Dames , qui ont illustré ce beau siècle , est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain.

*Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno posto cura. Ariost.*

morte à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1640 , de l'Oratoire. Sçavant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris , mort en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très-utiles , que firent les Solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse , mort en 1695.

DE LARREY (*Isaac*) né en Normandie en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras* ; & son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais , mort à Berlin en 1719.

LAUNAI (*François*) né à Angers en 1612 , Jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le

— premier qui enseigna le Droit Français à Paris, mort en 1693.

CH. XLI.

LAUNOY (*Jean*) né en Normandie en 1603, Docteur en Théologie. Sçavant laborieux & Critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & sur-tout sur des Saints, dont il nia l'existence. On sçait qu'un Curé de *St. Eustache* disait : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon St. Eustache*, mort en 1678.

LAURIERE (*Eusebe*) né à Paris en 1659, Avocat. Personne n'a plus approfondi la Jurisprudence & l'origine des Loix. C'est lui qui dressa le plan du recueil des Ordonnances; ouvrage immense; qui signale le regne de *Louis XIV.* C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'Ordonnances n'est que l'histoire des variations, mort en 1728.

LE CLERC (*Jean*) né à Geneve en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul sçavant de sa famille, mais il était le plus sçavant. Sa *Bibliothèque Universelle*, dans laquelle il imita la *République des Lettres de Bayle*, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire & d'instruire, qui est si au-dessus de la science, mort à Amsterdam en 1736.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645, fut le premier Chimiste raisonnable, & le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*, mort en 1715.

LENFANT (*Jacques*) né en Beauffe en 1661 , Pasteur Calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les graces & la force de la langue française aux extrêmités de l'Allemagne. Son *Histoire du Concile de Constance* , bien faite & bien écrite , fera jusqu'à la dernière postérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées , & que du sein des passions , de l'intérêt & de la cruauté même , il peut encore sortir de bonnes Loix , mort en 1692. CH. XLI.

DES LIONS (*Jean*) né à Pontoise en 1615 , Docteur de Sorbonne , homme singulier , auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver , que les réjouissances à la fête des Rois sont des profanations , & que le Monde allait bientôt finir , mort en 1700.

LE LONG (*Jacques*) né à Paris en 1655 , de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité , à quelques fautes près , mort en 1721.

LONGEPIERRE [*Hilaire Bernard* Baron de] né en Bourgogne en 1658. Il possédait toutes les beautés de la Langue Grecque , mérite très-rare en ce tems-là ; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon* , *Sapho* , *Bion* & *Moschus*. Sa Tragédie de *Médée* , quoiqu'inégale , & trop remplie de déclamations , est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille*. Mais la *Médée* de *Corneille* n'était pas de son bon tems. *Longepierre* fit beaucoup d'autres Tragédies d'après les Poètes Grecs , & il les

— imita en ne mêlant point l'amour à ces ſujets
 CH. XLI. ſévères & terribles. Mais auffi il les imita dans
 la prolixité des lieux communs & dans le vuide
 d'action & d'intrigue, & ne les égala point
 dans la beauté de l'élocution qui fait le grand
 mérite des Poëtes. Il a composé pluſieurs
 autres Tragédies dans le goût Grec, mais il
 n'a donné au Théâtre que *Médée* & *Electre*,
 mort en 1727.

LONGUERUE [*Louis du Four* de] né à
 Charleville en 1652, Abbé du Jard. Il ſçavait,
 outre les Langues ſçavantes, toutes celles de
 l'Europe. Apprendre pluſieurs Langues mé-
 diocrement, c'eſt le fruit du travail de quel-
 ques années; parler purement & éloquem-
 ment la ſienne, c'eſt le travail de toute la vie.
 Il ſçavait l'Histoire univerſelle, & on prétend
 qu'il compoſa de mémoire la Description Hiſ-
 torique & Géographique de la France ancien-
 ne & moderne, mort vers l'an 1724.

LONGUEVAL [*Jacques*] né en 1681, Jé-
 suite. Il a fait huit volumes de l'Histoire de
 l'Eglife Gallicane, continuée par le Pere *Fon-*
tenay, mort en 1735.

LOUBERE [*Simon* de la] né à Toulouſe
 en 1642, & envoyé à Siam en 1677. On a
 de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs
 que ſes Sonnets & ſes Odes, mort en 1729.

MABILLON [*Jean*] né en Champagne en
 1632, Bénédictin. C'eſt lui, qui étant chargé
 de montrer le trefor de St. Denis, demanda
 à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas*
à mêler la fable avec la vérité. Il a fait de pro-
 fondes recherches. *Colbert* l'employa à re-

chercher les anciens titres , mort en 1707. —

MAIGNAN [*Emanuel*] né à Toulouse en 1601 , Minime. L'un de ceux qui ont appris les Mathématiques sans maître. Professeur de Mathématiques à Rome , où il y a toujours eu depuis un Professeur Minime Français , mort à Toulouse en 1677. CH. XLI.

MAILLET , Consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Egypte , & des ouvrages manuscrits d'une Philosophie hardie.

MAIMBOURG [*Louis*] Jésuite , né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue , & on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier , c'est qu'il fut obligé de quitter les Jésuites , pour avoir écrit en faveur du Clergé de France , mort à St. Victor en 1686.

MAINARD [*François*] Président d'Aurillac , né à Toulouse en 1634. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de *Louis XIV.* Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux , purement écrits. C'est un des Auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talens. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste ; que si les Princes & les Ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espece de mérite , il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander , & que si un bon écrivain ambitionne la fortune , il doit la faire soi-même.

— Rien n'est plus connu que son beau Sonnet
 CH. XLI. pour le Cardinal de *Richelieu* ; & cette réponse dure du Ministre , ce mot cruel , *rien*.
 Le Président *Mainard* retiré enfin à Aurillac fit ces vers qui méritent autant d'être connus que son Sonnet.

Par votre humeur le monde est gouverné ,
 Vos volontés font le calme & l'orage ,
 Vous vous riez de me voir confiné
 Loin de la Cour dans mon petit ménage :
 Mais , n'est-ce rien que d'être tout à soi ,
 De n'avoir point le fardeau d'un Emploi ,
 D'avoir dompté la crainte & l'espérance ?
 Ah , si le Ciel , qui me traite si bien ,
 Avait pitié de vous & de la France ,
 Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis la mort du Cardinal , il dit dans d'autres vers que le Tyran est mort , & qu'il n'en est pas plus heureux. Si le Cardinal lui avait fait du bien , ce Ministre eût été un DIEU pour lui. Il n'est un Tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendians qui appellent les passans *Monseigneur* , & qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander & sans murmurer. L'Epitaphe qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde.

Las d'espérer & de me plaindre.
 Des Muses , des Grands & du fort ,
 C'est ici que j'attends la mort ,
 Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers font la traduction de cet ancien vers Latin ,

Summum nec meruas diem nec optes.

La plûpart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas desirer la mort ; il est bien rare de ne la pas craindre ; & il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des Grands au monde.

MAINTENON [*Françoise d'Aubigné, Scarron* , Marquise de] Elle est auteur comme Madame de *Sevigné* , parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes & les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit , mais avec un esprit différent. Le cœur & l'imagination ont dicté celles de Madame de *Sevigné* ; elles ont plus de gaieté , plus de liberté : celles de Madame de *Maintenon* sont plus contraintes : il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Madame de *Sevigné* en écrivant à sa fille n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes & dans les autres. On voit par celles de Madame de *Maintenon* , qu'elle avait épousé *Louis XIV* , qu'elle influait dans les affaires d'Etat , mais qu'elle ne les gouvernait pas ; qu'elle ne pressa point la révocation de l'Edit de Nantes , & ses suites , mais qu'elle ne s'y opposa point ; qu'elle prit le parti des Moliéristes , parce que *Louis XIV* l'avait pris , & qu'ensuite elle s'attacha à ce parti ; que *Louis XIV* sur la fin de sa vie portait des reliques ; & beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil

— font trop achetées par la quantité de lettres inu-
 CH. XLI. tiles qu'il renferme ; défaut commun à tous
 ces recueils. Si on n'imprimait que l'utile , il
 y aurait cent fois moins de Livres , morte à
 St. Cyr en 1719.

MALEBRANCHE [*Nicolas*] né à Paris en
 1638 , de l'Oratoire. L'un des plus profonds
 méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de
 cette imagination forte qui fait plus de disci-
 ples que la vérité , il en eut de son tems. Il
 y avait des *Malebranchistes*. Il a montré ad-
 mirablement les erreurs des sens & de l'ima-
 gination ; & quand il a voulu sonder la nature
 de l'ame , il s'est perdu dans cet abyme com-
 me les autres. Il est , ainsi que *Descartes* , un
 grand homme avec lequel on apprend bien
 peu de chose , mort en 1715.

MALEZIEUX [*Nicolas*] né à Paris en 1650.
 Les *Elemens de Géométrie du Duc de Bourgo-
 gne* , sont les leçons qu'il donna à ce Prince.
 Il se fit une réputation par sa profonde littéra-
 ture. Madame la Duchesse du Maine fit sa for-
 tune , mort en 1727.

MALLEVILLE [*Claude de*] l'un des pre-
 miers Académiciens. Le seul sonnet de la *belle
 matineuse* en fit un homme célèbre. On ne
 parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage :
 mais le bon en tout genre était alors aussi ra-
 re qu'il est devenu commun depuis , mort en
 1647.

DE MARCA [*Pierre*] né en 1594. Etant
 veuf & ayant plusieurs enfans , il entra dans
 l'Eglise & fut nommé à l'Archevêché de Paris.
 Son livre *de la Concorde de l'Empire & de*

Sacerdoce est estimé , mort en 1662. —

DE MAROLLES [*Michel*] né en Touraine CH. XXI. en 1600 , fils du célèbre *Claude de Marolles* , Capitaine des Cent-Suisses , connu par son combat singulier à la tête de l'armée de *Henri IV* , contre *Marivaux*. *Michel* , Abbé de Villeloin , composa soixante-neuf ouvrages , dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur tems , mort en 1681.

LA MARRE [*Nicolas*] né à Paris en 1648 , Commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort , *l'Histoire de la Police*. Il n'est bon que pour les Parisiens , & meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la Comédie , dont il ne jouit jamais ; il aurait autant valu assigner aux Comédiens une pension sur les gages du Guet.

DU MARSAIS. Personne n'a connu mieux que lui la Métaphysique de la Grammaire ; personne n'a plus approfondi les principes des Langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire , & tout ce qu'il a écrit sur la Grammaire mérite d'être étudié. Il était du nombre de ces Philosophes obscurs dont Paris est plein , qui jugent sagement de tout , qui vivent entr'eux dans la paix & dans la communication de la raison , ignorés des Grands , & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre , qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle , mort très-âgé en 1755.

MARSOLLIER [*Jacques*] né à Paris en

— 1657, Chanoine régulier de Ste. Genevieve.
 CH. XLI. Connu par plusieurs histoires bien écrites, mort
 en 1724.

MARTIGNAC [*Etienne*] né en 1628. Le premier qui donna une traduction supportable en prose de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des Langues est un obstacles presque invincible, mort en 1698.

MASCARON [*Jules*] de Marseille, né en 1634, Evêque de Tulle & puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancerent d'abord celles de *Bossuet* ; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien *Bossuet* était un grand homme, mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663, de l'Oratoire, Evêque de Clermont. Le Prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdalouë*, plus agréable, & dont l'éloquence sent l'homme de Cour, l'Académicien, & l'homme d'esprit ; de plus Philosophe modéré & tolérant, mort en 1742.

MAUCROIX [*François*] né à Noyen en 1619, Historien, Poète & Littérateur, mort en 1708.

MENAGE [*Gilles*] d'Angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vers en Italien qu'en Français. Ses vers Italiens sont estimés même en Italie ; & notre Langue doit beaucoup à ses recherches. Il était sçavant en plus d'un genre, mort en 1692.

MENETRIER [*Claude-François*] né en 1631, a beaucoup servi à la science du Blazon,

des Emblèmes & des Devises , mort en 1705. —

MERI [*Jean*] né en Berri en 1645 , l'un CH. XLII de ceux qui ont le plus illustré la Chirurgie. Il a laissé des observations utiles , mort en 1722.

MEZERAI [*François*] né à Argentan en Normandie en 1610. Son Histoire de France est très-connue ; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions , pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact & inégal dans son style , mort en 1683.

MIMEURES [le Marquis de] Menin de *Monseigneur* fils de *Louis XIV.* On a de lui quelques morceaux de Poésies qui ne sont pas inférieures à celles de *Racan* & de *Mainard*. Mais comme ils vinrent dans un tems où le bon était très-rare , & le Marquis de *Mimeures* dans un tems où l'Art était perfectionné , ils eurent beaucoup de réputation , & à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus* imitée d'*Horace* n'est pas indigne de l'original.

LE MOINE [*Pierre*] Jésuite , né en 1602. Sa *dévotion aisée* le rendit ridicule. Mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas ? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa Langue , ni des amis sévères , mort en 1671.

MOLIERE [*Jean-Baptiste*] né à Paris en 1620. Le meilleur des Poètes comiques de toutes les Nations. Cet article a engagé à relire les Poètes Comiques de l'Antiquité. Il faut avouer , que si on compare l'art & la régularité de notre Théâtre avec ces scènes décou-

— CH. XLII. fues des Anciens , ces intrigues faibles , cet usage grossier de faire annoncer par des Acteurs, dans des monologues froids & sans vraisemblance , ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer , dis-je , que *Molière* a tiré la Comédie du chaos , ainsi que *Corneille* en a tiré la Tragédie ; & que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les Peuples de la Terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre sorte de mérite que ni *Corneille* , ni *Racine* , ni *Boileau* , ni *la Fontaine* n'avaient pas. Il était Philosophe , & il l'était dans la théorie & dans la pratique. C'est à ce Philosophe que l'Archevêque de Paris *Harlai* , si décrié pour ses mœurs , refusa les vains honneurs de la sépulture ; il fallut que le Roi engageât ce Prélat à souffrir que *Molière* fut enterré secrètement dans le cimetière de la petite Chapelle de *St. Joseph* fauxbourg Montmartre , mort en 1673.

MONGAUT (l'Abbé.) La meilleure traduction qu'on ait faite des Lettres de *Cicéron* est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses & utiles. Il avait été Précepteur du fils du Duc d'Orléans Régent du Royaume.

MONNOYE (*Bernard* la) né à Dijon en 1641 , excellent Littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de Poésie à l'Académie Française ; & même son Poème du *Duel aboli* qui remporta ce prix , est à peu de chose près un des meilleurs ouvrages de Poésie qu'on ait faits en France , mort en 1732.

MONTESQUIEU (*Charles*) Président au Parlement de Bordeaux , né en 1689 , don-

na à l'âge de trente-deux ans les *Lettres Persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du Siamois de *Du Freny* & de l'*Espion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote; ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui regne dans les *Lettres Persanes*, ouvrit au Président de Montesquieu les portes de l'Académie Française, quoique l'Académie fût maltraitée dans son livre: mais en même-tems la liberté avec laquelle il parle du Gouvernement, & des abus de la Religion, lui attira une exclusion de la part du Cardinal de Fleury. Il prit un tour très-adroit pour mettre le Ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un Cardinal & par un Ministre. Monsieur de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au Cardinal, qui ne lisait guere, & qui en lut une partie. Cet air de confiance soutenu par un empressement de quelques personnes de crédit, ramena le Cardinal; & Montesquieu entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le Traité sur la *grandeur & la décadence des Romains*; matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines,

— & des peintures très-fortes : c'est une histoire
 CH. XLI. politique de l'Empire Romain. Enfin , on vit
 paraître son *Esprit des Loix*. On a trouvé dans
 ce livre beaucoup plus de génie que dans *Gro-*
tius , & dans *Puffendorf*. On se fait quelque
 violence pour lire ces Auteurs ; on lit l'*Esprit*
des Loix autant pour son plaisir que pour son
 instruction. Ce livre est écrit avec autant de
 liberté que les *Lettres Persanes* ; & cette liber-
 té n'a pas peu fervi au succès : elle lui attira
 des ennemis , qui augmentèrent sa réputation ,
 par la haine qu'ils inspiraient contr'eux : ce
 sont des hommes nourris dans les factions obf-
 cures des querelles Ecclésiastiques , qui regar-
 dent leurs opinions comme sacrées , & ceux
 qui les méprisent comme sacrileges. Ils écri-
 virent violemment contre le Président *de Mon-*
tesquieu ; ils engagerent la Sorbonne à exa-
 miner son livre ; mais le mépris dont ils furent
 couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mé-
 rite de l'*Esprit des Loix* est , l'amour des Loix
 qui regne dans cet ouvrage : & cet amour des
 Loix est fondé sur l'amour du Genre-hu-
 main. Ce qu'il y a de plus singulier , c'est
 que l'éloge qu'il fait du Gouvernement An-
 glais , est ce qui a plu davantage en France. La
 vive & piquante ironie qu'on y trouve contre
 l'Inquisition , a charmé tout le monde , hors
 les Inquisiteurs ; ses réflexions presque toujours
 profondes sont appuyées d'exemples tirés de
 l'histoire de toutes les Nations. Il est vrai
 qu'on lui a reproché de prendre trop souvent
 les exemples dans de petites Nations sauvages
 & presque inconnues , sur les relations trop

suspects des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il fait dire, CH. XLI. par exemple , à l'Auteur du *Testament politique* attribué au Cardinal de Richelieu , que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme , il ne faut pas s'en servir. Le *Testament politique* dit seulement à l'endroit cité , qu'il vaut mieux se servir des hommes riches & bien élevés , parce qu'ils sont moins corruptibles. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage , la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre , & encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie , ont indisposé beaucoup de lecteurs ; on s'est plaint de trouver trop souvent des faillies où l'on attendait des raisonnemens ; on a reproché à l'Auteur d'avoir donné trop d'idées douteuses pour des idées certaines ; mais s'il n'instruit pas toujours son lecteur , il le fait toujours penser ; & c'est là un très-grand mérite. Ses expressions vives & ingénieuses dans lesquelles on retrouve l'imagination de *Montagne* son compatriote , ont contribué sur-tout à la grande réputation de l'*Esprit des Loix* ; les mêmes choses dites par un homme savant , & même plus savant que lui , n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guere d'ouvrages où il y ait plus d'esprit , plus d'idées profondes , plus de choses hardies , & où l'on trouve plus à s'instruire , soit en approuvant ses opinions , soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de *Louis XIV* , & qui n'ont aucun modèle dans l'Antiquité.

Il est mort en 1755 , en Philosophe com-
 me il avait vécu.

CH. XLI.

MONTFAUCON (*Bernard*) né en 1655 ,
 Bénédictin. L'un des plus savans Antiquaires
 de l'Europe ; mort en 1741.

MONTPENSIER (*Anne-Marie-Louise* d'Or-
 léans) connue sous le nom de *Mademoiselle* :
 fille de *Gaston* d'Orléans , née à Paris en 1627.
 Ses *Mémoires* sont plus d'une femme occupée
 d'elle , que d'une Princesse témoin de grands
 événemens ; mais il s'y trouve des choses
 très-curieuses , morte en 1693.

MONTREUIL (*Matthieu* de) l'un de ces
 écrivains agréables & faciles , dont le siècle de
Louis XIV a produit un grand nombre , &
 qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre
 médiocre. Il y a peu de vrais génies ; mais
 l'esprit du tems & l'imitation ont fait beaucoup
 d'Auteurs agréables.

MORERI (*Louis*) né en Provence en 1643.
 On ne s'attendait pas que l'Auteur du *Pays*
d'amour , & le traducteur de *Rodriguez* , en-
 treprit dans sa jeunesse le premier Dictionnai-
 re de faits qu'on eût encore vu. Ce grand tra-
 vail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé &
 très-augmenté porte encore son nom , & n'est
 plus de lui. C'est une ville nouvelle , bâtie sur
 le plan ancien. Trop de généalogies suspectes
 ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile ,
 mort en 1680. On a fait des supplémens rem-
 plis d'erreurs,

MORIN (*Michel Jean-Baptiste*) né en
 Beaujolois en 1583 , Médecin , Mathémati-
 cien , & par les préjugés du tems Astrologue :

Il tira l'horoscope de *Louis XIV.* Malgré cette charlatanerie , il était savant , mort en 1656. CH. XLL

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591 , très-savant dans les Langues Orientales & dans la critique , mort à l'Oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui , que pour déplorer sa fatale folie & celle de *Saint-Sorlin-Desmarets* son accusateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin* , qui ne méritait que les petites-maisons , fut brûlé vif en 1663 , avant que la Philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savans de dogmatiser , & les Juges d'être si cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672 , célèbre par ses ouvrages , & aimable par ses mœurs. Il avait beaucoup d'amis , c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit en 1731.

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces , & de qui jamais personne n'eut à se plaindre , a été accusé après sa mort presque juridiquement d'un crime énorme , d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau* en 1710 , & d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids , qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire , & faite comme une espece de testament

— de mort. *N. Boindin*, Procureur-Général des
 CH. XLI. Trésoriers de France, en mourant en 1752,
 laisse un mémoire très-circonstancié, dans le-
 quel il charge après plus de quarante années,
la Motte-Houdart de l'Académie Française,
Joseph Saurin de l'Académie des Sciences,
 & *Malafaire* négociant, d'avoir ourdi toute
 cette trame, & le Châtelet & le Parlement
 d'avoir rendu consécutivement les jugemens
 les plus injustes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet persuadé de
 l'innocence de *Rousseau*, pourquoi tant tarder
 à la faire connaître ? pourquoi ne la pas ma-
 nifester au moins immédiatement après la mort
 de ses ennemis ? pourquoi ne pas donner ce
 mémoire écrit il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire
 de *Boindin* est un libelle diffamatoire, & que
 cet homme haïssait également tous ceux dont
 il parle dans cette dénonciation faite à la pos-
 térité ?

3°. Il commence par des faits dont on con-
 naît toute la fausseté. Il prétend que le Comte
 de *Nocé*, & *N. Melon* Secrétaire du Régent,
 étaient les associés de *Malafaire*, petit Mar-
 chand Jouaillier. Tous ceux qui les ont fré-
 quentés savent que c'est une insigne calomnie ;
 ensuite il confond *N. la Faie* Secrétaire du
 Cabinet du Roi avec son frere le Capitaine
 aux Gardes. Enfin comment peut-on impu-
 ter à un Jouaillier d'avoir eu part à toute cette
 manœuvre des couplets ?

4°. *Boindin* prétend que ce Jouaillier &
Saurin le Géomètre, s'unirent avec *la Motte*
 pour

pour empêcher *Rousseau* d'obtenir la pension de *Boileau* qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies & eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infame & si difficile, pour priver un citoyen alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que *Rousseau* n'aurait pas eue, & à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5°. Après être convenu que *Rousseau* avait fait les cinq premiers couplets suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur *la Motte-Houdart* le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; & pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le Sr. de *Villiers*, une heure après que *Rousseau* avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, *Rousseau* n'avait pû en une heure de tems composer & transcrire ces vers diffamatoires. C'est *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jettés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis, & contre lui-même ; il vient en rendre compte, rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce

— myſtere d'iniquité , doivent ſavoir que l'on
 CH. XLI. ſ'afſembloit depuis un mois chez *N. de Vil-*
liers , & que ceux qui ſ'y afſembloient , étoient
 pour la plupart les mêmes que *Rouſſeau* avait
 déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait
 imprudemment recités à quelques perſonnes.
 Le premier même de ces douze nouveaux
 couplets , marquait aſſez que les intéreſſés
 ſ'afſembloient tantôt au café , tantôt chez
Villiers.

Sots afſemblés chez de Villiers,
 Parmi les sots troupe d'élite ,
 D'un vil café dignes piliers ,
 Craignez la fureur qui m'irrite.
 Je vais vous pourſuivre en tous lieux ;
 Vous noircir , vous rendre odieux :
 Je veux que par-tout on vous chante ;
 Vous percer & rire à vos yeux
 Eſt une douceur qui m'enchanté.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers
 couplets reconnus pour être de *Rouſſeau* ne
 fiſſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix
 particuliers , comme le dit le mémoire. On y
 voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par ſon valet
 Faſſe un jour ferré le fiflet
 De Berrin & de ſa ſequelle ;
 Que Pecour qui fait le ballet
 Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt-là le ſtyle de ces cinq premiers couplets
 avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt
 pas-là de la fine plaifanterie. C'eſt le même
 ſtyle que celui de tous les couplets qui ſuivi-
 rent.

8°. Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à *Saurin* de l'Académie des Sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-tems. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement pour avoir été suborné par *Rousseau*, devait être condamné aux galeres, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le Sr. *Boindin* se trompe; car en premier lieu il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galeres le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur: en second lieu ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre *Saurin*. Il n'avait pû être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; & la nature de sa faute, & la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expressément dans son mémoire, que la Maison de *Noailles* & les Jésuites servirent à perdre *Rousseau* dans cette affaire, & que *Saurin* fit agir le crédit & la faveur. Je fais avec certitude, & plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la Maison de *Noailles* ni les Jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rousseau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux Secretaires d'Etat, Monsieur de *Pontchartrain* & Monsieur *Voisin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres en forme de sollicitations, que le Lieu-

— tenant-Criminel *le Comte* décréta & emprisonna *Saurin* , l'interrogea , le confronta , le récola , le tout en moins de vingt-quatre heures , par une procédure précipitée. Le Chancelier réprimanda le Lieutenant - Criminel sur cette procédure violente & inusitée.

Quant aux Jésuites , il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre *Rousseau* , qu'immédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet , par laquelle il fut unanimement condamné , il fit une retraite au Noviciat des Jésuites , sous la direction du Pere *Sanadon* , dans le tems qu'il apellait au Parlement. Cette retraite chez les Jésuites prouve deux choses ; la premiere , qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde , qu'il voulait opposer les pratiques de la Religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs Pseaumes , en même tems que ses épigrammes licentieuses qu'il apellait les *gloria patri* de ses Pseaumes , & *Danchet* lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile ,
Traduis tour à tour
Petronne à la ville ,
David à la Cour , &c.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la Religion , comme tant d'autres , tandis qu'il portait celui de Cinique , il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction ;

il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin*, & *Malafaire* ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère fatyre. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Callotes*, & sous d'autres titres dont un ou deux hommes qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si long-tems. Il ne deshonora jamais son talent par la fatyre; & même lorsqu'en 1709, outragé continuellement par *Rousseau*, il fit cette belle Ode :

On ne se choisit point son pere ;
 Par un reproche populaire
 Le sage n'est point abattu.
 Oui, quoi que le vulgaire pense,
 Rousseau, la plus vile naissance
 Donne du lustre à la vertu, &c.

Quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale & de Philosophie qu'une fatyre. Il exhortait *Rousseau*, qui reniait son pere, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie & de fatyre. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais *Rousseau* après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant.

— Il outragea souvent par des épigrammes les
 CH. XLI. mêmes personnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart* &c. Il fit des vers contre les anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues qu'on a imprimées, & la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le Parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre Musicien *Rameau*.

Distillateurs d'accords baroques,
 Dont tant d'idiots sont férés,
 Chez les Thraces & les Iroques,
 Portez vos Opéra bourus, &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé, *porte-feuille de Rousseau*, contre l'Abbé d'Olivet, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorsque sur la fin de sa vie; il vint se cacher quelque-tems à Paris affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignit cette atrocité à la dévotion, soit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocrisie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte*, & *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est

pas une preuve , mais jointe aux autres elle est d'un grand poids.

12°. Si un garçon aussi simple & aussi grossier que le nommé *Guillaume Arnoud* , condamné comme témoin suborné par *Rousseau* , n'avait point été en effet coupable , il l'aurait dit , il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mere aidait dans la cuisine de mon pere , ainsi qu'il est dit dans le factum de *Saurin* ; & sa mere & lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille en ma presence , qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux ans *N. Boindin* a-t-il voulu laisser en mourant cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus ? C'est que le mémoire était composé il y a plus de vingt ans , c'est que *Boindin* les haïssait tous trois , c'est qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie Française , & de lui avoir avoué que la profession publique qu'il faisait d'athéisme lui donnerait l'exclusion. Il s'était brouillé avec *Saurin* , qui était comme lui un esprit altier & inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Mala-faire* , homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faie* , qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui , Vadius , on connaît votre esprit ;
Sçavoir s'y joint , & quand le cas arrive ,
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive ,
Plus aigrement qui jamais la reprit ?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre ,
L'art de louer le beau qui s'y rencontre ,

CH. XLI.

Dont cependant maints beaux esprits font cas.
 De vos pareils que voulez-vous qu'on pense ?
 Eh quoi ! qu'ils sont connaisseurs délicats ?
 Pas n'en voudrais tirer la conséquence ,
 Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin* , & c'est lui qui est peint dans le *Temple du goût* , sous le nom de *Bardou*. Il fut dans son *Mémoire* la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas , & incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait : ses mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en Philosophe rigide ; il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure & insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire , qui a eu de si longues suites , & dont il n'y a guere d'hommes plus instruits que moi , dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société , de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement , & de simples impolitesse donnerent lieu à des haines durables & à des crimes. C'est au lecteur à juger , si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

Il se pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rousseau*. Il se pourrait que *Rousseau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers qui étaient de la même atrocité , *Saurin* eût fait les der-

niers pour le perdre , quoiqu'il n'y eut aucune rivalité entre ces deux hommes , quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algebre , quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets , quoique tous les offensés les imputassent unanimement à *Rousseau* , enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré *Saurin* innocent. Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles , elle n'est nullement vraisemblable. *Rousseau* l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son Testament ; mais le Professeur *Rollin* , auquel *Rousseau* montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris , l'obligea de rayer cette accusation. *Rousseau* se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort ; mais il n'osa jamais accuser *la Motte* , ni pendant le cours du procès , ni durant le reste de sa vie , ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voyez l'article *Joseph Saurin*.)

MOTTEVILLE (*Françoise Bertaut de*) née en 1615 , en Normandie. Cette Dame a écrit des *Mémoires* , qui regardent particulièrement la Reine *Anne* mere de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits , avec un grand air de sincérité , mort en 1689.

NAIN DE TILLEMONT (*Sebastien le*) fils de *Jean le Nain* Maître des Requêtes , né à Paris en 1637. Eleve de *Nicole* , & l'un des plus savans Ecrivains de Port - Royal. Son *Histoire des Empereurs* , & ses seize volumes de l'*Histoire Ecclésiastique* , sont écrits avec

— autant de vérité que peuvent l'être des com-
 CH. XLI. pilations d'anciens Historiens ; car l'Histoire ,
 avant l'invention de l'Imprimerie , étant peu
 contredite , était peu exacte , mort en 1698.

NAUDE (*Gabriel*) né à Paris en 1690, Mé-
 decin , & plus Philosophe que Médecin. Atta-
 ché d'abord au Cardinal *Barberin* à Rome ,
 puis au Cardinal de *Richelieu* , au Cardinal
Mazarin , & ensuite à la Reine *Christine* , dont
 il alla quelque tems grossir la Cour savante ;
 retiré enfin à Abbeville , où il mourut dès
 qu'il fut libre. De tous ses livres , son *Apolo-
 gie des grands Hommes accusés de Magie* , est
 presque le seul qui soit demeuré. On ferait un
 plus gros livre des grands hommes accusés
 d'impiété depuis *Socrate* ,

— — — *Populus nam solos credit habendos.
 Esse Deos quos ipse colit.*

mort en 1653.

NEMOURS (*Marie de Longueville Duchesse
 de*) née en 1625. On a d'elle des *Mémoires* ,
 où l'on trouve quelques particularités des tems
 malheureux de la Fronde , mort en 1707.

NEVERS. (*Philippe Duc de*) On a de lui
 des pieces de Poésie d'un goût très-singulier.
 Il ne faut pas s'en rapporter au Sonnet parodié
 par *Racine* & *Despréaux* :

Dans un palais doré Nevers jaloux & blême ,
 Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisoit qu'on entendait très-aisément &
 avec grand plaisir, comme ceux-ci contre *Ran-*

cé, le fameux réformateur de la Trappe qui —
 avait écrit contre l'Archevêque *Fénelon*. CH. XLI.

Cet Abbé qu'on croyait paîtri de sainteté,
 Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
 Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souf-
 france,

Rompt les sacrés statuts en rompant le silence;
 Et contre un saint Prélat s'animant aujourd'hui,
 Du fond de ses deserts déclame contre lui;
 Et moins humble de cœur que fier de sa doc-
 trine,

Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit & ses talens se sont perfectionnés
 dans son petit-fils, mort en 1707.

NICERON (*Jean Pierre*) Barnabite, né à
 Paris en 1685, Auteur des *Mémoires sur les
 hommes illustres dans les Lettres*. Tous ne sont
 pas illustres; mais il parle de chacun conve-
 nablement; il n'appelle point un orfèvre
 grand homme. Il mérite d'avoir place parmi
 les savans utiles, mort en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625,
 un des meilleurs Ecrivains de Port Royal. Ce
 qu'il a écrit contre les Jésuites n'est guere lu
 aujourd'hui; & ses *Essais de Morale*, qui sont
 utiles au genre humain, ne périront pas. Le
 chapitre sur-tout des moyens de conserver la
 paix dans la société est un chef-d'œuvre, au-
 quel on ne trouve rien d'égal dans l'Antiquité
 en ce genre; mais cette paix est peut-être
 aussi difficile à établir que celle de l'Abbé de
Saint-Pierre, mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quel-
 ques Comédies dans un genre nouveau &

— attendriffant qui ont eu du fuccès. Il est vrai
 CH. XLI. que pour faire des Comédies il lui manquait
 le génie comique. Beaucoup de perfonnes de
 goût ne peuvent fouffrir des Comédies où
 l'on ne trouve pas un trait de bonne plaifan-
 terie ; mais il y a du mérite à favoir toucher,
 à bien traiter la morale, à faire des vers bien
 tournés & purement écrits : c'est le mérite de
 cet Auteur. Il était né fous *Louis XIV*, &
 & il est mort vers l'année 1750.

D'ORLEANS (*Joseph*) Jéfuite. Le premier
 qui ait choifi dans l'Hiftoire les révolutions
 pour fon feul objet. Celles d'Angleterre qu'il
 écrivit, font d'un ftyle éloquent, mais depuis
 le règne de *Henri VIII*, il est plus difert que
 fidele, mort en 1698.

OZANAM (*Jacques*) Juif d'origine, né près
 de Dombes en 1640. Il apprit la Géométrie
 fans maître dès l'âge de quinze ans. Il est le
 premier qui ait fait un *Dictionnaire de Mathé-*
matiques. Ses *Récréations Mathématiques* ont
 toujours un grand debit, mort en 1717.

PAGI (*Antoine*) Provençal, né en 1624,
 Franciscain. Il a corrigé *Baronius*, & a eu
 penfion du Clergé pour cet ouvrage, mort
 en 1699.

PAPIN (*Isaac*) né à Blois en 1657. Calvi-
 nifte. Ayant quitté fa Religion, il écrivit con-
 tre elle, mort en 1709.

PARDIES (*Ignace Gaston*) Jéfuite, né à Pau
 en 1638, connu par fes *Elémens de Géométrie*,
 & par fon livre *fur l'ame des bêtes*. Prétendre
 avec *Descartes*, que les animaux font de pures
 machines privées du fentiment dont ils ont les

organes, c'est démentir l'expérience & insul-
 ter la Nature. Avancer qu'un esprit pur les CH. XLI.
 anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver.
 Reconnaître que les animaux sont doués de
 sensations & de mémoire, sans savoir com-
 ment cela s'opere, ce ferait parler en sage
 qui fait que l'ignorance vaut mieux que l'er-
 reur. Car quel est l'ouvrage de la Nature dont
 on connaisse les premiers principes, mort
 en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666,
 bon Mathématicien. Il est encore un de ceux
 qui apprirent la Géométrie sans maître. Ce
 qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il
 vécut long-tems à Paris, libre & heureux
 avec moins de deux cens livres de rente,
 mort en 1716.

PASCAL (*Blaise*) fils du premier Intendant
 qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie pré-
 maturé. Il voulut se servir de la supériorité
 de ce génie, comme les Rois de leur puissan-
 ce; il crut tout soumettre & tout abaisser par
 la force. Ce qui a le plus révolté certains lec-
 teurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique &
 méprisant dont il débute. Il ne fallait com-
 mencer que par avoir raison. Au reste, la lan-
 gue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les
 ennemis de *Pascal* & d'*Arnaud* firent suppri-
 mer leurs éloges dans le livre des *Hommes il-*
lustres de *Perraut*. Sur quoi on cita ce passage
 de *Tacite*: *Præfulgebant Cassius & Brutus eo*
ipso quod eorum effigies non visebantur, mort
 en 1662.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601, Mé-

— decin , plus fameux par ses lettres médisantes
 CH. XLI. que par sa Médecine. Son recueil de Lettres a
 été lu avec avidité , parce qu'elles contiennent
 des nouvelles & des anecdotes que tout le
 monde aime , & des satyres qu'on aime da-
 vantage. Il sert à faire voir , combien les Au-
 teurs contemporains , qui écrivent précipitam-
 ment les nouvelles du jour , sont des guides
 infidèles pour l'Histoire. Ces nouvelles se trou-
 vent souvent fausses ou défigurées par la mali-
 gnité ; d'ailleurs cette multitude de petits faits
 n'est guere précieuse qu'aux petits esprits ,
 mort en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633 , fils
 de *Gui Patin*. Ses ouvrages sont lus des sa-
 vans , & les lettres de son pere le font des
 gens oisifs. *Charles Patin* , très-savant Anti-
 quaire , quitta la France , & mourut Professeur
 en Médecine à Padouë , en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604 , le
 premier qui ait introduit la pureté de la Lan-
 gue dans le Barreau. Il reçut dans sa dernière
 maladie une gratification de *Louis XIV* ,
 à qui l'on dit qu'il n'était pas riche , mort
 en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632 ,
 Avocat-Général au Parlement de Metz , con-
 nu par quelques Poésies écrites naturelle-
 ment , mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*) né Calvi-
 niste à Besiers en 1624 , Poète médiocre à la
 vérité , mais homme très-savant & très-élo-
 quent ; premier Commis & confident du Sur-
 Intendant *Fouquet* ; mis à la Bastille en 1661.

Il y resta quatre ans & demi pour avoir été fidele à son Maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au Roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les Monarchies. Beaucoup plus Courtisan que Philosophe, il changea de Religion, & fit sa fortune. Maître des Comptes, Maître des Requêtes & Abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux Huguenots leur Religion qu'il avoit quittée. Son Histoire de l'Académie fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prieres pendant la Messe*, un *Recueil de pieces galantes*, un *Traité sur l'Eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était Mlle *des Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Péllisson*, ce sont ses excellens discours pour *Mr. Fouquet*, & son Histoire de la Conquête de la Franche-Comté. Les Protestans ont prétendu qu'il étoit mort avec indifférence; les Catholiques ont soutenu le contraire, & tous sont convenus qu'il mourut sans Sacremens, mort en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut Médecin; mais il n'exerça la Médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les Arts qui ont du rapport au dessein & dans les Mécaniques. Bon Physicien, grand Architecte. Il encouragea les Arts sous la protection de *Colbert*, & eut de la réputation malgré *Boileau*, mort en 1688.

— PERRAULT (*Charles*) né en 1626 , frere de
 CH. XI. I. *Claude*, Contrôleur-Général des Bâtimens sous
Colbert , donna la forme aux Académies de
 Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Utile
 aux gens de Lettres , qui le rechercherent
 pendant la vie de son protecteur , & qui l'a-
 bandonnerent ensuite. On lui a reproché d'a-
 voir trouvé trop de défauts dans les Anciens ;
 mais sa grande faute est de les avoir critiqués
 mal-adroitement , & de s'être fait des enne-
 mis de ceux mêmes qu'il pouvait opposer aux
 anciens. Cette dispute a été & sera long-tems
 une affaire de parti comme elle l'était du tems
 d'*Horace*. Que de gens encore en Italie , qui
 ne pouvant lire *Homere* qu'avec dégoût , &
 lisant tous les jours l'*Arioste* & le *Tasse* avec
 transport , appellent encore *Homere* incom-
 parable ! mort en 1703.

PETAU (*Denis*) né à Orléans en 1583 ,
 Jésuite. Il a réformé la Chronologie. On a de
 lui soixante & dix ouvrages , mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de
 ceux dont le grand Ministre *Colbert* encoura-
 gea & récompensa le mérite. *Louis XIV* l'en-
 voya en Turquie & en Perse à l'âge de seize
 ans , pour apprendre les Langues Orientales.
 Qui croirait qu'il a composé une partie de la
 vie de *Louis XIV* en Arabe , & que ce livre
 est estimé dans l'Orient ? On a de lui l'*His-
 toire de Gengiskan & de Tamerlan* , tirée des
anciens Auteurs Arabes , & plusieurs livres
 utiles ; mais sa traduction des *Mille & un
 jour* , est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

mort en 1713.

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617, Philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en Latin, mort en 1687.

PEZRON (*Paul*) de l'Ordre de Cîteaux, né en Bretagne en 1639, grand Antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la Langue des Celtes, mort en 1706.

PIN (*Louis du*) né en 1637, Docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis, mort en 1719.

PLACETTE (*Jean la*) de Béarn, né en 1639, Ministre Protestant à Coppenhague & en Hollande. Estimé pour ses divers ouvrages, mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC (*Melchior de*) Cardinal, né au Velay en 1662, aussi bon Poète Latin qu'on peut l'être dans une Langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vers Latins que des vers Français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucrece*, il combat *Newton*, mort en 1741.

PORÉE (*Charles*) né en Normandie en 1675, Jésuite. Du petit nombre des Professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de *Sénèque*. Poète très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les Lettres & la vertu à ses disciples, mort en 1741.

— PUI (*Pierre du*) fils de *Claude du Pui*,
 CH. XLI. Conseiller au Parlement, très-savant homme,
 naquit en 1583. La science de *Pierre du Pui*
 fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perfon-
 ne à l'inventaire des Chartes & aux recher-
 ches des droits du Roi sur plusieurs Etats. Il
 débrouilla autant qu'on le peut la Loi Salique,
 & prouva les libertés de l'Eglise Gallicane,
 qui ne sont qu'une partie des anciens droits
 des anciennes Eglises. Il résulte de son Histo-
 ire des Templiers, qu'il y avait quelques cou-
 pables dans cet Ordre, mais que la condam-
 nation de l'Ordre entier, & le supplice de
 tant de Chevaliers, furent une des plus hor-
 ribles injustices qu'on ait jamais commises,
 mort en 1652.

PUY-SEGUR (le Maréchal de) Il nous a
 laissé *l'Art de la guerre*, comme *Boileau* a
 donné *l'Art Poétique*.

QUESNEL (*Pâquier*) né en 1634, de l'O-
 ratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'est vu
 le sujet d'une grande division parmi ses com-
 patriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre & dans
 l'exil. Ses mœurs étaient sévères, comme cel-
 les de tous ceux qui ne sont occupés que de
 disputes. Trente pages changées & adoucies
 dans son livre auraient épargné des querelles
 à sa patrie; mais il eût été moins célèbre,
 mort en 1719.

QUIEN (*Michel le*) né en 1661, Domi-
 nicain, Homme très-savant. Il a beaucoup
 travaillé sur les Eglises d'Orient & sur celle
 d'Angleterre. Il a sur-tout écrit contre le *Cou-
 rayer* sur la validité des Ordinations des Evê-

ques Anglicans. Mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Eglise Grecque, mort en 1703. CH. XLII.

QUINAULT [*Philippe*] né à Paris en 1635, Auditeur des Comptes, célèbre par ses belles Poésies lyriques, & par la douceur qu'il opposa aux satyres très-injustes de *Boileau*. *Quinault* était dans son genre très-supérieur à *Lulli*. On le lira toujours; & *Lulli*, à son recitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du tems de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* sa réputation. Le tems apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna *Louis XIV*, mort en 1688.

QUINCY [le Marquis de] Lieutenant-Général d'Artillerie, Auteur de l'Histoire militaire de *Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une Campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'action sont quelquefois des jeux de hazard.

QUINTINIE [*Jean la*] né à Poitiers en 1626. Il a créé l'Art de la culture des Jardins & de la transplantation des arbres. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, &

— ses talens récompensés magnifiquement par
 CHXL.I. *Louis XIV*, mort en

RACINE [*Jean*] né à la Ferté - Milon en 1639, élève à Port-Royal. Il portait encore l'habit Ecclésiastique quand il fit la Tragédie de *Théagene* qu'il presenta à *Moliere*, & celle des *Freres ennemis*, dont *Molière* lui donna le sujet. Il est intitulé Prieur de l'Epinaï dans le privilege de l'*Andromaque*. *Louis XIV* fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une Charge de Gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi Philosophe que grand Poëte. On lui a rendu justice fort tard. » Nous avons été touchés, dit » *Saint Evremont*, » de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque*, & de » *Britannicus*«. C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe de Corneille*, mais encore les impertinentes pieces d'*Alcionée* & de *Mariamne*, à côté de ces chefs d'œuvres immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des Artistes, & la mort les sépare, mort en 1699.

RANCÉ [*Jean de Bouthillier*] né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, & institua la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme Législateur, de la Loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la Terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans

l'homme ! Après avoir fondé & gouverné son Institut, il se démit de sa place, & voulut la reprendre, mort en 1700. CH. XLI.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621, Jésuite, connu par le *Poëme des Jardins* en latin, & par beaucoup d'ouvrages de Littérature, mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*) né à Castres en 1661, réfugié en Angleterre, & long-tems Officier. L'Angleterre lui fut long-tems redevable de la seule bonne histoire complete qu'on eût faite de ce Royaume, & de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti : c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages ; jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a su écrire l'histoire en Philosophe, mort à Vesel en 1725.

REGIS (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de Philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites, mort en 1707.

REGNARD [*François*] né à Paris en 1647, il eût été célèbre par ses seules voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers : *Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis*. Pris sur la mer de Provence par des Corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les Charges de Tresorier de France & de Lieutenant des Eaux & Forêts. Il vécut en voluptueux & en Philosophe. Né avec un génie vif, gai

— & vraiment comique. Sa Comédie du *Joueur* CH. XLI. est mise à côté de celles de *Molière*. Il faut se connaître peu aux talens & au génie des Auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la Comédie des *Ménechmes* à *Despréaux*, & ensuite écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours, mort en 1699.

REGNIER DESMARETS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la Langue, & est auteur de quelques Poésies Françaises & Italiennes. Il fit passer une de ses pièces Italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers Français sous le nom d'un grand Poète, mort en 1713.

RENAUDOT (*Théophraste*) Médecin, très-savant en plus d'un genre. Le premier auteur des gazettes en France, mort en 1679.

RENAUDOT (*Eusebe*) né en 1646, très-savant dans l'Histoire & dans les Langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le Dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France, mort en 1720.

RICHELET (*César Pierre*) le premier qui ait donné un Dictionnaire presque tout satyrique, exemple plus dangereux qu'utile.

RIER (*André du*) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, long-tems employé à Constantinople & en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* & de l'*histoire de Perse*.

RIER (*Pierre* du) né à Paris en 1605, Secrétaire du Roi, Historiographe de France. CH. XII. Pauvre malgré ses Charges. Il fit dix-neuf pièces de Théâtre & treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son tems, mort en 1658.

ROCHEFOUCAULT (*François* Duc de la) né en 1613. Ses Mémoires sont lus, & on fait par cœur ses pensées, mort en 1680.

ROHAULT (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégéa & il exposa avec clarté & méthode la Philosophie de *Descartes*. Mais aujourd'hui cette Philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes, mort en 1675.

ROLLIN (*Charles*) né à Paris en 1661, Recteur de l'Université. Le premier de ce Corps qui a écrit en Français avec pureté & noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne* faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune Langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens & que *Rolin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'Auteur avait été Philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on apperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, & qui sacrifie l'inutile, mort en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609, le fondateur du Théâtre. La première scène & une partie du quatrième Acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appellait son pere. On

— sçait combien le pere fut surpassé par le fils.
 CH. XLI. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid*,
 mort en 1650.

ROUSSEAU (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1669. De beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux Tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux Tribunaux, & même des Corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rousseau*. Peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, & même encore quelques années après; mais enfin les succès de *la Motte* son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espece d'empire dans la littérature, révolterent contre lui tous les gens de lettres & les ramenerent à *Rousseau* qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux parce qu'il était riche & accueilli. Ils oublièrent que cet homme était aveugle & accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rousseau* un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle & malade que de vivre à Vienne & à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux, l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux

deux fervent à faire voir combien les hommes sont injustes , combien ils varient dans leurs jugemens , & qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages , mort à Bruxelles en 1740. CH. LXL

Rousséau n'eut dans ses ouvrages ni aménité , ni graces , ni sentiment , ni invention : il sçavait très-bien tourner une épigramme licentieuse & une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle Mesdemoiselles *Louvancourt* , qui étaient trois sœurs très-aimables , *trio de louves acharnées* : il appelle le conseiller d'état *Rouillé* , *Tabarin mordant* , *caustique & rustre* , après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *marouffes* , de *bélitres* , faussent ses épîtres : il faut sans doute opposer une noble fierté à ses ennemis ; mais ces basses injures sans gaieté , sont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir , voyez les articles *la Motte & Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que *Rousséau* ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets , il était coupable de tous les autres , au tribunal de tous les juges , & de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur ; on a en mains des lettres du sieur *Medine* de Bruxelles du 7 Mai 1737 , conçues en ces termes : *Rousséau n'avait d'autre table que la mienne , d'autre asyle que chez moi ; il m'avait baisé & embrassé cent fois*

— le jour qu'il força mes créanciers à me faire
 CH. XLI. arrêter.

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par *Rousseau* à Notre-Dame de *Hall*, & qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets.

RUE (*Charles de la*) né en 1643, Jésuite. Poète Latin, poète Français & prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monsieur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies & comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens & refusée. On croit qu'il a beaucoup travaillé à *l'Andrienne*. Il était très-lié avec le comédien *Baron* dont il aprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue, l'un était le *Pécheur mourant*, & l'autre le *Pécheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer, mort en 1725.

RUINART (*Thierry*) Bénédictin, mort en 1707, laborieux critique. Il a soutenu contre *Doduel* l'opinion, que *l'Eglise eut dans les premiers tems une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyres, & les morts ordinaires; les persécutions pour cause de Religion, & les persécutions politiques. Quoiqu'il en soit, il est au nombre des sçavans hommes du tems. C'est principalement dans ce siècle que les Bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* sur les anciens rites de l'Eglise. *Tuilier* & tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge.

C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de *Louis XIV*, & ce n'est qu'en France que les Bénédictins y ont excellé. CH. XLI.

SABLIÈRE (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel, mort en 1680.

SACY LE MAÎTRE (*Louis-Isaac*) né en 1613, l'un des bons Ecrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, & une *traduction des comédies de Térence*, mort en 1684. Son frere *Antoine le Maître* se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy* avocat, & de l'Académie Française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline* en 1701.

SAGE (le) né en 1667. Son Roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel, mort en 1747.

SAINT-AULAIRE (*François-Joseph de Beau-poil Marquis de*) C'est une chose très-singulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui, aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guere le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le Marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare*.

O Muse légère & facile,
 Qui sur le côneau d'Hélicon,
 Vintes offrir au vieil Anacréon
 Cet art charmant, cet art utile,

Ch. XLI.

Qui sçait rendre douce & tranquille ;
 La plus incommode saison ;
 Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses
 Orniez à ses côtés les graces & les ris ,
 Et qui cachez ses cheveux gris
 Sous tant de couronnes de roses , &c.

Ce fut sur cette piece qu'il fut reçu à l'Académie ; & *Boileau* alléguait cette même piece pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742 à près de cent ans , d'autres disent à cent deux. Un jour à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans , il soupa avec Madame la Duchesse du Maine : Elle l'appellait *Apollon* , & lui demandait je ne sçai quel secret. Il lui répondit :

La Divinité qui s'amuse
 A me demander mon secret ,
 Si j'étais Apollon , ne ferait point ma Muse :
 Elle serait Thétis , & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des Ecrivains tels que nos bons auteurs , ils auraient été encore plus vains , & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en sçavans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe* , fut *Charles* , qui fut éloquent pour son tems , mort en 1555.

Scévole , neveu de *Charles* , se distingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun en 1623 , & le fameux

Urbain Grandier prononça son oraison funèbre. — — —

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son pere, & mourut en 1652. Son fils nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces, mort en 1706.

Scévole & Louis de Sainte-Marthe, freres jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à *St. Séverin*, furent illustres par leur sçavoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia Christiana*.

Denis de Sainte-Marthe, leur frere, acheva cet ouvrage, mort à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frere aîné du dernier *Scévole*, fut historiographe de France, mort en 1690.

SAINT-EVREMONT (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de société faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé *Des Maizeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seul un gros volume; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremont*: c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini sans multiplier les connaissances. On

— connaît son exil, sa philosophie & ses ouvrages. Quand on lui demanda à sa mort s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : » Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il est enterré à Westminster avec les Rois & les hommes illustres d'Angleterre, mort en 1703.

SAINT-PAVIN (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre des hommes de mérite, que *Despréaux* confondit dans ses satyres avec les mauvais Ecrivains. Le peu qu'on a de lui, passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet* le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

Sous ce tombeau git Saint-Pavin :
 Donne des larmes à sa fin.
 Tu fus de ses amis peut-être ?
 Pleure ton sort & le sien :
 Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
 Passant, d'avoir manqué d'en être.

mort en 1670.

SAINT-PIERRE, (*Castel Abbé de*) Gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque-tems avec les célèbres *Varignon* & *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages est ce qu'en disait le Cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses ouvrages les vérités les plus triviales de la morale ; & par une autre simplicité, il proposait pres-

que toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, & d'une espece de Parlement de l'Europe, qu'il apelle la *Diette Européenne*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au Roi *Henri IV*, & l'Abbé de *St. Pierre* pour appuyer ses idées prétendait que cette *Diette Européenne* avait été aprouvée & rédigée par le Dauphin Duc de Bourgogne, & qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce Prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte avec bonne foi la lettre par laquelle le Cardinal de *Fleuri* répondit à ses propositions : *Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur & l'esprit des Princes.* Cependant l'Abbé de *St. Pierre* ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il contribua beaucoup à délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit & il agit en homme d'état sur cette seule matiere. Il fut unanimement exclus de l'Académie Française, pour avoir sous la Régence du Duc d'Orléans préféré un peu durement dans sa *Polisynodie* l'établissement des Conseils à la maniere de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'Académie. Ce fut le Cardinal de *Poignac* qui fit une brigade pour l'exclure, & qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce tems-là même, le Cardinal de *Poignac* conspirait contre le Régent, & que ce Prince qui donnait un logement au palais royal à *St. Pierre*, & qui avait toute sa fa-

— mille à son service , souffrit cette exclusion.
CH. XLI. L'Abbé de *St. Pierre* ne se plaint point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer* ancien Evêque de Mirepoix son confrere empêcha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'Académie selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un Académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite ; mais le refus fut un outrage ; & les services que l'Abbé de *St. Pierre* avait rendus , sa probité & sa douceur , méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743 , âgé de quatre-vingt-deux ans. Je lui demandai quelques jours avant sa mort , comment il regardait ce passage ; il me répondit : *Comme un voyage à la Campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages , est l'anéantissement futur du Mahométisme. Il assure qu'un tems viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront , dit-il , qu'il suffit de la patience , de la politesse & de la bienfaisance pour plaire à DIEU. Il est impossible , dit-il encore , qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies , des choses absurdes opposées au sens commun , des louanges données à des actions injustes , ait été révéle par un être parfait. Il prétend que dans cinq cens ans tous les esprits , jusqu'aux plus grossiers , seront éclairés sur ce livre , que le grand Moufti même & les Cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude , & de se rendre plus

nécessaires & plus respectés en rendant la Religion plus simple. Ce traité est curieux.

SALLO (*Denis*) né en 1626, Conseiller du Parlement de Paris, Inventeur des Journaux. *Bayle* perfectionna ce genre : deshonoré ensuite par quelques Journaux, que publièrent à l'envi des Libraires avides, & que des Ecrivains obscurs remplirent d'extraits infideles, d'inepties & de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges & de censures, sur-tout dans des feuilles périodiques; & la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges, mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILS, né à Montargis en 1644. On ne place ici son nom, que pour avertir les Français, & sur-tout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtills* fut un des plus coupables Ecrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, sous le nom d'histoires. Il était bien honteux, qu'un capitaine du Régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux Libraires. Lui & ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons Princes qui dédaignent de se venger, & contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue, & la réponse au même livre. L'Etat de la France sous Louis XIII & sous Louis XIV. La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuses du grand Ab-*

— *candre. Les intrigues amoureuses de la Fran-*
 CH. XLI. *ce. La vie de Turenne. Celle de l'Amiral Co-*
ligni. Les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan,
de Monbrun, de Vordac, de la Marquise du
Frêne. Le Testament politique de Colbert, &
 beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé &
 trompé les ignorans. Il a été imité par les au-
 teurs de ces misérables brochures contre la
 France, *le Glaneur, l'Epilogueur, &c.* ou-
 vrages que la faim a inspirés, que la sottise & le
 mensonge ont dictés, à peine lus de la canail-
 le, mort à Paris en 1712.

SANLEQUE (*Louis*) Chanoine régulier,
 Poète qui a fait quelques jolis vers. C'est un
 des effets du siècle de *Louis XIV* que le nom-
 bre prodigieux de Poètes médiocres dans les-
 quels on trouve des vers heureux. La plûpart
 de ces vers appartiennent au tems, & non au
 génie, mort en 1714.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600;
 le pere de la Géographie avant *Guillaume de*
l'Isle, mort en 1667. Ses deux fils hériterent
 de son mérite.

SANTEUIL (*Jean-Baptiste*) né à Paris en
 1600, excellent Poète Latin, si on peut l'être,
 & qui ne pouvait faire de vers Français.
 Ses hymnes sont chantés dans l'Eglise, mort
 en 1697.

SARRASIN (*Jean-François*) né près de Caën
 en 1605, a écrit agréablement en prose & en
 vers, mort en 1655.

SAVARI (*Jacques*) né en 1622. Le premier
 qui ait écrit sur le commerce. Il avait été
 long-tems négociant. Le Conseil le consulta

fur l'Ordonnance de 1670 , & il en rédigea presque tous les articles. Le Dictionnaire de commerce qui est de lui , & de *Philémon* son frere , Chanoine de *St. Maur* , fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des Princes , qui changent en moins de cinquante ans. Les objets & les canaux du commerce , les gains , les finesse , ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du tems de *Savari* , mort en

SAUMAISE (*Claude*) né en Bourgogne en 1588 , retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition connue , mort en 1653.

SAURIN (*Jacques*) né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des Eglises Réformées. Cependant on lui reproche , comme à tous ses confreres , ce qu'on appelle le style réfugié. *Il est difficile* , dit-il , *que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur Religion parlent leur langue avec pureté* , &c. De son tems cependant le Français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs Calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs ; de plus presque tous ayant été élevés à Saurmur , en Poitou , en Dauphiné , ou en Languedoc , ils conservaient les manieres de parler vicieuses de la Province. On créa pour *Saurin* une place de Ministre de la Noblesse à la Haye. Il était sçavant & homme de plaisir , mort en 1730.

SAURIN (*Joseph*) né près d'Orange en
CH. XLI. 1659, de l'Académie des sciences. C'était un
 génie propre à tout ; mais on n'a de lui que
 des extraits du *Journal des Sçavans*, quelques
 mémoires de Mathématiques, & son fameux
Factum contre *Rousseau*. Ce procès si mal-
 heureusement célèbre fit rechercher toute sa
 vie, & servit à susciter contre lui les plus in-
 fâmes accusations. *Rousseau* réfugié en Suisse,
 & sachant que son ennemi avait été Pasteur
 de l'Eglise Réformée à Bercher dans le Bail-
 liage d'Iverdun, remua tout pour avoir des
 témoignages contre lui. Il faut sçavoir que
Joseph Saurin dégoûté de son ministère, livré
 à la philosophie & aux mathématiques, avait
 préféré la France sa patrie, la ville de Paris
 & l'Académie des sciences, au village de Ber-
 cher. Pour remplir ce dessein il avait fallu
 rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, &
 il y rentra dès l'année 1690. L'Evêque de
 Meaux *Bossuet*, eut avoir converti un mi-
 nistre, & il ne fit que servir à la petite for-
 tune d'un philosophe. *Saurin* retourna en
 Suisse plusieurs années après, pour y recueillir
 quelques biens de sa femme qu'il avait per-
 suadée de quitter aussi la Religion Réformée.
 Les magistrats le décrétèrent de prise-de-corps,
 comme un pasteur apostat qui avait fait apos-
 tasier sa femme. Cela se passait en 1712 après
 le funeste procès de *Rousseau*, & *Rousseau*
 était à Soleure précisément dans ce tems-là.
 Ce fut alors que les accusations les plus flétris-
 santes éclatèrent contre *Saurin*. On lui im-
 putait d'anciens délits qui auraient mérité la

corde ; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin pour comble d'indignité on eut la bassesse cruelle d'imprimer ces accusations & cette lettre dans plusieurs Journaux, dans les supplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe : c'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un Dictionnaire un greffe criminel, & de fouiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences ; ce n'était pas sans doute l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu en plusieurs pays un vil métier, dans lequel des Libraires qui ne sçavent pas lire paient des mensonges & des futilités à tant la feuille, à des Ecrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un Dictionnaire des accusations criminelles, & de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre *Joseph Saurin* ; j'ai parlé au Seigneur de la terre de *Bercher*, dans laquelle *Saurin* avait été pasteur ; je me suis adressé à toute la famille du Seigneur de cette terre : lui & tous ses parens m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin* ; ils m'ont tous marqué la plus vive

— indignation contre l'abus scandaleux dont on
 CH. XLI. a chargé les supplémens aux Dictionnaires
 de *Bayle* & de *Moréri*; & cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. *Joseph Saurin* mourut en 1737, en Philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, & plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une Tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille*.

SAUVEUR (*Joseph*) né à la Flèche en 1653. Il a prît sans maître les élémens de la Géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages & les désavantages des jeux de hazard. Il disait, que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans, mort en 1716.

SCARRON (*Paul*) fils d'un Conseiller de la Grand'Chambre, né en 1598. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un Bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'est ce que *Boileau* avait prédit, mort en 1660.

SCUDÉRI (*George de*) né au Havre de Grace en 1603. Favorisé du Cardinal de *Richelieu* , il balança quelque-tems la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que ses ouvrages , mort en 1667. CH. XLII

SCUDÉRI [*Madeleine*] sœur de *George* , née au Havre en 1607 , plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle , que par les énormes Romans de la *Clélie* & du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une pension , & l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie , morte en 1701.

SEGRAIS [*Jean*] né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une maniere de bel esprit* ; mais c'était en effet un très-bel esprit , & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette Princesse , pour s'être opposé à son mariage avec le Comte de *Lausun*. Ses éloges & sa traduction de *Virgile* furent estimées ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de *Brébeuf* , & aucun de l'*Enéïde* de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* , & dénigre *Brébeuf* , mort en 1701.

SENAUT (*Jean François*) né en 1601. Général de l'Oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du Pere *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille* , son prédécesseur & rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence , plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens , mort en 1692.

— SÉNEÇAI , premier valet de chambre de
 CH. XLI. *Marie Thérèse*. Poète d'une imagination finguliere. Son Conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre maniere que *la Fontaine*. On peut observer que cette piece, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés fingulieres & neuves.

SÉVIGNÉ (*Marie de Rabutin*) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un style qui peint & anime tout, font la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, & encore plus de ces lettres suposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentimens & de fausses aventures à des correspondans imaginaires, mort en 1696.

SILVA, Juif de Bordeaux, très-célebre Médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces Médecins que *Moliere* n'eût pu ni osé rendre ridicule, mort vers l'an 1746.

SIMON (*Richard*) né en 1638, de l'Oratoire. Excellent Critique. Son *Histoire de l'origine & du progrès des revenus Ecclesiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament*, &c. sont lues de tous les savans, mort à Dieppe en 1712.

SIRMOND (*Jacques*) Jésuite, est né vers l'an 1559. L'un des plus savans & des plus aimables hommes de son tems, On fait à pei-

ne qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste de CH. XLII. *llcat*. Il fut préféré par le Pape à tous les favans d'Italie pour faire la préface de la collection des Conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, & sont très-peu lus, mort en 1651.

SIRMOND (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de Conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'Historiographe. L'un de ses principaux ouvrages, est la vie du Cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce Ministre au-dessous du Cardinal de *Richelieu* son protecteur. Il fut un des premiers Académiciens, mort en 1649.

SORBIERES (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. L'un de ceux qui ont porté le titre d'Historiographe de France. Ami du Pape *Clement IX* avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce Pontife, il lui écrivit: » Saint Pere; vous en voyez des manchettes à celui qui n'a point de chemise. « Il effleura beaucoup de genres de science, mort en 1670.

SUZE, (la Comtesse *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans son tems par son esprit & par ses élégies. C'est elle qui se fit Catholique parce que son mari était Huguenot, & qui s'en sépara, afin (disait la Reine *Christine*) de ne voir son mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre, mort en 1673.

TALLEMANT (*François* né à la Rochelle en 1620, second traducteur de *Plutarque*, mort en 1693.

— TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642.
 CH. XLI. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, & fils d'un Maître des Requêtes qui avait eu deux cens mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du Roi par médailles, mort en 1712.

TALON (*Omer*) Avocat-général du Parlement de Paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon Magistrat & d'un bon Citoyen, mort en 1652.

TARTERON, Jésuite. Il a traduit les satyres d'*Horace*, de *Perse* & de *Juvenal*; & a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal* & sur-tout *Horace* aient fouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler; sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots.

TERRASSON (l'Abbé) né en 1669. Philosophe pendant sa vie & à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile, son examen d'*Homere* sans aucun goût, mort en 1750.

THIERS (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrit contre l'inscription du couvent des Cordeliers de Rheims, *A Dieu & à St. François tous deux crucifiés*, mort en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'Oratoire, né en Provence en 1619. Homme d'une érudition

profonde. Il fit le premier des conférences sur les Peres, sur les Conciles & sur l'Histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait sçu, & ne se souvint plus d'avoir écrit, mort en 1695. CH. XLII

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du Cardinal *Norris* sur les *Epoques Syriennes*. Sa *Concordance des quatre Evangelistes* en Grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément, mort en 1706.

TORCI (*Jean-Baptiste Colbert*) de neveu du grand *Colbert*, Ministre d'Etat sous Louis XIV. A laissé des mémoires depuis la paix de *Riswick* jusqu'à celle d'*Utrecht* : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la Cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur, c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume, mort en 1746.

TOUREIL (*Jacques*) né à Toulouse en 1656. Célèbre par sa traduction de *Démosthène*, mort en 1715.

TOURNEFORT (*Joseph Pitton de*) né en Provence en 1656. Le plus grand botaniste de son tems. Il fut envoyé par *Louis XIV*,

— en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en
 CH. XLI. Grèce & en Asie, pour perfectionner l'histoire
 naturelle. Il raporta treize cens trente-six
 nouvelles especes de plantes, & il nous aprit
 à connaître les nôtres, mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année
 Chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoi-
 que mise à Rome à l'Index des livres prohi-
 bés, ou plutôt parce qu'elle y est mise, mort
 en 1686.

TRISTAN *l'Hermite*, Gentilhomme de
Gaston d'Orléans frere de *Louis XIII*. Le
 prodigieux & long succès qu'eut sa tragédie
 de *Mariamne*, fut le fruit de l'ignorance où
 l'on était alors. On n'avait pas mieux; &
 quand la réputation de cette piece fut établie,
 il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour
 la faire oublier. Il y a encore des Nations chez
 qui des ouvrages très-médiocres passent pour
 des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas
 trouvé de génie qui les ait surpassés. On igno-
 re communément que *Tristan* ait mis en vers
 l'office de la Vierge, il n'est pas étrange
 qu'on l'ignore, mort en 1655. Voici son épi-
 taphe qu'il composa.

Je fis le chien couchant auprès d'un grand Seigneur.
 Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paraître.
 Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
 Et mourus sur un coffre en attendant mon Maître.

VAILLANT (*Jean Foy*) né à Beauvais en
 1632. Le public lui doit la *Science des Médail-
 les*, & le Roi la moitié de son cabinet. Le Mi-

ministre *Colbert* le fit voyager en Italie , en Grèce , en Egypte , en Turquie , en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674 avec l'architecte *Desgodets*. Le Roi les racheta tous deux. Jamais savant n'effuya plus de dangers , mort en 1706. CH. XLI.

VAILLANT (*Jean-François*) né à Rome en 1665 , pendant les voyages de son pere , Antiquaire comme lui , mort en 1708.

VALINCOURT (*Jean-Baptiste-Henri du Troussel de*) né en 1653. Une épître que *Despréaux* lui a adressée , fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune , qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile , ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse & méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie , est celui dans lequel *Mr. de Valincourt* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens , qui prenant la fureur d'écrire pour du talent , vont présenter de mauvais vers à des Princes , inondent le public de leurs brochures , & qui accusent l'ingratitude du siècle , parce qu'ils sont inutiles au monde & à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée , mort en 1730.

VALOIS (*Adrien*) né à Paris en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules* , & son his-

— toire de la premiere race , mort en 1692.

CH. XLI. VALOIS (*Henri*) frere du précédent , né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frere , mort en 1676.

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célèbre , mort en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Historien plus agréable qu'exact , mort en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'Oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII* , diffuse , pesante & satyrique , a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent : mais c'est un déclamateur odieux , qui dans l'*Histoire de Louis XIII* , ne cherche qu'à décrier *Louis XIV* , qui attaque les morts & les vivans , il ne se trompe que sur peu de faits , & passe pour s'être trompé dans tous ses jugemens , mort en 1718.

VAVASSEUR , né dans le Charolois en 1605. Jésuite , grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le style burlesque , qui n'est qu'un reste de barbarie , mort en 1681.

VAUBAN (le Maréchal de) né en 1633. Sa Dixme réelle n'a pu être exécutée , & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un si bon citoyen , mort en 1707.

VAUGELAS (*Claude Favre de*) né à Chamberi en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré & réglé la langue , & de ceux qui pouvaient faire des vers Italiens sans en pouvoir faire de Français. Il retoucha pendant trente

ans sa traduction de *Quint-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie, mort en 1650. CH. XLI.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monsieur* frere de *Louis XIV*, & qui enseigna le Roi un an. Historiographe de France, Conseiller d'Etat, grand Pyrrhonien & connu pour tel. Son Pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. C'était le plus savant homme de l'Académie. Il est beaucoup plus hardi que *Bayle* dans son scepticisme, & est moins réservé dans ses libertés cyniques. Sa devise était :

*De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.*

comme celle de *Montagne* était : *Que sçai-je ?* mort en 1672.

VEISSIERES (*Mathurin de LA CROZE*) né à Nantes en 1661. Bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, & un Prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre & sa religion. C'était une bibliothèque vivante, & sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles & agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue Egyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé : c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les Bramins croient l'unité d'un DIEU en laissant les idoles aux peu-

CH. XLI. ples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la vie d'*Alexandre*. Ce petit extrait encore trop long aurait suffi, mort à Berlin en 1739.

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il est à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campistron* est à *Racine*. Imitateur faible, mais naturel. Mort assassiné à Paris par des voleurs en 1720. On laisse entendre dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un Prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Historien agréable & élégant, mort en 1735.

VICHART DE SAINT-REAL (*César*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de JESUS-CHRIST* est bien différente, mort en 1692.

VILLARS DE MONFAUCON (l'Abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'Auteur fut tué en 1673 d'un coup de pistolet. On dit que les Sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

VILLARS (le Maréchal Duc de) né en 1652. Le premier tome des *Mémoires* qui portent son nom est entièrement de lui, mort en 1734.

VILLEDIEU (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reste on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & est encore

encore inondée ; ils ont presque tous été ,
 excepté *Zaïde* , des productions d'esprits fai- CH. XLI.
 bles , qui écrivent avec facilité , des choses
 indignes d'être lues par des esprits solides ;
 ils sont même pour la plupart dénués d'ima-
 gination, & il y en a plus dans quatre pages de
 l'*Arioste* que dans tous ces insipides écrits qui
 gâtent le goût des jeunes gens , mort en 1683.

VILLIERS (*Pierre*) né à Coignac en 1648.
 Jésuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux
 qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons &
 son poëme sur l'art de prêcher eurent de son
 tems quelque réputation. Ses stances sur la so-
 litude sont fort au-dessus de celles de *St.*
Amant , qu'on avait tant vantées , mais ne
 sont pas encore tout-à-fait dignes d'un siècle
 si au-dessus de celui de *St. Amant* , mort en
 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598.
 C'est le premier qui fut en France ce qu'on ap-
 pelle un bel esprit. Il n'eut guere que ce mé-
 rite dans ses écrits , sur lesquels on ne peut se
 former le goût ; mais ce mérite était alors
 très-rare. On a de lui de très-jolis vers , mais
 en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la Reine
Anne d'Autriche , & qu'on n'imprima pas
 dans son recueil , sont un monument de cette
 liberté galante qui regnait à la cour de cette
 Reine , dont les Frondeurs lasserent la dou-
 ceur & la bonté.

• • • • •
 • • • • •
 Je pensais si le Cardinal ,
 H. G. Tome VII.

G

CH. XLI.

J'entends celui de la Valette ,
 Pouvait voir l'éclat sans égal ,
 Dans lequel maintenant vous ête , *
 J'entends celui de la beauté ,
 Car auprès je n'estime guere ,
 Cela soit dit sans vous déplaire ,
 Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers Italiens & Espagnols avec succès, mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, & on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des favans. Il sera difficile désormais qu'il s'éleve des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des favans universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de *Louis XIV* a défriché.

* Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient : *vous ête*, pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens & les Anglais. La poésie Française est trop gênée & très-souvent trop profaïque.



CHAP. QUARANTE-DEUXIEME.
ARTISTES CÉLEBRES.

Des Musiciens.

LA MUSIQUE Française, du moins la vocale, n'est du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la prosodie Française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; & toutes les autres nations pensent sur la pénultième, ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furi-eu*... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs & notre récitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le Pape & dans les autres cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la Musique Française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers ; qui ont été long-tems en France, conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, & que cette déclamation notée est souvent une expression admirable ; mais elle ne l'est que pour des oreilles très-accoutumées, & il faut une exécution parfaite.

La Musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale ; mais plusieurs de nos symphonistes, & sur-tout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissement chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'*Opéra* Italiens ; il n'y en a presque jamais d'autres chez un Roi qui entretient un des meilleurs *Opéra* de l'Europe, & qui parmi ses autres talens singuliers a cultivé avec un très-grand soin celui de la Musique.

Jean-Baptiste LULLI, né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, & ne sachant encore que jouer du violon, fut le pere de la vraie Musique en France. Il fut accommoder son art au génie de la langue ; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la Musique Italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi* chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, & qui commence ainsi :

*Sunt breves mundi rosæ , sunt fugitivi flores ,
Frondes veluti annosæ , sunt labiles honores.*

CHAP.
XLII.

Il faut bien observer que dans cette Musique de pure déclamation , qui est la *Mélopée* des anciens , c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du tems de *Quinault* & de *Lulli*. Les poètes étaient jaloux du poète , & ne l'étaient pas du musicien. *Boileau* reproche à *Quinault* ,

Ces lieux communs de Morale lubrique
Que *Lulli* réchauffa des sons de sa Musique.

Les passions tendres que *Quinault* exprimait si bien , étaient sous sa plume la peinture vraie du cœur humain , bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault* par sa diction échauffait encore plus la Musique , que l'art de *Lulli* n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes & des acteurs , pour faire de quelques scènes d'*Atis* , d'*Armide* & de *Roland* un spectacle tel que , ni l'antiquité , ni aucun peuple contemporain , n'en connût. Les airs détachés , les ariettes , ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs , ces petites chansons , étaient dans le goût de nos *Noëls* ; ils ressembraient aux *barcaroles* de Venise ; c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette Musique était faible , plus on la retenait aisément.

Après *Lulli* , tous les Musiciens , comme **COLASSE** , **CAMPRA** , **DESTOUCHES** & les

autres , ont été ses imitateurs , jusqu'à ce qu'enfin il est venu un homme qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie , & qui a fait de la Musique un art nouveau.

A l'égard des Musiciens de Chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France , leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

Des Peintres.

Il n'en est pas de la PEINTURE comme de la Musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle , parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres , mais les Peintres doivent représenter la nature , qui est la même dans tous les pays , & qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut , pour qu'un Peintre ait une juste réputation , que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti , & d'être loué dans de petits livres ; il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talens des Peintres , est ce qui semblerait devoir les étendre. C'est le goût académique , c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très-utiles pour former des élèves , sur tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût ; mais si le chef a le goût petit , si sa manière est aride & léchée , si ses figures grimacent , si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les élèves subjugués par l'imitation ,

ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas faisir la manière de ses confreres, ses productions seront compassées & contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui regnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, le peintre *le Moine*, non-seulement prirent une route différente de leurs confreres, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599, fut l'éleve de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école Romaine. Il était dans son tems le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales; il se retira, c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. *Le Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune, mort en 1665.

Eustache LE SUEUR, né à Paris en 1617, n'ayant eu que *Vouet* pour maître, devint ce-

pendant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'Eglise de *St. Pierre* de Rome, sont du *Poussin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

Charles LE BRUN, né à Paris en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau *de la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèse* qu'on voit vis-à-vis, & le surpasse beaucoup par le dessein, la composition, la dignité, l'expression & la fidélité du *costume*. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin* par *Raphael* & par *Jules Romain*, mort en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque-tems; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité, mort en 1695.

Claude GELÉE, dit *Claude LORRAIN*. Son pere qui en voulait faire un garçon pâtissier ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers payfagistes de l'Europe, mort à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens au contraire passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

Joseph PAROSSEL, né en 1648, bon peintre, & surpassé par son fils, mort en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644, élève de *Le Brun*, inférieur à son maître quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes, mort en 1717.

Jean-Baptiste SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau d'*Adam & d'Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Ste. Thérèse* dans la Chapelle de Versailles est un chef-d'œuvre de graces, & on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

Bon BOULOGNE, excellent peintre; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

Louis BOULOGNE, ses tableaux qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frere.

RAOUS, peintre inégal; mais quand il a réussi, il a égalé le *Rimbrand*. G 5

RIGAUT : quoiqu'il n'ait guere de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a representé le Cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

DE TROIE a travaillé dans le goût de *Rigaut*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu près ce que *Ténieres* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE a peut-être surpassé tous ces Peintres par la composition *du salon d'Hercule* à Versailles. Cette apotheose d'*Hercule* était une flatterie pour le Cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu dans le salon d'un Roi de France représenter l'apotheose de *Henri IV*. *Le Moine* envié de de ses confreres, & se croyant mal récompensé du Cardinal, se tua de desespoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme *DESSPORTES* & *OUDRY*; d'autres ont réussi dans la mignature; plusieurs dans le portrait. Quelques Peintres & sur-tout le célèbre *Vanlo*, se distinguent aujourd'hui dans de plus grands genres; & il est à croire que cet art ne périra pas.

Des Sculpteurs, Architectes, Graveurs, &c.

LA SCULPTURE a été poussée à sa perfection sous *Louis XIV*, & se soutient dans sa force sous *Louis XV*.

Jacques SARRASIN, né en 1598, fit des chefs-d'œuvres à Rome pour le Pape *Clément VIII*. Il travailla à Paris avec le même succès, mort en 1660.

CHAP.
XLII.

Pierre PUGET, né en 1662, architecte, sculpteur & peintre : célèbre principalement par l'*Andromède* & par le *Milon crotaniate*, mort en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* & par le tombeau du Cardinal de *Richelieu*, mort en 1715.

Les COISEVAUX & les COUSTOUX, & beaucoup d'autres se font très-distingués, & font encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, & leurs estampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

De simples orfèvres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessein, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie, né avec le grand goût de l'architecture de faire valoir ses talens, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens que quand

des Princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François MANSARD a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le Château, ou plutôt le Palais de *Maisons* auprès de St. Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

Jules Hardouin MANSARD son neveu fit une fortune immense sous *Louis XIV*, & fut surintendant des bâtimens. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talens dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne de *Jean Gougeon*, & la nouvelle de *Bouchardon*; encore font-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre dont on ne fait point d'usage, & de ne s'assembler que dans des salles de spectacles sans goût, sans proportion, sans ornement, & aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction: tandis que des Villes de Provinces donnent à la Capitale un exemple qu'elle n'a pas encore suivi.

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, & sur-tout l'architecture militaire de tant de Places frontières, où la solidité se joint

à la beauté. On connoît assez les ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVAU, & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'Imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

On a commencé à faire de la porcelaine à St. Cloud, avant que l'on en fit dans le reste de l'Europe,

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences & de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; & c'est à quoi travaille aujourd'hui une société de savans, remplis d'esprit & de lumières. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par Messieurs *Dalembert* & *Diderot*, traversé & persécuté par l'envie & par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter

que quelques mains étrangères n'eussent pas défigur  cet important ouvrage par des d clama-
tions pu riles & des lieux communs infi-
pides, qui n'emp chent pas que le reste de
l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAP. QUARANTE-TROISIEME.

TABLEAU DE L'EUROPE

APRÈS LA MORT DE LOUIS XIV.

Nous avons donn  avec quelque  tendue
une id e du si cle de *Louis XIV*, si -
cle des grands hommes, des beaux arts & de
la politesse : il fut marqu , il est vrai, comme
tous les autres par des calamit s publiques
& particuli res, ins parables de la nature hu-
maine ; mais tout ce qui peut consoler les
hommes dans la mis re de leur condition fai-
ble & p rissable, semble avoir  t  prodigu 
dans ce si cle. Il faut voir maintenant ce qui
suivit ce r gne, orageux dans son commen-
cement, brillant du plus grand  clat pendant
cinquante ann es, m l  ensuite de grandes
adversit s & de quelque bonheur, & finissant
dans une tristesse assez sombre, apr s avoir
commenc  dans des factions turbulentes.

Testa-
ment de
Louis
XIV
cass .
Septem.
1715.

Louis XV  tait un enfant orphelin. Il
e t  t  trop long, trop difficile, & trop dan-
gereux d'assembler les Etats-G n raux pour
r gler les pr tentions   la r gence. Le Parle-

ment de Paris l'avait déjà donnée à deux Reines ; elle la donna au Duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de *Louis XIII*. Il cassa celui de *Louis XIV*. *Philippe* Duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par ce même Parlement qu'il envoya bientôt après en exil.

CHAP.
XLIII.

Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'Empire Ottoman, qui avait pu attaquer l'Empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les Chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aisément en 1715 du Péloponèse, que le célèbre *Morosini*, surnommé *le Péloponésiaque*, avait pris sur eux vers la fin du dix-septième siècle, & qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlowitz. L'Empereur garant de cette paix fut obligé de se déclarer contre les Turcs. Le Prince *Eugene* qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, passa le Danube, & livra bataille près de Petervardin, au Grand-Visir *Ali*, favori du Sultan *Achmet III*, & remporta la victoire la plus signalée.

Guerre
de l'Al-
lemagne
contre la
Turquie
en 1715.

1716.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célèbre par ses aventures singulières. Un Comte de *Bonneval*, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentemens du ministère, Major Général alors sous le Prince *Eugene*, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps

Comte
de Bon-
neval

nombreux de Janissaires ; il n'avait auprès de lui que deux cens soldats de son Régiment ; il résista une heure entière ; & ayant été abattu d'un coup de lance , dix soldats qui lui restaient le porterent à l'armée victorieuse. Ce même homme proscrit en France, vint ensuite se marier publiquement à Paris ; & quelques années après il alla prendre le Turban à Constantinople , où il est mort Bacha.

Le Grand-Visir *Ali* fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs Turques n'étaient pas encore adoucies ; ce Visir avant d'expirer fit massacrer un Général de l'Empereur qui était son prisonnier. *

1717.
Victoi-
res du
Prince
Eugène.

L'année d'après le Prince *Eugene* assiegea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison ; il se vit lui-même assiégé par une Armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre son Camp, & qui l'environnerent de tranchées ; il était précisément dans la situation où se trouva *César* en assiégeant Alexandrie ; il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis & prit la Ville ; toute son Armée devait périr , mais la discipline militaire triompha de la force & du nombre.

Paix
avec les
Turcs.
1718.

Ce Prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarowitz , qui donna Belgrade & Témiswar à l'Empereur ; mais les Vénitiens , pour qui on avait fait la guerre , furent abandonnés , & perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les Princes Chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne , qu'on

* Il s'appellait *Breüner*.

avait tant redoutée & qui avait allarmé tant d'Etats, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le Duc d'Orléans Régent de France, & quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unir étroitement avec l'Angleterre; réputée l'ennemie naturelle de la France; & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid: & *Philippe V* qui avait renoncé à la Couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la Régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de *Louis XIV* toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changerent dans sa famille & chez tous les Princes.

Le Cardinal *Albéroni*, premier Ministre d'Es-
pagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe,
& fut sur le point d'en venir à bout. Il avait
en peu d'années rétabli les Finances & les forces
de la Monarchie Espagnole; il forma le
projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors
à l'Empereur; & la Sicile, dont les Ducs de
Savoye étaient en possession depuis la paix
d'Utrecht. Il allait changer la constitution de
l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à
ses desseins; & dans la même vue, il était prêt
d'exciter en France une guerre civile. Il négociait
à la fois avec la Porte Ottomane, avec
le Czar *Pierre le Grand*, & avec *Charles XII*.
Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler
la guerre contre l'Empereur, & *Charles XII*

réuni avec le Czar, devait mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le trône de ses peres.

Ce Cardinal en même-tems soulevait la Bretagne en France, & déjà il faisait filer secrettement dans le Royaume quelques Troupes déguisées en faux-fauniers, conduites par un nommé *Colincri*, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la Duchesse du Maine, du Cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si on pouvait, le Duc d'Orléans, de lui ôter la Régence, & de la donner au Roi d'Espagne *Philippe V*. Ainsi le Cardinal *Albéroni*, autrefois Curé de village auprès de Parme, allait être à la fois Premier Ministre d'Espagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Roi de Suède, qui devait mettre le Prétendant sur le Trône d'Angleterre, fut tué en Norvège. Cependant une partie des projets d'*Albéroni* commençait à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, & la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne: bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais *Alberoni* n'ayant pû réussir, ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'Empereur *Charles VI*, ni à susciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à

la fois l'Empereur, le Régent de France & le Roi *George I*, réunis contre lui. Le Duc d'Orléans avec les Anglais fit attaquer l'Espagne, de sorte que la première guerre de *Louis XV* fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang. Une flotte Anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine, & alors tous les projets du Cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce Ministre regardé six mois auparavant comme le plus grand homme d'Etat qui eût jamais été, ne passa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V*, qu'à condition qu'il renverrait son Ministre; il fut livré par le Roi d'Espagne aux Troupes Françaises, qui le conduisirent sur les Frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis Légat à Bologne, & ne pouvant plus détruire des Royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la République de Saint Marin. Cependant il résulta de tous ses grands desseins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'Empereur *Charles VI*, & la Sardaigne aux Ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce tems, & qui prennent le titre de Rois de Sardaigne: mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

CHAP.
XLIII.

1718.
Le Régent fait sous le nom de Louis XV la guerre au Roi d'Espagne, oncle de Louis XV.

Châte
d'Albé-
roni.

1720.



CHAP. QUARANTE-QUATRIÈME.
S U I T E**DU TABLEAU DE L'EUROPE.****RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS.****SYSTÈME DE LAW OU LASS.**

CE qui étonna le plus toutes les Cours de l'Europe, ce fut de voir quelques-tems après, en 1724 & 1725, *Philippe V* & *Charles VI*, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires, forties de leur route naturelle, au point que le ministere de Madrid gouverna une année entiere la Cour de Vienne. Cette Cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la Maison Française d'Espagne, tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens au point de recevoir un fils de *Philippe V* & d'*Elisabeth* de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Espagnol. L'Empereur donna à ce fils puîné de son Concurrent, l'investiture de Parme & de Plaifance, & du grand Duché de Toscane: quoique la succession de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec six mille Espagnols; & il n'en coûta à l'Espa-

gne que deux cens mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du Conseil de l'Empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord ; c'était deux Maisons ennemies , qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais , qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V* , & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce Traité ; c'était un Hollandais , *Ripperda* , devenu Duc & tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé , & qui alla mourir ensuite dans le Royaume de Maroc , où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France , la Régence du Duc d'Orléans, que ses ennemis secrets & le bouleversement général des Finances devaient rendre la plus orageuse des Régences , avait été la plus paisible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient prise , d'obéir sous *Louis XIV* , fit la sûreté du Régent & la tranquillité publique. La conspiration , dirigée de loin par le Cardinal *Alberoni* , & mal tramée en France , fut dissipée aussi-tôt que formée. Le Parlement , qui dans la minorité de *Louis XIV* , avait fait la guerre civile pour douze Charges de Maîtres des Requêtes , & qui avait cassé les Testamens de *Louis XIII* & de *Louis XIV* , avec moins de formalités que celui d'un particulier , eut à peine la liberté de faire des remontrances , lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des especes ,

trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'Édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les Habitans d'un Royaume d'avoir chez soi plus de cinq cens francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entiere des especes dans le public ; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie nécessaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée ; plusieurs Citoyens écrasés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au Palais Royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux systême de *Law*, qui semblait devoir ruiner la Régence & l'état, soutint en effet l'un & l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un systême tout chimérique enfanta

Le commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguïssent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande & en Angleterre: elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & suivie de tant d'autres folies.

Un écossais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laffs*, qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur & grand calculateur, obligé de fuir de la grande Bretagne pour un meurtre, avait dès long-tems rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un état, & qui se rembourserait par les profits. Ce système était très-compiqué; mais réduit à ses justes bornes, il pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre, & de la compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au Duc de Savoye, depuis premier Roi de Sardaigne, *Victor Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au Contrôleur-général *Des Marets*; mais c'était

Système
de Law
ou Laffs.

— dans le tems d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue ; & la base de ce système étoit la confiance.

Enfin , il trouva tout favorable sous la régence du Duc d'Orléans ; deux milliards de dettes à éteindre , une paix qui laissait du loisir au gouvernement , un Prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du Royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi , compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public séduit par l'apas du gain s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richesses auparavant resserrées par la défiance circulerent avec profusion ; les billets doublerent , quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe ; & il passa chez les voisins de la France , qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du Roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilege de l'ancienne compagnie des Indes fondée par le célèbre *Colbert* , tombée depuis en décadence , & qui avait abandonné son commerce aux négocians de St. Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'écoffais *Lafs* , & toutes les finances du Royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondemens , ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le Duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette fureur ; mais l'avidité des courtisans & l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs en moins de six mois devinrent plus riches que beaucoup de Souverains. *Lafs* séduit lui-même par son système , & yvre de l'yvresse publique & de la sienne , avait fabriqué tant de billets , que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le Royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'Etat.

Le Régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense , si compliquée , & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuisèrent la banque Royale , en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces : mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup ; le Régent voulut le ranimer par des arrêts , qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier ; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrô-

CHAP.
XLIV.

leur général des finances à *Lafs*, précisément dans le tems qu'il était impossible qu'il la remplît ; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume. On le vit en peu de tems d'écoffais devenir français par la naturalisation ; de protestant, catholique ; d'aventurier, seigneur des plus belles terres ; & de banquier, ministre d'état. Le désordre était au comble. Le Parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année *Lafs* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, & qu'il avait bouleversé.

Duc
d'Or-
léans en-
core ca-
lomnié.

Les libelles de ce tems-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume pour les vues de son ambition ; & il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait *Lafs* d'avoir fait passer pour son profit les especes de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque tems à Londres des libéralités du marquis de *Lassay*, & est mort à Venise dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles aussi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire.

Pendant ce tems la peste désolait la Provence ; on avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever ; il s'était formé des conspirations contre le régent ; & cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au-dehors & au-dedans.

Peste en
Proven-
ce.

Le Royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre , & cependant ce fut le règne des plaisirs & du luxe.

CHAP.
XLIV.

Il fallut, après la ruine du système de *Lafs*, réformer l'état ; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens , ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système : ce fut l'opération de finance & de justice la plus grande , & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée , rédigée & conduite par quatre * frères , qui jusques-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques , & qui par leur génie & par leurs travaux méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes , & d'autres juges ; ils formerent un ordre assez sûr , & assez net , pour que le cahos fût débrouillé ; cinq cens onze mille & neuf citoyens , la plupart peres de famille , porterent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cens trente-un millions numéraires effectifs en argent , dont l'état fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune , qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. *

* Les freres *Paris*.

* L'Historien de la Régence & celui du Duc d'Orléans , parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que de toutes les autres : ils disent que le Contrôleur Général M. de *la Houssaie* , était Chambellan du Duc d'Orléans : ils prennent

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lafs*, si hardiment conçu, & qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qui devint bientôt la rivale de celles de Londres & d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions qui avait faisi les Français, anima aussi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misère publiques, porterent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encore avec étonnement de ces tems de démence & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de religion qui ont si long-tems ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des

un Ecrivain obscur nommé *La Jonchère*, pour *La Jonchère* le Trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Histoire universelle de *Bénigne Bossuet* imprimée en 1738, chez *l'Honoré* à Amsterdam, que le Duc de *Bourbon-Condé*, premier Ministre après le Duc d'Orléans, fit bâtir le Château de Chantilli de fond en comble du produit des actions: vous y verrez que *Lafs* avait vingt millions sur la Banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.

commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt défabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrenée.

CHAP. QUARANTE-CINQUIEME.

S U I T E

DU TABLEAU DE L'EUROPE.

CARDINAUX DUBOIS ET FLEURY.

ABDICATION DE VICTOR AMÉDÉE, &c.

IL ne faut pas passer sous silence le ministère du Cardinal *Dubois*. C'était le fils d'un apoticaire de Brive la gaillarde, dans le fond de l'Auvergne. Il avait commencé par être instituteur du Duc d'Orléans, & ensuite en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance : un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, & sur-tout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune : si ce Cardinal premier ministre avoit été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Duc d'Orléans se jouait

de son premier ministre , & ressembloit à ce Pape qui fit son porte - finge Cardinal. Tout se tournait en gaieté & en plaisanterie dans la régence du Duc d'Orléans : c'était le même esprit que du tems de la fronde , à la guerre civile près ; c'était le véritable esprit de la nation que le Régent avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de *Louis XIV.*

Le Cardinal
Dubois
meurt
sans
vouloir
recevoir
ses sa-
cremens.

Le Cardinal *Dubois* mourut d'une suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par des pratiques de religion , dont on fait qu'il faisait peu de cas. Il prétexta qu'il y avait pour les Cardinaux un cérémonial particulier , & qu'un Cardinal ne recevait pas l'extrême onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations , & pendant ce tems *Dubois* mourut. Nous rimes de sa mort comme de son ministère : tel était le caractère de la nation.

1723.
Décemb.

Le Duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre , parce que le Roi étant majeur il n'y avait plus de régence ; mais il suivit bientôt son Cardinal. C'était un Prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés.

De toute la race d'*Henri IV. Philippe* d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avait la valeur , la bonté , l'indulgence , la gaieté , la facilité , la franchise , avec un esprit plus cultivé.

Le Duc de *Bourbon-Condé* lui succéda à

l'instant même dans le ministère. Sa seule intrigue fut d'en faire dresser sans délai la patente, & de la faire signer au Roi, en lui aprenant la mort du Duc d'Orléans. Mais ce fut toujours le sort des *Condés* de céder à des prêtres. *Henri de Condé* avait été accablé par le Cardinal de *Richelieu*, le grand *Condé* emprisonné par le Cardinal *Mazarin*, & le Duc de *Bourbon* fut exilé par le Cardinal de *Fleury*.

Celui-ci, était un Languedocien né sans fortune. Il avait été aumônier de la Dauphine de *Bavière*, & nous avons une lettre de Madame de *Maintenon* écrite en 1716 dans laquelle elle dit, » Ce n'est pas un personnage à être si-tôt évêque.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le Cardinal de *Fleury*. * On le regarda comme un homme des plus aimables & de la société la plus délicate, jusqu'à l'âge de soixante & treize ans; & lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742

* Le Régent en 1722 avait fait le Cardinal *Dubois* premier Ministre. Où le compilateur des Mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV* ayant donné un petit Bénéfice en 1692 à cet Abbé *Dubois*, alors obscur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime ; s'il boit, il ne s'enivre pas ; & s'il joue, il ne perd jamais ?* Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice : peut-on faire parler ainsi *Louis XIV* ? & ce Monarque jettait-il la vue sur l'Abbé *Dubois* ?

— tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête saine, libre, & capable d'affaires.

Quand on songe, que de mille contemporains il y en a très-rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer, que le Cardinal de *Fleury* eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce qu'ayant commencé si tard, elle dura si long-tems sans aucun nuage, sa modération & la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On fait quelles étaient les richesses & la magnificence du Cardinal d'*Amboise*, qui aspirait à la tiare; & la simplicité arrogante de *Ximénès*, qui levait des armées à ses dépens, & qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne: on connaît le faste Royal de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au Cardinal de *Fleury* la distinction de la modestie; il fut simple & économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix: il prouva, que les esprits doux & concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plutôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, & y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'était-là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il alléguait à ses diocésains était l'état de sa santé qui le mettait dé-

formais dans l'impuissance de veiller à son troupeau. Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

CHAP.
XLV.

Cet évêché de Fréjus loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplû. Il disoit que, dès qu'il avait vû sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, & il signa dans une lettre de plaisanterie au Cardinal *Quirini*, *Fleury Evêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. La cour de Rome, toujours très-instruite des événemens des autres Eglises, fut que le sacrifice volontaire & absolu de cet évêché était fondé sur le dessein d'être précepteur du jeune Dauphin depuis Roi de France. Le Pape *Clément XI* qui n'en doutait pas s'en expliqua ouvertement; & en effet le Maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV* qu'il nommât l'Evêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au Cardinal *Quirini.*

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le Roi était à l'extrémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter, j'en ai été malade, & je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, & conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent, & l'estime générale; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du Royaume & de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France: il ne prit point le titre de premier ministre, & se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les tems les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable des courtisans & le plus désintéressé. Le bien de l'état s'accorda long-tems avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait, & tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'état comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même. Dans quelques livres étrangers on a confondu ce Cardinal ne *Fleury* avec l'abbé *Fleury*, auteur de l'histoire de

l'Eglise & des excellens discours qui font si au-
dessus de son histoire. Cet abbé *Fleury* fut con-
fesseur de *Louis XV*. Mais il vécut à la cour
inconnu : il avait une modestie vraie , & l'au-
tre *Fleury* avait la modestie d'un ambitieux
habile.

Les affaires politiques rentrèrent insensible-
ment dans leur ordre naturel. Heureusement
pour l'Europe , le premier ministre d'Angle-
terre , *Robert Walpole* , était d'un caractère
aussi pacifique ; & ces deux hommes continue-
rent à maintenir presque toute l'Europe dans
ce repos , qu'elle goûta depuis la paix d'U-
trecht jusqu'en 1733 ; repos qui n'avait été
troublé qu'une fois par la guerre passagere
de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes
les nations , qui cultivant à l'envi le commerce
& les arts , oublièrent toutes leurs calamités
passées.

En ces tems-là se formaient deux puissan-
ces , dont l'Europe n'avait point entendu par-
ler avant ce siècle. La première était la Rus-
sie , que le *Czar Pierre le grand* avait tirée de
la barbarie. Cette puissance ne consistait avant
lui , que dans des déserts immenses , & dans
un peuple sans loix , sans discipline , sans con-
naissances , tel que de tout tems ont été les
Tartares. Il était si étranger à la France & si
peu connu , que lorsqu'en 1668 *Louis XIV*
avait reçu une ambassade Moscovite , on cé-
lébra par une médaille cet événement , com-
me l'ambassade des Siamois.

Russie &
Prusse.

Cet Empire nouveau commença à influencer
sur toutes les affaires , & à donner des loix

au nord , après avoir abattu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art & sur des fondemens moins vastes , était la Prusse. Ses forces se préparaient & ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer , & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit état , puissant par le peu d'industrie des autres nations , tombait en décadence , parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce , dont il avait été le maître. La Suède languissait. Le Danemarck était florissant. L'Espagne & le Portugal subsistaient par l'Amérique. L'Italie , toujours faible , était divisée en autant d'états qu'au commencement du siècle , si on excepte Mantoue , devenue patrimoine Autrichien.

Abdication de Victor-Amédée Duc de Savoie, &c.

La Savoie donna alors un grand spectacle au Monde , & une grande leçon aux Souverains. Le Roi de Sardaigne , Duc de Savoie , ce *Victor-Amédée* , tantôt allié , tantôt ennemi de la France & de l'Autriche , & dont l'incertitude avait passé pour politique , lassé des affaires & de lui-même , abdiqua par un caprice en 1730 à l'âge de soixante-quatre ans , la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille , & se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme , la dévotion & le repos , ne purent satisfaire une ame occupée , pendant cinquante ans , des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine , & combien il est difficile de remplir son

cœur sur le trône & hors du trône. Quatre Souverains dans ce siècle renoncèrent à la couronne, *Christine*, *Casimir*, *Philippe V* & *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le Gouvernement que malgré lui. *Casimir* n'y pensa jamais. *Christine* en fut tentée quelque-tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. *Amédée* seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La fuite de cette tentative est connue. Son fils, *Charles-Emanuel*, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son pere celle qu'il tenait de lui, si ce pere seul l'eût redemandée, & si la conjecture des tems l'eût permis; mais c'était une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, & tout le conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes, & de faire arrêter celui qui avait été son Souverain. Il mourut depuis en prison. Il est très-faux que la Cour de France voulût envoyer vingt mille hommes, pour défendre le pere contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce tems-là. Ni l'abdication de ce Roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causerent le moindre mouvement chez les nations voisines.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II* replongea l'Europe dans les dissensions & dans les malheurs, dont elle est si rarement exempte.

 CHAPITRE QUARANTE-SIXIEME.

S T A N I S L A S

DEUX FOIS ROI DE POLOGNE.

Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

LE Roi *Stanislas*, beau-pere de *Louis XV*, déjà nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733 de la maniere la plus légitime & la plus solemnelle. Mais l'Empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avait épousé une niece de *Charles VI*, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-pere de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au Prince *de Conty*, qui solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le Royaume où il avait été appelé.

Le Roi *Stanislas* alla à Danzick soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était con-

traire. Ce pays, où le peuple est esclave, la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le tresor public de quoi entretenir les armées, où les loix sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions; ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de *Stanislas*. La nation Polonoise, qui un siecle auparavant regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Russie était devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avait formé. Dix mille esclaves Russes disciplinés disperferent toute la noblesse de la Pologne; & le Roi *Stanislas*, renfermé dans la ville de Danzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'Empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée: mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses, sans se déclarer. Le Cardinal de *Fleury*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le Roi *Stanislas*, ni hazarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cens hommes, commandée par un Brigadier. Cet Officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse: il jugea, quand il fut près de Danzick, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats; & il alla relâcher en Danemarck. Le Comte de

Le Cardinal de
Fleury
envoie
quinze
cens
Français
contre
trente
mille
Russes.

Plélo, Ambassadeur de France auprès du Roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philosophie des sentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de secourir Danzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des Secrétaires d'Etat, laquelle finissait par ces mots : » Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme » & mes enfans. « Il arriva à la rade de Danzick, débarqua & attaqua l'armée Russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Danzick fut pris ; l'Ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les privilèges de son caractère. Le Roi *Stanislas* n'échappa qu'à travers beaucoup de dangers, & à la faveur de plus d'un déguisement, après avoir vu sa tête mise à prix par le Général des Moscovites, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les loix.

Les pri-
sonniers
Français
traités à
Péters-
bourg
avec une
généro-
sité in-
ouïe.

A l'égard des quinze cens Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Russie ayant été pris dans ce tems-là même par un vaisseau du Roi de France, les quinze cens hommes furent transportés & retenus auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être

inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siècle. L'Impératrice *Anne* régnait alors ; elle traita les Officiers comme des Ambassadeurs , & fit donner aux soldats des rafraîchissemens & des habits. Cette générosité inouïe jusqu'alors était en même-tems l'effet du prodigieux changement que le Czar *Pierre* avait fait dans la Cour de Russie , & une espèce de vengeance noble que cette Cour voulait prendre des idées défavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le ministère de France eût entièrement perdu cette réputation nécessaire au maintien de la grandeur , si elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien , si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Moscovites ; & la politique voulait que la vengeance tombât sur l'Empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Espagne & la Sardaigne. Ces trois puissances avaient leurs intérêts divers , qui tous concouraient au même but , d'affaiblir l'Autriche.

Les Ducs de Savoye avaient depuis long-tems accru petit-à-petit leurs Etats , tantôt en donnant des secours aux Empereurs , tantôt en se déclarant contre eux. Le Roi *Charles-Emanuel* espérait le Milanais ; & il lui fut promis par les Ministres de Versailles & de Madrid. Le Roi d'Espagne *Philippe V* , ou plutôt la Reine *Elisabeth* de Parme son épouse , es-

pérait pour ses enfans de plus grands établissemens que Parme & Plaifance. Le Roi de France n'envifageait aucun avantage pour lui que fa propre gloire, l'abaiffement de fes ennemis & le fuccès de fes alliés.

Personne ne prévoyait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre. On est presque toujours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée, que celle qui uniffait ces trois Monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis long-tems à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnerent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la Cour de France avait acquife. L'idée de fes vues pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encore fes ennemis naturels, lors même qu'elle faisait la guerre; & rien ne fit plus d'honneur au miniftère, que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiffances que la France pouvait faire la guerre à l'Empereur, fans allarmer la liberté de l'Europe. Tous les Potentats regarderent donc tranquillement fes fuccès rapides. Une armée de François fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, & les troupes de France, d'Espagne & de Savoye jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le Maréchal de *Villars* finit fa glorieufe carrière à quatre vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le Maréchal de *Coigni*, fon fucceffeur, gagna deux batailles, tandis que le Duc de *Montemar*, général des Espagnols, remporta une victoire

1734.
Mort du
Maré-
chal de
Villars.

dans le Royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la Cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. *Don Carlos*, qui avait été reconnu Prince héréditaire de Toscane, fut bientôt Roi de Naples & de Sicile. Ainsi l'Empereur *Charles VI* perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un Roi à la Pologne : & un fils du Roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raison en est qu'ils avaient pour eux le Gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, & que les armées furent toujours dans l'abondance.

CHAP.
XLVI.

Seule
guerre
en Italie
dont la
fin ait
été heu-
reuse
pour la
France.

L'Empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le Cardinal de *Fleury*, Ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, *Don Carlos* fut reconnu Roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner & changer des États. On assigna à *François* Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur, l'héritage des *Médicis* qu'on

avait auparavant accordé à *Don Carlos* ; & le dernier grand Duc de Toscane près de sa fin , demandait , *si on ne lui donnerait pas un troisieme héritier , & quel enfant l'Empire & la France voulaient lui faire*. Ce n'est pas que le grand Duché de Toscane se regardât comme un fief de l'Empire ; mais l'Empereur le regardait comme tel , aussi-bien que Parme & Plaisance , revendiqué toujours par le saint siege , & dont le dernier Duc de Parme avait fait hommage au Pape : tant les droits changent selon les tems. Par cette paix , ces Duchés de Parme & Plaisance , que les droits du sang donnaient à *Don Carlos* fils de *Philippe V* , & d'une Princesse de Parme , furent cédés à l'Empereur *Charles VI* en propriété.

Le Roi de Sardaigne Duc de Savoye , qui avait compté sur le Milanais auquel sa maison toujours agrandie par degrés avait depuis longtems des prétentions , n'en obtint qu'une petite partie , comme le Novarrois , le Tortonois , les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais , d'une fille de *Philippe II* , Roi d'Espagne , dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions , par *Louis XII* héritier naturel de ce Duché. *Philippe V* avait les siennes , par les inféodations renouvelées à quatre Rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'Empereur garda le Milanais : ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le Royaume de Lombardie annexé à l'Empire , devenu ensuite un fief sous les *Visi* ;

comtis & sous les *Sforces* ; & aujourd'hui c'est un Etat appartenant à l'Empereur ; Etat démembré à la vérité , mais qui avec la Toscane & Mantoue rend la maison Impériale très-puissante en Italie.

Par ce traité , le Roi *Stanislas* renonçait au Royaume qu'il avait eu deux fois , & qu'on n'avait pu lui conserver ; il gardait le titre de Roi. Il lui fallait un autre dédommagement ; & ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le Cardinal de *Fleury* se contenta d'abord du Barrois , que le Duc de Lorraine devait donner au Roi *Stanislas* , avec la réversion à la Couronne de France ; & la Lorraine ne devait être cédée , que lorsque son Duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hazards. C'était peu profiter des plus grands succès , & des conjonctures les plus favorables. Le Garde des sceaux *Chauvelin* encouragea le Cardinal de *Fleury* à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois , & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant , & une pension de trois millions cinq cens mille livres , faite au Duc *François* , jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonais fut transplanté en Lorraine ; & cette province eut pour la dernière fois un Souverain résidant chez elle , & il la rendit heureuse. La maison ré-

gnante des Princes Lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du Roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de *Trajan*, *Regna assignata*, *les Trônes donnés*.

Tout resta paisible entre les Princes Chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La Cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'Empereur faisait la guerre aux Turcs, sans consulter l'Empire ; cette guerre fut malheureuse, mais la France le tira de ce précipice par sa médiation ; & M. de *Villeneuve*, son Ambassadeur à la Porte Ottomane, alla en Hongrie, conclure en 1739 avec le grand Visir, la paix dont l'Empereur avait besoin.

La France, presque dans le même-tems, pacifiait l'Etat de Genes menacé d'une guerre civile ; elle soumit & adoucit pour un tems les Corfes qui avaient secoué le joug de Genes. Le Comté de Corse qui prend depuis long-tems le titre de Royaume, avait été soumis vers la fin du XIII^e siecle au pays de Genes, plus petit que la Corse, moins belliqueux, mais plus riche. Les Corfes toujours indisciplinés s'étaient alors révoltés ouvertement, sous prétexte qu'ils étaient tyrannisés ; leur dernière rébellion durait depuis 1725. Un Gentilhomme Allemand du Comté de la Marck, nommé *Théodore de Neuhoff*, ayant voyagé & cherché fortune dans toute l'Europe, se trouva à Livourne en 1736. Il eut des correspondances avec les

Théodore
fantôme
de
Roi en
Corse.

mécontents, & leur offrit ses services. Il s'embarqua pour Tunis, y négocia de leur part, en raporta des armes, des munitions & de l'argent, entra dans la Corse avec ce secours, & enfin s'y fit proclamer Roi. Il fut couronné d'une couronne de laurier, & reconnu dans l'Isle, où il maintint la guerre. Le Sénat de Genes mit sa tête à prix; mais n'ayant pu ni faire assassiner *Théodore*, ni soumettre les Corfes, il avait imploré la protection de l'Empereur: cette protection paraissait dangereuse, parce que l'Empereur, qui se croit Seigneur suzerain de toute l'Italie, s'établissait Juge suprême entre Genes & les Rebelles. Le Sénat eut enfin recours à la France, qui envoya successivement des Généraux & des troupes. *Théodore* fut chassé, l'Isle fut soumise, tout fut pacifié, au moins pour quelque-tems. Le Roi *Théodore* alla mourir à Londres dans la misere & dans le mépris.

Pendant que la France était ainsi la bienfaitrice de Genes & de Corse, elle interposait en même-tems ses bons offices entre l'Espagne & l'Angleterre, qui commençaient à se faire surmer une guerre plus ruineuse, que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait même vu cette couronne en 1735, employer sa médiation entre l'Espagne & le Portugal: aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mere commune.

CHAP. QUARANTE-SEPTIEME.
MORT DE L'EMPEREUR CHARLES VI.

*La succession disputée par quatre Puissances.
La Reine d'Hongrie reconnue dans tous les
Etats de son pere. La Silésie prise par le
Roi de Prusse.*

L'Empereur *Charles VI*, mourut au mois d'Octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il importe aux Princes, dont la vie est nécessaire au repos de leurs Etats, de ne pas ignorer que ce Monarque se donna la mort par un excès * dans un repas, qui en le conduisant au tombeau, mit l'Empire au bord de sa ruine. Si la mort du Roi de Pologne *Auguste II* avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier Prince de la Maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. En premier lieu, l'Italie espera une indépendance à laquelle elle avait toujours aspiré. Beaucoup d'Etats, réputés feudataires de l'Empire, prétendaient ne l'être pas. Rome sur-tout faccagée par *Charles-Quint*, durement traitée par ses successeurs, opprimée & rançonnée par *Joseph*, frere de *Charles VI*, se flatta d'être délivrée pour jamais des prétentions des Empe-
reurs

* Il mangea d'un plat de Champignons & en mourut.

reurs Allemands, qui ont toujours cru, depuis *Othon* premier, être aux droits des anciens *Césars* : la Chancellerie Allemande regarde, en effet, les autres Royaumes de l'Europe, comme des Provinces démembrées de l'Empire ; elle ne donnait dans son protocole le titre de Majesté à aucun Roi : l'Electeur de Cologne se dit Chancelier d'Italie, & celui de Treves s'intitule Chancelier des Gaules. Le Roi Allemand qu'on élit à Francfort, y est déclaré Roi des Romains, quoiqu'il n'ait pas la moindre Jurisdiction dans Rome : il exige des tributs de toutes les Provinces d'Italie, quand il est assez fort pour les obtenir. Tant de droits équivoques avaient été pendant sept cens ans la source des malheurs & de l'affaiblissement des Italiens : il paraissait très-vraisemblable que les defordres, où la mort de *Charles VI* devait plonger l'Allemagne, mettraient toute l'Italie dans la pleine liberté que les Peuples desiraient. La nouvelle révolution, que tout le monde prévoyait par l'extinction de la Maison d'Autriche, pouvait non-seulement anéantir les droits & le nom d'Empire Romain ; mais il paraissait même douteux, si l'Allemagne n'allait pas être partagée entre plusieurs Princes si puissans qu'ils auraient tôt ou tard beaucoup de peine à reconnaître un Chef suprême, ou du moins à laisser à ce Chef l'autorité de ses Prédécesseurs. L'héritage de la Maison d'Autriche sembla sur-tout devoir être déchiré ; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohême, Royaumes long-tems électifs, que les Princes Autrichiens avaient rendus

héréditaires ; de la Suabe Autrichienne, appelée Autriche antérieure ; de la haute & basse Autriche conquises au XIII^e siècle ; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre Villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du Duché de Parme : à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux Royaumes étaient entre les mains de *Don Carlos* fils du Roi d'Espagne *Philippe V*.

Marie-Thérèse, fille aînée de *Charles VI*, se fondait sur le droit naturel qui l'appellait à l'héritage de son père, sur la pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, & sur la garantie de presque toutes les Puissances. *Charles Albert*, Electeur de Bavière, demandait la succession en vertu d'un Testament de l'Empereur *Ferdinand I*, frère de *Charles-Quint*.

Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'Empereur *Joseph*, frère aîné de *Charles VI*.

Le Roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les Etats de la Maison d'Autriche, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'Empereur *Maximilien II*. *Philippe V* descendait de cette Princesse par les femmes. C'était déjà une grande révolution dans les affaires de l'Europe, de voir le sang de France réclamer tout l'héritage de la Maison Autrichienne. *Louis XV* pouvait prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'Autriche par la

femme de *Louis XIII*, & par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre & Protecteur que Concurrent; car il pouvait alors décider de cette succession & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes Couronnées fut plaidée dans tout le monde Chrétien, par des Mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenaient intérêt; on s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau Royaume s'était élevé au commencement de ce siècle : l'Empereur *Léopold*, usant du droit que se sont toujours attribué les Empereurs d'Allemagne de créer des Rois, avait érigé en 1701 la Prusse Ducale en Royaume en faveur de l'Electeur de Brandebourg, *Frédéric Guillaume*. La Prusse n'était encore qu'un vaste desert; mais *Frédéric Guillaume II*, son second Roi, qui avait une politique différente de celle des Princes de son tems, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnoie à faire défricher ces Terres, à bâtir des villages, & à les peupler : il y fit venir des Familles de Suabe & de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrants de Saltsbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel état, il créait par une économie singuliere, une puissance d'une autre espece : Prusse.

DU ROYAUME
de Prusse.

ECONOMIE
du
second
Roi de
Prusse.

— il mettait tous les mois environ soixante mille écus d'Allemagne en réserve, ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ quatre-vingt mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir. Mais son fils *Frédéric III* fit usage de tout ce que le père avait préparé. L'Europe savait que ce jeune Prince, ayant connu l'adversité sous le règne de son père, avait employé son loisir à cultiver son esprit & à perfectionner tous les dons singuliers qu'il tenait de la nature : on admirait en lui des talens qui auraient fait une grande réputation à un particulier ; mais on ne connoissait pas les talens du Monarque, & l'Autriche n'avait pas plus de défiance de lui qu'elle n'en avait eue du feu Roi de Prusse : il avait succédé à son père, trois mois avant que la succession de la Maison d'Autriche & de l'Empire fût ouverte. Il prévint la confusion générale, & ne perdit pas un moment pour entrer à main armée dans la Silésie, une des plus riches Provinces que la fille de *Charles VI* possédât en Allemagne : il y prétendait quatre Duchés, dont sa Maison avait été autrefois en possession par des achats & par des actes de confraternité. Ses ayeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles ; il se trouva puissant, & il les reclama.

Déjà la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe se remuoient pour faire un Empereur.

La Baviere pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession Autrichienne. CHAP. XLVII.

L'Electeur reclamait tous ces héritages par ses écrits ; mais il n'osait les demander tous entiers par ses Ministres. Cependant *Marie-Thérèse*, épouse du Grand Duc de Toscane, se mit d'abord en possession de tous les Etats qu'avait laissés son pere ; elle reçut les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les Provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs Députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque-tems que ce soit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous soit permis en vertu de cette promesse à vous & à vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

Serment
singulier
& qui ne
doit pas
l'être.

Plus les ayeux de l'Archiduchesse-Reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagements, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler, rendit cette Princesse extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la Maison d'Autriche, embrassa celui de *Marie-Thérèse* ; & après deux cens ans de séditions, de haines & de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La Reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine ; elle l'é-

Qualités
de Ma-
rie-Thé-
rese.

exercée ; elle bannit cet étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le Trône odieux , fans le rendre plus respectable. L'Archiduchesse sa tante , gouvernante des Pays-Bas , n'avait jamais mangé avec personne. *Marie-Thérese* admettait à sa table toutes les Dames & tous les Officiers de distinction : les Députés des Etats lui parlaient librement ; jamais elle ne refusa d'audience , & jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'affurer au Grand Duc de Toscane son époux, le partage de toutes ses Couronnes sous le nom de *Co-Régent* , sans perdre en rien sa souveraineté , & sans enfreindre la Pragmatique-Sanction : elle en parla aux Etats d'Autriche le jour même qu'elle reçut leur serment , & bientôt après elle effectua ce dessein : elle se flattait dans ces premiers momens que les dignités , dont elle ornait le Prince son mari , lui préparaient la Couronne Impériale ; mais cette Princesse n'avait point d'argent , & ses Troupes très-diminuées étaient dispersées dans ses vastes Etats.

Frédéric
III , Roi
de Prusse.

Le Roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la basse-Silésie , & lui offrit son crédit , ses secours , ses armes , avec cinq millions de nos livres , pour lui garantir tout le reste , & donner l'Empire à son époux. Des Ministres habiles prévirent que si la Reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée ; mais le sang de tant d'Empereurs , qui coulait dans les veines de cette Princesse , ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son Patrimoine ; elle était impuissante

& intrépide : beaucoup d'Autrichiens ne voyant que la grandeur de la Cour de Vienne, & non sa faiblesse présente, disaient hautement que l'Electeur de Brandebourg serait mis dans six mois au ban de l'Empire. Les Ministres même de ce Monarque étaient effrayés du nom de l'Autriche ; mais lui qui voyait qu'en effet cette Puissance n'était alors qu'un grand nom , & que l'état où était l'Europe , lui donnerait infailliblement des Alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de Décembre 1740.

CHAP.
XLVII.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise : *Pro Deo & patria* ; il raya *pro Deo*, disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de Dieu dans les querelles des hommes , & qu'il s'agissait d'une Province , & non de Religion. Il fit porter devant son Régiment des Gardes l'Aigle Romaine , éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son Armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant ensuite en Silésie , il s'empara de presque toute cette Province , dont on lui avait refusé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le Général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette Province déjà envahie : il mit le Roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz , près de la riviere de Neifs. On vit alors ce que valait l'infanterie Prussienne : la Cavalerie du Roi moins forte de près de moitié que l'Autrichienne , fut entièrement rompue ; la première ligne de son

Démarches singulieres.

Bataille de Molvitz.

Infanterie fut prise en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du Roi fut pillé , & ce Prince , en danger d'être pris , fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La seconde ligne de l'Infanterie rétablit tout par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats Prussiens sont accoutumés , par ce feu continuel qu'ils font , en tirant cinq coups au moins par minute , & chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée , & cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

CHAP. QUARANTE-HUITIEME.

Le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne, pour faire élire Empereur l'Electeur de Baviere, Charles Albert. Ce Prince est déclaré Lieutenant-Général du Roi de France. Son éléction, ses succès, & ses pertes rapides.

L'Europe a cru que le Roi de Prusse était déjà d'accord avec la France, quand il prit la Silésie ; on se trompait , c'est ce qui arrive presque toujours , lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le Roi de Prusse hazardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même ; mais il prévint que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France était alors de favoriser con-

tre l'Autriche son ancien Allié l'Electeur de Baviere, dont le pere avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hoftecht. Ce même Electeur de Baviere, *Charles Albert*, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de *Baviere*. La France trouvait son avantage à le venger; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la succession Autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle Maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres Potentats de l'Europe: on anéantissait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les *Autrichiens*; on faisait plus que *Henri IV* & le Cardinal de *Richelieu* n'avaient pu espérer.

Frédéric III, en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jetté: il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le Cardinal de *Fleury*, que le Marquis de *Beauveau*, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne sçut, quand il vit les premiers mouvemens des Troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi *Frédéric* lui dit en partant: *Je vais, je crois jouer votre jeu; si les as me viennent; nous partagerons.*

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministere de France hésita long-tems. Le Cardinal de *Fleury*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre, ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France

à une guerre nouvelle. La Pragmatique-Sanction, signée & authentiquement garantie, le retenait; mais les Traités précédens avec la Baviere pouvaient l'encourager. Il est certain que Paris & Versailles demandoient hautement cette guerre qu'on a tant blâmée depuis. J'entendis dire à un homme d'une très-grande considération : *Le Cardinal de Richelieu abaisse la Maison d'Autriche : le Cardinal de Fleury en fera, s'il peut, une nouvelle.* Ces mots qui furent rendus au Ministre le piquèrent sensiblement, mais ne le persuadèrent point.

Le Comte depuis Maréchal Duc de *Belle-Isle*, & son frere, neveux du fameux *Fouquet*, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du Cardinal de *Fleury*, firent résoudre cette entreprise.

Maré-
chal de
Bel-Isle.

Le Maréchal de *Belle-Isle*, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni Ministre ni Général, & passait pour l'homme le plus capable de conduire un État & une Armée : il voyait tout en grand & dans le dernier détail; c'était le seul homme de la Cour qui fût instruit du maniement des affaires intérieures du Royaume, & presque le seul Officier qui établit la discipline militaire; amoureux de la gloire & du travail sans lequel il n'y a point de gloire, exact, laborieux, non moins porté par goût à la négociation qu'aux travaux du cabinet, & à la guerre : mais une santé très-faible détrui-

fait souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé : il écrivait d'une manière simple & commune, & on ne se ferait jamais apperçu, par le style de ses dépêches, de la force & de l'activité de ses idées.

Son frere le Chevalier de *Belle-Isle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant ; mais il subjuguait lorsque son frere insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage ; on y sentait sous un air froid & profondément occupé quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe. Le Cardinal combattit, il donna même au Roi son avis par écrit, & cet avis était contre l'entreprise. Il devait se retirer alors ; sa carrière entière eût été glorieuse ; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministère & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le Maréchal de *Belle-Isle* & son frere arrangerent tout, & le vieux Cardinal sembla présider à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le Maréchal de *Belle-Isle* fut envoyé à Francfort au camp du Roi de Prusse, & à Dresde pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de Princes semblait rendre infailible. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Prusse, & ce Monarque s'engagea par un écrit particulier à ne point faire de paix sans en avertir auparavant ses Alliés. *Belle-Isle* passa en Saxe, & gagna si bien l'esprit de cette Cour, qu'on lui promit, à ce qu'il m'a dit, de faire marcher des troupes avant même qu'il y eut un traité de signé. Le Maréchal de *Belle-Isle* négociait dans toute l'Allemagne: il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire & des Couronnes héréditaires, à un Prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'Electeur de Baviere de l'argent, des Alliés, des suffrages & des armées. Il avait promis vingt-mille hommes de ses propres troupes; mais avec l'argent de la France à peine en avait-il douze mille: le Roi lui envoya l'armée qu'il lui avait promise. Il créa par Lettres Parentes * son Lieutenant-Général celui qu'il allait faire Empereur d'Allemagne.

31 Juil.

L'Electeur de Baviere fort de tant de secours entra facilement dans l'Autriche. Tandis que la Reine *Marie-Thérèse* résistait à peine au Roi de Prusse, il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son Evêque, & qui sépare la haute Autriche de la

15 Août.

* Ces lettres ne furent scellées que le 20 Août 1741.

Baviere. On arrive à Lintz , Capitale de cette haute Autriche. Des partis pouffent jusqu'à trois lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siege. On détruit un fauxbourg presque tout entier , & un Palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés des effets précieux qu'on cherche à mettre en sureté. L'Electeur de Baviere fit même faire une sommation au Comte de *Kevenhuller* Gouverneur de Vienne.

CHAP.
XLVIII.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-tems prétendu avoir dans leurs mains : les Etats-Généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du Maréchal de *Maillebois* qui était en Vestphalie , & cette même armée en imposait au Roi d'Angleterre qui craignait pour ses Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir *Marie-Thérèse* ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle , & de signer un traité de neutralité ; ses domestiques se servirent même d'un passeport du Général de l'Armée Française pour quelques-uns de ses équipages qu'il fit conduire à Londres où il retourna par la voye de Vestphalie & de la Hollande.

Il n'y avait alors aucune Puissance ni dans l'Empire , ni hors de l'Empire qui soutint cette Pragmatique - Sanction , que tant d'Etats avaient garantie. Vienne mal fortifiée par le côté qu'elle était menacée , pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Al-

Allemagne & les affaires publiques, croyaient voir avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe. Le Cardinal de *Fleury* même encouragé par une disposition si favorable dans un projet qui lui avait d'abord tant répugné, avait dit à quelques Officiers qui prirent tard congé de lui: *Messieurs, ceci ne sera pas long, & j'espère de vous revoir bien-tôt.*

Courage
de Marie-
Thérèse.

11 Sept.
1741.

Plus la ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable, plus elle eut de courage; elle était sortie de Vienne, & s'était jetée entre les bras des Hongrois si sévèrement traités par son père & par ses ayeux. Ayant assemblé les quatre Ordres de l'État à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau, & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles: *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance; je mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les Palatins attendris & animés tirèrent leurs sabres en s'écriant: *Moriamur pro Rege nostro Maria Theresia*, Mourons pour notre Roi *Marie-Thérèse*. Ils donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la dé-

fendre, elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas long-tems qu'elle avait écrit à la Duchesse de Lorraine sa belle-mère : *J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

CHAP.
XLVIII.

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois ; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent : elle agissait dans l'Empire : elle négociait avec le Roi de Sardaigne, & ses Provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la Nation Anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette Princesse. La Duchesse de *Marlboroug*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, assembla les principales Dames de Londres ; elles s'engagerent à fournir cent mille livres sterling, & la Duchesse en déposa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir, elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la Nation assemblée en Parlement.

Enthousiasme de l'Angleterre pour Marie-Thérèse.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuses, allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois, & qu'on ne retrouve plus. L'Electeur de Bavière

avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siège ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le Cardinal de *Fleury* n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette Capitale : les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir, & il ne prétendait pas que l'Empereur qu'il faisait eût toute la succession.

Maré-
chal de
Saxe.

L'Armée de France aux ordres de l'Electeur de Baviere marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre 1741. Le Comte *Maurice de Saxe*, frere naturel du Roi de Pologne la prit par escalade. Ce Général qui avait la force du corps singuliere du Roi son pere, avec la douceur de son esprit & la même valeur, possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix Duc de Courlande ; mais la Russie lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait donné ; il s'en consolait dans le service des Français & dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez.

En 1726
le 28
Juin.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée ; cette grande ville quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le Général *Ogilvi* Irlandais de naissance, qui commandait dans la Place, avait trois mille hommes de garnison, & le Grand Duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq

lieues de Pragues , le 25 novembre ; mais la nuit même les Français & les Saxons donnerent l'assaut.

CHAP.
XLVIII.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce tems le Comte de Saxe en silence , fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve , à un endroit très-éloigné de l'attaque. L'échelle ne se trouva pas assez longue , on y ajouta des civières. Monsieur de *Chevert* alors Lieutenant-Colonel du régiment de *Beauffe* monte le premier. Le fils aîné du Maréchal de *Broglie* le suit : on arrive au rempart , on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle ; on monte en foule , & on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le Comte de Saxe préserva la ville du pillage ; & ce qu'il y eut d'étrange , c'est que les conquérans & le peuple conquis , furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours ; Français , Saxons , Bava-rois , Bohémiens étaient confondus , ne pouvant se reconnaître , sans qu'il y eut une goutte de sang répandu.

Prague
prise par
escalade.

L'Electeur de Baviere qui venait d'arriver au camp , rendit compte au Roi du succès , comme un Général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la Capitale de la Bohême le jour même de la prise , & s'y fit couronner au mois de Décembre. Cependant le Grand Duc qui n'avait pu sauver cette Capitale , & qui ne pouvait sub-

CHAP.
XLVIII.

fister dans les environs, se retira au sud-est de la Province, & laissa à son frere le Prince *Charles* de Lorraine le commandement de son armée.

Marie-
Thérèse
près de
sa ruine.

Dans le même-tems le Roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, Province située entre la Bohême & la Silésie: ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous côtés. Déjà son Compétiteur avait été couronné Archiduc d'Autriche à Lintz; il venait de prendre la Couronne de Bohême à Prague, & de-là il alla à Francfort recevoir celle d'Empereur sous le nom de *Charles VII.* Tous les Electeurs avaient suspendu la voix de Bohême, tandis que la Reine de Hongrie possédait encore cette Province, prétendant qu'une femme ne pouvait donner un suffrage. Le Bavaois maître de Prague au moment de l'élection, pouvait faire valoir en sa faveur la voix de Bohême; mais n'en ayant pas besoin, il souffrit qu'elle restat sans activité.

Charles
Albert
Empe-
reur.

Le Maréchal de *Belle-Isle* qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations; il recevoit les honneurs dûs au représentant d'un Roi qui donnait la Couronne Impériale. L'Electeur de Mayence qui préside à l'élection lui donnait la main dans son Palais, & l'Ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls Electeurs, & prenait le pas sur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue Française, la Chancellerie Allemande

jusques-là, avoit toujours exigé que de telles pieces furent presentées en latin, comme étant la langue du Gouvernement qui prend le titre d'Empire Romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 Janvier 1741, de la maniere la plus tranquille & la plus solemnelle : on l'auroit cru au comble de la gloire & du bonheur ; mais la fortune changeait, & il devint un des plus infortunés Princes de la terre par son élévation même.

CHAP. QUARANTE-NEUVIEME.

DÉSASTRES RAPIDES

QUI SUIVENT LES SUCCES

**DE L'EMPEREUR CHARLES-ALBERT
DE BAVIÈRE.**

*Tout rétabli par Louis XV & le Maréchal
de Saxe.*

ON commençait à sentir la faute qu'on avoit faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le Maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des négociations & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des Fran-

çais , qui à leur tour les accusaient. *Marie-Therès* était soutenue de sa fermeté , de l'argent de l'Angleterre , de celui de la Hollande & de Venise , d'emprunts en Flandre , mais sur-tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée Française sous des chefs peu accrédités se détruisait par les fatigues , la maladie & la défection : les recrues venaient difficilement : il n'en était pas comme des armées de *Gustave Adolphe* , qui ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes , se trouvait à la tête de trente mille , augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. L'armée Française qui aurait dû venir en Bohême au nombre de quarante-cinq mille au moins , n'était partie de France qu'au nombre de trente-deux mille effectifs. Dans ce nombre il eût fallu vingt mille hommes de Cavalerie , & il n'y en avait jamais eu huit mille. Chaque jour affaiblissait donc les Français vainqueurs , & fortifiait les Autrichiens. Le Prince *Charles de Lorraine* frere du grand Duc était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec succès une guerre défensive , en tenant continuellement son ennemi en allarmes , en coupant ses convois , en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de Houzards , de Croates , de Pandours , & de Talpaches. Les *Pandours* sont des Esclavons qui habitent le bord de la Drave , & de la Save ; ils ont un habit long ;

Armée
Françai-
se.

Pan-
dours.

ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. Les *Talpaches* sont une Infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets, & d'un sabre. Les *Croates*, apellés en France *Cravates*, sont des mili- ciens de Croatie. Les *Houzards* sont des Ca- valiers hongrois, montés sur de petits che- vaux légers & infatigables : ils désolent des troupes dispersées en trop de postes, & peu pourvues de Cavalerie. Les troupes de France & de Baviere étaient par-tout dans ce cas. L'Electeur de Baviere avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de ter- rain, qu'on ne croyait pas la Reine de Hon- grie en état de reprendre : mais tout fut re- pris, & la guerre fut enfin reportée du Da- nube au Rhin.

Talpa-
ches.

Croates.

Hou-
zards.

Le Cardinal de *Fleury* voyant tant d'esé- rances trompées, tant de désastres qui succé- daient à de si heureux commencemens, écri- vit au Général de *Kænigsech* une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de *Belle-Isle*. Il s'excusait dans cette lettre de la guerre entre- prise, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. *Bien des gens savent, dit-il, combien j'ai été oposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quel- que façon forcé d'y consentir. Votre Excel- lence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût & à mes principes.*

Fausse
demar-
ches du
Cardinal
de Fleu-
ry.

11 Juil-
let 1742.

Pour toute réponse la Reine de Hongrie fit

imprimer la lettre du Cardinal de *Fleury*. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire ; en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le Général chargé de négocier avec le Comte de *Kœnigsech*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse : en second lieu, elle avouait de la faiblesse dans le ministère, & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, & que ses ennemis s'enhardiraient. Le Cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au Général Autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, & lui dit, *qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense*. Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce désaveu qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excuserent dans un homme de quatre-vingt-sept ans fatigué des mauvais succès. Enfin l'Empereur fit proposer à Londres des projets de paix, & sur-tout ces mêmes sécularisations d'Evêchés en faveur d'Hanovre. Le Ministre Anglais ne croyait pas avoir besoin de l'Empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques ; & l'Empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le Cardinal de *Fleury* avait désavoué la guerre.

La querelle alors s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La Hollande se déclara enfin pour *Marie-Thérèse* : on combatit en Allemagne, en Flandre, en Italie, comme dans la guerre de 1701. La maison de *Bourbon* fut obligée pour la seconde fois de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le Cardinal de *Fleury*, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, & mourut après n'avoir vu que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine : ce qui restait à la France de forces maritimes, fut absolument détruit par les Anglais ; & les Provinces de France furent exposées. L'Empereur, que la France avait fait, fut chassé trois fois de ses propres états. Il mourut l'un des plus malheureux Princes de la terre, pour avoir été élevé au faite des grandeurs humaines. La Reine de Hongrie goûta le plaisir & la gloire de faire élire Empereur son époux, & de recommencer une nouvelle maison impériale.

Mort de
l'Empe-
reur
Charles-
Albert.
10 Janv.
1745.

Les armées Françaises furent détruites en Bavière & en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille ; & le désastre fut au point qu'une retraite dont on avait besoin, & qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. Le Maréchal de *Belle-Isle* sauva le reste de l'armée Française

Décem.
1742.

assiégee dans Prague , & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra , par une route détournée de trente-huit lieues , au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Roi de France , après avoir vu mourir en 1743 le Cardinal de *Fleury* , & après l'avoir pleuré , gouverna par lui-même , & répara les défâstres qu'avaient produits les dernières années du gouvernement de son Ministre. Il se trouvait dans la même situation où avait été son bisayeul dans la guerre de 1701. Il avait à soutenir la France & l'Espagne contre les mêmes ennemis , c'est-à-dire , contre l'Autriche , l'Angleterre , la Hollande & la Sardaigne.

Louis
XV.

Louis XV fit après la mort du Cardinal de *Fleury* ce que *Louis XIV* avait fait après celle du Cardinal *Mazarin* ; il gouverna par lui-même ; il se mit à la tête de ses armées. Jamais guerre n'avait été plus vive , ni les succès plus balancés. D'un côté l'armée Française avait été battue à *Dettingue* sur le *Mein* , malgré les plus belles dispositions ; mais de l'autre le Prince de *Conty* forçait le passage des Alpes. Rien ne résista au Roi en Flandre. Il prit *Menin* , *Courtrai* , & *Ypre*. Au milieu de ces progrès il apprend que le Prince *Charles* de Lorraine , frere du nouvel Empereur *François I* a passé le Rhin , & est entré en *Alsace*. Le Roi marche aussi-tôt de ce côté , & il augmente , pendant cette marche rapide , la paye & la nourriture du soldat. Etant arrivé

vé

vé à Metz , il y est malade à l'extrémité , & on desespere de sa vie. Jamais on n'a vu en France une pareille désolation , & jamais peuple n'a montré tant d'amour pour son Roi. On s'assembloit dans toutes les places publiques des villes : les Prêtres en prononçant les prieres pour la santé du Roi , les interrompaient par des pleurs , & le peuple leur répondait par des sanglots & par des cris. Enfin lorsqu'on aprit sa convalescence , la joie fut aussi immodérée que la douleur.

CHAP.
XLIX.

Malade à
la mort.

A peine est-il rétabli , à peine les Autrichiens ont-ils repassé le Rhin , qu'il court assiéger Fribourg dans le Brisgau , & s'en rend maître. Le Maréchal *de Saxe* dans ces tems critiques, conservait les conquêtes du Roi avec peu de troupes , contre une armée supérieure. Il commençait dès-lors à mériter la réputation du meilleur Général de l'Europe , & méritait d'autant plus cette réputation , qu'il commandait des troupes découragées contre la même armée qui avait vaincu à Dettingue , & qui avait ensuite poursuivi les Français jusqu'au Rhin. Il investit la ville de Tournay en leur présence. Les Autrichiens , les Anglais , les Hanovriens & les Hollandais , voulurent prévenir la perte de cette ville par une bataille. *Louis XV* part aussi-tôt de Versailles avec son fils ; c'est alors que se donna la bataille de Fontenoy ; elle fera long-tems célèbre : c'est la première qu'un Roi de France ait gagnée en personne sur les Anglais depuis *St. Louis*.

Novembre
1744.

Avril
1745.

Bataille
de Fontenoy.

Le Maréchal de *Saxe* fit de l'armée une es-
H. G. Tome VII.

K

11 Mai
1745.

pece de camp retranché de tous côtés. Cependant le Duc de Cumberland fils du Roi d'Angleterre *George II* pénétra ces retranchemens avec les Anglais & les Hanovriens ; il mit en déroute presque toutes les brigades qui s'opposèrent à lui, & eut la victoire une heure entière. Le Maréchal de *Saxe*, en qui était la ressource de la France, était mourant alors d'une maladie qui le mit depuis au tombeau ; il s'était fait traîner dans une chaise d'osier pour visiter tous les postes ; & l'effort qu'il fit pour monter à cheval pendant l'action, faisait craindre qu'il n'expirât à tout moment. La colonne Anglaise toujours inébranlable gagnait du terrain. Le Maréchal envoya deux fois prier le Roi de se retirer ; il donna même deux fois des ordres très-précis pour évacuer le poste important d'Antoin. Le Roi ne se retira pas ; le poste ne fut point évacué. La présence du Roi, qui rendait cette bataille si dangereuse, fut précisément ce qui la fit gagner. Le conseil que le Duc de *Richelieu* donna, d'amener du canon contre la colonne Anglaise, & la bravoure des troupes qui se ranima, décidèrent enfin du sort de cette importante journée. *

* L'Auteur étant Historiographe de France, avait écrit tous les détails de cette journée, ainsi que tous les mémoires pour servir à l'Histoire de la guerre de 1741, sous les yeux du ministère, après avoir fait l'extrait des lettres de tous les Officiers Généraux. Ces mémoires sont encore en dépôt chez le Ministre. Quelques cahiers informes ayant été frauduleusement transcrits, ont été imprimés à Paris sans ordre,

De ce jour, les troupes Françaises prirent sur les Anglais & sur les alliés une supériorité qu'elles ne perdirent plus. Quelques compagnies font surprises par un corps de six mille Anglais, sur la chaussée de Gand près d'une Abbaye nommée Mêlé; elles font ferme; elles sont bientôt secourues de quelques autres;

C H A P.
XLIX.9 Juillet
1745.

sans liaison; & l'Editeur, qui a voulu profiter ainsi du travail d'un autre, a rempli de bévues & de faussetés toutes les lacunes du manuscrit: il appelle M. le Duc de Richelieu, *Resce*: il fait dire à M. de Luttau: *Ne me raillez pas*. Enfin cette édition frauduleuse ne mérite aucune créance.

NB. On est obligé d'avertir, que dans une Histoire aussi ample qu'infidèle de cette guerre imprimée à Londres en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés; on ajoute que le Duc de Cumberland envoya au Roi de France un coffre rempli de bales mâchées, & de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les Auteurs de ces contes calomnieux pensent apparemment que les bales mâchées sont un poison: c'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette Histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la Bataille, que leur Roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le Pont de Calone, qu'il resta toujours derrière l'Escaut; il est dit enfin que le Parlement de Paris rendit un Arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement & au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées: mais puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissance & de bon sens, pour écrire de si singulières absurdités, dont son Histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire; & il est juste qu'on prévienne leur crédulité, qui ne sert qu'à aigrir une nation contre l'autre.

CHAP.
XLIX.

- elles mettent le corps entier ennemi en déroute ; quarante Français font poser les armes à trois cens Hanovriens. On entre dans Gand sans résistance. Ostende qui avait autrefois tenu trois années, ne tient que trois jours.
- Fevrier
1746. Bruxelles est assiégée & prise au milieu de l'hiver. Les *Turennes* & les *Condés* n'avaient point fait de campagnes plus brillantes.
- Victoi-
res des
Fran-
çais. Le Maréchal de *Saxe* force les Autrichiens à repasser la *Mehaigne*, & la *Meuse* : ils laissent le Prince de *Clermont* prendre *Namur*. Ils reparaisent aux portes de *Liège* ; le Maréchal marche à eux, & les défait en bataille rangée. Tout le *Brabant Hollandais* tombe sous le pouvoir de *Louis XV*. Les *Hollandais* alarmés se donnent un *Stathouder*, comme les *Romains* créaient un *Dictateur* dans les grands dangers ; mais non pas avec le même succès. Le Roi à la tête de son armée, conduite par le Maréchal de *Saxe*, bat encore le Duc de *Cumberland* à *Laufelt* auprès de *Mastricht*. *Bergopzoom* qu'on croyait imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse, par une armée qui campait à ses portes, est prise d'assaut, lorsque la breche était praticable à peine. Ce fut la seule ville qui fut ainsi forcée l'épée à la main depuis la prise de *Valenciennes* par les *Mousquetaires* & par les *Gardes Françaises* en 1677. Et ce fut aussi la seule abandonnée au pillage. Les vainqueurs trouverent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caractères sur chaque barque, *A l'invincible garnison de Bergopzoom.*
- Septem.
1746. 11 Oct.
1746. 2 Juillet
1747. 11 Sept.
1747.

Ce succès fut dû à l'audace du Maréchal de *Lowendahl* Danois qui commandait le siège. C'étaient alors deux étrangers, le Maréchal *de Saxe*, & lui, qui soutenaient dans les pays-bas la fortune de la France, & qui compensaient les pertes qu'on faisait ailleurs.

Le Maréchal *de Saxe* termina ses campagnes, & mit le comble à sa gloire, par la plus savante manœuvre qu'on eût vue depuis long-tems. Il voulait enfin assiéger *Mastricht*, il fallait tromper les ennemis; il fait filer des corps d'armées, les uns vers *Luxembourg*, les autres vers *Breda*; une division marche à *Tongres*, une autre à *Tirlemont*; personne ne sçait en quel endroit tous ces corps doivent se réunir. Les ennemis ne savent quel poste défendre; ils le laissent maître de la *Meuse*. Il investit *Mastricht* à la vue de quatre-vingt mille hommes qui ne peuvent plus s'y opposer. Ce fut la dernière leçon qu'il donna de l'art militaire; & ces derniers succès préparèrent une paix dont tout le monde avait besoin.

Avril
1748.

Le Maréchal *de Saxe* était fils du Roi de Pologne *Auguste II*, & de Madame de *Kozismark*. Il servit en France dès l'âge de 17 ans. Long-tems regardé comme un homme fait uniquement pour le plaisir, on ne savait pas qu'au milieu du plaisir même il fit toujours l'étude la plus profonde de la guerre; & il était déjà un grand homme lorsqu'il était encore ignoré.

CHAPITRE CINQUANTIEME.
DU PRINCE
CHARLES ÉDOUARD.

LA Grande Bretagne dans cette guerre avait été sur le point d'éprouver une révolution semblable à celle de la Rose rouge & de la Rose blanche. Le Prince *Charles Edouard*, qui avait pour ayeul paternel l'infortuné Roi d'Angleterre *Jacques II*, & le grand Roi de Pologne *Jean Sobiesky* pour son ayeul maternel, tenta de remonter sur le trône de la Grande-Bretagne, par une de ces entreprises dont on ne voit guere d'exemples que chez les Anglais, ou dans les tems fabuleux. Il s'embarque le 12^e. Juin 1745 dans une petite frégate de dix-huit canons, sans avoir instruit de son dessein la Cour de France, & n'ayant pour conquérir trois Royaumes que sept Officiers, dix-huit cens sabres, douze cens fusils, deux mille louis d'or empruntés, & pas un soldat.

Le Prince
Edouard
en An-
gleterre.

Il aborde à travers tous les périls, au sud-ouest de l'Ecosse; quelques habitans du Moy-dart auxquels il se déclara, se jetterent à ses genoux: *Mais que pouvons-nous faire?* dirent-ils; *nous n'avons point d'armes; nous sommes pauvres & sans secours, ne vivant que de pain d'avoine, & cultivant une terre*

ingrate. Le Prince leur répondit : *Je cultiverai cette terre avec vous : je mangerai de ce pain : je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

Les habitans attendris & encouragés s'armèrent en sa faveur. Les tribus voisines qu'on appelle *Clans* se joignirent à eux. Un morceau de taffetas qu'il avait apporté lui servit d'étendart Royal. Dès qu'il se vit à la tête de quinze cens hommes, il marcha à la ville de Perth, s'en rendit maître, & s'y fit proclamer régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse, & d'Irlande, au nom de son pere *Jacques III.* Ce titre de régent de France que prenait un Prince maître à peine d'une petite ville d'Ecosse, & qui ne pouvait se soutenir que par le secours du Roi de France, était une suite de l'usage suivant lequel les Rois d'Angleterre prennent le titre de Rois de France; usage qui devrait être aboli, & qui ne l'est pas.

15 Sept.
1745.

Alors quelques Lords Ecoffais viennent se ranger sous son étendart. Il entre dans Edimbourg, & s'y fait reconnaître. Le Conseil du Roi d'Angleterre met sa tête à prix : on promet trente mille livres sterling (environ sept cens mille francs) à qui le livrera mort ou vif; il y répond en remportant avec ses quinze cens montagnards une victoire complète à Preston-pau, contre une armée Anglaise, & il fait autant de prisonniers qu'il avait de soldats. Ces montagnards étaient les seuls peuples de l'Europe qui eussent conservé l'ancien habillement militaire des Romains,

2 Octob.
1745.

avec le bouclier ; ils avaient avec cet habit le courage de ces anciens Romains ; il ne leur manqua que la discipline. Les Rois d'Espagne & de France envoyèrent alors quelques secours d'argent au Prince *Edouard* ; ils lui écrivirent ; ils traitèrent avec lui en lui donnant le titre de frere ; deux à trois cens hommes du Régiment Royal écoffais lui furent envoyés de France avec quelques piquets , & aborderent après avoir passé au milieu de la flotte Anglaife.

Ses vic-
toires.

*746.

Le jeune Prince foumet tout jusqu'à Carlisle , & avance à trente lieues de Londres ; il était alors à la tête d'environ huit mille hommes. Un autre Général Anglais que celui qui avait été battu à Preston-pan s'avance du côté de l'Ecoffe. Le Prince *Edouard* marche à au fort de l'hyver ; il le rencontre à Falkirk fur la route d'Edimbourg , remporte une seconde victoire , & le lendemain il gagne une troifième bataille contre les mêmes troupes qu'il avait battues la veille.

C'était le tems d'achever la révolution ; déjà une partie de Londres panchait fecrettement pour lui. La fermentation & la confusion étaient dans cette capitale. Le Duc de *Richelieu* était fur les côtes de France , prêt d'amener dix mille hommes à son secours : mais la France manquant alors de vaisseaux de guerre , l'entreprise échoua , & tout le fruit des efforts & des victoires d'*Edouard* fut perdu. Le Duc de *Cumberland* à la tête d'une armée disciplinée , bien armée & pourvue de canon , battit enfin ces montagnards d'Ecof-

se, qui n'avaient que du courage. Le Prince *Edouard* fut vaincu sans ressource à la bataille de Culloden à quelques lieues d'*Inverness* : toute son armée fut dispersée : il essuya les mêmes aventures qu'avait éprouvées *Charles II* après sa défaite à *Vorcester*, errant comme lui, sans secours, tantôt avec deux amis compagnons de son infortune, tantôt avec un seul ; quelquefois réduit à lui-même, marchant de caverne en caverne, couchant dans les forêts, se réfugiant dans des Isles désertes manquant de vêtemens & de nourriture, poursuivi sans relâche par ceux qui voulaient gagner le prix mis à sa tête. Un jour ayant marché dix lieues à pied, pressé de la faim, & prêt à succomber, il se hazarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. * » Le fils de votre Roi, lui dit-il, » vient vous demander du pain & un habit. » Je sai que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez d'honneur pour ne pas abuser de ma confiance, & de mon malheur : » prenez les lambeaux qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les rapporter un jour dans le palais des Rois de la Grande-Bretagne. » Le gentilhomme fut touché

CH. L.

Sa défaite totale.
23 Avril
1746.

* Ces particularités furent écrites en 1748 sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-tems le Prince *Edouard* dans ses prospérités & dans ses infortunes. L'Histoire de ce Prince entrerait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré & vendu une partie du manuscrit.

— — — comme il le devait être , le secourut autant
 CH. L. que sa pauvreté pouvait le permettre dans ce
 pays sauvage , & lui garda le secret.

Tandis que ce Prince traînait ainsi dans des déserts une vie cachée & poursuivie , qui doit ajoûter encore à sa gloire ; les échafauds , & les gibets étaient dressés en Ecoffe & en Angleterre pour ses partisans ; il en périt en divers tems près de huit cens par les derniers supplices.

On commença dès le 17^e. août par exécuter dix-sept Officiers qu'on traîna au gibet sur la claie , & après qu'on les eut pendus on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues ; on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste de l'ancienne barbarie. On arrachait autrefois le cœur aux condamnés quand ils respiraient encore. On a conservé cet appareil après l'exécution pour effrayer la multitude , qui ne s'en effraie pas. Les lords *Kilmarnock* , *Palmerin* , *Devenwater* , *Loyat* , eurent la tête tranchée : quand *Kilmarnock* monta sur l'échafaud , il cria selon l'usage de ceux qui se repentent , *Vive le Roi George*. *Palmerin* cria , *Vive le Roi Jacques & son digne fils*.

Devenwater était frere puîné d'un autre Lord *Devenwater* exécuté en 1715 pour avoir combattu malheureusement dans la même cause ; cet aîné avait voulu que son fils encore enfant montât avec lui sur l'échafaud : il lui dit : *Je veux que vous soyez couvert de mon sang ; apprenez à mourir pour vos Rois*,

C'était la destinée de cette famille de mourir héroïquement par la main du bourreau. Celui-ci avait aussi un fils, mais qui était né en France. » Je meurs comme mon frère, » dit-il ; j'exhorte mon fils à mourir de même un jour, s'il le faut ; & je le recommande au Roi de France. » En effet *Louis XV* en a pris soin ; il a donné une pension à cet enfant & à sa sœur.

Le lord *Lovat* âgé de quatre-vingt ans, prononça ce vers d'*Horace* avant que de recevoir le coup :

Dulce & decorum est pro patria mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant, nommé *Painter*, dévoué au parti *Jacobite*, & enyvré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires, demanda avec les plus vives instances & les plus réitérées à mourir à la place du lord *Lovat*.

Le Prince *Edouard* après avoir erré longtemps sur la côte du *Lokaber*, échapa enfin aux poursuites de ses ennemis. Un petit vaisseau le conduisit sur les côtes de Bretagne : il vint à Paris, & y resta jusqu'au tems du traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel le Roi de France était obligé de le priver de cet asyle pour le bien Général. Ce malheureux Prince essuya dans Paris plus d'humiliation qu'il n'en avait éprouvé en *Ecosse* après la bataille de *Culloden* ; il s'obstinait

CH. L. à rester malgré le traité , & malgré les instances du Roi. On crut nécessaire de se saisir de sa personne ; il fut mené à Vincennes garotté , & renvoyé ensuite hors de France. Ce fut-là le comble des malheurs de la race infortunée des *Stuarts*. *Charles Edouard* depuis ce moment se cacha à toute la terre.

Que les hommes privés qui se croient malheureux , jettent les yeux sur ce Prince & sur ses ancêtres.

CHAPITRE CINQUANTE-UNIÈME.

V O Y A G E

DE L'AMIRAL ANSON

AUTOUR DU GLOBE.

LA France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre , que cette secousse qu'elles donnent à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre & sur toute l'antiquité , c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites Provinces inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées , des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les

navires des anciens Grecs & des Romains. —
 D'un côté ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissans Empires , qui sont les spectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux : de l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde. CH. LI.

Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises , non-seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles , mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

L'expédition de l'Amiral *Anson* est une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme malgré la faiblesse des préparatifs & la grandeur des dangers.

Avant que tant de nations combattissent pour savoir si la fille de l'Empereur *Charles VI* hériterait de son pere , l'Espagne avait déjà une guerre maritime avec les Anglais pour un vaisseau ; & cette guerre coutait des deux côtés mille fois plus que son objet. Le ministere de Londres dès l'année 1739 envoya l'Amiral *Vernon* vers le Mexique : il y détruisit Porto-Bello , & il manqua Carthagene. On destinait dans le même tems *George Anson* à faire une irruption dans le Pérou par la mer du Sud , afin de ruiner , si on pouvait , ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste Empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anson* Commodore , c'est-à-dire , chef d'Escadre ; on lui donna

— cinq vaisseaux , une espece de petite frégate de huit canons portant environ cent hommes & deux navires chargés de provisions & de marchandises ; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise ; car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cens hommes d'équipage , parmi lesquels il n'y avait de soldats qu'environ deux cens soixante vieux invalides , & deux cens jeunes gens de recrue. Il prend sa route par l'Isle de Madere , qui appartient au Portugal : il s'avance aux Isles du cap-verd , & range les côtes du Bresil. On se reposa dans une petite Isle nommée *Ste. Catharine* , couverte en tout tems de verdure & de fruits , à vingt sept degrés par-delà l'autre tropique ; & après avoir ensuite cotoyé le pays froid & inculte des Patagons , le Commodore entra sur la fin de Février 1741 dans le détroit de le Maire , ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe ou frégate de huit canons nommée le *Trial* , l'épreuve , fut le premier navire de cette espece qui osa doubler le cap Horn : elle s'empara depuis dans la mer du Sud d'un bâtiment Espagnol de six cens tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Cependant en doublant le cap Horn, après avoir passé le détroit de le Maire , des tempêtes extraordinaires battent les vaisseaux

d'*Anson* & les dispersent. Un scorbut d'une nature affreuse fait périr la moitié de l'équipage. Le seul vaisseau du Commodore aborde l'Isle déserte de *Fernandès* dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du capricorne. Un lecteur raisonnable qui voit avec quelque horreur ces soins prodigieux que prennent les hommes pour se rendre malheureux eux & leurs semblables, apprendra peut-être avec satisfaction que *George Anson* trouvant dans cette Isle déserte le climat le plus doux & le terrain le plus fertile, y sema des légumes & des fruits dont il avait apporté les semences & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'Isle entière. Des Espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis prisonniers en Angleterre, jugerent qu'il n'y avait qu'*Anson* qui eût pû réparer par cette attention généreuse le mal que fait la guerre, & ils le remercièrent comme leur bienfaiteur. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites circonstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres & de calamités.

Anson, qui montait un vaisseau de soixante canons, ayant été rejoint par un autre de ses vaisseaux de guerre, & par cette petite frégate nommée *l'épreuve*, fit en croisant vers cette isle de *Fernandès* plusieurs prises assez considérables; mais bientôt après ayant avancé jusques vers la ligne équinoxiale, il osa attaquer la ville de *Paita* sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre ni de tout ce qui lui restait

cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette surprise subite , la confusion , que l'obscurité redouble , multiplie & augmentent le danger. Le Gouverneur , la garnison , les habitans fuient de tous côtés. Les cinquante Anglais cependant font transporter paisiblement pendant trois jours les trésors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maisons. Des esclaves nègres qui n'avaient pas fui , espèce d'animaux appartenans au premier qui s'en fait , aident à enlever les richesses de leurs anciens maîtres. *Anson* fit réduire Paita en cendres , & partit , ayant dépouillé aussi aisément les Espagnols , que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Espagne fut de plus quinze cens mille piastras par l'incendie : le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingt mille ; ce qui joint aux prises précédentes , enrichissait déjà l'escadre. Le grand nombre enlevé par le scorbut laissait encore une plus grande part aux survivans. Cette petite escadre remonte ensuite vis-à-vis Panama , sur la côte où l'on pêche les perles , & s'avance devant Acapulco , au revers du Mexique. Le Gouvernement de Madrid ne savait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde. Si l'Amiral *Vernon* , qui avait assiégé Cartagene sur la mer opposée , eût réussi , il pouvait donner la main au Commodore *Anson*. L'isthme de Panama était prise à droite & à gauche par les Anglais , & le centre de la domination Espagnole enlevé.

Novem.
1741.

Anson qui n'avait plus que deux vaisseaux, le reste étant détruit par les tempêtes, réduisit ses entreprises & ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'Isle de Manille, l'une des Philippines, ainsi nommée parce qu'elles furent découvertes sous le regne de *Philippe II*.

Ce galion chargé d'argent ne ferait point parti si on avait vû les Anglais sur les côtes, & il ne devait mettre à la voile que long-tems après leur départ. Le Commodore va donc traverser l'Océan pacifique & tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre qui lui restent. Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers, & l'un des deux vaisseaux faisant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques isles des Espagnols & ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots & de soldats sur ce vaisseau passe dans celui d'*Anson*. Il n'a plus enfin de son Escadre que son seul vaisseau nommé le *Centurion*, monté de soixante canons, suivi de deux especes de chaloupes. Le *Centurion* échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même & ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des isles Mariannes, qu'on nomme *Tinian*, alors presque entièrement déserte, peuplée n'aguere de trente mille ames, mais

— dont la plupart des habitans avai-ent péri par
 CH. LI. une maladie épidémique, & dont le reste avait
 été transporté dans une autre isle par les Es-
 pagnols. Le séjour de *Tinian* sauva l'équipa-
 ge. Cette isle plus fertile que celle de *Fer-*
nandès, offrait de tous côtés en bois, en eaux
 pures, en animaux domestiques, en fruits, en
 légumes, tout ce qui peut servir à la nour-
 riture, aux commodités de la vie, & au ra-
 doub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus
 singulier, est une espece d'arbre dont le fruit
 ressemble pour le goût au meilleur pain; tré-
 sor réel, qui transplanté, s'il se pouvait, dans
 nos climats, serait bien préférable à ces riches-
 ses de convention qu'on va ravir parmi tant
 de périls au bout de la terre.

De cette isle il passe à celle de Formose, il
 cingle vers la Chine, à Macao, à l'entrée de
 la riviere de Canton, pour radouber le seul
 vaisseau qui lui reste.

Le Commodore ayant mis son vaisseau en
 très-bon état à Macao par les secours des Chi-
 nois, & ayant reçu sur son bord quelques ma-
 telots Indiens & quelques Hollandais qui lui
 parurent des hommes de service, remet à la
 voile.

Enfin le 9 Juin 1743, on découvre le vais-
 seau Espagnol tant désiré; il avançait vers
 Manille, monté de soixante-quatre canons,
 cinq cens cinquante hommes de combat com-
 posaient l'équipage; le trésor qu'il portait n'é-
 tat que d'environ quinze cens mille piastras
 en argent, avec de la cochenille & des mar-
 chandises, parce que tout le trésor qui est d'or-

dinaire le double, avait été partagé, & que la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le Commodore n'avait sur son vaisseau le *Centurion* que deux cens quarante hommes. Le Capitaine du galion ayant aperçu l'ennemi, aima mieux hazarder le trésor, que de perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses plus forte que le devoir de les conserver pour son Roi, l'expérience des Anglais, & les manœuvres savantes du Commodore lui donnerent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit soixante-sept hommes tués sur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au Commodore; cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche prise. Il y soutint l'honneur de sa nation, en refusant de payer à l'Empereur de la Chine les impôts que doivent tous les navires étrangers; il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas. Sa conduite en imposa; le Gouverneur de Canton lui donna une audience à laquelle il fut conduit à travers deux haies de soldats au nombre de dix mille; après quoi il retourna dans sa patrie par les isles de la Sonde & par le Cap de Bonne-Espérance. Ayant ainsi fait le tour du monde en victorieux, il aborde en Angleterre le 4 Juin 1744, après un voyage de trois ans & demi.

Il fit porter à Londres en triomphe sur trente-deux chariots, au son des tambours

236 VOYAGE DE L'AMIRAL ANSON, &c.
CH. LI. & des trompettes , & aux acclamations de la multitude , les richesses qu'il avait conquises. Ses différentes prises se montaient en argent & en or , à dix millions monnoye de France , qui furent le prix du Commodore , de ses Officiers , des matelots & des soldats , fans que le Roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richesses circulant bientôt dans la nation , contribuerent à lui faire supporter les frais immenses de la guerre.

CHAP. CINQUANTE-DEUXIEME.
DE LOUIS-BOURG
OU CAP-BRETON,

Et des Prises immenses. que firent les Anglais.

UN autre entreprise commencée plus tard que celle de l'Amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une Nation commerçante à la fois & guerrière : je veux parler du siege de Louis-bourg ; ce ne fut point une opération du Cabinet des Ministres de Londres , ce fut le fruit de la hardiesse des Marchands de la Nouvelle-Angleterre. Un simple Négociant nommé *Vaugan* , propose à ses concitoyens de la Nouvelle-Angleterre de lever des Troupes pour assieger Louis-bourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie dont le

produit soudoye une petite Armée de quatre mille hommes. On les arme ; on les approvisionne ; on leur fournit des Vaisseaux de transport : tout cela aux dépens des Habitans. Ils nomment un Général ; mais il leur fallait l'agrément de la Cour de Londres ; il leur fallait sur-tout des Vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le tems de demander. La Cour envoie l'Amiral *Varen* avec quatre Vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple. CH. LII

Louis-bourg est prise après cinquante jours d'une vigoureuse résistance. Ce ne fut pas tout. Une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs de cette Isle. Des Navires Français & Espagnols chargés de richesses, vinrent les uns du Mogol, les autres du Pérou & du Mexique, mouiller dans ce port, dont ils ignoraient la prise. Il se livrèrent eux-mêmes. Si la guerre est un jeu de hazard, comme on l'a dit depuis long-tems, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ cent millions. Ils avaient à la fois une flotte dans les Mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles selon le besoin. 1746

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout contre cette puissance formidable d'environ trente-cinq Vaisseaux à peine en état de servir.

Un des plus grands avantages des Anglais sur Mer fut le combat naval de Finisterre ; combat où ils prirent six gros vaisseaux du Roi, & sept de la Compagnie des Indes armés en

CH. LII. guerre, dont quatre se rendirent dans le combat, & trois autres ensuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres est remplie de Négocians, & de gens de Mer, qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la Ville un transport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamise le même Vaisseau *le Centurion*, si fameux par son expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finisterre gagnée par ce même *Anson*, devenu à juste titre Vice-Amiral, & par l'Amiral *Varen*. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or & de l'argent, & des effets pris sur la Flotte de France. La perte de ces effets & de ces Vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. On employa l'argent de cette prise à frapper des especes, sur lesquelles on voyait pour légende *Finisterre*; monument flatteur à la fois & encourageant pour la Nation, & imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la Monnoie courante, comme sur les médailles, les grands événemens de leur Empire. Cette victoire était plus heureuse & plus utile qu'étonnante. Les Amiraux *Anson* & *Varen* avaient combattu avec dix-sept Vaisseaux de guerre contre six Vaisseaux du Roi, dont le meilleur ne valait pas pour la construction le moindre Navire de la flotte Anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le Marquis *de la Jonquiere*, chef de cette Es-

16 Mai
1747.

cadre , avait soutenu long-tems le combat , & CH. LII.
 donné encore à un convoi qu'il amenait de la
 Martinique le tems d'échaper. Le Capitaine
 du Vaisseau *le Windsor* s'exprimait ainsi dans
 sa lettre sur cette bataille ; *Je n'ai jamais vu*
une meilleure conduite que celle du Commo-
dore Français ; pour dire la vérité tous les
Officiers de cette Nation ont montré un grand
courage ; aucun d'eux ne s'est rendu que quand
il leur a été absolument impossible de manœu-
vrer.

Il ne restait plus aux Français que sept Vais-
 seaux de guerre pour escorter les flottes Mar-
 chandes aux Isles de l'Amérique , sous le com-
 mandement de Mr. *de l'Estenduere*. Ils furent
 rencontrés par quatorze Vaisseaux Anglais. On
 se battit comme à Finisterre , avec le même
 courage & la même fortune : le nombre l'em-
 porta, & l'Amiral *Hawk* amena dans la Tamise
 six vaisseaux des sept qu'il avait combattus.
 Il ne restait alors à la Marine du Roi de France
 qu'un seul Vaisseau. On connut dans toute
 son étendue la faute du Cardinal de *Fleury* ,
 d'avoir négligé la Mer ; cette faute est difficile
 à réparer. La Marine est un art , & un grand
 art. On a vu quelquefois de bonnes troupes
 de terre formées en deux ou trois années par
 des Généraux habiles & appliqués ; mais il
 faut un long-tems pour se procurer une Ma-
 rine redoutable.

14 Oct.
1747.



CHAP. CINQUANTE-TROISIEME.
**LES FRANÇAIS
PRENNENT MADRASS ;
ET FONT LEVER LE SIÈGE
DE PONDICHERI AUX ANGLAIS, &c.**

Pendant que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de Mers , & que tout le globe était le théâtre de la guerre , ils en ressentirent enfin les effets dans leur Colonie de Madras. Un homme à la fois négociant & guerrier , nommé *la Bourdonnaie* , vengea l'honneur du pavillon Français au fond de l'Asie. Madras , où le Fort St. George , sur la côte de Coromandel , est pour l'Angleterre ce que Pondicheri est pour la France , Ces deux Villes rivales ne sont qu'à sept ou huit lieues l'une de l'autre , & le commerce est si vaste dans cette partie du monde , l'industrie Européenne si supérieure à celle des Asiaticques , que ces deux Colonies peuvent s'enrichir sans se nuire. Mr. *du Pleix* Gouverneur de Pondicheri , & chef de la Nation Française dans les Indes , avait proposé la neutralité à la Compagnie Anglaise. Rien n'était plus convenable à des Commerçans : l'humanité

manité & la raison avaient fait ces offres ; la fierté & l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flattaient , non sans vraisemblance , d'être aisément vainqueurs sur les Mers de l'Inde comme ailleurs ; & d'anéantir la Compagnie de France.

Mr. *de la Bourdonnaie* était , comme les *du Quéne* , les *Bart* , les *du Gué-Trouin* , capable de faire beaucoup avec peu , & aussi intelligent dans le Commerce qu'habile dans la Marine. Il était Gouverneur des Isles de Bourbon & de Maurice , nommé à ces Emplois par le Roi , & gérant au nom de la Compagnie. Ces Isles étaient devenues florissantes sous son administration : il sort enfin de l'Isle de Bourbon avec neuf Vaisseaux armés par lui en guerre , chargés d'environ deux mille trois cens blancs & de huit cens noirs , qu'il a disciplinés lui-même , & dont il a fait de bons Canonniers. Une Escadre Anglaise sous l'Amiral *Barnet* , croisait dans ces Mers , défendait Madras , inquiétait Pondichéri , & faisait beaucoup de prise. Il attaque cette Escadre , il la disperse , & se hâte d'aller mettre le siege devant Madras.

Des Députés vinrent lui représenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les Terres du Grand Mogol. Ils avaient raison ; c'est le comble de la faiblesse Asiatique de le souffrir , & de l'audace Européenne de le tenter. Les Français débarquent sans résistance ; leur canon est amené devant les murailles de la Ville mal fortifiée , défendue par une garnison de cinq cens soldats. L'établissement Anglais consistait dans le Fort Saint George , où

étaient tous les Magasins ; dans la Ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'est habitée que par les Européens, & dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de Négocians & d'ouvriers de toutes les Nations de l'Inde, Juifs, Baniens, Mahométans, Idolâtres, Nègres de différentes especes, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames.

10 Sept.
1746.

Le Gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la Ville fut évaluée à onze cens mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France. Jamais particulier n'avait rendu un plus important service à la Patrie. Une malheureuse méfintelligence entre lui & le Conseil de Pondicheri priva la France du fruit de ses travaux. Cet homme dont le nom doit être cher à jamais à la Nation, fut traité dans Paris en criminel. Ses ennemis le firent enfermer à la Bastille : il y languit trois ans & demi ; mais enfin la Commission établie par le Roi le jugea *innocent* d'une voix unanime. La France lui donnait un autre titre ; elle le nommait son vengeur. L'Arrêt qui le justifiait fut reçu avec autant d'acclamations que les prises des Vaisseaux Français l'avaient été à Londres : la Commission ne lui rendait que sa liberté, mais la Nation par ses transports lui donnait sa récompense. Ces traits sont plus dignes de la postérité que beaucoup d'opérations de guerre.

Il ne fut pas le seul homme, destiné par son état à des emplois pacifiques, qui rendit des services importans dans la guerre. *Mr. du Pleix*

fauva Pondicheri, que les Anglais assiégeaient avec des forces qui devaient détruire ce grand établissement.

CHAP.
LIII.

Cette Ville peuplée à peu près comme Madras, était mieux fortifiée. Quatre cens cinquante canons bordaient ses remparts : il y avait de bons Officiers, d'excellens Ingénieurs, une garnison exercée d'environ quinze cens Français, & de deux mille Asiatiques disciplinés & affectionnés. Elle fleurissait depuis l'année 1725. La Compagnie par la balance de 1743, s'était trouvée en possession de cent soixante millions d'effets. La prise de Pondicheri eût été une plaie à la France que vingt ans de soins n'auraient pu fermer.

L'Amiral *Boscaven* vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats Anglais ou Hollandais, & autant d'Indiens, renforcés encore de la plupart des matelots de sa flotte composée de vingt & une voiles. Les Français ne se tinrent pas dans leurs murs ; ils firent plusieurs sorties vigoureuses, & obligèrent, après cinquante jours de siège, les ennemis à se retirer. Depuis ce jour le Gouverneur de Pondicheri, toujours maître de Madras, devint le protecteur des Vicerois de la Côte de Coromandel. Lui-même fut honoré du titre de Viceroy par l'Empereur des Indes : il reçut de son Maître le grand cordon de *St. Louis*, honneur qu'on n'avait jamais fait en France à un homme placé hors du service militaire, mais honneur encore au-dessous d'un homme qui rendait alors le nom Français respectable dans les Indes.

 CHAP. CINQUANTE-QUATRIÈME.

DE L'ITALIE,

DE LA

REVOLUTION DE GENES,

ET DE LA

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Cette guerre pour la succession d'Autriche était comme une maladie qui change souvent de caractère & de symptomes. Il semblaient au commencement de 1741, que la Reine de Hongrie devait tout perdre ; & en 1746, la Maison de France était sur le point d'être dépouillée de Naples & de Sicile, qui appartenaient à *Don Carlos*, & du Duché de Parme, héritage de *Don Philippe* son frere. Ces deux Princes étaient tous deux fils de *Philippe V*, Roi d'Espagne, & arriere petits-fils de *Louis XIV* ; tous deux établis en Italie, par les suites heureuses des efforts que *Louis XIV* avait faits pour conserver le Trône d'Espagne à *Philippe V*.

Le Duc de Savoye Roi de Sardaigne, joint à la nouvelle Maison d'Autriche & aux Anglais, faisait la guerre à *Louis XV*, après l'a-

voir faite pour lui en 1733, ainsi que son pere avait combattu tour-à-tour pour & contre *Louis XIV*, & l'on voyait en Italie ces mêmes efforts pour y établir des Nations étrangères qu'on a toujours vus depuis la décadence de l'Empire Romain.

CHAP.
LIV.

Rome vit plus d'une fois sur son territoire les troupes Allemandes, Espagnoles, & Napolitaines. Le Roi de Sardaigne & les Autrichiens furent vainqueurs en 1746, depuis les Frontières de Naples jusqu'à celles de France. Les Français & les Espagnols perdirent les Armées les plus florissantes, malgré les belles Campagnes que le Prince de *Conti* avait faites dans les Alpes. Mais dans ces revers, ce qu'il y eut de plus extraordinaire, ce fut la révolution de Genes : tout le reste avait des exemples, & cet événement n'en a pas.

La République de Genes s'était mise sous la protection de la France dans cette guerre presque universelle. Genes n'est pas une Ville qui doive comme Milan porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une Armée. Outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui sert par-tout de fortification. Le poste de la *Bochetta*, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable : cependant les Troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, & allèrent se rejoindre à l'Armée Française & Espagnole qui se retirait par Ventimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de

tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie. L'ennemi n'avait point de canon de siege ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât , & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le Sénat envoya précipitamment quatre Sénateurs dans les défilés des Montagnes où campaient les Autrichiens , pour recevoir du Marquis *de Botta d'Adorno* Milanais , Général de l'Impératrice Reine , les loix qu'il voudrait bien donner. Ils se soumirent à remettre leur Ville dans vingt-quatre heures , à livrer tout Français , Espagnol , & Napolitain qui étaient dans leur Ville , avec les effets qui pourraient appartenir à des Sujets de France , d'Espagne & de Naples. On stipula expressément que quatre Sénateurs iraient en ôtage à Milan , que le Doge & six autres Sénateurs iraient à Vienne , dans l'espace d'un mois , demander pardon des fautes passées ; qu'on payerait sur le champ cinquante mille Génoises , qui font environ quatre cens mille livres de France , en attendant les contributions qu'il plairait aux vainqueurs d'imposer.

On se souvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le Doge de Genes vint lui faire des excuses à Versailles avec quatre Sénateurs : on en ajouta deux pour l'Impératrice Reine ; mais elle mit sa gloire à refuser ce que *Louis XIV* avait exigé : elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles , & ne songea qu'à tirer de Genes de fortes contributions , dont elle avait plus be-

soin que du vain honneur de voir le Doge de la République de Genes aux pieds du trône Impérial.

CHAP.
LIV.

Genes fut taxée à vingt-quatre millions de livres : c'était la ruiner entièrement. Cette République ne s'était pas attendue , quand la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche , qu'elle en serait la victime ; mais dès qu'on arme dans l'Europe , il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

Genes avait déjà payé seize millions ; on exigeait sans remise le reste , & les vainqueurs vivaient aux dépens des vaincus dans leurs foyers. Enfin ce même peuple , qui avait été lui-même au-devant du joug , qui s'était rendu à discrétion quand il avait encore des défenseurs , qui avait souffert patiemment qu'on le dépouillât de tout , reprit courage quand il n'avait plus ni espérance , ni secours.

Les Autrichiens prenaient les canons de la ville pour les transporter en Provence , où les armées de l'Impératrice Reine & du Roi de Sardaigne pénétraient. Les Genoïs eux-mêmes servaient à traîner ces canons qu'on leur ôtait. Un Officier Autrichien frappa un jour d'un coup de canne un homme du peuple qui ne s'empressait pas assez pour ce service ; aussitôt voilà tout ce peuple qui s'attroupe , qui court aux armes , qui tombe sur les vainqueurs dans les rues , dans les places publiques , avec tout ce qu'il trouve sous sa main. Il marche au magasin des ar-

1746.
5 Déc.
& sui-
vans.

mes, tandis que le Sénat incertain n'ose seconder publiquement ces efforts : il s'arme régulièrement, & devenu soldat par désespoir, il chasse les Autrichiens des portes qu'ils gardaient : il se nomme des chefs. La consternation qui avait si long-tems abbatu les Génois passe dans le cœur de leurs nouveaux maîtres. Les payfans des environs animés par l'exemple des citoyens, s'assemblent au nombre de quinze ou seize mille. Un Prince *Doria*, d'une race à qui Genes a dû plus d'une fois son salut, attaque le Général *Botta* dans St. Pierre des Arenes. Les Autrichiens fuyent, après avoir laissé mille morts, & environ trois mille prisonniers : ils abandonnent leurs magasins, leurs équipages, repassent la *Bocchetta* & sortent de l'état de Genes.

Cette étonnante révolution ne servit pas peu à délivrer la Provence de l'armée Autrichienne & Piémontaise, qui la ravageait, & qui menaçait Marseille. Les provisions que cette armée victorieuse comptait tirer de Genes, lui manquerent. Le Marechal de *Belle-Isle*, si célèbre par la retraite qu'il avait faite de Prague à Egra en 1742 dans le tems des malheurs de l'Empereur *Charles VII* & des Français en Boheme, eut le tems d'arriver avec une armée, & de forcer les ennemis à fuir de la Provence, & à repasser le Var.

Janvier
1747.

Ces mêmes ennemis chassés de Provence retomberent bientôt sur Genes : elle fut prête de perdre encore sa liberté qu'elle avait si singulièrement recouvrée.

Elle est bloquée ; une flotte Anglaise est devant son port. Il y avait des divisions entre le Sénat & le peuple , qui pouvaient être encore plus dangereuses que les Autrichiens , les Piémontais , & les Anglais. Elle n'avait pas de quoi payer le peu de troupes régulières qu'elle venait de former à la hâte.

La cour d'Espagne promettait des secours ; le Roi de France les donna en argent & en hommes ; les Galeres de Toulon amènent environ cinq mille Français , malgré la flotte Anglaise. Le Duc de *Boufflers* arriva avec de nouveaux secours ; il était fils de ce Maréchal de *Boufflers* qui avait si bien servi sous *Louis XIV* , & il était digne de son pere ; mais il mourut dans Genes de la petite vérole , le jour même que les ennemis déconcertés par ses mesures , s'éloignerent des environs de la ville.

Ils reparurent bientôt après , & plus forts qu'auparavant. Le Duc de *Richelieu* qui remplaça le Duc de *Boufflers* , sauva Genes ; & le Sénat qui lui devait sa liberté , lui fit ériger une statue.

Dans ce flux & ce reflux de pertes & de succès communs à toutes les guerres , un frere du Maréchal de *Belle-Isle* perd une partie de l'armée , & est tué en attaquant les Piémontais retranchés au Col de l'Assiète en Piémont. Mais *Louis XV* réparait tout par ses victoires dans les pays-bas. Déjà *Mastricht* était prêt de se rendre au Maréchal de *Saxe* , qui l'assiégeait après la plus savante

marche que jamais Général eût faite, & de-là on allait droit à Nimégué. Les Hollandais étaient consternés ; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des Désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette République ; mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre ; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, & toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : & de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Pays-bas étaient ravagés ; & pour accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande faisait venir trente-cinq mille Russes qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée.

Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Bergozopfom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

Le Marquis de *St. Séverin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son Maître, *qui voulait faire la paix, non en Marchand, mais en Roi.*

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ses alliés; il assurait par cette paix le Royaume des deux Siciles à *Don Carlos*, Prince de son sang; il établit dans Parme, Plaisance, & Guastalle, *Don Philippe* son gendre; le Duc de Modene son allié, & gendre du Duc d'Orléans Régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Genes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la Cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang, & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le Roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages; il conserva la conquête de la Silésie, dans un tems où

toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'agrandissement d'aucun Prince. Le Duc de Savoye Roi de Sardaigne fut , après le Roi de Prusse , celui qui gagna le plus , la Reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix , la France se rétablit comme après la paix d'Utrecht , & fut encore plus florissante. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis , qui se ménageaient l'un l'autre , & qui soutenaient chacun de leur côté cette balance , le prétexte de tant de guerres , laquelle devrait assurer une éternelle paix. Les états de l'Impératrice Reine de Hongrie , & une partie de l'Allemagne , la Russie , l'Angleterre , la Hollande , la Sardaigne , composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France , l'Espagne , les deux Siciles , la Prusse , la Suède. Toutes les puissances restèrent armées ; & on espéra un repos durable , par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées , qui forcerent les autres Princes à faire les mêmes efforts ; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 , les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes : on se flatta que de long-tems il n'y aurait aucun agresseur , parce que tous les Etats étaient armés pour se défendre ; mais on se flatta en vain.

CHAP. CINQUANTE-CINQUIEME.

ÉTAT DE L'EUROPE

en 1756.

Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suede. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le Maréchal de Richelieu.

L'Europe entiere ne vit jamais luire de si beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 jusques vers l'an 1755. Le commerce florissait de Petersbourg jusqu'à Cadix ; les beaux arts étaient par-tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle ; l'Europe ressembloit à une grande famille réunie après ses differends. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblerent être annoncés par des tremblemens de terre qui se firent sentir en plusieurs Provinces , mais d'une maniere plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitans ; il y perit près de trente mille hommes : ce fléau s'étendit en Espagne, la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées ; la mer s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur le chemin ; les se-

Nov.
1755.

couffes de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique ; & le même jour que les habitans de Lisbonne périssaient , la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entiere d'Arabes fut ensevelie dans des abymes ; les villes de Fez & de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

20 Juin
1756.

Ce fléau semblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes , & leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de Dieu en faisant bruler des Juifs & d'autres hommes dans ce qu'ils apelent un *auto da fé* , acte de foi , que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce tems-là même , on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

La premiere catastrophe funeste se passa en Suede. Ce Royaume était devenu une République , dont le Roi n'était que le premier Magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du Sénat : les états composés de la noblesse , de la bourgeoisie , du clergé , & des payfans pouvaient réformer les loix du Sénat , mais le Roi ne le pouvait pas.

Juin
1756.

Quelques Seigneurs plus attachés au Roi qu'aux nouvelles loix de la patrie conspirent contre le Sénat en faveur du Monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent

punis de mort ; ce qui dans un état purement Monarchique aurait passé pour une action vertueuse , fut regardé comme une trahison infame dans un pays devenu libre ; ainsi les mêmes actions sont crimes ou vertus , selon les lieux & selon les tems.

Cette aventure indisposa la Suede contre son Roi , & contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Frédéric* Roi de Prusse , dont la sœur avait épousé le Roi de Suède.

Les révolutions que ce même Roi de Prusse & ses ennemis préparaient dès-lors , étaient un feu qui couvait sous la cendre ; ce feu embrasa bientôt l'Europe , mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre , pour quelques terrains sauvages dépendans du Canada , inspira une nouvelle politique à tous les Souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les Ministres qui travaillèrent en 1712 , & 1713 au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traite l'Acadie voisine du Canada , avec toutes ses anciennes limites ; mais on n'avait pas spécifié quelles étaient ces limites ; on les ignorait ; c'est une faute qu'on n'a jamais commise dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la Philosophie & la justice se mêlaient des querelles des hommes , elles leur feraient voir que les Français & les Anglais se dispu-

taient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Les Anglais ont voulu tout avoir jusqu'aux frontières du Canada, & anéantir le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-supérieurs, par leurs nombreuses & riches colonies, dans l'Amérique septentrionale ; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes ; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741 ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde, ni sur nos mers : leurs espérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent en 1755 par attaquer les Français vers le Canada ; & sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cens vaisseaux marchands, comme on faisaient des barques de contrebande ; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le Roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il se contenta d'abord de demander justice ; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. *Louis XIV* avait parlé souvent aux autres Cours avec supériorité. *Louis XV* fit sentir dans toutes les Cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV*, une ambition qui tendait sur terre à la Monarchie universelle ; *Louis XV* fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers. Les nations souhaitèrent alors l'abaissement de

l'Angleterre , comme elles avaient désiré l'humiliation de *Louis XIV.*

CHAP.
L V.

Cependant *Louis XV* s'assurait quelque vengeance ; ses troupes battaient les Anglais en 1755 vers le Canada ; il préparait dans ses ports une flotte formidable , & il comptait attaquer par terre le Roi d'Angleterre *Georges II* dans son Electorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement , dont la premiere étincelle avait été allumée en Amérique. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le Roi d'Angleterre allait opposer aux Français en Allemagne trente mille Russes qu'il devait solder. L'Empire de Russie était l'alliée de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie. Le Roi de Prusse devait craindre que les Russes , les Impériaux & les Hanovriens ne tombassent sur lui. Il avait environ cent-quarante mille hommes en armes ; il n'hésita pas à se liguier avec le Roi d'Angleterre , pour empêcher d'une main que les Russes n'entraissent en Allemagne , & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Cette démarche politique fit ce que le Roi de Prusse ne voulait pas , & ce que personne n'avait attendu ; elle réconcilia les Maisons de France & d'Autriche. Ce que tant de traités , tant de mariages n'avaient jamais pu faire , ce qu'on n'espérait pas depuis l'avènement de *Charles-Quint* à l'Empire , s'exécuta sans peine au bout de plus de deux cens années , par un mécontentement qu'un Prince de l'Empire donnait à la France. Les Maisons de France & d'Autriche-

Lorraine furent unies , comme nous le verrons , par une alliance défensive , mais fans que personne pût prévoir quel serait le fruit de cette union tant désirée.

Les traités ne suffisaient pas au Roi de France pour se venger des déprédations de l'Angleterre : il eut avec facilité, & en un moment, tout l'argent dont il avait besoin , par une de ces prompts reffources qu'on ne peut connaître que dans un Royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de Fermiers-Généraux , & quelques emprunts , suffirent pour soutenir les premières années de la guerre , tandis que la Grand-Bretagne s'épuisait par des taxes exorbitantes.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le tems où la Reine *Elizabeth* avec le secours de ses seuls Anglais , ayant l'Ecosse à craindre , & pouvant à peine contenir l'Irlande , soutint les prodigieux efforts de *Philippe II*. Le Roi d'Angleterre *Georges II* , se crut obligé de faire venir les Hanovriens & des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre qui n'avait pas prévu cette suite de son entreprise , murmura de se voir inondée d'étrangers , plusieurs citoyens passerent de la fierté à la crainte , & tremblèrent pour leur liberté.

Le Gouvernement Anglais avait pris le change sur les desseins de la France : il craignait une invasion , & il ne songeait pas à l'Isle de Minorque , ce fruit de tant de dépenses prodiguées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Les Anglais avaient pris , comme on a vu , Minorque sur l'Espagne. La possession de cette conquête assurée par tous les traités , leur était plus importante que Gibraltar , qui n'est point un port , & leur donnait l'empire de la méditerranée. Le Roi de France envoya dans cette Isle sur la fin d'Avril 1756 , le Maréchal Duc de *Richelieu* , avec environ vingt bataillons , escortés d'une douzaine de vaisseaux du premier rang , & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être si-tôt prêtes : tout le fut à point nommé , & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tenterent au moins , mais trop tard , d'attaquer au mois de Juin 1756 , la flotte Française , commandée par le Marquis de *la Galissonniere*. Cette bataille ne leur eut pas conservé l'Isle de Minorque , mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse ; le Marquis de *la Galissonniere* mit leur flotte en désordre , & la repoussa. Le Ministère Anglais vit avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la Citadelle du Port-Mahon , qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte , par sa situation , par la nature de son terrain , & par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds , & en quelques endroits de trente , taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingt mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était

CHAP.
L V.

Le Maréchal de Richelieu prend Minorque.

impénétrable au canon, & la Citadelle était entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le Maréchal de *Richelieu* tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de *Bergop-zoom* ; ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie Anglaise ; on planta des échelles hautes de treize pieds : les Officiers & les Soldats parvenus au dernier échellon s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient affaire à près de trois mille Anglais secondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

29 Juin
1756.

Le lendemain la Place se rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats Français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était pas possible à un homme de sang froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au Général & à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.



CHAPITRE CINQUANTE-SIXIEME.

GUERRE EN ALLEMAGNE.

Un Electeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche , à l'Empire Allemand , à celui de Russie , à la France.

ÉVÉNEMENS MÉMORABLES.

ON avait admiré *Louis XIV*, d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunis contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire, un Electeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la Maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, & de la moitié de l'Empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, & à la supériorité du Capitaine. Le hazard peut faire gagner une bataille, mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu que le second Roi de Prusse étant le seul Prince de l'Europe qui eût un trésor, & le seul qui eût mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les

— préparatifs du pere avaient enhardi le fils à
 CHAP. braver seul la Puissance Autrichienne , & à
 LVI. s'emparer de la Silésie.

L'Impératrice Reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette Province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays, annexé à la Bohême, apartint à une maison ou à une autre: mais la politique s'étant raffinée, plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cens mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les Croisades, ni dans les irruptions des Conquérens de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scene s'ouvrit.

Elisabeth, Impératrice de Russie, était liée avec l'Impératrice *Marie-Thérèse* par d'anciens Traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'Empire Ottoman, & par une inclination réciproque. *Auguste III*, Roi de Pologne, & Electeur de Saxe, réconcilié avec l'Impératrice Reine, & attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de Roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux Souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le Roi *Frédéric*. *Marie-Thérèse* voyait la Silésie arrachée à sa maison; *Auguste* & son Conseil fouhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le Roi de Prusse dans la guerre de 1741; & il y avait entre *Elisabeth* & *Frédéric* des sujets de plainte personnels.

Ces trois puissances animées contre le Roi

de Prusse, avaient entr'elles une étroite correspondance, dont ce Prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'*Elisabeth* étaient prêtes; mais le Roi de Pologne Electeur de Saxe était hors d'état de rien entreprendre; les Finances de son Electorat étaient épuisées; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre & l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil Saxon du Roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

Le Roi de Prusse n'hésita pas, & dès l'année 1755 il prit seul, & sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le Roi d'Angleterre Electeur de Hanovre, s'affura du Landgrave de Hesse, & de la maison de Brunsvik, & renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors, comme on l'a déjà dit, que l'ancienne inimitié entre les maisons de France & d'Autriche, fomentée depuis *Charles-Quint* & *François I.*, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, & qui étonna toutes les nations. On appella cette union dans le Parlement d'Angleterre, *union monstrueuse*; mais quand les Anglais voulaient dominer, cette alliance était très-naturelle; elle ne dérogeait point à la paix de Westphalie. Il était à croire que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de la Suede, & de plusieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

16 Janv.
1756.

 Mai
1756.

Le Traité fut signé à Versailles entre *Louis XV* & *Marie-Thérèse*. L'Abbé de *Bernis*, depuis Cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux Traité, qui détruisait tout l'édifice du Cardinal de *Richelieu*, & qui semblait en élever un autre plus haut & plus vaste. Il fut bientôt après Ministre d'Etat, & presque aussitôt disgracié.

 29 Août
1756.

Le Roi de Prusse n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses Troupes dans la Saxe qui était presque sans défense, comptant se faire de cette Province un rempart contre la puissance Autrichienne, & un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empara d'abord de *Leipsik*; une partie de son Armée se présente devant *Dresde*; le Roi *Auguste* se retire comme son pere devant *Charles XII*. Il quitte sa Capitale & va occuper le Camp de *Pirna* près de *Kœnigstein*, sur le chemin de la Bohême, & sur la rive de l'*Elbe*, où il se croit en sûreté.

Frédéric entre dans *Dresde* en maître, sous le nom de protecteur. La Reine de Pologne fille de l'Empereur *Joseph* n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes; la Reine se plaça au-devant, se flattant qu'on respectera sa personne & sa fermeté; on ne respecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au Roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait; mais cette même

crainte

crainte qui aurait dû forcer la Cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre la victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre, & rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

Au bruit de cette invasion, le Conseil Aulique de l'Empereur déclara le Roi de Prusse perturbateur du repos public, & rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un Prince qui avait cent cinquante mille combattans à ses ordres. Il répondit aux loix par une bataille; elle se donna entre lui & l'Armée Autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême près d'un bourg nommé Lovositz.

20 Sept.
1756.

11 Oct.
1756.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les fuites qu'elle eut. On ne put empêcher le Roi de bloquer les Saxons dans le Camp de Pirna; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main; & cette petite Armée du Roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre, sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui & le Roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fit point ses Gardes prisonniers. *Frédéric* répondit, qu'il ne pouvait écouter cette prière, que ces Gardes

serviraient infailliblement contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois. Cette réponse fut une terrible leçon à tous les Princes, qu'il faut se rendre puissant, quand on a un voisin puissant.

Le Roi de Pologne ayant perdu ainsi son Electorat & son Armée, demanda des passeports à son ennemi pour aller en Pologne, ils lui furent aisément accordés; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses Etats héréditaires dans son Royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son Roi. Tout l'Electorat fut mis à contribution, & le Roi de Prusse en faisant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La Reine de Pologne ne suivit point son mari, elle resta dans Dresde, le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obscurs. Les Magistrats municipaux de Leipfick firent des remontrances sur les contributions que le Vainqueur leur imposait, ils se dirent dans l'impuissance de payer, on les mit en prison, & ils payerent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les Etats Prussiens par la Pologne. Les Français devenus auxiliaires de la Reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette

même Silésie, dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les Alliés du Roi de Prusse. Le Roi d'Angleterre qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la Maison d'Autriche, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette Maison Impériale d'Autriche, la servit alors contre le Roi de Prusse, moyennant neuf cens mille francs; & ce fut elle qui causa le moins de ravages.

L'Allemagne se vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuse guerre de trente ans.

Tandis que les Russes venaient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le Duché de Clèves, & par Vesel, que les Prussiens abandonnerent: ils prirent toute la Hesse; ils marcherent vers le pays de Hanovre, contre une Armée d'Anglais, d'Hanovriens, d'Hessois, conduite par ce même Duc de *Cumberland*, qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoy.

Le Roi de Prusse allait chercher l'Armée Autrichienne en Bohême; il opposait un corps considérable aux Russes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Prussien. Ainsi l'Allemagne était en proie à six Armées formidables qui la dévoraient en même-tems.

D'abord le Roi de Prusse court attaquer le

6 Mai
1757.

Prince *Charles* de Lorraine frere de l'Empereur, & le Général *Broun* auprès de Prague. La bataille fut sanglante; le Prussien la gagna, & une partie de l'Infanterie Autrichienne fut obligée de se jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de Princes étant dans la Ville, les provisions commençaient à manquer, on ne doutait pas que Prague ne fût bientôt le joug, & que l'Autriche ne fût plus accablée par *Frédéric* que par *Gustave Adolphe*.

Bataille
de Kolin
ou de
Prague
18 Juil-
let 1757.

Le vainqueur perdit tout le fruit de sa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le Comte de *Kaunitz*, premier Ministre de *Mari-Thérèse*, homme aussi actif dans le cabinet que le Roi de Prusse l'était en Campagne, avait déjà fait rassembler une Armée sous le commandement du Maréchal *Daun*. Le Roi de Prusse ne balançait pas à courir attaquer cette Armée que la réputation de ses victoires devait intimider. Cette Armée une fois dissipée, Prague bombardée depuis quelque-tems allait se rendre à discrétion. Il devenait le maître absolu de l'Allemagne. Le Maréchal *Daun* retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés & renversés. Le Roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en blessés, en fuyards, en deserteurs. Le Prince *Charles* de Lorraine renfermé dans Prague en sortit & poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande

que l'avaient été auparavant les exploits & les espérances du Roi de Prusse.

CHAP.
LVI.

Les Français de leur côté secondaient puissamment *Marie-Thérese*. Le Maréchal d'*Estrées* qui les commandait avait déjà passé le *Veser* : il suivit pas à pas le Duc de *Cumberland* vers *Minden*, il l'atteignit vers *Hastinbek*, lui livra bataille & remporta une victoire complete. Les Princes de *Condé*, & de *la Marche Conty* signalèrent dans cette journée leurs premières Armes, & le sang de France soutenait la gloire de la Patrie contre le sang d'Angleterre. Remarquons ici que des intrigues de Cour avaient déjà ôté le commandement au Maréchal d'*Estrées*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la Cour, de se plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'Electorat d'*Hanovre*, & qu'il n'eût pas marché jusqu'à *Magdebourg*. On pensait que tout devait se terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un Empereur, & qu'ils crurent disposer des Etats de la Maison d'*Autriche* en 1741. Telle elle avait été, quand au commencement du siècle, *Louis XIV* & *Philippe V*, maîtres de l'*Italie* & de la *Flandre*, & secondés de deux Electeurs, pensaient donner des loix à l'*Europe*, & l'on fut toujours trompé.



CHAP. CINQUANTE-SEPTIEME.
**SUITE DES ÉVÉNEMENTS
MÉMORABLES.**

L'Armée Anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbac. Révolutions.

LE ministere de France avait déjà fait partir le Maréchal de *Richelieu* pour commander l'Armée du Maréchal d'*Estrées*, avant qu'on eût su la victoire importante de ce Général. Le Maréchal de *Richelieu*, long-tems célèbre par les agrémens de sa figure & de son esprit, & devenu plus célèbre par la défense de *Genes* & par la prise de *Minorque*,
 8 Sept. alla combattre le Duc de *Cumberland*; il le
 1757. poussa jusqu'à l'embouchure de l'*Elbe*, & là il le força à capituler avec toute son Armée. Cette capitulation plus singuliere qu'une bataille gagnée, était aussi plus glorieuse. L'Armée du Duc de *Cumberland* était obligée par écrit de se retirer au -delà de l'*Elbe*, & de laisser le champ libre aux Français contre le Roi de Prusse.

Alors la perte du Roi de Prusse paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de *Prague*, ses troupes battues près de *Landshut* à l'entrée de la *Silésie*, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante; tout l'affaiblissait.

Il pouvait être envelopé d'un côté par l'Armée du Maréchal de *Richelieu*, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine, que le Conseil Aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ses Fiefs, droits, graces, privilèges, &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espece de Testament philosophique; & telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers Français. Cette anecdote est unique.

22 Août
1757.

Le Prince de *Soubize* Général, d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte Armée, que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du Maréchal de *Richelieu*. Cette Armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le Prince d'*Hildebourghausen*.

Frédéric entouré de tant d'ennemis prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'Armée du Prince de *Soubize*, & cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'Armée de France & des Cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le Prince d'*Hildebourghausen* voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient

Bataille
de Ros-
bac. 5
Novem.

1757.

qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbac & de Mersbourg à l'Armée Prussienne qui semblaît être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent ; l'Armée Prussienne paraît en ordre de bataille , entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frapa les yeux des troupes Françaises & Impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats Français à la Prussienne , ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice ; le soldat ne savait plus où il en était ; son ancienne maniere de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier , inconnu presque par-tout ailleurs , il crut voir ses maîtres. L'Artillerie du Roi de Prusse était aussi mieux servie que celle de ses ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La Cavalerie Française fut dissipée en un instant par le canon Prussien. Une terreur panique se répandit par-tout ; l'Infanterie Française se retira en désordre devant six bataillons Prussiens. Ce ne fut point une bataille , ce fut une armée entière qui se presenta au combat , & qui s'en alla. L'histoire n'a guere d'exemples d'une pareille journée ; il ne resta que deux régimens Suisses sur le champ de bataille ; le Prince de *Soubize* alla à eux , & les fit retirer au petit pas. Cette étrange journée changea encore une fois toute la face des affaires.

Dans ce tems-là même , de nouveaux dé-

fastres accablaient l'armée du Maréchal de *Richelieu* que le ministere avait diminuée. Ce ministere n'avait point voulu ratifier la convention & les loix que le Maréchal de *Richelieu* avait imposées au Duc de *Cumberland*. Les Anglais se crurent (non sans raison) dégagés de leur parole. La ratification de *Verfailles* n'arriva que cinq jours après l'infortune de *Rosbac*. Les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'*Hanovre*.

Si la journée de *Rosbac* était inouïe , ce que fit le Roi de *Prusse* après cette victoire inespérée , fut encore plus extraordinaire. Il vole en *Silésie* , où les *Autrichiens* vainqueurs avaient défait ses troupes & s'étaient emparés de *Shweidnitz* & de *Breslau*. Sans son extrême diligence , la *Silésie* était perdue pour lui , & la bataille de *Rosbac* lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les *Autrichiens*. A peine arrivé il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux ; il rentra dans *Shweidnitz* & dans *Breslau*. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux ; mais le gouvernement ne fut jamais découragé , & la France s'épuisa à faire marcher continuellement des armées en *Allemagne*.

Le Roi de *Prusse* s'affaiblissait en combattant : les *Russes* lui prirent tout le Royaume de *Prusse* , & dévastèrent sa *Poméranie* , tandis qu'il dévastait la *Saxe*. Les *Autrichiens*

Bataille
de *Lissa*
5 Déc.
1757.

Presque tous les trésors de son pere & ceux qu'il avait lui-même amassés , étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis ; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français & les Russes ne se découragèrent jamais , & le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin continuellement exposée ; elle était réfugiée à Magdebourg ; & pour lui , après tant de succès divers , il était en 1762 retranché sous Breslau. *Marie-Thérèse* semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde , ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le Roi de Pologne espérait de rentrer dans ses Etats héréditaires , lorsque la mort d'*Elisabeth* Impératrice de Russie donna encore une nouvelle face aux affaires qui changerent si souvent.

6 Janv.
1763.

Le nouvel Empereur *Pierre III* était l'ami secret du Roi de Prusse depuis long - tems. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône , mais il devint son allié , contre cette même Impératrice Reine , dont *Elisabeth* avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le Roi de Prusse , qui était auparavant si pressé par les Russes & les Autrichiens , se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée ; une

révolution subite changea les affaires de la Russie.

Le nouveau Czar voulait répudier sa femme, & indisposait contre lui toute la nation qu'il devait ménager. Sa femme le prévint; l'armée & le peuple se déclarèrent pour elle; *Pierre III* fut enfermé, & mourut au bout de quelques jours dans sa prison d'une colique violente à laquelle il était sujet.

28 Jui-
let 1762.

Le Roi de Prusse demeuré seul n'en continua pas moins la guerre. Mais qu'en résultera-t-il de ce cahos? beaucoup de sang répandu; une grande valeur souvent malheureuse, des armées nombreuses qui auront fait plus de grands maux que de grands exploits, des peuples épuisés pour des querelles qui leur sont étrangères, beaucoup de campagnes & de villes saccagées, & la ruine des finances de tous les Souverains qui ont eu part à cette guerre.

Mais que deviennent ces finances prodiguées? elles sont cachées dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont fourni & payé les armées; les négocians & les banquiers de Francfort, de Hambourg, de Dantzik, de Hollande, se feront enrichis; & l'Allemagne à la fin restera plus aguerrie & plus opulente qu'elle ne l'a jamais été; les malheurs dont on a frémi s'oublieront, ils feront un jour confondus dans la foule des événemens, & ensevelis sous des révolutions nouvelles.

CHAP. CINQUANTE-HUITIÈME.
LES ANGLAIS VAINQUEURS
D A N S
LES QUATRE PARTIES DU MONDE.

Lorsqu'en 1756 le Maréchal de *Richelieu* assiégeait le port-Mahon dans Minorque, les Anglais avaient envoyé l'Amiral *Bing* avec une flotte pour combattre la flotte Française auprès de cette île, & faire lever le siège.

La nation qui se croyait la Dominatrice des mers fut indignée que l'Amiral *Bing* n'eût pas détruit la flotte Française; on lui reprocha de n'avoir canonné que de loin, & de ne s'être pas assez approché du vaisseau Amiral de France; on demanda sa tête au Conseil de guerre, que les Anglais appellent *cour martiale*, qui le condamna unanimement à être arquebusé, & la sentence fut unanimement confirmée par le Conseil du Roi: jamais peut-être il n'y eut de jugement plus sévère.

En ce tems-là, il parut un livre d'un prêtre, intitulé *Estimation des mœurs de l'Angleterre*, dont on fit à Londres cinq éditions en trois mois. On y prouvait que la nation était entièrement abâtardie; que plus elle faisait de commerce, plus elle se précipitait à

la ruine ; qu'étant riche , elle avait tort de jouir ; que les corps n'étaient plus si robustes qu'autrefois , que les troupes n'avaient plus de valeur , & que c'était la faute de cette foule innombrable de Philosophes, qui étaient assez insensés & assez méchans pour n'adorer qu'un Dieu , & pour n'être ni Anglicans , ni Presbytériens , ni Quakers , ni Memnonistes , ni Anabatistes. On fait souvent de pareils livres en France , auxquels personne ne prend garde. Celui-ci fit une grande sensation en Angleterre , & voici comment la nation y répondit.

Elle attaqua presque à la fois les côtes de France , & ses possessions en Afrique , en Asie & en Amérique.

Sa première conquête fut celle de Chandernagor , poste important dont la Compagnie Française des Indes était en possession , vers les embouchures du Gange. C'était de-là qu'elle tirait ses plus belles marchandises du Mogol. Il y avait long-tems , comme on l'a vu , que les compagnies de France & d'Angleterre faisaient le commerce à main armée , & attiraient dans leurs querelles les Nababs & les Rayas du pays , especes de Vicerois , ou même de petits Rois , tantôt indépendans , tantôt soumis au grand Mogol , selon que cet Empereur était plus ou moins habile , c'est-à-dire , plus ou moins puissant.

Depuis la prise de la ville & du fort de Chandernagor , les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'Empereur était si faible

& si mauvais , qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate , une des plus belles villes de l'Inde , & la plus marchande , appartenante à l'Empereur. Ils la prirent , ils la pillèrent , ils y détruisirent les comptoirs de France , & en remportèrent des richesses immenses , sans que la cour aussi imbécile que pompeuse du grand Mogol , parut se ressentir de cet outrage , qui devait faire exterminer dans l'Inde tous les Anglais.

Mars
1756.Janvier
1761.

Enfin , après s'être emparés de presque tous les vaisseaux de la compagnie de France , ils ont mis le siège devant Pondichéri. Cette ville ne s'est pas défendue comme du tems du Gouverneur *Dupleix* , elle s'est rendue à discrétion ; il n'est rien resté aux Français dans cette partie du monde que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit , qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du produit de son commerce , qui dans son administration n'a subsisté que d'un secret brigandage , & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le Roi lui accordait ; exemple mémorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation Française a eue jusqu'ici du grand & ruineux commerce de l'Inde.

Tandis que les flottes & les armées Anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie , ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français

étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger ; ils y avaient des forts, ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & sur-tout de ces négres que leurs Princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans, ou se vendent eux-mêmes, pour aller servir des Européens en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

CHAP.
LVIII.

Mai
1757.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique, était la Gorée ; elle s'est rendue à discrétion, & il n'est rien resté aux Français dans l'Afrique.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris Louis-bourg pour la seconde fois. Cette ville était aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Quebec, & tout le Canada au fond de l'Amérique septentrionale ; les troupes qui ont hazardé un combat pour sauver Quebec ont été battues & presque détruites.

Septemb.
1758.

Dans le même tems que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se sont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante,

où se fabriquait le meilleur sucre , est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Mai
1759,
1761.

Enfin , ils ont pris la Martinique , qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce Royaume n'a pu effuier de si grands défâstres , sans perdre encore tous les vaisseaux qu'elle envoyait pour les prévenir ; à peine une flotte était-elle en mer , qu'elle était ou prise , ou détruite : on construisait , on armait des vaisseaux à la hâte , c'était travailler pour l'Angleterre dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes , & faire une descente en Irlande , il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse ; & dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest , elle a été dispersée en partie , ou prise , ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Vilaine , sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin , les Anglais ont pris Belle-Isle , à la vue des côtes de France qui ne pouvait la secourir.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer , mais ils en eurent sur les Français dans tous les tems. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741. Ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la succession d'Espagne ; ils étaient les maîtres des mers du tems de *Louis XIII* , de *Henri IV* , & encore plus dans les tems infortunés de la ligue. Le Roi d'Angleterre *Henri VIII* eut le même avantage sur *François premier*.

Si vous remontez aux tems antérieurs, vous trouvez que les flottes de *Charles VI* & de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des Rois d'Angleterre *Henri V*, & *Edouard III*.

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle ? n'est-ce pas que les Anglais ont un besoin essentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, & que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires ? n'est-ce pas aussi parce que la Capitale d'Angleterre est un port de mer, & que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine ? Serait-ce enfin que le climat & le sol Anglais produit des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un esprit plus constant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux & de meilleurs chiens de chasse ? Mais depuis Bayonne jusqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre & sur mer, lorsqu'il s'est trouvé un homme d'un génie actif & hardi, qui a entrepris de tout rétablir. Il a senti que la France seule ne pouvait suffire qu'avec peine à réparer tant de pertes. Il a engagé l'Espagne à soutenir la querelle ; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de *Bourbon*. Ainsi l'Espagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une Province de l'An-

gleterre , dont elle tirait cinquante millions par an ; il a fallu la fraper par cet endroit , & c'est ce qui a déterminé *Don Carlos* Roi d'Espagne par la mort de son frere *Ferdinand* , à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire fasse mention.

CHAP. CINQUANTE-NEUVIEME.

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR
DE LA FRANCE.

*Querelles & Aventures , depuis 1750 jusqu'à
1762.*

Long-tems avant cette guerre funeste , & pendant son cours , l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne & si interminable , entre la juridiction séculière & l'ecclésiastique ; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre , dans tant d'autres pays , & sur-tout en Russie , il en résultera toujours des dissensions dangereuses , tant que les droits de la Monarchie , & ceux des différens corps de l'Etat seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un Ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé & les religieux donneraient un état de

leurs biens, afin que le Roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacrilèges. Un vieil Evêque de Marseille écrivit au Contrôleur Général, *Ne nous mettez pas dans la nécessité de desobéir à Dieu ou au Roi, vous savez lequel des deux aurait la préférence.*

Cette lettre d'un Evêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un Jésuite nommé *Le Maire*, qui le dirigeait lui & sa maison. Ce Jésuite était un fanatique de bonne foi, espece d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hazarder, si on ne pouvait la soutenir. Quelques membres du Clergé imaginerent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, & de le mettre en allarme sur le spirituel, pour faire respecter le temporel. Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des Prêtres adhérens à la bulle ; sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appellans, & à ceux qui se confessaient à des appellans. Un Archevêque de Paris entra sur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de Théologien, que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent allarmées, le schisme fut annoncé : ceux qu'on appelle

Jansénistes commençaiènt à dire hautement ; que si on rendait les Sacremens si difficiles , on saurait bientôt s'en passer , à l'exemple de tant de nations.

Un Curé de St. Etienne du Mont , petite Paroisse de Paris , ayant refusé les Sacremens à un Conseiller du Châtelet , le Parlement mit en prison le Curé.

Le Roi voyant cette petite guerre civile , excitée entre les Parlemens & les Evêques , défendit à ses Cours de Judicature , de se mêler des affaires concernant les Sacremens , & en réserva la connaissance à son Conseil privé. Les Parlemens se plainquirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la Police générale du Royaume , & le Clergé souffrit impatiemment que l'Autorité Royale voulût pacifier des querelles de Religion. Les choses s'aigrirènt de tous côtés.

Novem.
1751.

Une place de Supérieure dans l'Hôpital des filles , acheva d'allumer la discorde. L'Archevêque voulut seul nommer à cette place ; le Parlement de Paris s'y opposa , & le Roi ayant jugé en faveur du Prélat , le Parlement cessa de faire ses fonctions , & de rendre la justice ; il fallut que le Roi envoyât par ses Mousquetaires à chaque Membre de ce Tribunal , des Lettres de Cachet , portant ordre de reprendre leurs fonctions , sous peine de désobéissance.

Les Chambres siégèrent donc comme de coutume ; mais quand il fallut plaider , il ne se trouva point d'Avocats. Ce tems ressembloit en quelque manière au tems de la fronde ,

mais dépouillé des horreurs de la guerre civile ; il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule. CHAP.
LIX.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le Roi résolut d'éteindre, par sa modération, ces étincelles qui auraient pû produire un embrasement ; il exhorta le Clergé à ne point user de rigueurs dangereuses : le Parlement reprit ses fonctions. Janvier
1752.

Mais bientôt après les billets de Confession reparurent : de nouveaux refus de Sacremens irritèrent tout Paris. Le même Curé de St. Etienne trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le Parlement, qui lui défendit à lui & à tous les Curés, de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Fevrier
1752. Le même Arrêt invita l'Archevêque de faire cesser lui-même le scandale. Ce terme *d'invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du Roi. L'Archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eut le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien Evêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du ministère de présenter au Roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois Théatin, puis Evêque, & devenu Ministre, était un homme fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Eglise : il regardait la Bulle comme un article de foi ; & ayant tout le crédit attaché à sa place, il persuada que le Parlement touchait à l'encensoir. L'Arrêt du Parlement fut cassé ; ce Corps fit des remontrances fortes & patétiques.

Avril
1752.

Le Roi lui ordonna très-fagement de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matieres, se réservant à lui-même le droit de punir les Prêtres dont le zèle scandaleux pourrait faire naître des semences de schisme. Il défendit par un Arrêt de son Conseil d'Etat, que ses Sujets se donnassent les uns aux autres les noms de Novateurs, de Jansénistes, & de Semi-Pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être sages.

Les Curés de Paris, excités par l'Archevêque, présentèrent une requête au Roi en faveur des billets de Confession. Sur le champ le Parlement décréta le Curé de St. Jean en Grève, qui avait formé la requête. Le Roi cassa encore cette procédure de Justice, le Parlement cessa encore ses fonctions ; il continua à faire des remontrances, & le Roi persista à exhorter les deux partis à la paix. Ses soins furent inutiles.

Une Lettre de l'Evêque de Marseille dénoncée au Parlement, fut brûlée par la main du bourreau : un écrit de l'Evêque d'Amiens condamné. Le Clergé étant assemblé pour lors à Paris, comme il s'assemble tous les cinq ans pour payer au Roi ses subsides, résolut de lui aller porter ses plaintes en habits Pontificaux ; mais le Roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

Août
1752.

D'un autre côté le Parlement condamna un porte-Dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, & à être admonesté, & un Vicaire de Paroisse au bannissement. Le Roi cassa encore cet Arrêt.

Les affaires de cette espece se multiplierent. Le Roi recommanda toujours la paix, sans que les Ecclesiastiques cessassent de refuser les Sacremens, & sans que le Parlement cessât de procéder contr'eux.

CHAP.
LIX.

1752.

Enfin, le Roi permit aux Parlemens de juger des Sacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur sujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorsqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le Parlement reprit une seconde fois ses fonctions, & les plaideurs qu'on avait negligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

Novemb.
1752.

Le feu couvait toujours sous la cendre. L'Archevêque avait ordonné de refuser le Sacrement à deux pauvres vieilles Religieuses de *Ste. Agathe*, qui ayant entendu dire autrefois à leur Directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'Extrême-Onction. Le Parlement envoya son Greffier à l'Archevêque, pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires; & le Prélat ayant répondu selon sa coutume, qu'il ne devait compte qu'à Dieu seul, son temporel fut saisi; les Princes du Sang & les Pairs furent invités à venir prendre séance au Parlement.

Décemb.
1752.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse: on commença à craindre les tems de la Fronde & de la Ligue. Le Roi défendit aux Princes & aux Pairs d'aller opiner dans le Parlement de Paris sur des affaires dont il attribuit la

connaissance à son Conseil privé. L'Archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un Arrêt du Conseil pour diffoudre la petite Communauté de *Ste. Agathe*, où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du Royaume. Les mêmes scandales, les mêmes refus de Sacremens partageaient la ville d'Orléans ; le Parlement rendait les mêmes Arrêts pour Orléans que pour Paris ; le schisme allait se former. Un Curé du Diocèse d'Amiens s'avisa de dire un jour à son Prône, *que ceux qui étaient Jansénistes eussent à sortir de l'Eglise, & qu'il serait le premier à tremper ses mains dans leur sang*. Il eut l'audace de désigner quelques-uns de ses Paroissiens, à qui les plus fervens Constitutionnaires jetterent des pierres pendant la procession, sans que les Lapidés & les Lapidans eussent la moindre connaissance de ce que c'est que la Bulle & le Jansénisme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le Parlement de Paris, dans le ressort duquel est Amiens, se contenta de bannir à perpétuité ce Prêtre factieux & sanguinaire ; & le Roi aprouva cet Arrêt, qui ne portait pas sur un délit purement spirituel, mais sur le crime d'un séditieux, perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un pere occupé de séparer ses enfans qui se battent. Il défendait les coups & les injures ; il réprimandait les uns, il exhortait les autres ;

tres ; il ordonnait le silence , défendant aux Parlemens de juger du spirituel , recomman- dant aux Evêques la circonspection , regardant la Bulle comme une loi de l'Eglise , mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dange- reuse. Ses soins paternels pouvaient peu de chose sur des esprits aigris & allarmés. Les Parlemens prétendaient qu'on ne pouvait sé- parer le *spirituel* du *civil* , puisque les querelles *spirituelles* entraînaient nécessairement après elles des querelles d'Etat.

Il assigna l'Evêque d'Orléans à comparaître pour des Sacremens. Il fit brûler par le Bour- reau tous les Ecrits dans lesquels on lui con- testait sa juridiction , excepté les Déclarations du Roi. Il envoya des Conseillers faire enre- gistrer ses Arrêts en Sorbonne , malgré les ordres du Roi. Enfin , il cessa pour la troi- sieme fois de rendre justice aux particuliers , pour ne s'occuper que des refus de Sacre- mens qui troublaient la France entiere.

Mars
1753.

Le Roi lui envoya aussi pour la troisieme fois des lettres de jussion , qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs , & de ne plus faire souf- frir ses sujets plaideurs de ces querelles étran- geres , les procès des particuliers n'ayant au- cun raport à la Bulle *Unigenitus*.

Le Parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les Lettres Patentes du Roi , & qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du Latin , qui signifie *obéir*)

6 Mai
1753.

Alors le Roi se crut obligé d'exiler tous les Membres des *Enquêtes* , les uns à Bourges , les autres à Poitiers , quelques-uns en Auver-

gne ; & d'en faire enfermer trois qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la Grand'Chambre ; mais elle crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée. Elle persista à ne point rendre la justice au peuple , & à procéder contre des Curés. Le Roi l'envoya à Pontoise , Bourg à six lieues de Paris , où le Duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant sa Régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fit tant de bruit en France pour si peu de chose , & les Français passaient pour une nation frivole , qui faute de bonnes loix reconnues , mettait tout en feu pour une dispute méprisée par-tout ailleurs ; mais on devait se souvenir que l'Allemagne , la Suede , la Hollande , la Suisse avaient autrefois éprouvé des secouffes bien plus violentes ; que l'Inquisition d'Espagne était pire que des troubles civils , & que chaque nation a ses folies & ses malheurs.

Juillet
1753.

Le Parlement de Normandie imita celui de Paris sur les Sacremens. Il ajourna l'Evêque d'Evreux ; il cessa aussi de rendre la justice. Le Roi envoya un Officier de ses Gardes biffer les registres de ce Parlement , qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

Novem.

La justice distributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur si les hommes étaient sages & justes : mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre , & qu'il faut plaider , le Roi commit des membres de son Conseil d'Etat pour vuider les procès en dernier ressort. On voulut faire enregistrer l'érec-

tion de cette Chambre au Châtelet, comme s'il était nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'autenticité à l'autorité Royale. L'usage de ces enregistremens avait eu presque toujours ses inconvéniens ; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le Châtelet refusa l'enregistrement, on l'y força par des Lettres de jussion. La Chambre Royale s'assembla, mais les Avocats ne voulurent point plaider ; on se mocqua dans Paris de la Chambre Royale ; elle en rit elle-même ; tout se tourna en plaisanterie, selon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les Ecclésiastiques riaient aussi, mais de la joie de leur triomphe.

Boyer ancien Evêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles sans le sçavoir, étant tombé en enfance par son grand âge, & par la constitution de ses organes, tout parut tendre à la conciliation. Les Ministres négocièrent avec le Parlement de Paris. Ce Corps fut rapellé, & revint à la satisfaction de toute la ville, & au bruit de la populace qui criait : Vive le Parlement. Son retour fut un triomphe. Le Roi qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des Ecclésiastiques que de celle des Parlemens, ordonna le silence & la paix, & permit aux Juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Juillet
1754.

Août.

Septemb.

Le schisme éclatait de tems en tems à Paris & dans les Provinces ; & malgré les mesures

CHAP. LIX. — que le Roi avait prises pour empêcher les refus de Sacremens, plusieurs Evêques cherchaient à se faire un mérite de ces refus auprès de la Cour de Rome. Un Evêque de Nantes ayant donné dans sa ville cet exemple de rigueur ou de scandale, fut condamné par le simple Præsident de Nantes, à payer six mille francs d'amende, & les paya, sans que le Roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces disputes.

Octob. De pareilles scènes arrivaient dans tout le Royaume, & en attristant quelques intéressés, amusaient la multitude oisive. Il y avait à Orléans un vieux Chanoine Janséniste qui se mourait, & à qui ses confrères refusaient la communion. Le Parlement de Paris leur fit payer douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade serait communié. Le Lieutenant criminel en conséquence arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les Chanoines firent tant que leur confrère mourut sans Sacremens, & ils l'enterrent le plus mesquinement qu'ils purent.

Rien n'était devenu plus commun dans le Royaume que de communier par Arrêt du Parlement. Le Roi qui avait exilé ses Juges séculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ses ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler aussi ceux du Clergé qui s'obstineraient au schisme. Il commença par l'Archevêque de Paris. Il fut relégué à sa Maison de Conflans à trois lieues de la Ville; exil doux qui ressemblait plus à un avertissement paternel qu'à une punition.

Décemb. 1754. Les Evêques d'Orléans & de Troye furent

pareillement exilés à leurs Maisons de plaisance, avec la même douceur. L'Archevêque de Paris étant aussi inflexible dans sa Maison de Conflans que dans sa demeure Episcopale, fut relégué plus loin.

Le Parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la Sorbonne, qui ayant autrefois regardé la Bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons; & le Parlement qui avait lui-même cessé ses fonctions plus importantes, ordonnait à la Faculté de continuer les siennes; il soutenait les libertés de l'Eglise Gallicane, & le Roi l'approuvait; mais quand il allait trop loin, le Roi l'arrêta; & en confirmant la partie des Arrêts qui tendait au bien public, il cassa celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce Monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les Empereurs Romains entre les bleus & les verts; il était occupé de la guerre Maritime que l'Angleterre commençait à lui faire; celle de terre paraissait inévitable; ce n'était guère le tems de parler d'une Bulle.

Il lui fallait encore appaiser les contestations du grand Conseil & de ses Parlemens; car presque rien n'étant déterminé en France par des loix précises, les bornes, les privileges de chaque Corps étant incertains, le Clergé ayant toujours voulu étendre sa Jurisdiction, les Chambres des Comptes ayant disputé aux Parlemens beaucoup de prérogatives, les Pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le Parlement de Paris, il n'était pas éton-

nant que le grand Conseil eût avec lui quelques querelles.

1756.
Janvier,
Fevrier,
& Mars.

Ce grand Conseil était originairement le Conseil des Rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'administration publique, & le grand Conseil changea aussi. Il ne fut plus qu'une Cour de Judicature sous *Charles VIII*. Il décide des évocations, de la compétence des Juges, de tous les Procès concernans tous les Bénéfices du Royaume, excepté de la Régale; il a droit de juger ses propres Officiers. Un Conseiller de cette Cour fut appelé au Châtelet pour ses dettes. Le grand Conseil revendiqua la cause, & cassa la Sentence du Châtelet. Aussi-tôt le Parlement s'émeut, & casse l'Arrêt du grand Conseil, & le Roi casse l'Arrêt du Parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les Parlemens s'élevent contre le grand Conseil, & le public se partage. Le Parlement de Paris convoque encore les Pairs pour cette dispute de Corps, & le Roi défend encore aux Pairs *cette association*: l'affaire enfin reste indécidée comme tant d'autres.

Cependant le Roi avait des occupations plus importantes. Il fallait soutenir contre les Anglais sur Terre & sur Mer une guerre onéreuse; il faisait en même-tems cette mémorable fondation de l'Ecole Militaire, le plus beau monument de son règne, que l'Impératrice *Marie-Thérèse* a imitée depuis. Il fallait des secours de finance, & le Parlement se rendait difficile sur l'enregistrement des Edits qui or-

donnaient la perception de deux vingtièmes. (On a été depuis obligé d'en payer trois , parce que lorsqu'on a la guerre , il faut que les Citoyens combattent , ou qu'ils paient ceux qui combattent ; il n'y a pas de milieu.)

CHAP.
LIX.

Le Roi tint un Lit de Justice à Versailles, où il convoqua les Princes & les Pairs, avec le Parlement de Paris ; il fit enregistrer ses Edits ; mais le Parlement de retour à Paris protesta contre cet enregistrement. Il prétendait que non-seulement il n'avait pas eu la liberté nécessaire de l'Examen, mais que cet Edit demandait des modifications qui ne blessassent ni les intérêts du Roi, ni ceux de l'Etat qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait serment de maintenir ; & il disait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir : ainsi le zèle combattait l'obéissance.

2 Août
1756.

Les épines du schisme se mêlaient à l'importante affaire des Impôts. Un Conseiller du Parlement malade à sa campagne, dans le Diocèse de Meaux, demanda ses Sacremens ; un Curé les lui refusa comme à un ennemi de l'Eglise, & le laissa mourir sans cette cérémonie ; on procéda contre le Curé, qui prit la fuite.

L'Archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire sur la Bulle, & le Parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour son formulaire & pour son argent. L'Evêque de Troye avait troublé son Diocèse ; le Roi l'envoya prisonnier chez des Moines en Alsace. L'Archevêque de Paris, à

Septem.

qui l'on avait permis de revenir à Conflans ; déclara excommuniés ceux qui liraient les Arrêts & les Remontrances des Parlemens sur la Bulle , & sur les billets de Confession.

Louis XV que tant d'animosités embarrassaient , poussa la circonspection jusqu'à demander l'avis du Pape *Lambertini Benoît XIV* , homme aussi modéré que lui , aimé de la Chrétienté pour la douceur & la gaieté de son caractère , & qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était son Secrétaire des Brefs , le Cardinal *Passionei* , qui faisait tout. Ce Cardinal , le seul alors dans le sacré College qui fût homme de lettres , était un génie assez élevé pour mépriser les disputes , dont il s'agissait. Il haïssait les Jésuites qui avaient fabriqué la Bulle ; il ne pouvait se taire sur la fausse démarche qu'on avait faite à Rome , de condamner dans cette Bulle des maximes vertueuses , d'une vérité éternelle , qui appartiennent à tous les tems , & à toutes les Nations ; celle-ci , par exemple : *La crainte d'une excommunication injuste , ne doit point empêcher de faire son devoir.*

Cette maxime est dans toute la terre la sauve-garde de la vertu. Tous les anciens , tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter sur la crainte du supplice même.

Mais quelque étrange que parut la Bulle en plus d'un point , ni le Cardinal *Passionei* , ni le Pape ne pouvaient rétracter un Constitution regardée comme une loi de l'Eglise. *Benoît*

XIV envoya au Roi une lettre circulaire pour tous les Evêques de France, dans laquelle il regardait à la vérité cette Bulle comme une loi universelle à laquelle on ne peut résister, sans se mettre en danger de perdre son salut éternel ; mais enfin, il décidait que, pour éviter le scandale, il faut que le Prêtre avertisse les mourans soupçonnés de Jansénisme, qu'ils seront damnés, & les communier à leurs risques & périls.

Le même Pape dans sa lettre particulière au Roi lui recommandait les droits de l'Episcopat. Quand on consulte un Pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un Pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV* en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienfaisance, à l'autorité du Monarque. On imprima le Bref du Pape adressé aux Evêques. Le Parlement eut le courage ou la témérité de le condamner & de le supprimer par un Arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le Roi, que c'était lui-même qui avait envoyé aux Evêques ce Bref condamné par son Parlement. Il n'était point question dans ce Bref des libertés de l'Eglise Gallicane, & des droits de la Monarchie, que le Parlement a soutenus & vengés dans tous les tems. La Cour vit dans la censure du Parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Novem.
Décem.
1756.

Le Conseil croyait avoir un autre sujet de réprover la conduite du Parlement de Paris ; plusieurs autres Cours supérieures qui portent

le nom de Parlement, s'intitulaient, *Classes du Parlement du Royaume*; c'est un titre que le Chancelier de l'Hôpital leur avait donné; il ne signifiait que l'union des Parlemens dans l'intelligence & le maintien des loix; les Parlemens ne prétendaient pas représenter l'Etat entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faisant un seul Corps, constituaient les Etats - Généraux perpétuels du Royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût trop grande, & l'autorité Royale en était irritée.

Ces considérations jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enregistrement des Impôts, déterminèrent le Roi à venir réformer le Parlement de Paris dans un Lit de Justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça dans le public. Le Roi fut reçu dans Paris avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un Parlement que l'ennemi des Impôts; il n'examine jamais si ces Impôts sont nécessaires; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine & ses denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace.

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français; mais en Angleterre la Nation se taxe elle-même; elle fait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, & ne fait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au paiement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des Impôts publics, & qui

s'enrichissent aux dépens de la Nation ; c'est le contraire en France. Les Parlemens de France ont toujours fait des Remontrances aux Rois contre ces abus ; mais il y a des tems où ces Remontrances, & sur-tout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces Impôts mêmes, parce que la guerre exige des secours presens, & que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le tems.

Le Roi vint au Parlement faire lire un Edit par lequel il supprimait deux Chambres de ce Corps, & plusieurs Officiers. Il ordonna qu'on respectât la Bulle *Unigenitus*, défendit que les Juges séculiers prescrivissent l'administration des Sacremens, en leur permettant seulement de juger des abus & des délits commis dans cette administration, enjoignant aux Evêques de prescrire à tous les Curés la modération & la discrétion, & voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul Conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que personne ne pourrait opiner dans l'Assemblée des Chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses *inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce put être, le service ordinaire*.

Le Chancelier alla aux avis pour la forme ; le Parlement garda un profond silence ; le Roi dit qu'il voulait être obéi, & qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir.

Le lendemain quinze Conseillers de la Grand'Chambre remirent leur démission sur

le Bureau. Cent quatre-vingt membres du Parlement se démirent bientôt de leurs Charges. Les murmures furent grands dans toute la Ville. Ces émotions furent bientôt enfevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu & le plus effroyable. Le Roi fut assassiné le 5 Janvier dans la cour de Versailles en presence de son fils, au milieu de ses Gardes, & des grands Officiers de sa Couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

1757.

Un misérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-tems domestique à Paris dans plusieurs Maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre & ardente ressembloit à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les Places publiques, dans la grande Salle du Palais & ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré; & dans les agitations que lui donnait ce dessein inconcevable de commettre un parricide, il demanda à se faire saigner dans son Auberge. Le physique a une si grande influence sur l'ame des hommes, qu'il protesta depuis dans ses interrogatoires, *que s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime.*

Son dessein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espece; il ne prétendait pas tuer le Roi, comme en effet il le foutint depuis, & comme malheureusement il l'aurait pû;

mais il voulait le blesser ; & c'est ce qu'il déclara en effet dans son procès criminel devant le Parlement.

CHAP.
LIX.

» Je n'ai point eu intention de tuer le Roi ;
 » je l'aurais tué si j'avais voulu ; je ne l'ai fait
 » que pour que Dieu pût toucher le Roi , &
 » le porter à remettre toutes choses en place ,
 » & la tranquillité dans ses Etats ; & il n'y a
 » que l'Archevêque de Paris qui est cause seul
 » de tous ces troubles.

Interro-
gatoire
du 18
Janvier ,
art. 54.

Cette idée avait tellement échauffé sa tête , que dans un autre interrogatoire il dit :

» J'ai nommé des Conseillers au Parlement ;
 » parce que j'en ai servi un , & parce que
 » presque tous sont furieux de la conduite de
 » Mr. l'Archevêque «. En un mot , le fana-
 » tisme avait troublé l'esprit de ce malheureux
 » au point que dans les interrogatoires qu'il
 » subit à Versailles , on trouve ces propres pa-
 » roles :

Interro-
gatoire
du 4
Mars ,
pag. 289
du Pro-
cès de
Damiens
in-4^e.
pag. 45.

» Interrogé quels motifs l'avaient porté à
 » attenter à la personne du Roi ? a dit , que
 » c'est à cause de la Religion.

Tous les assassinats des Princes Chrétiens ont eu cette cause. Le Roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois Jésuites. On fait assez que les Rois de France *Henri III* & *Henri IV* , ne périrent que par des mains fanatiques ; mais il y avait cette différence , que *Henri III* & *Henri IV* furent tués , parce qu'ils paraissaient ennemis du Pape , & que *Louis XV* fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au Pape.

L'Assassin s'était muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le Roi devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures ; le jour ne lui faisait plus ; le froid était excessif ; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *Rédingotes*. L'Assassin ainsi vêtu pénètre vers la garde, heurte en passant le *Dauphin*, se fait place à travers la garniture des Gardes du Corps & des cent Suisses, aborde le Roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, & reste le chapeau sur la tête. Le Roi se sent blessé, se retourne, & à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit : *C'est cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, & qu'on ne lui fasse point de mal.*

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi & d'horreur, qu'on portait le Roi dans son lit, qu'on cherchait les Chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si le couteau était empoisonné, le parricide répéta plusieurs fois : *Qu'on prenne garde à Mgr. le Dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée.*

A ces paroles, l'alarme universelle redouble ; on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la Famille Royale : chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médités.

Heureusement la blessure du Roi était lege-

re, mais le trouble public était considérable, & les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la Cour. Le grand Prevôt de l'Hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le Palais du Roi, s'empara d'abord du Parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à *St. Cloud* dans l'assassinât de *Henri III.* Un Exempt des Gardes de la Prevôté ayant obtenu un peu de confiance, ou aparente, ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser écrire de sa prison au Roi même*.

* S I R E ,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous aprocher ; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous & Monsieur le Dauphin, & quelques autres périront ; il serait fâcheux qu'un aussi bon Prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les Ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; & si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de tems, il arrivera de très-grands malheurs, votre Royaume n'étant pas en sûreté ; par malheur pour vous que vos Sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les Sacremens à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de Justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du Prêtre qui s'est sauvé ; je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'Officier porteur de la presente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'Archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les Sacremens qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de com-

Sa lettre est insensée & conforme à l'abjection de son état; mais elle découvre l'origine de sa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'Archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel , & l'avaient excité à son attentat. Il paraissait par les noms des membres du Parlement cités dans sa lettre , qu'il les connaissait , mais non pas qu'ils lui eussent expliqué leurs sentimens , encore moins qu'ils lui eussent jamais dit ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Aussi le Roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la Grand' Chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les Princes & les Pairs rendissent par leur présence le procès plus solennel , & plus authentique dans tous ses points aux yeux d'un public aussi défiant que curieux exagérateur , qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà

mettre contre votre Personne Sacrée , l'aveu sincere que je prends la liberté de vous faire , me fait espérer la clémence des bontés de Votre Majesté.

Signé , *Damiens.*

Au dos de ladite Lettre est écrit , paraphé *ne varietur* , suivant , & au desir de l'Interrogatoire du nommé *François Damiens* , en date du neuf Janvier mil sept cent cinquante-sept , à Versailles , le Roi y étant.

Signé , *Damiens.*

Le Clerc , du Brillet & du Voigne, avec paraphe :
Et plus bas est écrit :

Au R O I.

Suit la teneur d'un Ecrit signé *Damiens.*

de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il avoua toujours qu'il n'avait point voulu tuer le Roi, & qu'il avait formé le dessein d'attenter à sa personne depuis l'exil du Parlement.

CHAP.
LIX.

Interrogatoire
au Parlement,

pag. 405.
Idem

Il déclara à la question, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le Ciel ; c'est ce que j'entendais dire*, s'écria-t-il, *à tous ces Prêtres dans le palais.* Il persista constamment à dire que c'étaient l'Archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgraces du Parlement, qui l'avoient porté à ce parricide ; il le déclara

pag. 415.

28 Mars.

COPIE DU BILLET.

MESSIEURS,

Chagrange ; Seconde.

Baïsse de Lisse.

De la Guiomye.

Clément.

Lambert.

Le Président de Rieux Bonnainvillers.

Président de Mazi, & presque tous.

Il faut qu'il remette son Parlement, & qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus & Compagnie.

Signé, *Damiens.*

Plus bas est écrit :

Paraphé, *ne varietur*, suivant, & au desir de l'Interrogatoire de ce jour neuf Janvier mil sept cent cinquante-sept.

Signé, *Damiens.*

Le Clerc, du Brillét & du Voigne, avec paraphes. Ladite Lettre, ainsi que ledit Ecrit, annexés à la Minute dudit Interrogatoire.

à ses confesseurs. Il mourut dans ces sentimens au milieu des mêmes supplices que *Ravaillac* avait subis.

CHAP.
LIX.

Son pere , sa femme , sa fille , quoiqu'innocens , furent bannis du Royaume , avec défense d'y revenir , sous peine d'être pendus. Tous ses parens furent obligés par le même Arrêt de quitter leur nom de *Damiens* devenu exécration.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque tems ceux qui par leurs malheureuses querelles Ecclésiastiques avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique , & les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confession pussent avoir des suites si horribles ; mais c'est ainsi que les démentes & les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des *Poltrons* & des *Jacques Clément* qu'on avait cru anéanti subsiste donc encore dans les âmes féroces & ignorantes ! La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens : le peuple est toujours porté au fanatisme ; & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même ; mais on l'entretient dans des superstitions , & on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize Conseillers qui avaient envoyé leurs démissions étaient envoyés en exil ; & l'un d'eux qui était clerc , fonda une Messe à perpétuité pour remercier Dieu qui avait conservé la vie du Roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs Officiers du Parlement de Bezançon dans différentes villes, pour avoir non-seulement refusé l'enregistrement d'un second vingtième, mais encore pour avoir donné un décret de prise de corps contre l'Intendant de la Province.

Le Roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des Parlemens & du Clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'Archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ses loix dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce Prélat, & rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin, les affaires mêmes du Parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps qui avaient donné leur démission, reprirent leurs charges & leurs fonctions: tout a paru tranquille au dedans, jusqu'à ce que le faux zèle, & l'esprit de parti fasse naître de nouveaux troubles.



CHAPITRE SOIXANTIÈME.

Assassinat du Roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, & d'une grande partie de la France.

UN ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissemens des Prêtres de *Cibele*, ou de *Junon*. C'est un des malheurs de nôtre Police Européenne, que les moines destinés par leur Institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les Princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les Jésuites étaient, comme on fait, les Souverains véritables du Paraguay, en reconnaissant le Roi d'Espagne. La Cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au Roi de Portugal *Joseph*, de la maison de *Bragance*. On accusa les Jésuites de s'y être opposés, & d'avoir fait révolter les Peuplades qui devaient passer sous la domination Portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les Jésuites de la Cour de Lisbonne.

Quelque tems après, la famille *Tavora*, & sur-tout, le Duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune Comtesse *Ataïde d'Atouguia*; le vieux Marquis & la Marquise de *Tavora*, pere & mere

de la jeune Comtesse ; enfin le Comte *Ataide* CH. LX. son époux , & un des freres de cette Comtesse infortunée , croyant avoir reçu du Roi un outrage irréparable , ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand crime cherchent parmi nous des Casuistes & des Confesseurs qui les excusent. La famille qui pensait être outragée , s'adressa à trois Jésuites , *Malagrida* , *Alexandre* & *Mathos*. Ces Casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *vénial* , de tuer le Roi.

Il est bon de savoir , pour l'intelligence de cette décision , que les Casuistes distinguent entre les péchés qui menent en enfer , & les péchés qui conduisent en purgatoire pour quelque tems ; entre les péchés que l'absolution d'un Prêtre remet , moyennant quelques prieres , ou quelques aumônes , & les péchés qui sont remis sans aucune satisfaction. Les premiers sont *mortels* , les seconds sont *véniaux*.

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal , ainsi qu'elle en avait produits dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes , en a fait commettre. Telle est , comme on l'a déjà vu si souvent dans cette histoire , la déplorable condition humaine.

Les conjurés munis de leurs pardons pour l'autre monde , attendirent le Roi qui revenait à Lisbonne d'une petite maison de campagne , seul , sans domestiques , & la nuit : 3 ^{1758.} Sept.

— ils tirèrent sur son carrosse, & blefferent dangereusement le Monarque.

CH. LX.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune Comtesse *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du Roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs dont elle passait pour être la cause. Les seuls Jésuites qui avaient conseillé & autorisé l'affassinat du Roi par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré, échaperent alors au supplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce tems-là les lumieres qui éclairent tant d'états en Europe, était plus soumis au Pape qu'un autre. Il n'était pas permis au Roi de faire condamner à la mort par ses juges un moine parricide; il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitieme siecle, mais les Portugais semblaient être dans le douzieme.

La postérité aura peine à croire que le Roi de Portugal fit solliciter à Rome pendant plus d'un an la permission de faire juger chez lui des Jésuites ses sujets, & ne put l'obtenir.

La Cour de Lisbonne & celle de Rome furent long-tems dans une querelle ouverte; on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secouerait un joug que l'Angleterre son alliée & sa protectrice avait foulé aux pieds depuis si long-tems; mais le ministere Portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté: il

montra à la fois une grande fermeté, & une extrême condescendance. CH. LX.

Les Jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne ; le Roi les y laissa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les Jésuites de ses états. On les déclara bannis pour jamais du Royaume ; mais on n'osa livrer à la mort les trois Jésuites accusés & convaincus de parricide. Le Roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'Inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les Dominicains qui étaient juges du saint Office, & assistans du grand Inquisiteur, n'ont jamais aimé les Jésuites : ils servirent le Roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de Ste. Anne, mere de Marie, dicté au reverend pere Malagrida par Ste Anne elle-même*. Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de sa mere, & qu'elle avait fait pleurer les Chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient aussi sages ; de plus, il avait fait des prédictions & des miracles ; & celui d'éprouver à l'âge de soixante & quinze ans des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès ; & voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du Roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un

Malagri-
da Jésui-
e brûlé
le 21
Septem.
1761.

CH. LX. séculier , & que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule & de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le parricide ne fut mis en jugement que comme un Prophète , & ne fut brulé que pour avoir été fou , & non pas pour avoir été parricide.

Banqueroute
des Jé-
suites en
France.

Tandis qu'on chassait les Jésuites du Portugal , cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France , où ils ont été toujours puissans & détestés. Il arriva qu'un Profès de leur ordre nommé *la Valette* , qui était le chef des missions à la Guadeloupe , & le plus fort commerçant des Isles , fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au Parlement de Paris. On crut découvrir alors que le Général Jésuite , résidant à Rome , gouvernait despotiquement les biens de la société. Le Parlement de Paris condamna ce Général & tous les freres Jésuites solidairement , à payer la banqueroute de *la Valette*.

La plû-
part des
Parlé-
mens a-
bolissent
l'Ordre.

Ce procès qui indigna la France contre les Jésuites , conduisit à examiner cet Institut singulier qui rendait ainsi un Général Italien maître absolu des personnes & des fortunes d'une société de Français. On fut surpris de de voir que jamais l'ordre des Jésuites n'avait été formellement reçu en France par aucun Parlement du Royaume ; on déterra leurs constitutions , & tous les Parlemens les trouverent incompatibles avec les loix. Ils rappellèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre , & plus de cinquante volumes

volumes de leurs décisions Théologiques contre la sûreté de la vie des Rois. Les Jésuites ne se défendirent qu'en disant que les Jacobins & *St. Thomas* en avaient écrit autant : mais ils ne prouvaient par cette réponse autre chose , sinon que les Jacobins étaient répréhensibles comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin* , il est canonisé ; mais il y a dans sa Somme ultramontaine des décisions que les Parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête , si on voulait s'en servir pour troubler l'Etat. Comme il dit en divers endroits , que l'Eglise a le droit de déposer un Prince infidèle à l'Eglise , il permet en ce cas le parricide. On peut avec de telles maximes gagner le paradis & la corde.

Le Roi daigna se mêler de l'affaire des Jésuites , & pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut par un Edit réformer paternellement les Jésuites en France ; mais on prétend que le Pape *Clement XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient , ou qu'ils n'existassent pas , cette réponse du Pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le Roi les abandonna alors aux Parlemens de son Royaume , qui presque tous l'un après l'autre , leur ont ôté leurs collèges & leurs biens.

Les Parlemens ne les ont condamnés que sur quelques regles de leur Institut que le Roi pouvait réformer ; sur des maximes horribles , il est vrai , mais méprisées , publiées pour la plûpart par des Jésuites étrangers , & désa-

— vouées formellement depuis peu par les Jé-
 CH. LX. suites Français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des Jésuites, était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit dont ils avaient long-tems abusé. Il leur est arrivé dans un siècle de lumière & de modération, ce qui arriva aux Templiers dans un siècle d'ignorance & de barbarie : l'orgueil perdit les uns & les autres ; mais les Jésuites ont été traités dans leur disgrâce avec douceur, & les Templiers le furent avec barbarie.

Ce n'est ni *Sanchez*, ni *Lessius*, ni *Escobar*, ni des absurdités de Casuistes qui ont perdu les Jésuites, c'est *le Tellier*, c'est la Bulle qui les a exterminés dans presque toute la France.

La charrue que le Jésuite *le Tellier* avait fait passer sur les ruines de Port-Royal, a produit au bout de soixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la persécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les Jésuites exécration à la France : exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun Confesseur des Rois, quand il fera ce que font presque tous les hommes à la Cour, ambitieux & intrigant, & qu'il dirigera un Prince peu instruit, affaibli par la vieillesse.

CHAPITRE SOIXANTE-UNIEME.

D'un fait singulier concernant la Littérature.

Comme le but principal de cet *Essai sur l'Histoire*, est de suivre l'esprit humain dans ses progrès & dans les obstacles qu'il rencontre, je dois, après avoir parlé de la disgrâce des Jésuites, ne pas oublier une espece de persécution qu'essuyèrent les gens de Lettres. Ils commencent à mériter beaucoup plus d'attention que des Ordres Religieux dont nous avons rapporté les querelles. Le Corps des gens de Lettres est très-nombreux, & ses membres sont répandus dans tous les Royaumes. Ceux qui se distinguent par leur science, & par la supériorité de leur raison, gouvernent insensiblement les autres, sans presque s'en apercevoir, & sans jouir des prérogatives de cet empire acquis sur les esprits; prérogatives si cheres aux autres Sociétés établies dans l'Etat. Cette domination secrete que les bons Ecrivains obtiennent, a toujours révolté ceux qui ont voulu en vain l'usurper.

Des hommes pleins de génies, & remplis d'une véritable science, qui ne peut subsister sans la véritable Philosophie, entreprirent vers l'an 1752, le *Dictionnaire* immense des connoissances humaines; connoissances, dont quelques-uns d'entr'eux ont encore reculé les bornes. L'Europe, aplaudit à l'entreprise, &

l'encouragea : ce travail même devint un objet important de Commerce.

Plusieurs volumes avaient déjà paru à la satisfaction du Public. Les articles , sur-tout composés par ceux qui présidaient à l'ouvrage , avaient l'approbation universelle. Le Livre était muni de toutes les formalités qui en assuraient le débit. Les Souscripteurs de tous les Pays de l'Europe , qui avaient avancé leur argent , le croyaient en sûreté sous la sauvegarde du Sceau du Roi , & se flattaient de recevoir sans difficulté le prix de leurs avances ; car si de la plupart des Auteurs cet ouvrage était un service gratuit rendu à l'esprit humain , ce service était entre les Souscripteurs & les Libraires une convention d'intérêt , à laquelle on ne pouvait manquer.

L'envie se déchaîna , & arma bientôt le fanatisme. Ces deux ennemis de la raison & des talens , dénoncerent au Parlement de Paris un Dictionnaire qui ne semblait pas devoir être l'objet d'un procès , & qui d'ailleurs étant revêtu du Sceau de l'approbation Royale , paraissait devoir être hors de toute atteinte.

Les Jésuites furent les premiers à poursuivre , autant qu'ils le purent , ce grand ouvrage , parce qu'ayant demandé à faire les articles de Théologie , ils avaient été refusés. Les Jésuites ne se doutaient pas alors qu'ils seraient bientôt après proscrits par ces mêmes Parlemens qu'ils voulaient engager sous main à s'armer contre l'*Encyclopédie*.

Les Jansénistes firent ce que les Jésuites avaient voulu faire : ils s'aperçurent que tous

ceux qui voulaient bien consacrer leurs travaux à ce *Dictionnaire*, regardant l'impartialité comme leur première loi, n'étaient ni pour les Jésuites, ni pour les Jansénistes, & que s'étant dévoués uniquement à la recherche de la vérité, ils excitaient l'horreur contre le fanatisme.

Ainsi, deux partis acharnés l'un contre l'autre se réunirent à peu près, si on peut le dire, comme des voleurs suspendent leurs querelles pour ravir des dépouilles. Ils prirent le masque ordinaire de la piété; ils dénoncèrent plusieurs articles; & par un raffinement de méchanceté, dont il n'y avait point eu d'exemple dans les Controverses les plus furieuses, n'osant reprendre dans le *Dictionnaire de l'Encyclopédie* des articles qui les effarouchaient, ils accusèrent les Auteurs, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient un jour; ils prétendirent que les renvois d'une matière à une autre, étaient mis à dessein de répandre dans les derniers tomes le poison qu'on ne pouvait trouver dans les premiers. Ils s'élevèrent aussi contre d'autres articles de la Théologie la plus Orthodoxe, les croyant composés par ceux qu'ils voulaient perdre.

Comment le Parlement pouvait-il juger sept volumes *in-folio* déjà imprimés, & préjuger ceux qui ne l'étaient pas? Les accusateurs remirent leur Mémoire entre les mains d'un Avocat-Général, qui avait encore moins le tems d'examiner ce prodigieux détail d'arts & de sciences que nul homme ne peut embrasser.

— CHAP. LXI. Ce Magistrat eut le malheur d'en croire les Mémoires calomnieux qu'il avait reçus, & de former sur eux son Requisitoire. Ces Mémoires attaquaient sur-tout l'article de *l'ame*, que l'on croyait composé par des Philosophes qu'on voulait rendre suspects. L'article fut dénoncé comme établissant le matérialisme : il se trouva qu'il était d'un Docteur de Sorbonne, reconnu pour être très-Ortodoxe, & que loin de favoriser le matérialisme, il le combattait, jusqu'à s'élever même contre le sentiment de *Locke*, avec plus de piété que de Philosophie. Cette méprise singulière fut bientôt reconnue du Public ; mais ce ne fut qu'après l'Arrêt du Parlement, qui établit des Commissaires pour rectifier l'ouvrage, & qui cependant en défendit le débit : le Public n'en espéra pas moins qu'il jouirait enfin d'un ouvrage d'autant plus attendu qu'il était persécuté.

Cette aventure assez remarquable dans l'Histoire de l'esprit humain, & qui semble renouveler les disputes sur les cathégories d'*Aristote*, peut servir à faire voir qu'il faut se tenir dans ses bornes, & que la Jurisprudence peut sans aucun risque laisser en paix la Philosophie.

L'Etat eût été heureux, s'il n'avait eu que de pareilles querelles. Ce ne sont pas-là des malheurs, ce sont des inconvéniens. Ces petits embarras mêmes, qui ont leur source dans la culture des Sciences, & qui ne peuvent naître dans une nation grossière, sont encore l'éloge du siècle ; il ferait mieux qu'il pût se passer de cet éloge.

CHAP. SOIXANTE-DEUXIEME.

Conclusion & examen de ce Tableau historique.

1. **P**endant que ces événemens domestiques occupaient la France, la guerre continuait en Europe; l'alliance de la France & de l'Espagne semblait devoir procurer de grands avantages à ces deux Etats contre les Anglais; & la Maison d'Autriche fortifiée de cette alliance même devait espérer de triompher du Roi de Prusse. On n'avait pas autrefois imaginé que les Maisons de France & d'Autriche pussent être unies; & quand elles le furent, on crut que l'Europe ne pourrait leur résister; cependant, trois Provinces d'Allemagne, le Brandebourg, Hanovre, & la Hesse, ont, à l'étonnement de l'Europe, balancé les forces Autrichiennes & Françaises.

Tableau
de la
guerre de
1756 &
de la paix
faite à la
fin de
1762.

L'Angleterre par sa seule Marine a rendu l'union de la France & de l'Espagne inutile; le Portugal, qui devait succomber sous l'Espagne, a été sauvé: ce qui n'était pas vraisemblable est arrivé; & c'est ce qu'on a vu cent fois dans cette vaste histoire, où les grands événemens ont presque toujours trompé l'attente des hommes.

D'un côté, cent mille Français n'ont pu seulement conserver Cassel; de l'autre, une armée entière d'Autrichiens n'a pu empêcher

que le Roi de Prusse ne prit Schweidnitz en Silésie ; & dès que l'Espagne a déclaré la guerre aux Anglais, ils lui ont enlevé aussi-tôt la grande Ile de Cuba, avec un tresor de plus de cent millions qui était dans la Havane.

La France était épuisée, l'Angleterre l'était aussi par ses conquêtes mêmes : deux sages proposerent la paix, & la firent. On avait commencé par disputer quelques terrains aux Anglais dans l'Acadie, & ils sont demeurés les maîtres du pays immense du Canada & de la partie du Continent qui borde la rive gauche du Mississipi.

Ils ont ajouté la Floride à ces vastes possessions. Ainsi le Continent entier de l'Amérique s'est trouvé à la fin presque partagé entre l'Espagne & l'Angleterre.

C'est-là l'événement le plus mémorable de cette guerre, la millieme que les Princes Chrétiens se sont faites depuis le déchirement de l'Empire Romain.

Il appartient aux Historiens des Etats qui ont été en guerre de transmettre à la postérité tous les maux qu'on a soufferts, toutes les rapines, toutes les fautes & toutes les pertes, les mesures mal prises, les ressources insuffisantes.

Comme je ne considère que les mœurs & l'esprit des Nations dans ces bouleversemens du monde, je remarquerai qu'au milieu des cruautés inséparables des armes, on a vu en plus d'une occasion un esprit d'humanité & de politesse, adoucir les horreurs de la guerre.

Les Français prisonniers chez le Roi de Prusse ont éprouvé les traitemens les plus doux de la part de ce Monarque & de celle du Prince *Henri* son frere ; les deux Princes de Brunswick se sont signalés par leur générosité comme par leurs victoires. Les Princes, les Généraux, les Officiers Français ont déployé la magnanimité qui fait leur caractère.

Les Anglais ont fait une collecte en faveur des matelots qu'ils avaient pris ; & cette générosité n'a eu d'autre principe que cette philosophie humaine qui commence à pénétrer dans plusieurs Etats, & qui probablement écartera du moins les guerres de Religion, si elle ne peut empêcher celles d'une malheureuse politique.

C'est elle qui a multiplié les Académies dans tant de Royaumes & de Républiques, qui a étendu l'esprit humain en étendant les connaissances ; c'est par ce même esprit qui se communique de proche en proche, que l'on s'est appliqué plus que jamais à l'agriculture, & que les Sages ont pensé à rendre la terre plus fertile, tandis que les ambitieux l'ensanglantaient. Enfin, il est à croire que la raison & l'industrie feront toujours de nouveaux progrès, que les arts utiles prendront des accroissemens, que parmi les maux qui ont affligé les hommes, les préjugés, qui ne sont pas leur moindre fléau, disparaîtront peu à peu chez tous ceux qui sont à la tête des Nations ; & que la philosophie par-tout plus répandue, consolera un peu la nature humaine des calamités qu'elle éprouvera dans tous les tems.

C'est dans cette vue, & dans cette espérance, qu'on donne au public cet *Essai de l'Histoire Générale*; l'humanité l'a dictée, & la vérité a tenu la plume. Des hommes qu'on ne peut regarder que comme les ennemis de la société, ont accusé le peintre de cet immense tableau, d'avoir peint les crimes, & surtout les crimes de Religion, avec des couleurs trop sombres, d'avoir rendu le fanatisme exécrationnable, & la superstition ridicule.

L'Auteur n'a peut-être à se reprocher que de n'en avoir pas assez dit, & les plaintes mêmes de ces fanatiques prouvent combien cette histoire était nécessaire. On voit qu'il y a encore de ces malheureux attaqués de cette maladie de l'ame, & qui craignent de guérir.

Criti-
ques qui
révoltent
un siècle
aussi é-
clairé
que le
nôtre.

Il y a toujours des barbares dans les Nations les plus polies, & dans les tems les plus éclairés; il s'en est trouvé un qui a fait un livre assez considérable, muni d'approbation & de privilege, pour soutenir la vérité de la possession des Religieuses de Loudun. Un autre insensé vient d'écrire que la journée de la *St. Barthelemi* n'avait point été préméditée; il en excuse les fureurs; il célèbre les cruautés exercées contre les Albigeois: le supplice de *Jean Hus*, & de *Jerôme de Prague* lui paraît juste; mais cet excès de démence sert même à prouver ce qu'on dit dans cette Histoire, que la raison humaine s'est perfectionnée de nos jours chez les hommes qui réfléchissent; car il y a cent ans que de tels Auteurs auraient pû être regardés comme

pieux & zelés, aujourd'hui ils inspirent le mépris & l'horreur.

2. Il est impossible que dans une Histoire si étendue il n'y ait des fautes, qu'on ne se soit trompé sur quelques dates, qu'on n'ait altéré quelques noms & mêmes quelques circonstances; mais on ose répondre que tous les faits principaux sont vrais: on ne s'est attaché qu'aux grands événemens; & quand il y en a de petits, c'est qu'ils caractérisent les mœurs qu'on a voulu peindre.

Examen de quelques faits rapportés dans cette Histoire.

Il y a plusieurs points d'histoire contestés; sur-tout dans le moyen âge; qu'a-t-on pu faire de mieux que de prendre le parti le plus raisonnable?

Par exemple, *Eginard*, Secrétaire de *Charlemagne*, rapporte que *Pepin* offrit l'Exarchat à *St. Pierre*; mais *Charlemagne* dans son testament fait des presens à ses Villes de *Rome* & de *Ravenne*; donc, puisque *Rome* & *Ravenne* étaient ses Villes, le Pape n'en était pas Souverain; donc il ne faut entendre par ces mots, *il offrit à St. Pierre*, qu'une cérémonie de Religion, une oblation pieuse, qui d'ailleurs ne pouvait conférer aucun droit, puisque *Pepin* n'en avait aucun sur l'Exarchat. Devant quel Tribunal de Justice pourrait-on dire, cela est à moi, car je le tiens de celui à qui il n'appartenait pas? Ce n'est certainement ni devant le Tribunal des hommes, ni devant celui de Dieu. Après tout, c'est une dispute bien vaine; car ce n'est pas sur cette donation, dont le titre original n'a jamais paru, que la Souveraineté de *Rome* & de

Examen de la donation de Pepin.

CHAP.
LXII.

Des Rois
Bigames.

Ravenne est fondée : la concession de *Rodolphe de Habsbourg* est la seule qu'on montre à Rome, & c'est la plus avantageuse.

Un libelliste, aussi mal instruit que mal intentionné, prétend que les Rois *Clotaire*, *Gontran*, *Cherebert*, *Sigibert*, *Chilperic*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois. Peut-il ignorer que *Clotaire I^{er}*. épousa les deux sœurs *Rugonde* & *Aregonde*, & encore *Gonduike* sa belle-sœur & encore trois autres femmes, qu'il en eut presque toujours trois, & que c'était alors l'usage des Rois Francs ? Quel homme un peu versé dans l'histoire ne fait pas que quand *Chilperic* son fils épousa une sœur de *Brunehaut*, on fit jurer à ses Ambassadeurs que ce Roi n'en épouserait pas d'autres du vivant de sa femme ; ce qui prouvait assez que *Chilperic* n'avait pas renoncé d'abord à la polygamie. *Caribert* donna trois indignes rivales à sa femme *Ingoberge*, & toutes trois eurent le nom d'épouses. *Gontran* eut dans le même tems *Marcatrude* & *Austregile* : apparemment il s'en repentit, car il a été mis au nombre des Saints. Il n'y a point d'Annaliste Français qui ne convienne que *Dagobert I^{er}*. épousa presque la même année *Nantilde*, *Usfgonde*, & *Bertilde*. Cela est plus sûr que le trône d'or massif qu'on prétend que lui fit *St. Eloy*.

3. On pourrait ajouter bien des choses à cet *Essai sur l'Histoire Générale* ; mais il a fallu se borner. Le lecteur judicieux & instruit s'en dira beaucoup plus qu'il ne lui en a dit. Je me contenterai ici de lui soumettre une con-

jecture sur les anciens Egyptiens, laquelle pourra servir pour l'histoire des autres Nations anciennes.

Tome III, au Chap. 55. après ces mots :
L'Egypte fut ainsi gouvernée pendant l'espace d'environ 300 années :

ajoutez,

Il se presente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Egypte long-tems subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitans de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie & la Mingrelie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier voyage des Grecs à Colchos est une des grandes époques de la Grece. Il est indubitable que les usages & les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Egypte; ils avaient pris des Prêtres Egyptiens, jusqu'à la Circoncision. *Herodote* qui avait voyagé en Egypte & en Colchide, & qui parlait à des Grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité; il est fidele & exact sur-tout ce qu'il a vu; mais on l'accuse de s'être trompé sur-tout ce qu'on lui a dit. Les Prêtres d'Egypte lui ont confirmé qu'autrefois le Roi *Sesostris* étant sorti de son pays, dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, & que c'était depuis ce tems-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Examen
de l'His-
toire
d'Egypte
& de la
Circon-
cision.

Premierement, le dessein de conquérir tou-

te la terre est une idée romanesque , qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin , pour augmenter ses Etats par le brigandage , on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche , quand on y trouve quelque facilité ; c'est la marche de tous les Conquérans.

Secondement , il n'est guere vraisemblable qu'un Roi de la fertile Égypte soit allé perdre son tems à conquérir les contrées affreuses du Caucaze , habitées par les plus robustes des hommes , aussi belliqueux que pauvres , & dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous & faibles Egyptiens ; c'est à peu près comme si on disait qu'un Roi de Babylonie était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres , nourris dans des pays âpres & stériles , vivans de leur chasse , & féroces comme les animaux de leur pays , qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes ; & ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitans du Nord ont fait dans tous les tems des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cens ans l'Égypte , à commencer du tems de *St. Louis*. Vous voyez dans tous les tems connus , que l'Égypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les

barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil ; mais il ne l'est point qu'un *Sésostris* se soit emparé du Caucase.

Troisièmement ; pourquoi , de tous les peuples que les Prêtres Egyptiens disaient avoir été vaincus par leur *Sésostris* , les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la Circoncision ? Il fallait passer par la Grèce & par l'Asie mineure pour arriver au pays de *Médée*. Les Grecs , grands imitateurs , auraient dû se faire circoncire les premiers. *Sésostris* aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce , & d'y imposer ses loix , que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses , que ce soit les Scythes , habitans des bords du Phase & de l'Araxe , toujours affamés , & toujours conquérans , qui tombèrent sur l'Asie mineure , sur la Syrie , sur l'Egypte , & qui s'étant établis à Thebes & à Memphis dans ces tems reculés , comme ils s'y sont établis du tems de *St. Louis* , aient ensuite rapporté dans leur Patrie quelques rites religieux , & quelques usages de l'Egypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne Histoire ne presente chez toutes les nations de la terre , que des doutes & des conjectures.

4. L'Histoire moderne est beaucoup plus sûre ; & le tableau de nos faiblesses , de nos erreurs , de nos superstitions est aussi bien plus intéressant. C'est dans l'Histoire de nos propres folies qu'on apprend à être sage , & non dans les discussions ténébreuses d'une vaine anti-

quité. On avait dit dans cet *Essai* au tome 3, vers la fin du Chapitre 124, que dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser, il n'y eut plus de possessions ni de sortilèges. Il est vrai qu'il y en eut infiniment moins qu'ailleurs : mais on ferait trop d'honneur à la nature humaine, de croire que les possessions du Diable, & les sortilèges cessèrent entièrement chez les peuples séparés de l'Eglise Romaine.

Telle est la faiblesse de l'esprit humain, telle est la contradiction de ses pensées, que longtemps encore après qu'on eut aboli les exorcismes chez les Réformés, ils admirèrent quelquefois des possessions du Diable, & des sortilèges. Il y eut de prétendus magiciens brûlés en Danemarck, en Suède, en Poméranie, en Hollande & ailleurs; vous en trouverez dans le *Monde enchanté de Beker*, des relations très - authentiques; vous verrez même que plus d'un Ministre de l'Evangile a cru, ou feint de croire à ces possessions & à ces sortilèges, de peur qu'en les rejetant ils ne semblaient détruire une partie du Christianisme fondée sur cette base : car, disaient-ils, puisque nous convenons tous que le Diable nous inspire des pensées, & que les pensées agissent sur les corps, pourquoi le Diable n'aurait-il pas le même pouvoir sur nos corps que sur nos ames? Cette maniere de raisonner pourrait être apliquée aux possessions, mais elle ne prouverait pas qu'il y a des forciers. Ce n'est pas ici le lieu d'aprofondir ces questions; il nous suffit de connaître que la raison

humaine en se délivrant d'une erreur, en con-
serve plusieurs autres, & s'en forme encore
de nouvelles; & que le nombre des sages est
bien petit dans les tems mêmes les plus éclairés.

5. *Au Tome 3, au Chap. 135, après ces mots:*
Un zèle imprudent abolit avec le tems ce que
la sagesse avait établi :

Ajoutez.

Un des horribles abus de l'Etat Monas-
tique, mais qui ne tombe que sur ceux qui
ayant eu l'imprudence de se faire Moines, ont
le malheur de s'en repentir, c'est la licence
que les Supérieurs des Couvents se donnent
d'exercer la Justice & d'être chez eux Lieute-
nans-Criminels: ils enferment pour toujours
dans des cachots souterrains ceux dont ils sont
mécontents, ou dont ils se défient. Il y en a
mille exemples en Italie, en Espagne; il y en
a eu en France: c'est ce que dans le jargon des
Moines ils appellent, *être in pace, à l'eau
d'angoisse & au pain de tribulation.*

De la ju-
risdic-
tion se-
crete
des Moi-
nes.

Vous trouverez dans l'histoire du droit pu-
blic ecclésiastique, auquel travailla Mr. d'*Ar-
genfon* le Ministre des affaires étrangères, hom-
me beaucoup plus instruit & plus philosophe
qu'on ne croyait; vous trouverez, dis-je,
que l'Intendant de Tours délivra un de ces
prisonniers, qu'il découvrit difficilement après
les plus exactes recherches. Vous verrez que
Mr. de *Coalin* Evêque d'Orléans délivra un
de ces malheureux moines enfermé dans une
citerne bouchée d'une grosse pierre. Mais ce
que vous ne lirez pas, c'est qu'on ait puni
l'insolence barbare de ces supérieurs monasti-

Tome I,
p. 399.

CHAP.
LXII.

ques , qui s'attribuaient le droit de la puissance royale , & qui l'exerçaient avec tant de tyrannie.

De l'Evêque
Opas.

6. La vérité de l'histoire a obligé de dire que l'Evêque de Seville *Opas* fut , avec le Comte *Julien* , le premier instrument dont se servirent les Maures pour subjuguier l'Espagne : c'est un fait si connu , qu'il eût été aussi honteux de n'en point parler , qu'il l'est de le contredire. L'abregé chronologique de l'histoire d'Espagne appelle l'Evêque *Opas* , le plus mauvais prêtre , & le plus mauvais citoyen du Royaume.

Les reproches faits à l'auteur d'avoir quelquefois loué des Mahométans , ne sont que ridicules , & cette critique ne mérite pas de réponse.

De Mahomet.

A l'égard de *Mahomet* , il est assez inutile de savoir s'il était fils du dixième ou du douzième enfant d'*Abdol Moutaleb* , & combien de tems il fut facteur de la veuve *Cadishé* qu'il épousa depuis. Quelques-uns pensent qu'il ne sçavait ni lire ni écrire , & cela même augmenterait le prodige de ses succès : ils se fondent sur des passages de l'Alcoran , où *Mahomet* s'appelle *Prophète ignorant* , où il insinue qu'il ne sçait pas écrire. Le sens de ces passages est probablement , que par lui-même il était ignorant , incapable de bien lire & de bien écrire , & que l'Ange *Gabriel* l'élevait au-dessus de lui-même. Il n'est guere possible qu'un marchand devenu Législateur , qui était poète & médecin , & qui avant de mourir demanda qu'on lui apportât de quoi écrire ,

ne sçut pas ce que sçavaient les enfans de la Mecque.

CHAP.
LXII.

De
Calvin.

Ce qui regarde le Christianisme est un point plus délicat ; l'auteur n'en a jamais parlé en Théologien , il s'en est tenu à la fidélité de l'histoire ; il a dit les faits ; c'est aux lecteurs sages à porter leur jugement. Si *Calvin* a eu la barbarie de faire expirer *Servet* dans les flammes , après avoir écrit qu'il ne faut persécuter personne pour l'opinion de *Servet* , il a bien fallu rapporter cette horreur, sans crainte de déplaire à un fanatique ou à un fripon : il a bien fallu de même avouer l'ambition , les débauches , & les cruautés de plusieurs Pontifes ; ils étaient hommes , & on a écrit l'histoire des hommes : leurs vices relevent les vertus des Pontifes de nos jours.

7. En examinant cette histoire on a vu quelques lettres attribuées à la Reine *Christine*. Il y en a une au Cardinal *Mazarin* au sujet de l'assassinat de *Monaldeschi* : elle s'exprime ainsi : » Apprenez tous , valets & maîtres , qu'il m'a plu d'agir ainsi. Je veux que vous sçachiez que *Christine* se foucie peu de votre Cour, encore moins de vous. Ma volonté est une loi qu'il faut respecter ; vous taire est votre devoir. Sçachez que *Christine* est Reine par-tout où elle est. « Cette lettre n'est point datée. Si *Christine* l'écrivit , c'était une homicide tombée en démence. Elle avait beaucoup d'esprit ; elle avait eu la gloire de mépriser un trône , mais elle fouilla cette gloire par sa conduite. Si cette lettre est supposée , elle ne peut l'être que

De la
Reine
Christi-
ne.

par un de ces esclaves abrutis qui ont imaginé qu'une Suédoise, parce qu'elle avait régné à Stokolm avait le droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau. Non-seulement le devoir du Cardinal *Mazarin* premier Ministre n'était pas de se taire, mais il l'était de faire sentir l'indignation du Roi à *Christine*. Le devoir du Procureur-Général était de faire informer contre les assassins à gages qui avaient tué un étranger dans une maison royale : & il fallait peut-être ne renvoyer *Christine* qu'après l'avoir forcée au moins d'assister au supplice des meurtriers payés par elle. Plusieurs hommes justes auraient été d'un avis plus rigoureux.

DU CLERGÉ.

8. L'auteur de *l'Essai sur l'histoire* n'a pu avoir ni prédilection, ni haine, ni intérêt, ce n'est point assurément par un esprit de flatterie qu'il a réfuté dans le *siècle de Louis XIV*, l'erreur qui publiait que le Clergé de France possédait la troisième partie des revenus de la nation. Que pourrait attendre un séculier solitaire, de la faveur du Clergé ? Il a rendu seulement gloire à la vérité qu'il aime. Le Clergé n'a pas quatre-vingt millions de revenu, & il a rempli son devoir en secourant l'Etat à proportion de ses richesses. Les Evêques de France ont été pour la plupart respectables par leur conduite, & leurs aumônes ont dû les rendre chers à leurs peuples. En général, le Corps des Evêques & des Curés a fait autant de bien en Angleterre & en France, que les querelles de religion avaient autrefois causé de maux.

Il paroît que tous les hommes sages & modérés desirent aujourd'hui que la tolérance soit établie en France comme en Angleterre : ils disent que cette tolérance peuple un Etat & l'enrichit , & qu'un bon gouvernement prévient les troubles attachés aux diverses opinions des hommes , sur-tout , lorsque ces opinions , souvent absurdes , sont tenues en bride par la raison supérieure des principaux citoyens.

De la tolérance.

9. En parlant du Jansénisme & du Molinisme , on leur a laissé tout le ridicule qui fait le fonds de leurs querelles , & on a fait voir que ce qui est méprisable est souvent dangereux quand il n'est pas assez méprisé. Plus les esprits seront convaincus de la fatalité & de l'extravagance de ces disputes , plus l'Etat sera tranquille.

Du Molinisme & du Jansénisme.

On a représenté la France heureuse & malheureuse, la discipline militaire en vigueur dans un tems , trop relâchée dans un autre ; les finances tantôt en bon état , tantôt dissipées ; la marine établie & détruite , le commerce florissant & déperissant. Telles sont les vicissitudes des choses humaines : mais on n'a pas prétendu donner des réglemens de discipline militaire , de finance , de marine & de commerce : on a fait une histoire , & non des systèmes.

Quelques anecdotes du siècle de *Louis XIV*, dont l'auteur était certain , ont été vainement contestées. Celle de l'homme au masque de fer , qui donne lieu à d'étranges conjectures , est aussi vraie qu'étonnante. L'au-

De l'homme au masque de fer.

teur a reçu en dernier lieu une lettre du Seigneur de Palteau, château près de Villeneuve-le-Roi, dans laquelle il lui confirme que ce prisonnier logea dans ce château, que plusieurs personnes le virent descendre d'une li-
 tiere, qu'il portait un masque noir, & qu'on s'en souvient encore dans les environs. Cette nouvelle preuve n'était pas nécessaire; mais il ne faut rien négliger sur un fait si éloigné de l'ordre commun.

Sur
Fenelon
& Huet.

Une autre singularité qui regarde la philosophie, & qui est peut-être plus remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, est la maniere dont pensaient les deux sçavans Prélats *Fénélon* & *Huet* sur la fin de leur vie. Le livre de *la faiblesse de l'esprit humain*, par lequel l'Evêque d'Avranches finit sa carrière, ne laisse aucun lieu de douter de ses derniers sentimens. On a contesté les vers de l'Archevêque de Cambrai :

*Jeune j'étais trop sage,
Et voulais trop sçavoir, &c.*

Il est certain qu'ils sont de lui, que son neveu Ambassadeur à la Haye les fit imprimer à la suite de *Télémaque* avec d'autres pièces, dans l'édition in-folio. Les exemplaires où se trouvent ces vers sont très-rares; mais on les trouve dans quelques bibliothèques.

En un mot pour faire l'histoire du *siècle de Louis XIV.* l'auteur a cherché quarante ans la vérité, & il l'a dite.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES ,
à l'occasion d'un Libelle calomnieux sur
l'Essai de l'Histoire générale , &c.

S'il s'agit de goût , on ne doit répondre à personne , par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts : mais est-il question d'histoire ? s'agit-il de discuter des faits intéressans ? on peut répondre au plus vil des hommes , parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci fera donc un procès par devant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire , & qui doivent juger.

Il ne sera pas d'abord inutile de leur dire , qu'un prétendu Docteur ayant été choisi pour combattre des vérités qui se trouvent dans un *Essai sur l'histoire générale* , composa son libelle en hâte , le fit imprimer chez le Libraire *Fez* à Avignon ; qu'ensuite se doutant bien que son libelle n'aurait pas grand débit , il fit proposer , par ce Libraire *Fez* , à l'Auteur de *l'Histoire générale* , de lui vendre toute l'Edition du libelle pour mille écus. On se mocqua un peu de la proposition. Le lecteur verra si ce n'était pas trop payer. Mais il n'est pas question de rire , tâchons d'instruire.

Première calomnie du libelle.

Le Libelliste accuse l'Auteur de *l'Hist. gé-*

nér. d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne se représente Dioclétien comme un ennemi armé sans cesse contre les Fideles.*

Il n'y a point dans le Texte, *L'ignorance chrétienne* ; il y a dans toutes les Éditions, *L'ignorance se représente d'ordinaire Dioclétien*, &c. On voit assez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en mensonge odieux.

Petite témérité du libelle.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira, & qui mit en pièces publiquement un Edit Impérial. L'Auteur de l'*Hist. génér.* appelle ce chrétien *indiscret*. Le Libelliste le justifie, & dit, *Un semblable Edit n'était-il pas évidemment injuste ?* &c.

On peut répondre que c'est trop soutenir les maximes tant condamnées par tous nos Parlemens, que quelque injuste que puisse paraître à un Particulier un Edit de son Souverain, il est criminel de lèze-Majesté quand il le déchire & le foule aux pieds publiquement. L'Auteur du libelle devrait sçavoir qu'il faut respecter les Rois & les Loix.

S'il avait à faire à quelque sçavant en *us*, ce sçavant lui dirait, » Monsieur, vous » êtes un ignorant ou un fripon : vous dites » dans votre pieux libelle (page 20) que » ce n'est pas le premier Edit de *Dioclétien*, » mais le second, qu'un chrétien de la plus » haute qualité déchira publiquement.

» Premièrement, il importe fort peu que
» ce

« ce chrétien ait été de la plus haute qualité.

» Secondement , s'il était de la plus haute
» qualité , il n'en était que plus coupable.

» Troisièmement , l'Histoire Ecclésiastique
» de *Fleury* dit expressément (p. 428. tom.
» 2) que ce fut le premier Edit , portant
» seulement privation des honneurs & des
» dignités , que ce chrétien de la plus haute
» qualité déchira publiquement , en se moc-
» quant des victoires des Romains sur les
» Goths & sur les Sarmates , dont l'Edit fai-
» fait mention.

» Si vous avez lu *Eusebe* , dont *Fleury* a
» tiré ce fait , vous êtes un fripon de falsifier
» ce passage pour me calomnier. Si vous ne
» l'avez pas lu , vous êtes un ignorant ; à
» quoi il faut ajoûter que vous êtes un impu-
» dent de parler de ce que vous ignorez.

Or dans un siècle comme le nôtre , je me
garderai bien de me servir d'un pareil style ;
mais je ne peux m'empêcher de dire à ce Mon-
sieur , qu'il me fait perdre un tems précieux
à lire son libelle qui m'ennuie.

Autre insolence du libelle.

Un centurion nommé *Marcel* , dans une
revue auprès de Tanger en Mauritanie , jet-
ta sa ceinture militaire & ses armes , & cria ,
*Je ne veux plus servir ni les Empereurs , ni
leurs dieux.*

L'Auteur du libelle trouve cette action fort
raisonnable , & il fait un crime à l'Auteur de
l'*Hist. génér.* de dire que le zèle de ce centu-

tion n'était pas sage ; mais il n'en est pas dit un mot dans l'*Histoire générale* ; c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste, je demande si un Capitaine Calviniste ferait bien reçu dans une revue à jeter ses armes, & à dire qu'il ne veut plus combattre pour le Roi & pour la Ste. Vierge. Ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement ?

De l'histoire admirable de Saint Romain.

Notre Libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune *St. Romain*. L'*Histoire générale* ne parle point de ce *St. Romain* ; mais voici ce qui en est rapporté dans les *mélanges de littérature & d'histoire*, page 33 & 34.

» Il est bien vraisemblable que la juste dou-
 » leur des chrétiens se répandit en plaintes
 » exagérées. Les *actes sinceres* nous racon-
 » tent que l'Empereur étant dans Antioche,
 » le Préteur condamna un petit enfant chré-
 » tien nommé *Romain* à être brûlé ; que des
 » Juifs presens à ce supplice se mirent méchan-
 » ment à rire, en disant, *Nous avons eu*
 » *autrefois trois petits enfans, Sidrac, Mi-*
 » *drac & Abdenago, qui ne brûlèrent point*
 » *dans la fournaise, & ceux-ci y brûlent.*
 » Dans l'instant, pour confondre les Juifs,
 » une grande pluie éteignit le bucher, & le
 » petit garçon en sortit sain & sauf, en de-
 » mandant, *où est donc le feu ?* Les *actes*
 » *sinceres* ajoutent que l'Empereur le fit dé-
 » livrer, mais que le juge ordonna qu'on lui

» coupât la langue. Il n'est guere possible
» qu'un juge ait fait couper la langue à un pe-
» tit garçon à qui l'Empereur avait pardonné.
» Ce qui suit est plus singulier. On pré-
» tend qu'un vieux médecin chrétien nommé
» *Ariston*, qui avait un bistouri tout prêt,
» coupa la langue de cet enfant pour faire sa
» cour au préteur. Le petit *Romain* fut aussitôt
» renvoyé en prison. Le géolier lui de-
» manda de ses nouvelles ; l'enfant raconta
» fort au long comment un vieux médecin
» lui avait coupé la langue. Il faut noter que
» le petit enfant avant cette opération était
» extrêmement begue, mais qu'alors il parlait
» avec une volubilité merveilleuse. Le géolier
» ne manqua pas d'aller raconter ce miracle
» à l'Empereur. On fit venir le vieux méde-
» cin ; il jura que l'opération avait été faite
» dans les regles de l'art, & montra la lan-
» gue de l'enfant qu'il avait conservée propre-
» ment dans une boëte. Qu'on fasse venir,
» dit-il, le premier venu, je m'en vais lui
» couper la langue en presence de votre Ma-
» jesté, & vous verrez s'il pourra parler. On
» prit un pauvre homme à qui le médecin
» coupa juste autant de langue qu'il en avait
» coupé au petit enfant ; l'homme mourut
» sur le champ.

Je veux croire que les *actes* qui raportent ce fait, sont aussi *sinceres* qu'ils en portent le titre ; mais ils sont encore plus singuliers que *sinceres*.

C'est maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'est pas permis de douter un peu de ce

miracle. L'Auteur du libelle peut aussi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum* ; mais il ne faut point injurier ceux qui ne sont pas de cet avis.

De l'Empereur Julien.

On peut s'épuiser en invectives contre l'Empereur *Julien* ; on n'empêchera pas que cet Empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on peut le plaindre de n'avoir pas été chrétien, mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'Evêque *George*, ce grand persécuteur des Atanasiens. *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux. Julien les reprend en Empereur & en père. Qu'on lise toutes ses lettres, & qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage & plus modéré. Quoi donc ! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu ? Cicéron, Virgile, les Catons, les Antonins, Pythagore, Zaleucus, Socrate, Platon, Epictète, Licurgue, Solon, Aristide, les plus sages des hommes, auront-ils été des monstres parce qu'ils n'auront pas été de notre religion ?*

De la légion Thébaine.

L'Auteur du libelle fait des efforts assez plaisans (page 28) pour accréditer la fable

de la Légion Thébaine , toute composée de chrétiens , toute entière environnée dans une gorge de montagne , où l'on ne peut pas mettre cinq cens hommes en bataille , aux pieds du grand St. Bernard , où deux cens hommes arrêteraient une armée ; & voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'autenticité de cette aventure.

Eucher , dit-il , (qui rapporte cette histoire deux cens ans après l'événement) *était riche* , donc il disait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Isac Evêque de Geneve* , qui sans doute était riche aussi. *Isac* disait tenir le tout d'un Evêque nommé *Théodore* , qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà en vérité des preuves Mathématiques. Je prie le Libelliste de venir faire un tour au grand St. Bernard , il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourrer & d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette légion venait d'Orient , & que le mont St. Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes , & que cette guerre alors était finie. Ajoutons encore qu'il ne faut pas croire de léger.

D' Ammien Marcellin , & d'un passage important.

Le Libelliste s'exprime ainsi page 48.---
 » *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il
 » avait vu les chrétiens se déchirer comme des
 » bêtes féroces. L'Auteur de *l'Histoire géné-*

» *rale* calomnie en même-tems *Ammien Mar-*
» *cellin* & les chrétiens.

Qui est le calomniateur, ou de vous, ou de l'Auteur de l'*Hist. gén.*? Premièrement, vous citez faux; il n'y a point dans le Texte qu'*Ammien Marcellin* ait vu; il y a, que de son tems les chrétiens se déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, p. 223 Edition de *Henri de Valois*. *His effertatis hominum mentibus. . . iram in Georgium Episcopum verterunt, viperiis morsibus ab eo sæpius appetiti.* On demande au Libelliste quel est le caractère des vipères? sont-elles douces, sont-elles féroces? d'ailleurs, a-t-on besoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour sçavoir que les Eusébiens & les Atanafiens exercèrent les uns contre les autres la plus détestable fureur? Jusqu'à quand arborera-t-on l'intolérance & le mensonge?

Calomnie du Libelliste sur Charlemagne.
(page 68.)

Il accuse l'Auteur de l'*Histoire générale*, d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre Libelliste calomnie souvent. L'Historien appelle *Charlemagne*, le plus ambitieux, le plus politique, le plus grand Guerrier de son siècle. Il est vrai que *Charlemagne* fit massacrer un jour quatre mille cinq cens prisonniers: on demande au Libelliste s'il aurait voulu être le prisonnier de *St. Charlemagne*?

Des Rois de France bigames.

Notre homme assure à l'occasion de *Charlemagne*, (page 75.) que les Rois *Gontran*, *Cherebert*, *Sigebert*, *Chilpéric*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre Libelliste ne sçait pas que *Gontran* eut pour femmes dans le même tems *Venerande*, *Mercatrude* & *Ostregile* ; il ne sçait pas que *Sigebert* épousa *Brunehaut* du tems de sa première femme ; que *Cherebert* eut à la fois *Meroflede*, *Marcovesse*, & *Théodegilde*. Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, & qu'il passa d'ailleurs pour un Prince très-pieux, car il donna beaucoup aux Monasteres.

Des choses plus sérieuses.

Non, Monsieur, non, la persécution n'étoit pas dans le genre des Romains. Toutes les Religions étoient tolérées à Rome, quoique le Sénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avoient des Synagogues à Rome. Les superstitieux Egyptiens, nation aussi méprisable que la Juive, y avoient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli sans l'aventure de *Mundus* & de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agiterent jamais la controverse, ils ne songeoient qu'à vaincre & à policer les nations. Il est impossible qu'ils aient jamais puni personne uniquement pour la religion. Ils étoient justes. J'en prends à témoin les *Actes des Apôtres*, lorsque

St. Paul, suivant le conseil de *St. Jacques*, alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïse*. Les Juifs demandèrent sa mort au Proconsul *Festus*; ce *Festus* leur répondit: » Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait son accusateur devant lui & qu'on lui ait donné la liberté de se justifier.

Ce fut par l'ordre d'un Saducéen, & non d'un Romain, que *St. Jacques*, frère de *Jésus*, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ses frères séparés de Communion, fut la cause du martyre des premiers Chrétiens. J'en parlerai ailleurs: mais à présent, ô libelliste, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en Philosophe, si vous pouvez.

De la Messe.

Notre Monsieur assure que la Messe était du tems de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper; il n'y avait point de Messe basse, & c'est de quoi il est question. La Messe fut d'abord la Cene. Les fideles s'assembloient au troisieme étage, comme on le voit par plusieurs passages, & sur-tout au chapitre 20. vers. 9. des *Actes des Apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles, *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi*: ensuite l'heure changea, l'Assemblée se fit le matin, & fut nom-

mée la *Sinaxe* ; puis les Latins la nommèrent *Messe* ; il n'y avait qu'une Assemblée , qu'une *Sinaxe* , qu'une Messe dans une Eglise ; & ce terme de *mes freres* , si souvent répété , prouve bien qu'il n'y avait point de Messes privées ; elles sont du dixieme siecle.

De la Confession.

Le libelle dit , pag. 85 & 86 , que la Confession auriculaire était établie dès les premiers tems du Christianisme. Il prend la Confession auriculaire pour la Confession publique. Voici l'histoire fidele de la Confession : l'ignorance & la mauvaise foi des critiques servent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confession de ses crimes , en tant qu'expiation , & considérée comme une chose sacrée , fut admise de tems immémorial dans tous les mysteres d'*Isis* , d'*Orphée* , de *Mitras* : les Juifs connurent ces sortes d'expiations , quoique dans leur loi tout fut temporel. Les peines & les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le *Décatalogue* , ni dans le *Lévitique* , ni dans le *Deuteronome* ; & aucune de ces trois loix ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les *Esseniens* embrasserent dans les derniers tems la coutume d'avouer dans leurs Assemblées leurs fautes publiques , & les autres Juifs se contentaient de demander pardon à Dieu dans le Temple. Le grand Prêtre , le jour de l'expiation annuelle , entrait seul dans le Sanctuaire , demandait pardon pour le peuple , & chargeait des iniquités de

la Nation un bouc nommé *Azazel* d'un nom Egyptien.

On offrait pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les Religions, & on se lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers.

*O faciles nimium qui tristia crimina cædis,
Flumineâ tolli posse putatis aqua.*

Saint Jacques ayant dit dans son Epître, « Confessez, avouez vos fautes les uns aux autres, » les premiers Chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus se glissent dans les choses les plus saintes.

Sozoméne nous apprend Livre 7. chap. 16, que les Evêques ayant reconnu les inconvéniens de ces Confessions publiques, faites comme sur un Théâtre, établirent dans chaque Eglise un seul Prêtre, sage & discret, nommé le *Pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, soit seul à seul, soit en présence des autres fideles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le scandale arrivé à Constantinople du tems de l'Empereur *Théodose I.* Une femme de qualité s'accusa au Pénitencier d'avoir couché avec le Diacre de la Cathédrale. Il faut bien que cette femme se fut confessée publiquement, puisque le Diacre fut déposé, & qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectarius* le Patriarche abolit la charge de Pénitencier, & permit qu'on participât aux mystères sans se confesser : Il fut permis à chacun, di-

sent *Socrate & Sozomène*, de se présenter à la Communion selon ce que sa conscience lui dicterait.

Jean Chrysostome, successeur de *Nectarius*, recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu : il dit dans sa cinquième homélie. Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à Dieu ; je ne vous produis point sur un théâtre, je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conscience devant Dieu, montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes, avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.

Dans son homélie sur le Pseaume cinquante : *Quoi ! vous dis-je, que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confessez vous à Dieu.*

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint & utile de la Confession auriculaire a succédé.

De Berenger.

L'Article de *Berenger* (dit-il pag. 132.) est très-curieux ; il paraît que l'Auteur de l'*Histoire Générale*, ne fait point le Catéchisme des Catholiques, mais qu'il est bien instruit de celui des Calvinistes.

On peut lui répondre qu'il est très-bien instruit des deux Catéchismes, & il fait que

tous deux condamnent les ignorans qui disent des injures.

On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'Eucharistie, parce qu'on respecte ce mystere autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées & si délicates, qu'il ne faut ni en disputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

Du second Concile de Nicée, & des Images.

Nous ne réfuterons pas ce que dit le libelle au sujet du second Concile de Nicée, du Concile de Francfort, & des livres Carolins : on sçait assez que les livres Carolins envoyés à Rome, & non condamnés, traitent le second Concile de Nicée de *Synode arrogant, impertinent* : ce sont des faits attestés par des monumens authentiques. Le Concile de Francfort rejetta non-seulement l'adoration des images, mais encore le service le plus léger, *servitium*, c'est le mot dont il se sert.

Il est plaisant que l'auteur du libelle accuse l'Historien d'être Calviniste, parce que cet Historien rapporte fidelement les faits.

Le culte des images est purement de discipline Ecclésiastique ; il est bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, & que les Apôtres n'en avaient point. Il se peut que *St. Luc* ait été Peintre, & qu'il ait fait le portrait de la Vierge MARIE ; mais il n'est point dit que ce portrait ait été adoré. Les images & les statues sont de très-beaux ornemens quand elles sont bien faites, & pourvu qu'on

ne leur attribue pas des vertus occultes & une puissance ridicule , les ames pieuses les révèrent , & les gens de goût les estiment : on peut s'en tenir là sans être Calviniste : on peut même se moquer du tableau de *St. Ignace* qu'on a vu long - tems chez les Jésuites : ce grand Saint y est représenté montant au Ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs : les Jésuites auront de la peine à faire servir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les Eglises de Paris.

Des Croisades.

Le bon sens de l'Auteur du libelle se remarque dans les éloges qu'il fait de l'entreprise des Croisades , & de la maniere dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des Mahométans aient voulu choisir pour leur Soudan un Prince Chrétien leur ennemi mortel , & leur prisonnier , qui ne connaissait ni leurs mœurs , ni leur langue.

L'Auteur de l'*histoire* dit que Constantinople fut prise pour la première fois par les Francs en 1204 , & qu'avant ce tems aucune Nation étrangere n'avait pu s'emparer de cette Ville. L'Auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossiere , sous prétexte que quelques Empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rapport , je vous prie , ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'Empire Grec aux Latins ?

Des Albigeois.

L'article des *Albigeois* est un de ceux où l'Auteur du libelle montre le plus d'ignorance, & déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des Assemblées secrètes, dans lesquelles les hommes & les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On sçait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers Chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être Manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné Comte de Toulouse *Raimond V*, contre lequel on fit une Croisade pour le dépouiller de son Etat, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'Abbé & au Chapitre de Cîteaux, dans laquelle il se plaint des hérétiques, & demande main forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les Moines avaient alors en France. Un Souverain se croyait obligé de demander la protection d'un Abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un Abbé de Clairvaux, devenu Cardinal, & Légat du Pape, marcha avec une Armée pour secourir le Comte de Toulouse ; & le premier secours qu'il lui donna, fut de ravager Beziers & Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications & au glaive à plus d'une reprise,

jusqu'à l'année 1207, que le Comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa Province des Légats qui égorgeaient & pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un Moine de Cîteaux nommé *Pierre Castelnau*, l'un des Légats du Pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le Comte de Toulouse, sans en avoir la moindre preuve. Le siege de Rome en usa alors comme il en avait usé tant de fois avec presque tous les Princes de l'Europe : il donna au premier occupant les Etats du Comte de Toulouse, sur lesquels il n'avait pas plus de droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une Croisade contre ce descendant de *Charlemagne*, pour venger la mort d'un Moine.

Le Pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette seule condition, & les déclarant excommuniés, si près s'être croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu & à sang.

Alors le Duc de *Bourgogne*, les Comtes de *Nevers*, de *St. Pol*, d'*Auxerre*, de *Geneve*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille Seigneurs Châtelains, les Archevêques de Sens, de Rouen, les Evêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lyfieux, de Chartres, assemblèrent, dit-on, près de deux cens mille hommes pour gagner des pardons & des dépouilles.

Tout cela presente l'idée du Gouvernement

le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrationnable anarchie.

Le Comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux Prince fut assez faible pour céder d'abord au Pape sept Châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, & fut amené nud en chemise devant la porte de l'Eglise, & là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajoute à cette infamie celle de se joindre lui-même aux Croisés contre ses propres sujets. On sçait la suite de cette déplorable révolution ; on sçait combien de Villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer & par les flammes.

L'histoire des Albigeois rapporte au chapitre 6, que le Clergé chantait *Veni Sancte Spiritus*, aux Portes de Carcassone, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du Fauxbourg, sans distinction de sexe ni d'âge, & il se trouve aujourd'hui un Monsieur qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans Avignon, que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de Dieu les Princes & les Peuples ! Avouons que cet homme est doux & indulgent.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il est peut-être assez inutile d'examiner si les Comtes de *Foix*, de *Comminges*, & de *Béarn*, qui combattirent avec le Roi d'Arragon pour le Comte *Raimond de Toulouse*, contre le sanguinaire *Montfort*, étaient des Hérétiques ; le libelliste l'assure : mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Est-on donc hérétique

pour prendre les armes en faveur d'un Prince opprimé ? Il est vrai , qu'ils furent excommuniés , selon l'usage aussi absurde qu'horrible de ces tems - là ; mais qui a dit à ce Monsieur , que ces Seigneurs étaient des Hérétiques ?

Qu'il dise tant qu'il voudra que Dieu fit un miracle en faveur du Comte de *Montfort* ; ce n'est pas dans ce siècle - ci qu'on croira que Dieu change le cours de la nature , & fait des miracles pour verser le sang humain.

Des changemens faits dans l'Eglise.

Le libelliste s' imagine qu'on a manqué de respect à l'Eglise Catholique , en rapportant les diverses formes qu'elle a prises.

Peut-on ignorer que tous les usages de l'Eglise Chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST ? La nécessité des tems , l'augmentation du troupeau , la prudence des Pasteurs ont introduit ou aboli des loix & des coutumes. Presque tous les usages des Eglises Grecques & Latines différent. D'abord il y eut des Temples , & *Origène* dit que les Chrétiens n'admettent ni Temples ni Autels ; plusieurs premiers Chrétiens se firent circoncire ; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantiabilité* de DIEU & de son fils ne fut établie publiquement , & ce mot *consubstantiel* ne fut connu qu'au premier Concile de Nicée. M A R I E ne fut déclarée mere de DIEU , & JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures , qu'au Concile de

Calcédoine, qui condamna celui d'Ephèse de 449; deux volontés & une personne ne furent constatées qu'à un Concile de Constantinople en 680. L'Eglise entière fut sans images pendant près de trois siècles; on donna pendant six cents ans l'Eucharistie aux petits enfans; presque tous les peres des premiers siècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-tems une créance générale, que tous les enfans morts sans Baptême étaient condamnés aux flammes éternelles; *St. Augustin* le déclare expressément: *parvulos non regeneratos ad æternam mortem*; livre de la persévérance chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Eglise Romaine n'a reconnu la procession du St. Esprit par le pere & le fils, que depuis *Charlemagne*.

Tous les Peres, tous les Conciles crurent jusqu'au douzième siècle que la Vierge MARIE fut conçue dans le péché originel; & à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls Dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des Saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'Eglise a proportionné la créance, les rites, les usages aux tems & aux lieux. Il n'y a point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'Auteur de l'*Histoire Générale* a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des Pasteurs. Si ces Pasteurs ont essuyé des schismes, si le sang a coulé pour des opi-

nions, si le genre humain a été troublé, rendons grâces à Dieu de n'être pas nés dans ces tems horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

De Jeanne d'Arc.

Que cet homme charitable insulte encore aux cendres de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, cela est digne de lui; qu'il veuille nous persuader que *Jeanne d'Arc* était inspirée, & que Dieu envoyait une petite fille au secours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire; mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le Roi en 1429, elle avait vingt-sept ans; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf.

De Rapin Toyras.

Il attaque, page 185. l'exact & judicieux *Rapin de Toyras*; il dit qu'il n'était ni de son goût, ni sûr pour lui, de se déclarer pour la *Pucelle d'Orléans*. Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre? Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, & avec la plus entière liberté: & d'ailleurs, le Gentilhomme que ce libelliste insulte

ne composa point son histoire en Angleterre, mais à Vezel, où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de *Jeanne d'Arc*. Ce ferait un plaisant miracle que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des français contre les anglais, pour la faire brûler ensuite!

De Mahomet II. & de la prise de Constantinople.

L'Auteur du libelle, page 193. renouvelle le beau conte de *Mahomet II.* qui coupa la tête à sa maîtresse *Irène* pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales Turques, & par les mœurs du ferrail, qui n'ont jamais permis que le secret du lit de l'Empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople ait été prise par composition; mais les annales Turques rédigées par le Prince *Cantemir*, & les Eglises grecques qui subsisterent, sont d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

De la taxe des péchés.

L'Auteur du libelle, page 207. demande où est cette licence deshonorante, cette taxe honteuse, ces prix faits, &c. qui avaient passé en coutume, en droit & en loi? Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie Romaine, imprimée à Rome en 1514 chez *Marcel Silbert* au champ

de *Flore*, & l'année d'après à Cologne chez *Gosvinus Colinius*; enfin à Paris en 1520. chez *Toussaint Denis*, rue St. Jacques. Le premier titre est, *De causis matrimonialibus*.

In causis matrimonialibus, pro contractu quarti gradus, taxa est turonenses septem, ducatus unus, carlini sex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire, que dans le titre dix-huit on donne l'absolution pour cinq carlins à celui qui a connu sa mere? que pour un pere & une mere qui auront tué leur fils, il n'en coûte que six tournois & deux ducats? & si on demande l'absolution du péché de sodomie & de la bestialité, avec la clause inhibitoire, il n'en coûte que trente-six tournois & neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliste se taise.

Du droit des séculiers de confesser.

Il demande où l'Historien a pris que les séculiers, & les femmes mêmes avaient droit de confesser? Où, mon pauvre ignorant? dans *St. Thomas*, page 255 de la 3^{me}. partie, édition de Lyon 1738. *Confessio ex defectu sacerdotis à Laïco facta sacramentalis est quodam modo.* Ignorez-vous combien d'Abesses confesserent leurs Religieuses?

Du Calvinisme.

L'Auteur du libelle en parlant du Calvinisme prétend que l'Historien ménage toujours beaucoup *Calvin* & *Luther*. Il doit sçavoir

assez que l'Historien ne respecte que la vérité ; qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, & toutes les fureurs dans la guerre, & tous les emportemens dans la paix ; qu'il déteste la persécution & le fanatisme par-tout où il les trouve ; & la devise de cette histoire est, *Iliacos intra muros peccatur & extra.*

De François premier.

L'Auteur du libelle porte l'esprit de persécution jusqu'à rapporter ce qui est imputé au Roi *François premier*, par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaisance dans le Jésuite *Daniel* ; *Si je sçavais un de mes enfans entaché (d'opinions contre l'Eglise Romaine) je le voudrais moi-même sacrifier.* Voilà ce que l'Auteur du libelle appelle *une tendre piété*, pag. 255. Quoi ! *François premier* qui accordait à *Barberousse* une mosquée en France, aurait eu *une pitié assez tendre* pour égorger le Dauphin, si le Dauphin avait voulu prier Dieu en français, & communier avec du pain levé & du vin ! *François premier* par une politique malheureuse aurait-il prononcé ces paroles barbares ? *De Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? & quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François premier* aurait été un pere dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait.

De la St. Barthelemi.

Malheureux ! avez vous été aidé dans vo-

tre libelle par l'Auteur de l'apologie de la *St. Barthelemi* ? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : lisez donc *Mezerai*, qui avoue que dès la fin de l'année 1570. on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piège, page 156. Tome 5. édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX.* joua bien son rolet ? & n'a-t-il pas copié ces paroles de l'Historiographe *Mathieu* ? Quel rolet, grand Dieu ! & dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité !

Du Duc de Guise, & des barricades.

Voici les paroles du calomniateur ignorant ; page 305.

Quant à la défense qu'*Henri III* fit au Duc de *Guise* de venir à Paris, l'Auteur de l'histoire dit que le Roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courier.

Pauvre libelliste ! citez mieux. Il y a dans le texte ; » Il écrit deux lettres, ordonne » qu'on dépêche deux couriers ; il ne se » trouve point d'argent dans l'épargne pour » cette dépense nécessaire ; on met les lettres à la poste, & le Duc de *Guise* vient à Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre.

Voulez-vous sçavoir maintenant d'où est tirée cette anecdote ? des mémoires de *Nevers*, & du *Journal de l'Etoile*. Vous traitez

cet auteur de petit bourgeois ; *l'Etoile* était d'une ancienne noblesse ; mais , qu'il ait été bourgeois ou non , voici ses paroles , pag. 95. tome second.

» Il y avait cependant une négociation en-
 » tamée à Soissons entre le Duc de *Guise* &
 » *Bellièvre* , qui devait dans trois jours lui
 » apporter des sûretés de la part du Roi. Des
 » affaires plus pressées empêchèrent *Bellièvre*
 » d'aller finir la commission ; il écrivit néan-
 » moins au Duc de *Guise* pour l'avertir de la
 » cause de son retard ; mais le commis de l'é-
 » pargne (c'est-à-dire du trésor royal) re-
 » fusa de donner vingt-cinq écus pour faire
 » partir les deux couriers qu'on envoyait à
 » Soissons ; l'on mit les deux paquets à la
 » poste , & ils arriverent trop tard , parce que
 » le Duc de *Guise* pressé par les ligueurs de se
 » rendre à Paris , partit de Soissons au bout
 » de trois jours.

Du prétendu supplice de Marie d'Arragon.

Il est utile de détruire tous les contes ridicules dont les Romanciers , soit Moines , soit Séculars , ont inondé le moyen âge. Un *Geoffroi* de Viterbe s'avisa d'écrire à la fin du douzième siècle une chronique telle qu'on les faisait alors : il conte que deux cens ans auparavant, *Othon III.* ayant épousé *Marie d'Arragon* , cette Impératrice devint amoureuse d'un Comte du pays de Modène, que ce jeune homme ne voulut point d'elle , que *Marie* irritée l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur ;
 que

que l'Empereur fit décapiter le Comte; que la veuve du Comte vint, la tête de son mari à la main, demander justice; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardents, qu'elle passa sur ces fers sans les sentir, que l'Impératrice au contraire se brûla la plante des pieds, & qu'alors l'Empereur la fit mourir.

Ce conte ressemble à toutes les légendes de ces siècles de Barbarie. Il n'y avait du tems de l'Empereur *Othon III* ni de Royaume d'Arragon, ni de *Marie* d'Arragon, ni de Comte de Modene. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles faussetés, pour que cent auteurs les copient: les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglet* les répètent dans leur chronologie universelle, avec la bataille des serpens, & l'aventure d'un Archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables sont faites pour être crues par notre Libelliste, mais non par les honnêtes gens.

De la donation de Pepin.

Oui, l'on persiste à croire que jamais ni *Pepin*, ni *Charlemagne* ne donnerent ni la souveraineté de l'Exarchat de Ravenne, ni Rome; 1^o. parce que si cette donation avait été faite, les Papes en auraient conservé, en auraient montré l'instrument authentique; 2^o. parce que *Charlemagne*, dans son testament, met Rome & Ravenne au nombre des Villes qui lui appartiennent, ce qui paraît décisif; 3^o. parce que les *Othons* qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle

ne fut pas même débattue, & que sous *Othon premier* les Papes n'avaient aucune Souveraineté ; 4^o. parce que *Pepin* n'avait pas pû donner des Villes sur lesquelles il n'avait ni droit, ni prétention ; 5^o. parce que jamais les Empereurs Grecs ne se plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs Ambassades, ni dans leurs Traités. On objecte un passage d'*Eginhart*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à *St. Pierre* : cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de *St. Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le Comté de Boulogne à la *Ste. Vierge*. Les Papes eurent des Domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent Souverains ni sous *Pepin*, ni sous *Charlemagne*, qui eurent la juridiction suprême.

Il est faux que les Papes aient jamais été maîtres de l'Exarchat depuis *Pepin* jusqu'à *Othon III*. Cet Empereur assigna aux Papes le revenu de la marche d'Ancone, & non pas la Souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siége de Rome : elle commence à la fin du dixieme siecle, & elle n'est bien affermie que par *Alexandre VI*.

*D'un fait concernant le Roi de France
Henri III.*

Auteur du libelle, vous dites que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que *Henri III* assiégea Livron en Dauphiné ; vous prétendez qu'il n'a jamais été

assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans défense : mais combien de Villes ont été changées en villages par le malheur des tems ? Voyez l'Abregé Chronologique de *Mezerai*, pag. 218 de l'édition déjà citée, vous apprendrez que Livron était alors une Ville, que *Henri III* la fit assiéger par *Bellegarde*, que ce Roi alla lui-même au camp, que les assiégés lui reprocherent la *St. Barthelemi* du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le Recueil des choses mémorables, pag. 537 ; vous la trouverez dans les Mémoires de *l'Etoile*, page 117 tome I. L'auteur de *l'Histoire Générale* a souvent négligé de citer des autorités sur des faits connus ; il n'a cité que sur des choses extraordinaires qui ont besoin d'être confirmées. C'est à vous à reconnaître sa fidélité par tous les garants qu'il vous donne, & à rougir d'avoir parlé avec tant d'audace de tout ce que vous ignorez.

De la conversion de Henri IV.

C'est mauvaise foi dans le Jésuite *Daniel*, c'est puérilité dans le Libelliste, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Estree* qui lui parle du *saut périlleux*, l'homme que les Papes avaient appelé *bâtard détestable*, le Prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la Reine *Elizabeth* les raisons politiques de son changement, le Héros qui avait vu cent

assassins catholiques armés contre sa vie , le Protestant qui avait écrit à *Corisande d'Andouin*. * *Et vous êtes de cette religion ? j'aurois mieux me faire Turc : le Monarque à qui Rosni conseilla de changer , & auquel il dit , » il faut que vous deveniez catholique , » & que je reste huguenot ; « ce même homme , dis-je , aurait cru sincèrement , que la Religion Romaine dont il était opprimé , était la seule bonne Religion ? elle l'est sans doute , mais était-ce à lui de le croire , tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur , tandis qu'on avait établi contre lui cette priere publique , *délivrez-nous du Béarnois & du diable* ; tandis qu'on le peignait lui-même en diable avec une queue & des cornes ?*

Ce grand homme si lâchement persécuté , obligé de plier son courage sous les loix de ses ennemis , ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée après bien des contestations par *David du Perron* , telle qu'on la trouve dans les Mémoires du Duc de *Sully* , qui en fit supprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit seulement signer par *Lomenie*.

On peut dans un vain panégyrique représenter ce Héros comme un converti ; mais l'histoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite ; cet Historien parle plus avantageusement du frere *Coton* , que du plus grand Roi de France.

On lui passe d'avoir été assez ignorant pour

* Voyez la nouvelle Edition de l'Histoire générale , dans laquelle on a imprimé plusieurs Lettres très-intéressantes de *Henri IV* , à *Corisande d'Andouin*.

appeller *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce gascon assassins du Duc de Guise, *premier Gentilhomme de la Chambre*; on lui passe de n'avoir jamais rien sçu des fameux États de 1355. On leve les épaules quand il dit que les Médecins ordonnerent à *Louis VIII* de prendre une fille, pour guérir de sa dernière maladie, & qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse, la plus belle Princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connaissance des loix, & ennuyé de ses recits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot & faisant le métier de délateur contre les Protestans auprès de la République de Venise, on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Du Cardinal du Perron, & des États de 1614.

Le Libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les Mémoires du tems portent que le Cardinal *du Perron* s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la Couronne, qu'il fit supprimer l'arrêt du Parlement qui confirmait cette loi naturelle & positive, qu'il cabala, qu'il menaça, qu'il dit publiquement que si un Roi était Arien ou Mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être Mahométan, aussi-bien que s'il était un saint Chrétien. Les premiers Chrétiens ne se révoltaient pas contre les Empe-

reurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre Souverain Musulman ? Les Grecs qui ont fait ferment au Padicha , ne seraient-ils pas criminels de violer ce ferment ? Ce qui serait un crime à Constantinople ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons (ce qui est impossible) que le Roi à qui *du Perron* avait juré fidélité , fût devenu Musulman , supposons que *du Perron* eût voulu le détrôner , *du Perron* eût mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le Libelliste mérite ; mais cette opinion , que l'Eglise peut déposer les Rois , est de toutes les opinions la plus absurde , & la plus punissable ; & ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour , ont été des monstres ennemis du genre humain.

Le Libelliste demande où l'on trouve les paroles de *du Perron* ? où ? dans tous les Mémoires du tems , recueillis par *Le Vassor* , dans l'Histoire Chronologique du Jésuite d'*Ayrygni*. Par-tout.

De la population de l'Angleterre.

Le Chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonstances les plus favorables , pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième en cent années ; & ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume , & qui couvrent le globe d'habitans en un siècle ou deux. Le Libelliste demande , comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la Reine *Elizabeth* ? on répondra à cet

homme; que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables; parce que des Allemands, des Flamands, des Français sont venus en foule s'établir dans ce pays; parce que soixante mille Moines, dix mille Religieuses, dix mille Prêtres séculiers de compte fait, ont été rendus à l'Etat & à la propagation; & parce que la population a été encouragée par l'aisance. Il est arrivé à ce Royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du Pape, & en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuse. Oïson qui écrivez contre ces vérités utiles, puisse la basse-cour où vous êtes engraisé aux dépens de l'Etat, n'être plus remplie que de volatiles nécessaires!



ADDITIONS AUX OBSERVATIONS
sur le Libelle intitulé : *Les Erreurs de M.
de V...* par M. *Dam...*

L'Auteur de *l'Histoire générale* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant *l'histoire*, & a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié & l'équité m'engagent à suppléer à ce que Mr. *de V...* a dédaigné de dire.

L'Auteur de ce libelle, page 20, 21 & 22 de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions, dans lesquelles, dit-il, M. *de V...* a donné, fans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les plus importantes & les mieux constatées, fans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'est assuré qu'elle étoit judicieuse, qu'il a vérifié les passages dans le Texte, & qu'il a reconnu qu'en effet ils contenoient les contradictions indiquées par l'Auteur dont il est l'Apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du Christianisme, la seconde aux différentes especes d'hommes qui se trouvent sur la terre, la troisième à *Michel Servet*, & enfin la quatrième à *Cromwel*.

Tâchons de faire connoître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces Messieurs.

De l'établissement du Christianisme.

Première fausseté du Libelliste, absurdité de ses raisonnemens.

Il est véritablement étonnant, dit-il, pag. 19 de son discours préliminaire, que M. de Voltaire, avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Histoire générale, il nous dit Chap. 5 que ce ne fut jamais l'esprit du Sénat Romain ni des Empereurs de persécuter personne pour cause de religion; que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs Empereurs.

Et dans son siècle de Louis XIV, continue le Libelliste, Chap. du Calvinisme, il dit, que cette même Eglise dès les commencemens bravoit l'autorité des Empereurs, tenant, malgré les défenses, des assemblées secrètes dans des grottes & dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône.

Il seroit aussi étonnant que M. de Voltaire se fût exprimé ainsi; qu'il l'est de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi.

Est-ce pour offenser davantage M. de Voltaire que l'Auteur lui prête son style? Heureusement personne ne s'y méprendra, & l'on reconnoitra la fausseté de ces citations à la seule inspection.

M. de Voltaire n'a jamais dit , que l'Eglise chrétienne fut assez libre dès les commencemens ; on sçait assez que ce n'est pas ainsi qu'il écrit : voici le premier passage défiguré par le Libelliste , tel qu'il est dans le Texte.

» Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun César , ni d'aucun Proconsul , ni du Sénat Romain , d'empêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette seule raison sert à faire connoître quelle liberté eut le Christianisme de s'étendre en secret. «

Indépendamment des changemens que le Libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage , on voit qu'il en a supprimé le mot , *en secret* , qui ne favorisoit point le sens contraire & forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses & plates qu'il a substitué aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire , *dans des caves souterraines*. M. de Voltaire sçait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs , que des caves sont *souterraines*.

Mais en suposant même ces deux passages tels qu'il les a cités , où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve & que son Apologiste applaudit ?

N'est il pas certain , M. le Docteur , qu'avant *Domitien* , le Christianisme ne fut point persécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante qui contra-rie toutes les autres , n'en renverse pas tout à

coup les autels, & ne se professe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligerent donc les premiers chrétiens à s'assembler secrètement ; ils n'étoient point persécutés ni même rigoureusement recherchés ; mais il existoit des loix qui défendoient ces assemblées, donc ils bravoient l'autorité de ces loix.

Les Calvinistes en France, où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent-ils pas à la sévérité des loix qui proscrivent leurs assemblées ?

M. de *Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix & de charité avoit seule produit la fureur des guerres de religion qu'aucunes autres n'avoient occasionnées, a donc eu raison de dire dans son siècle de *Louis XIV* :
 » Ne pourroit-on pas trouver l'origine de cette peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit républicain qui anima les premières Eglises, les assemblées secrètes qui bravoient d'abord dans des grottes & dans des caves l'autorité des Empereurs Romains ? «

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs chap. 5 de son *Histoire générale*, que le Christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les Empereurs qui ont précédé *Domitien* : l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages, & en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fussent tolérés & qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte & de l'étendre, ils n'en contrevenoient pas moins aux loix qui

leur défendoient de s'assembler ; par conséquent ils les bravoient même sous les Empereurs qui les protégeoient , & jusqu'à ce que l'entiere abolition de ces loix par *Constantin* , fit du Christianisme , que cet Empereur plaça à côté du trône , la religion dominante.

Après cet éclaircissement , que M. l'observateur des erreurs dogmatiques & son Apologiste , nous permettent une question. N'est-ce que dans les tems où il a été défendu aux chrétiens de s'assembler , qu'ils ont bravé l'autorité du Souverain ? Sans parler d'une infinité d'autres , à votre avis , M. le Théologien Libelliste , les Chrétiens de la ligue qui portoient par ordre & à l'exemple des Ministres de l'Eglise , les armes & le Crucifix contre *Henri III* & contre *Henri IV* ; celui qui sortant du pied des autels , & son Dieu encore sur les levres , courut assassiner son maître ; les monstres qui portèrent des mains sacrilèges sur le plus grand & le meilleur des Rois du monde , & qui pour plaire à Dieu , finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il étoit le pere ; que firent-ils ? étoient-ils des sujets soumis ? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouissoient sous ces Princes de la plus grande liberté & qu'ils bravoient leur autorité ?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites p. 20 de votre premier volume , de celui qui osa déchirer l'édit de *Dioclétien* , qu'à la vérité ces chrétiens furent imprudens , mais après tout , généreux & zélés pour leur religion ?

Vous ne pouviez guere faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle , si cet éloge pouvoit séduire. Qui est-ce qui ne préféreroit pas à la prudence , la générosité & le zèle pour sa religion ? On sçait assez que ces maximes furent celles de la ligue , & vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut alors des Théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils apellent de vérité , il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables ? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables ? Graces aux soins de la Philosophie , contre laquelle vous déclamez en vain , les hommes sont éclairés sur leurs devoirs , & vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts & vos persécutions , les Philosophes , ces hommes que vous calomniez , parce que vous les craignez , continueront de répandre la lumiere ; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils se doivent , ce qu'ils doivent à leur Souverain ; & le fanatisme , ce monstre cruel qui n'a que trop désolé la terre , restera dans vos mains un fantôme inutile.

Des différentes especes d'hommes.

Seconde fausseté du Libelliste , & témoignage de son ignorance.

M. de Voltaire , dit-il , Tom. 3 de l'Histoire

générale pag. 193 dit , que la nature humaine , dont le fonds est par-tout le même , a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.

Et pag. 6 du même vol. il dit , qu'il y a des peuples , des hommes d'une espece particuliere qui ne paroissent rien tenir de leurs voisins , qu'il est probable qu'il y a des especes d'hommes différentes les uns des autres , comme il y a différentes especes d'animaux.

Théologien obscur , vous dites des mensonges. M. de *Voltaire* en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon & nous , Tom. 3 de *l'Hist. générale* pag. 193 dit : » La nature humaine » dont le fonds est par-tout le même , a établi » d'autres ressemblances entre ces peuples » & nous. «

Et dans le second endroit pag. 6 du même volume ; » Il est probable que les pigmées » méridionaux ont péri , & que leurs voisins » les ont détruits ; plusieurs especes d'hommes » ont pu ainsi disparoître de la face de la terre , comme plusieurs especes d'animaux. » Les Lapons ne paroissent point tenir de leurs » voisins , &c.

On voit qu'il n'y a presque pas un mot dans ces deux passages qui soit dans ceux cités par le Libelliste. Mais quand M. de *V...* auroit avancé que le fonds de la nature humaine est par-tout le même , & qu'il y a des especes d'hommes différentes ; il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette proposition , & qui ne sçache pas que le fond de la nature est le même pour tous

les êtres. Si l'Auteur doute qu'avec ce même fond il puisse y avoir des especes différentes, on le renvoie à son propre témoignage; il peut juger s'il existe entre M. de V... & lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

Troisième fausseté du Libelliste.

M. de V... assure, à ce qu'il prétend, *Histoire générale Tome 3. que Michel Servet qui fut brûlé vif à Geneve par ordre de Calvin, nioit la Divinité éternelle de J. C., & dans la page suivante, il assure aussi que Servet ne nioit point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces Mrs. imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Hist. gén. Tome 3, pag. 119, en parlant de Michel Servet: » Il » adoptait en partie les anciens dogmes sou- » tenus par Eusebe, par Arius, qui domi- » nérent dans l'Orient & qui furent embras- » sés au 16e. siècle par Lelio Socini. «*

Et dans la page suivante, après avoir rapporté le supplice que Calvin fit souffrir à Servet: » Ce qui augmente l'indignation & la pitié, c'est que Servet dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la Divinité Eternelle de J. C.

Si M. de V... n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était dans ses ouvrages publiés que Servet reconnaissait la Divinité de J. C. on

pourrait pardonner à l'Auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction ; mais après de telles infidélités , on ne peut que se livrer au mépris qu'il a mérité.

DE CROMWEL.

Quatrieme fauffeté du Libelliste.

Je voudrais bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de Littérature, &c.* qu'il a l'audace de citer , il a appris que *Cromwel*, selon M. de V... , depuis qu'il eût usurpé l'Autorité Royale , ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être assassiné , qu'il mourut avant le tems , d'une fièvre , causée par ses inquiétudes.

Dans quel autre endroit du Chapitre 5 du siècle de *Louis XIV* M. de V... a-t-il écrit que *Cromwel respecta les Loix* ?

Il faut avouer que si ce Critique Théologien n'est pas fidèle , il est au moins bien fécond en inventions.

De tout ce qu'on vient de voir qu'il attribue à M. de V... au sujet de *Cromwel* , ces mots seuls , *qu'il mourut avant le tems* , sont vrais , tout le reste est de la composition du Libelliste.

Lorsque *Cromwel* fut parvenu à la Souveraine Puissance , il eut avec elle tous les soucis & tous les embarras dont elle est inféparable ; il eut de plus le trouble que donne l'usurpation , la crainte de perdre une autorité illé-

gitime, & les soins de la conserver. C'est ce qui a fait dire à M. de V.... pag. 242 du 1er. Tome des Mélanges..

» Il vécut pauvre & inquiet jusqu'à 43 ans ;
 » Il se baigna dans le sang, passa sa vie dans
 » le trouble, & mourut avant le tems. »

Cet Usurpateur digne en effet de régner par son génie & par ses talens, chercha pour conserver son autorité, à la faire aimer des Anglais ; il ne respecta point les loix, mais il les fit respecter ; c'est ce qu'on trouve dans le passage suivant de la page 99 du siecle de *Louis XIV.*

» Il affermit son pouvoir en sçachant le ré-
 » primer à propos ; il n'entreprit point sur
 » les privilèges dont les peuples étaient ja-
 » loux : « & page 79 du même livre : » Il
 » est faux qu'il ait fait l'enthousiaste & le faux
 » prophète à sa mort, mais il est sûr qu'il
 » mourut avec la fermeté d'ame qu'il avait
 » montrée toute sa vie. «

On défie toute la malice du Libelliste, de faire remarquer une seule contradiction dans ces différens passages.

La maxime de *Cromwel* était de verser le sang de tout ennemi puissant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'est pourquoi M. de V.... a dit, qu'il se baigna dans le sang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sçût réprimer son pouvoir à propos, & qu'il n'eût soin que la justice fût observée, & qu'il ne ménageât le peuple ; il avait besoin de s'en faire un apui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainsi

il fut en même-tems judicieux par rapport aux peuples , & cruel envers ses ennemis ; il vécut dans le trouble , mais il y conserva une grande fermeté d'ame , & mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwel* , & comment il convenait à M. de V de nous le montrer : Voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire , & ce que l'imbécillité & la mauvaise foi apellent des contradictions.

On peut juger du reste du Libelle par les articles qu'on vient de réfuter ; il ne méritait pas qu'on en prit la peine , mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de V ne sont que les fourberies d'un calomniateur , & que les applaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste , ne sont que l'éloge du crime , du mensonge & de l'ignorance fait par un complice.

Fin du Tome septieme.

T A B L E

D E S C H A P I T R È S

Contenus dans ce septieme Volume.

CH. XL.	<p><i>C</i>atalogue des enfans de LOUIS XIV. page 1</p> <p><i>Des Souverains contemporains.</i> 4</p> <p><i>Des Maréchaux de France morts sous LOUIS XIV, ou qui ont servi sous lui.</i> 6</p> <p><i>Des grands Amiraux de France sous LOUIS XIV.</i> 16</p> <p><i>Des Généraux des Galères, sous LOUIS XIV.</i> 17</p> <p><i>Des Chanceliers.</i> 18</p> <p><i>Des Ministres, des Surintendans des Finances, des Secrétaires d'Etat.</i> ibid & suiv.</p>
CH. XLI.	<p><i>Catalogue alphabétique de la plupart des Ecrivains Français qui ont paru dans le siecle de LOUIS XIV, pour servir à l'Histoire littéraire de ce tems.</i></p> <p style="text-align: right;">20</p>
CH. XLII.	<p><i>Artistes célèbres. Des Musiciens.</i></p> <p style="text-align: right;">147</p> <p><i>Des Peintres.</i> 150</p> <p><i>Des Sculpteurs, Architectes, Graveurs, &c.</i> 154</p>

- CH. XLIII. *Tableau de l'Europe après la mort de LOUIS XIV.* 158
- CH. XLIV. *Suite du Tableau de l'Europe. Régence du Duc d'Orléans. Système de Law.* 164
- CH. XLV. *Suite du Tableau de l'Europe. Cardinaux Dubois & Fleury. Abdication de Victor Amédée, &c.* 173
- CH. XLVI. *Stanislas deux fois Roi de Pologne. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.* 182
- CH. XLVII. *Mort de l'Empereur Charles VI. La succession disputée par quatre Puissances. La Reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de son pere. La Silésie prise par le Roi de Prusse.* 192
- CH. XLVIII. *Le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne pour faire élire Empereur l'Electeur de Bavière Charles Albert, lequel est déclaré Lieutenant Général du Roi de France. Son éléction, ses succès & ses pertes rapides.* 200
- CH. XLIX. *Désastres rapides qui suivent les succès de l'Empereur Charles-Albert de Bavière. Tout rétabli par LOUIS XV & le Maréchal de Saxe.* 211
- CH. L. *Du Prince Charles Edouard.* 222
- CH. LI. *Voyage de l'Amiral Anson autour du Globe.* 228
- CH. LII. *De Louis-Bourg ou Cap-Breton,*

& des prises immenses que firent les Anglais. 236

CH. LIII. Les Français prennent Madras , & font lever le siège de Pondichéry aux Anglais , &c. 240

CH. LIV. De l'Italie , de la Révolution de Genes , & de la paix d'Aix-la-Chapelle. 244

CH. LV. Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations & supplices en Suede. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le Maréchal de Richelieu. 253

CH. LVI. Guerre en Allemagne. Un Electeur de Brandebourg résiste à la Maison d'Autriche, à l'Empire Allemand , à celui de Russie , à la France. 261

CH. LVII. L'Armée Anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbac. Révolutions. 270

CH. LVIII. Les Anglais vainqueurs dans les quatre parties du Monde. 276

CH. LIX. Gouvernement intérieur de la France. Querelles & aventures depuis 1750 jusqu'à 1762. Assassinat du Roi. 282

CH. LX. Assassinat du Roi de Portugal. Jésuites chassés de ce Royaume, & d'une grande partie de la France. 308

CH. LXI. D'un fait singulier concernant la

	<i>littérature. Supression de l'Encyclopédie.</i>	315
CH. LXII.	<i>Conclusion & examen de ce Tableau historique. Additions & corrections.</i>	319
	<i>Eclaircissemens historiques à l'occasion d'un Libelle calomnieux sur l'Essai de l'Histoire générale, &c.</i>	335
	<i>Additions aux susdits Eclaircissemens.</i>	368

Fin de la Table.





